

Janvier 2003 - 5 euros

armor

le magazine de la Bretagne au présent

SPÉCIAL

Nantes / Naoned

- *Le droit face à l'hypocrisie*
- *Le méli-mélo européen*
- *20 ans d'aménagement urbain*
- *Le tour du monde de Zef*

Gros plan sur Lamballe

M 01064 - 396 - F: 5,00 €



En couverture

SPECIAL

Nantes / Naoned



Nantes est une métropole de 550 000 habitants, c'est à dire la plus grande entité bretonne. De grands projets sont en cours dans la cité des Ducs de Bretagne qui joue aussi la carte de la proximité (correspondants de nuit) en attendant l'arrivée d'une vraie télé locale (Télé Nantes). Coup de projecteur sur la petite commune d'Indre. **Pages 49-56**



20 ans d'aménagement urbain

Le Fonds d'Aménagement Urbain Régional vient de fêter ses 20 ans. A son actif, la remise en beauté des villes et villages.

Page 17

Gros plan sur Lamballe

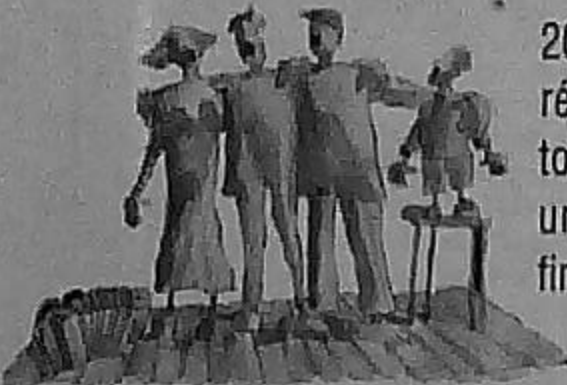
Lamballe, capitale du Penthièvre dans les Côtes-d'Armor, vient d'adhérer au Pays de St-Brieuc. Son maire, Loïc Cauret, nous dit pourquoi. A lire aussi, des articles sur la Cooperl, Le Guessant, le futur centre culturel, le musée Mathurin-Méheut, Athéol, Penthièvre Actions. **Pages 25-29**



Kan ar Bobl : les rencontres

2003 marque les 30 ans du Kan ar Bobl. L'occasion de réunir en avril quelques grands noms de la scène bretonne. Dès maintenant, des rencontres sont organisées un peu partout en Bretagne. En attendant la grande finale.

Pages 45-48



Le tour du monde de Zef

Il a 2 passions. Le vélo et l'espéranto. Sur son deux-roues, il vient de parcourir le monde, le long du 50° parallèle. Zef Jégard, 66 ans, reprendra la route en août...



Page 57

POLITIQUE ET SOCIÉTÉ

Yann Poilvet - Editorial	5
Morvan Duhamel - Le droit face à l'hypocrisie	6
Yves-Thibault de Silguy -	
Surmontons nos paradoxes	7
Paul Chérel - Le vent à pousser	8
Le Pays, une logique de territoire	9
Massena, un projet pour ND des Landes	9
Le méli-mélo européen	10
Jean Cevaër - L'Emsav partage le pain et le vin à Guérande	11
Pierre Laurent n'est plus	11
Henri Lécuyer - Les Etats face à la mondialisation	12
Per Le Moine - Une justice au ban de l'Europe	12
Remous à Diwan	13
Raymond Letertre - Préalables	14

ECONOMIE

A l'Est, du nouveau pour l'agriculture	16
Anne-Edith Poilvet - La Bretagne aime le bon pain	16
Jean-Bernard Moulin - Une convention culture et entreprises	17
La communication sur le podium	18
Palmarès	19
Créations et défaillances d'entreprises	21

CULTURE

Radio Kreiz Breizh dans de nouveaux locaux	30
Un château dans la ville	31
Fées, elfes, dragons à Daoulas	31
Yann Poilvet - Les livres	32
Hervé Le Borgne - Ecrire et lire	33
Des sardines pour Gauguin	35
Expositions	35
Robert Hainard à Hillion	36
Citizen Game à Quimper	36
Objets de Bretagne à Rennes	37
Orlan à Carquefou - Rêves d'ancre à Larmor	37

SCENES

Céline Jacq - Arts Sauts à Lannion	38
Marionnettes à Thorigné-Fouillard	39
Le petit bonhomme de Design Guitar	39
Conte et conte	40
Yannick Palletier - CD - Quota	41
Taol Kurun - Festoù-noz	42
Rétrospectives	43
Programmes	44

PANORAMA

Yann Guenegou - La Mégane, voiture de l'année	58
Itron - Publications - Carnet	60

Horizons Bretons

Nouvelles de l'émigration 61 à 65

Petites annonces 66

[BLOAVEZH MAT D'AN HOLL !]

**D'outre-Manche
Un gâchis historique**

"Non, ils ne changeront pas, ils ne changeront plus ! C'est trop tard, et ils ne veulent pas, ils ne voudront jamais. Ils refusent que l'on reconnaisse une autre langue que le français, ils ne veulent pas que nous ayons le droit de nous exprimer librement ou d'apprendre la langue des générations précédentes, les générations de notre terre. Même le Conseil d'Etat s'oppose aux propositions d'un premier ministre, même de petits potentats locaux nous donnent des leçons de morale. Ils veulent conserver une république vieillotte et ça arrange beaucoup de monde, de profiteurs du système. Il ne faut plus se chanter des berceuses. Tous les feux sont au rouge, et nous avons cru naïvement que nous aurions enfin gain de cause. Ce n'est pas un combat d'arrière-garde qu'ils mènent, c'est bien une offensive jacobine en règle. Tous les observateurs le disent. C'est pratiquement le dernier pays d'Europe à agir ainsi ; C'est un gâchis pour la Bretagne. Encore quelques années comme cela et il ne nous restera plus rien à défendre, à protéger : ni la langue, ni nos côtes bétonnées à outrance pour faire plaisir à quelques-uns. Nous serons fondus dans le moule standardisé, banalisé de la République la plus conservatrice d'Europe. Nous sommes des naïfs, des rêveurs. C'est l'un des plus beaux gâchis historique auquel nous assistons sans réagir. Qu'en penseront les générations futures ?". YANNICK MOREL - 56400 Keranna.

L'enseignement par immersion

"La décision récente du Conseil d'Etat d'annuler toutes les circulaires et décrets sur l'enseignement par immersion représentait un choc énorme pour les écoles comme Diwan, où les enfants sont enseignés selon cette méthode. La plupart des matières sont présentées en langue bretonne. La décision du Conseil concerne aussi l'enseignement bilingue, c'est-à-dire à parité horaire : l'enseignement se déroule dans ces classes la moitié du temps en langue minoritaire et l'autre moitié du temps en langue française. Ce dernier type d'enseignement a été proposé par l'Education Nationale française il y a 20 ans, face au succès remporté par le type d'enseignement par immersion. Le texte, ainsi que toute information complémentaire, est disponible à notre adresse électronique - <http://www.eurolang.net> - N'hésitez pas à nous contacter : nous restons à votre entière disposition". MARGRET OBERHOFER, Editor-chief Eurolang - Rue Saint-Josse/Sint-Jooststraet 49 - B-1210 Bruxelles.

Décentralisation

"Tout va toujours dans le même sens ! On a beau nous dire que les décisions devraient partir de la "France d'en bas, vers la Rance d'en haut", il n'en est rien puisqu'une fois de plus la loi sur la décentralisation emprunte le chemin inverse (signalons au passage une information d'actualité par laquelle l'E.N.A. serait en péril !). Donc qui décrète la décentralisation, c'est l'Etat ! Est-ce que ce dernier sent le vent tourner ou et encore et toujours le jeu politique du nouveau Gouvernement étatique qui ne cesse de considérer "ses régions" comme territoires annexés. Depuis 1982, on a assisté qu'à une déconcentration partielle dans la confusion totale. Encore aujourd'hui le Gouvernement a proposé des "Assises sur les Libertés Locales" dont les Régions n'ont pas l'initiative de l'organisation ! Nous le redisons. C'est bien le Gouvernement qui décide en matière de décentralisation. Il ne faut pas s'illusionner sur la capacité de la France à se réformer dans ce domaine : "régionalisation verbale, contredite par la permanence de l'oppression centralisatrice". Ne nous faites pas dire que le Conseil régional de Bretagne se verra attribuer les réelles compétences d'un pouvoir régional aux aspirations du Peuple breton. A nous Bretons, aussi, de prendre en considération les urnes régionales de 2004." LOIK CAMUS, Koun Breizh, Questembert.

Mes trois combats

"Chrétien de formation et socialiste par choix depuis le Front Populaire de 1935 - j'avais tout juste 20 ans- je n'ai jamais varié en restant sans cesse dans la tendance Jacques Delors : liberté, justice, égalité... Toute ma vie, j'ai lutté contre le retour de toute guerre, c'est une absurdité, un crime, la négation de tous les droits, Le Mal Absolu. Quand je vois Bush, chef du plus grand pays du monde, organiser une guerre monstrueuse contre un pays battu d'avance, je crois voir un nouvel Hitler (...). Il y a eu 3 000 morts à NY le 11 septembre 2001... Le Japon en a eu 250 000, entre Hiroshima-Nagasaki en 45. Où est le terrorisme ? Durant ma longue vie, j'ai eu quelques combats et j'en retiens trois : 1/ Unité de ma Bretagne intégrale, la Bretagne des 5 départements de Pornic à Cancale et au Mont-Saint-Michel - 2/ La Grande Europe démocratique et fraternelle jusqu'aux frontières de l'Oural - 3/ La guerre à la guerre et par tous les moyens !". EMILE-HENRI LECLERC - Patriote résistant - Evadé du 18 Juin 40 - ancien Col Bleu - 33, rue du Cdt Mouchotte - Paris 14 et 27 bd de la mer - Erquy.

armor

le magazine de la Bretagne au présent

KELAOUENN UIZIEK BREIZH

revue mensuelle fondée en 1969

Membre du Syndicat national des publications régionales (FNPF)

Directeur - fondateur
YANN POILVET

Rédactrice en chef
ANNE-EDITH POILVET

★ **Direction, rédaction, administration, publicité** : Pont St-Jacques - B.P. 419 - 22404 Lamballe Cedex - T. 02 96 31 20 37

★ **Renerezh, skridaozerezh, mererezh, bruderezh** : Pont Sant Jakaz - B.P. 419 - 22404 Lambal Cedex - Pg. 02 96 31 20 37

★ **Télécopie** : 02 96 31 22 12

★ **E-mail** : armormagazine@wanadoo.fr

Editeur : SOPEL

★ N° ISSN : 0044-8966 H N° CPPAP 70 508

★ N° SIRET : 302306741 00018

★ **Administration et publicité**
CATHERINE BOTREL - EURY

★ **Comité éditorial**

Hervé Le Borgne, Morvan Duhamel, Pierrick Hamon, Jacques Lescoat, Yannick Pelletier, Eric Pianezza Le Page, Anne-Edith Poilvet, Yann Poilvet, Jean-Marc Sochard.

★ **Rédaction**

YANN GUENEGOU

et Jean-Claude Bertin, Maïo Bouéssel du Bourg, Alfred Buriot, Jean Cevalr, Christine Delattre, Pierre Fenard, Yoan Garçon, Bernard Gautier, Georges Gendreau, Isabelle Haute, Daniel Hybois, Thierry Jigourel, Christiane Kerbol, Robert Lemay, Octave Lostie, Joseph Martray, Per Le Moine, Edith Perennou, Georges Pierret, Laurent Rensoll, René Sauvaget, Jacques-Yves Le Touze.

★ **Publicité Armor**

Bretagne Régie Médias
Daniel Bodin - Franck Lemarchand
02 96 87 69 30

★ Abonnement d'un an : 42 euros

★ Abonnement de soutien : 77 euros

★ Abonnement pour l'étranger : 57 euros

★ Abonnement par avion :

Ajouter le tarif postal en vigueur.

★ Changement d'adresse :

3 euros (joindre la dernière bande)

★ C.C.P. armor magazine : Rennes 2691-70 Y

★ Textes et publicités doivent nous parvenir impérativement au plus tard le 5 du mois précédant la parution.

★ Armor magazine ne publie pas de communications

★ Les manuscrits et photos non insérés ne sont pas rendus.

★ Les textes signés n'engagent que leurs auteurs.

★ La revue se réserve le droit de publier tout ou partie des textes qu'elle reçoit, sauf indication expresse de l'auteur.

★ La publication d'extraits des articles est autorisée sous réserve de la mention d'origine.

★ Seules les personnes titulaires de la carte millésimée 2003 sont habilitées à recevoir des ordres de publicité et d'abonnement en faveur d'armor magazine.

★ Tout document, commande ou engagement non validé par la signature du directeur d'armor-magazine, gérant de la SOPEL, est réputé nul ou non venu.

★ Diffusion : N.M.P.P. - Bibt. gares - Dépôts directs - Abonnements Services.

★ **Mise en page - Photogravure :**

Epsilon Communication :
41, rue Jules Ferry 22000 St-Brieuc - Tél. 02 96 75 27 37

★ **Impression Calligraphy Print**

N° imp. 44

★ **Renerez ar gelaouenn (directrice de la publication) : Anne-Edith Poilvet.**

BULLETIN D'ABONNEMENT

armor

1 an (11 numéros)

42 € (ordinaire)

77 € (soutien)

57 € (étranger)

Règlement à l'ordre
d'armor magazine par :

chèque bancaire

chèque postal

virement au CCP Armor
2691.70 Y Rennes

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Code Postal _____

Ville _____

Pont Saint-Jacques - B.P. 419 - 22404 LAMBALLE Cedex

Editorial

PENNAD-STUR

Aller vers la lumière

Voici revenu le rituel temps des vœux, du bilan, des perspectives. A quoi bon s'attarder sur les ombres et les lumières de l'année qui vient de se terminer, sur le passif et sur l'actif comme disent les comptables ? Cela appartient désormais au passé et c'est l'avenir qui doit avoir la priorité aujourd'hui, en espérant qu'il soit plutôt de lumière que d'ombre.

Pour notre part, nous avons voulu marquer l'arrivée de 2003 sous le signe de la couleur, donc de l'optimisme. Avec la nouvelle maquette de ce n°, mise au point avec nos amis d'Epsilon, avec la quadrichromie à toutes les pages, nous abordons avec allégresse et dans l'innovation l'an nouveau : une formule améliorée, égayée, enrichie dans la forme et la diversité, mais toujours dans l'esprit que nous définissions en mars 1969 dans notre n° 1 : la défense des valeurs humaines, l'information des Bretons, la promotion de la Bretagne, l'ouverture au monde.

Puisque c'est l'époque des vœux, nous en exprimerons quelques-uns... Nous ne souhaiterons pas une bonne année aux Bush, Collins, Tony Blair, Sharon et autres bellicistes. Nous souhaitons une mauvaise année aux Ben Laden, Al-Qaida et autres terroristes qui prétendent prendre Dieu en otage de leurs crimes. Nous souhaitons une mauvaise année à tous les magouilleurs de la politique, à tous les profiteurs qui empoisonnent la vie sociale sur le dos des travailleurs.

Mais nos souhaits de réussite vont vers Yasser Arafat et tous ceux qui, sur les 5 continents, se battent, souvent les mains nues, pour le droit des peuples à exister sur leur territoire et

dans leur culture. Nous souhaitons que les hommes politiques s'échappent de leurs chapelles, qu'ils sortent enfin la République de son carcan centralisateur étouffant. Nous souhaitons que l'Europe se libère des technocrates qui sont en train de la coloniser, et qu'elle se consacre plutôt à la lutte contre les marées noires et la misère qu'à des réglementations absurdes et paralysantes. Nous souhaitons enfin que la Bretagne profite de cette année qui précède 2004 pour constituer, au moins le temps d'un scrutin, une union qui sache triompher du parasitage des états-majors parisiens, pour arracher à notre pays le droit d'être maître de son destin en amitié avec les autres régions.

Enfin, qu'on me permette de souhaiter une bonne année, et beaucoup d'autres ensuite, à ma fille Anne-Edith qui est depuis le 1^{er} janvier 2003, la gérante de la SOPEL, la société (familiale) qui édite notre magazine et d'autres publications. Elle lui a apporté, souvent bénévolement, son concours depuis les débuts d'Armor puis en est devenue progressivement l'animatrice. La direction qu'elle prend officiellement aujourd'hui n'est que la confirmation d'un état de fait qui a permis l'évolution ininterrompue d'une revue fière d'être sans égale. Entourée d'une équipe fidèle et passionnée, elle continuera le service de la Bretagne au présent pour préparer celle de demain.



Tous mes vœux aussi pour chacun de vous, chacune de vos familles. Les mois qui viennent vont être essentiels pour notre avenir. A vous d'y contribuer.

Gwellañ hetoù ! ■

YANN POILVET

La République en danger !

Le droit face à l'hypocrisie

Le débat ouvert à l'Assemblée nationale le 21 novembre sur les langues régionales ne devra pas être oublié : pour la première fois les arguments justifiant le respect, la défense et le développement de ces langues ont pu y être détaillés. Mais dans le même temps, les arguments contraires ont reflété, chez leurs auteurs, l'intention d'annihiler les langues régionales, quitte à enfreindre ouvertement l'esprit de la Constitution.

Marc Le Fur, député des Côtes-d'Armor, et François Bayrou avaient déposé des amendements qu'ils ont défendus avec intelligence.

Marc Le Fur : "L'unité n'est pas l'uniformité : la République se grandirait en affirmant plus de tolérance. Mon amendement 200 tend à compléter le premier alinéa de l'article 2 de la Constitution, "La langue de la République est le français", par les mots "dans le respect des langues régionales, qui font partie de son patrimoine"... Quant au rapporteur (Pascal Clément) ... qui s'inquiète de la possible "désorientation" des écoliers, qu'il veuille bien se reporter aux statistiques qui portent sur l'enseignement en Bretagne : elles montrent que les élèves qui ont bénéficié de l'enseignement du breton en même temps que de celui du français ont de meilleurs résultats que les autres ! Ce n'est pas une chance en moins, c'est une chance en plus qui leur est offerte !"

François Bayrou : "... Nous parlons de langues en danger de mort... ce ne sont pas des idiomes, ce ne sont pas des patois, ce sont des langues... Et ce n'est pas parce qu'on pratique une de ces langues qu'on parle moins bien le français : c'est le contraire... Ce n'est pas une bienveillance que nous demandons, c'est un droit que nous défendons..."

Des arguments pertinents

Quelques députés courageux, dont il ne faudra pas oublier les noms, sont intervenus dans le même sens, quitte à se heurter à une majorité hostile déjà constituée⁽¹⁾.

Paul Giacobbi : "La République s'honorerait à reconnaître les langues régionales. Elles ne menacent personne ni aucune autre langue, mais elles sont menacées... Nous formulons des exigences à l'égard de la Turquie à propos de l'enseignement du kurde, nous donnons des leçons à la terre entière, mais nous pourrions commencer par nous les appliquer à nous-mêmes !..."

René Dosières : "Le gouvernement argue de la diversité des régions françaises pour renforcer la décentralisation. Pourquoi faudrait-il faire l'impasse sur la diversité des langues ? ... Pourquoi ce qui vaut pour la langue corse - et que le Conseil constitutionnel a validé - ne vaudrait-il pas pour les autres langues régionales ?"

Béatrice Vernaudeau : "La loi organique de 1984 a conféré à la Polynésie française une large autonomie et reconnu au tahitien le statut de langue officielle. Mais ce statut fut supprimé en 1994, alors même que les compétences du territoire étaient élargies, parce

qu'il avait été inscrit en 1992 dans la Constitution que "la langue de la République est le français" - le sous-entendu étant "le français seulement". Nous avons ressenti cela comme une régression, car nous parlons le tahitien aussi souvent que le français".

L'esprit de la Constitution bafoué

Pour la défense des langues régionales, à trois reprises un argument a été produit, qui pourrait être invoqué auprès d'instances européennes si un recours y était déposé, tant il confirme que l'esprit de la Constitution française a été détourné de son sens.

Marc Le Fur : "Nous avons introduit en 1992, à l'article 2 de la Constitution, un premier alinéa qui dispose que "la langue de la République est le français"... Au cours du débat, il n'avait été question que de la menace représentée par l'anglais et la culture anglo-saxonne. Or, cet alinéa a été utilisé par le Conseil constitutionnel et le Conseil d'Etat contre les langues régionales".

François Bayrou : "Les auteurs de l'amendement disposant que le français est la langue de la République ne voulaient porter aucun tort aux langues régionales. Mais depuis, le Conseil d'Etat s'est appuyé sur cet alinéa pour faire obstacle à toute politique de soutien aux langues régionales".

Jacques Brunhes : "Je me souviens des débats de 1992, quand nous avons écrit dans la Constitution que la langue de la République est le français. Il y avait alors des risques majeurs, liés à l'invasion de l'anglo-saxon".

Nous avons là une confirmation officielle, que c'est bien par un artifice, par un détournement caractérisé de l'esprit de la Constitution que les juristes d'instances officielles se sont opposés aux intentions du précédent gouvernement relatives aux langues régionales - opposition qui a été à nouveau invoquée pour repousser les amendements débattus le 21 novembre !

Des arguties indéfendables

Les adversaires de ces amendements, il faut le reconnaître, ne s'étaient pas fatigués pour trouver des arguments convaincants.

Pascal Clément, rapporteur du projet de loi modifiant la Constitution : "Nous ne sommes pas opposés à l'essor des langues régionales. Nous disons seulement qu'il serait dangereux de les inscrire dans la Constitution ... La loi française permet le développe-

ment des langues régionales ou minoritaires... Mais de là à constitutionnaliser les langues régionales et à admettre des écoles où l'on ne parlerait que breton, il y a un pas qu'il serait dangereux de franchir..."

Jacques Myard : "C'est la fin de la République ! ... De quoi parlons-nous aujourd'hui ? De la Constitution de la République, c'est-à-dire d'un peuple aux multiples composantes dont tous les membres ont la volonté de vivre ensemble en usant de cet instrument merveilleux qu'est le français, langue de la République".

René André : "Au moment où nous introduisons les principes nouveaux de l'expérimentation et de la subsidiarité, allons-nous affaiblir les fondements de la République en affirmant que le français ne serait plus sa seule langue ?".

Un ministre de la justice ignorant !

Tels sont pratiquement les seuls arguments hostiles à la reconnaissance constitutionnelle des langues régionales qui ont été produits lors du débat. Mais le plus étrange reste le propos du Ministre de la Justice et Garde des Sceaux :

Dominique Perben : "... Je ne sais pas ce qu'est une langue régionale. Je ne sais pas si cela regroupe le béarnais, le basque, l'arabe dialectal".

A ce ministre qui, reconnaissant tout ignorer du sujet en débat, s'en flattant même, a néanmoins cru bon d'émettre une opinion, expliquons que l'arabe n'est pas une langue régionale, ni même nationale, mais supra-nationale...

Pour bien montrer qu'il ne regrette pas les avis négatifs du Conseil constitutionnel, mais qu'au contraire il les appuie, notre ignare de ministre a ajouté : "J'ai voulu indiquer les barrières qui disparaîtraient si vous adoptiez cet amendement et j'ai cru intéressant, dans ce but, d'explicitier les motivations du Conseil."

Voilà qui est clair : on reconnaît tacitement que l'esprit de la Constitution a été détourné de son sens, mais on refuse d'en amender le texte pour revenir au droit. Le Ministre de la Justice n'est pas seulement l'ignorant qu'il a reconnu être. Que répondre à ceux qui l'accuseront de se rendre coupable d'une authentique forfaiture ? ■

MORVAN DUHAMEL

(1) L'amendement Le Fur a été repoussé par 50 voix contre 39 et le sous-amendement Bayrou, par 54 voix contre 39. Seuls 89 députés avaient daigné prendre part au vote.

Surmontons nos paradoxes !

L'éditorial publié dans les colonnes de ce magazine par Joseph Martray en septembre dernier dresse un constat lucide sur la situation de la Bretagne.

A l'aube de la troisième année de ce siècle et d'un nouveau millénaire, dans un contexte globalisé où la concurrence s'avive, notre région doit saisir les opportunités qu'apporte la mondialisation et s'affirmer au monde.

Mais la Bretagne se trouve aujourd'hui à la croisée des chemins, alors qu'elle dispose de fantastiques atouts. Apparaît, ainsi, la nécessité pour la Bretagne de surmonter ses paradoxes pour se présenter comme elle doit être : une région forte, avec une identité marquée, dotée d'un modèle de développement dynamique et soucieux de l'environnement.

Culture, valeur ajoutée industrielle

Premier paradoxe : la Bretagne, meilleure région formatrice de France, en tête de classement des diplômés, avec un taux de réussite au bac de 80%, voit "ses" cerveaux partir vers d'autres cieux. Il est indispensable de rendre la région attirante pour les diplômés bretons, de leur fournir des perspectives de carrière. Pour cela, il faut, en premier lieu, renforcer la qualité de la formation des jeunes pour accroître leurs chances d'accès à l'emploi. A cette fin, la Bretagne peut compter sur son savoir-faire et sur ses compétences. Elle doit également proposer des métiers d'avenir en sachant s'appuyer sur ses filières d'excellence. Celles-ci sont nombreuses dans notre région : les technologies de la communication, l'automobile, l'industrie de la défense et la construction navale, la pêche, l'agriculture, l'agro-alimentaire notamment. Les gammes d'activités de ces filières peuvent être développées, en s'orientant vers des produits à plus forte valeur ajoutée, en renforçant les efforts entrepris en matière de qualité, en transférant le haut potentiel en R&D de la région vers le tissu industriel breton.

La Bretagne, qui a été essentiellement confinée dans des tâches d'exécution ou impliquée dans des recherches de pointe, doit maîtriser la phase de concrétisation et de développement des innovations. Elle peut, aujourd'hui, également s'attacher à accroître la compétitivité de ses entreprises par des mesures en faveur de l'investissement immatériel en matière d'organisation commerciale, de sensibilisation à l'international, par une diffusion plus massive de l'innovation et de la technologie au niveau des PME et PMI. Ainsi, la Bretagne transformera sa valeur ajoutée intellectuelle en valeur ajoutée industrielle.



PAR YVES-THIBAUT DE SILGUY

Une logique de développement endogène

Second paradoxe : la Bretagne, pays de marins, riche de capitaines de bateaux, puls de capitaines d'industrie ; la Bretagne, région ouverte sur le monde, bien ancrée en Europe, est confrontée à une chute de ses exportations.

Les Bretons n'ont pas à administrer la preuve de leurs qualités d'entrepreneurs et de commerçants. Mais la région exporte peu. Elle n'effectue que 2,4 % des exportations françaises. Le solde est à la baisse (-16 %) entre 2000 et 2001, alors que l'évolution est positive dans l'ensemble de la France. Les qualités des Bretons, leur dynamisme, leur esprit de découverte et d'entreprise doivent aujourd'hui être davantage mobilisés pour œuvrer au développement économique de la région et partir à la conquête de nouveaux marchés. En effet, l'époque du développement exogène, lié à l'action des pouvoirs publics nationaux et à la délocalisation d'entreprises publiques ou privées est aujourd'hui en partie révolue. Il nous faut désormais de plus en plus compter avec une logique de "développement endogène" s'appuyant sur les acteurs locaux.

Le caractère imaginaire et conquérant des Bretons les incite naturellement à saisir les occasions favorables offertes par la mondialisation, source de richesses et d'opportunités pour les entreprises de la région. Elle signifie un accès facilité à de nouveaux marchés - grâce à la suppression progressive des obstacles quantitatifs aux échanges - et accroît les possibilités d'investissement des entreprises. Elle offre une prime à l'effort et à la compétitivité. Dans ce contexte, l'Europe, l'euro et l'élargissement constituent des atouts précieux. Les entreprises bretonnes se sont déjà bien organisées pour ancrer le socle de leur développement en

Europe. Celle-ci a beaucoup bénéficié à la région. L'euro, qui stimule la croissance, supprime les coûts de conversion, les coûts de couverture contre les risques de change et ceux qui sont liés à la tenue de comptabilités multidevises, l'euro, qui est un facteur de stabilité, est un atout majeur pour que les entreprises bretonnes exploitent les opportunités fournies par la mondialisation et saisissent les possibilités ouvertes par l'élargissement de l'Europe à l'Est du continent.

Un potentiel maritime sous-valorisé

Autre paradoxe : l'existence d'un potentiel maritime considérable, l'un des tous premiers d'Europe, est encore insuffisamment exploité aujourd'hui. Avec ses 2500 kilomètres de côtes, la Bretagne, première région française en valeur des produits débarqués, assure 97% de la production française d'algues, compte 8000 marins-pêcheurs en activité, naviguant sur quelques 1800 navires (soit près du tiers de l'effectif national) ... Le savoir-faire et le potentiel sont fantastiques. Mais ils demeurent sous-valorisés.

La valorisation de l'économie maritime constitue une priorité. Les activités économiques liées à la mer représentent des potentialités de développement endogène considérables en termes d'emploi et de valeur ajoutée. Elles concernent à la fois des secteurs traditionnels et des filières plus novatrices : la pêche et l'aquaculture, les industries côtières et offshore ; les activités liées à la recherche technologique ; les activités de formation et de qualification aux métiers de la mer, le tourisme maritime. La longue expérience bretonne en termes de coopération et de solidarité permet une montée en puissance de la dimension transrégionale et transnationale de l'économie maritime. L'engorgement des voies routières - source de pollution - fait ressortir les avantages du transport maritime : moins coûteux et plus respectueux de l'environnement. La volonté d'un aménagement équilibré du territoire implique un effort particulier en faveur de la région Bretagne, périphérique et maritime. L'économie maritime est une économie d'avenir, avec un fort potentiel de développement pour la région.

Image et développement durable

Enfin, considérée - à juste titre - comme l'une des plus belles régions d'Europe, avec un capital touristique de premier ordre, la Bretagne pâtit d'une image environnementale trop dégradée. L'affirmation de la Bretagne comme première région agricole française ne s'est pas opérée sans d'importantes mutations. Il en est résulté une détérioration des eaux intérieures mais aussi des eaux littorales. La prise de conscience s'est fait jour. Des pro...

...Surmontons nos paradoxes !

grammes de prévention existent, mais ils demeurant encore largement insuffisants.

Les efforts doivent être renforcés pour promouvoir un modèle de production permettant l'essor et le développement durable de la région. Il est également essentiel de reconquérir les espaces dégradés. La Bretagne possède un patrimoine de sites remarquables. Elle offre un cadre de vie séduisant, susceptible d'attirer l'industrie "immatérielle" du troisième millénaire. Il lui faut veiller à ne pas ternir son image et préserver cette capacité d'accueil. Elle doit aussi déployer des efforts de communication : le développement durable passe par la promotion de ses valeurs, de son patrimoine. La création de plate-formes environnementales, autant que la présentation de la région comme modèle de reconquête d'un environnement dégradé, contribueront à faire de la Bretagne un exemple, administrant la preuve d'une conciliation réussie entre préservation du secteur agricole, nouveaux schémas de production, respect de l'environnement et croissance économique.

Aujourd'hui à l'aube d'une nouvelle étape de son évolution, la Bretagne dispose des atouts nécessaires à son nouvel essor. Il lui appartient toutefois - c'est essentiel - de surmonter ses paradoxes pour, comme l'écrivait Gabriele d'Annunzio, "armer sa proue et cingler vers le monde". ■

YVES-THIBAUT DE SILGUY

N.B. - Les initiales sont de la rédaction.

Sauver la pêche

A l'Assemblée nationale, Marcelle Ramonet, secrétaire de la Commission des affaires économiques s'insurge contre les préconisations de la Commission européenne de supprimer les aides publiques à la construction et à la modernisation, comme le mécanisme de réduction des capacités de pêche qui conduiraient en Europe à 8 000 démolitions de navires (900 en France) et la perte de 28 000 emplois. Rappelant qu'il s'agit d'un organe seulement administratif, elle réaffirme des points essentiels : la nécessité d'une conciliation de la gestion durable de la ressource avec la prise en compte de la dimension économique, sociale, territoriale et culturelle de la pêche maritime. Le maintien du système des TAC (taux admissible de capture) comme des quotas inscrits dans un plan pluri-annuel ; si des inquiétudes sur l'avenir de la ressource existent pour 8 espèces (dont le cabillaud) sur 150, selon les études de l'IFREMER, il ne peut y avoir de mesures générales. Le maintien et le renforcement des aides structurelles afin de sauvegarder la pêche artisanale notamment, et surtout la sécurité des marins pêcheurs. ■

débat
2004

Le vent à pousser

Les élections régionales, qui vont se dérouler en 2004 peuvent être, enfin ! une véritable occasion pour les Bretons d'exprimer leur foi en leur pays en mettant à profit le vent actuel qui pousse les régions vers la décentralisation et une politique économique et sociale de proximité.

Pour cela, il semble nécessaire que les Bretons apportent leurs voix à ceux qui, par leurs actions humaines, économiques, sociales, culturelles ou encore politiques, ont montré, sans aucun compromis avec les partis parisiens, leur véritable attachement à la Bretagne et à son avenir. Les divers conseils régionaux élus depuis les premières régionales n'ont pas su, ou pas pu, du fait de l'appartenance politique de leurs membres, affirmer leur identité bretonne et revendiquer les justes libertés d'action qui auraient permis à la région de se développer dans l'intérêt de sa population et non selon un prétendu "intérêt national ou général" décidé dans la capitale de l'hexagone.

Un "manifeste" décevant

Un des derniers exemples de ce manque de courage est ce "manifeste" présenté en octobre 2002 par le Conseil régional de Bretagne administrative dans lequel n'apparaît aucune référence à la nécessaire sauvegarde des langues bretonnes, ni au rattachement à la région de son 5^e département, la Loire-Atlantique, rattachement ayant pourtant fait l'objet à plusieurs reprises de vœux votés à la quasi-unanimité. A croire qu'il est normal que de tels vœux ne soient suivis d'aucun effet. Pourtant le gouvernement actuel avait demandé aux régions d'être ambitieuses et même audacieuses. On est très loin du compte.

Il faut dire que, jusqu'à présent, les partis politiques français s'étaient totalement désintéressés du rôle possible et nécessaire des régions dans les institutions hexagonales et, de ce fait, n'avaient intronisé, dans ces élections locales, que des personnages de second plan, tout prêts à quitter leur mandat régional dès qu'une porte s'ouvre au Palais-Bourbon comme on en a vu maints exemples au conseil breton au lendemain des législatives. Les Bretons, ceux qui sont fiers de l'être, doivent cesser de faire confiance à ces gens-là et apporter leur soutien à des hommes et des femmes libérés de toute allégeance spirituelle aux idées ronflantes et promesses fallacieuses d'importation.

Ce qu'il faut

Il faut que la Bretagne retrouve son 5^e département, son intégralité historique, économique, sociale et culturelle. Il faut que la Bretagne et les Bretons s'occupent eux-mêmes de l'éducation et de l'instruction de leurs enfants. Il faut que la Bretagne ait le droit et les moyens d'apprendre, parler, écouter, lire et écrire les langues qui ont forgé son identité. Il faut que la Bretagne prenne en mains tout ce qui touche à la vie, à la santé et à la prospérité de ses habitants. Il faut que la



PAR PAUL CHEREL

Bretagne ne se laisse plus entraîner dans les errements économiques d'un état dirigiste et centralisateur qui ont ruiné son agriculture et son industrie. Il faut que la Bretagne s'occupe elle-même de l'aménagement de son territoire. Il faut qu'elle retrouve sa vocation maritime et qu'elle puisse faire entendre sa propre voix en Europe.

Je souhaite donc que des hommes et femmes de bonne volonté unissent leurs efforts et leurs moyens afin de présenter aux suffrages des Bretons, une liste de cohésion bretonne, indépendamment de

clivages politiques ou sociaux absurdes dans lesquels se noient les militants politiques.

Il ne faut pas que le nouveau conseil qui sortira des urnes se contente de réclamer des "compétences" octroyées du haut de sa grandeur par l'état central. Il faut qu'il exige de réelles prérogatives au nom du principe de subsidiarité.

Il ne faut pas, comme je l'entends dire ici et là, que les régions se contentent d'un émiettement de taxes perçues par la région, à charge pour elle d'en reverser une partie à l'Etat pour assurer les fonctions régaliennes de défense, monnaie et affaires étrangères. On sait trop bien comment l'Etat sait reprendre d'une main ce qu'il a concédé de l'autre (suppression de la vignette, suppression de la part salariale de la taxe professionnelle, menaces de modification de la taxe d'habitation, calculs de la TIPP, etc).

Pour cela, il faut élire des représentants courageux et conscients de la mission qui leur aura été confiée par la population bretonne. En un mot, il faut élire de "vrais" Bretons. ■

PAUL CHEREL

P.S. Tant que l'on ne sait pas bien à quoi s'en tenir sur le mode de scrutin qui sera retenu finalement pour ces régionales 2004, il est difficile de mettre au point une stratégie et d'évaluer les coûts exacts de la campagne. Mon idée est qu'une liste, telle que je la propose, devrait réunir des personnalités bretonnes, ayant déjà démontré leur "amour" pour la Bretagne et ayant acquis une certaine notoriété dans leur domaine de prédilection, culture, social, administratif ou économique. Je verrais donc assez bien voisiner des Jean-Yves Cozan, Christian Troadec avec des Lena Louarn, Patrice Martin, Kersauzon ou autre Alan Stiveil avec le soutien moral et financier des Leclerc, Rocher ou Boloré. En tout cas, je ne crois pas à une union possible des militants politiques, incapables de faire abstraction de leurs pusillanimes divergences en "isme", de leurs extravagances pour certains ou de leurs alliances nau-seabondes pour d'autres. ■ P.C.

Le Pays : une logique de territoire

Mis en place depuis peu, le Pays de St-Brieuc s'est donné comme premier président Loïc Cauret. Le maire de Lamballe nous dit comment il voit cette structure.

A.M. - Le Pays serait-il une structure de trop ?

Loïc Cauret - Certainement pas. C'est vrai qu'il n'a pas encore trouvé sa place. Mais il faut dire qu'il vient de se créer. Rappelons qu'on a mis du temps à admettre l'intercommunalité qui, à l'époque, apparaissait aussi comme une structure de trop et pourtant, dans le quotidien, c'était plus concret.

Le Pays est une structure intermédiaire qui travaille sur des projets, qui fait appel à la société civile par le Comité de développement. C'est vrai que cela semble loin des préoccupations des gens. Or, le Pays n'est pas là pour lui-même mais pour faire émerger des projets.

On nous propose un outil et nous avons la chance en Bretagne d'avoir un bon partenariat avec la Région. L'Etat a compris que là où cela se passait bien, il valait mieux avoir des interlocuteurs plus larges que les simples intercommunalités. C'est une logique de territoire et la Région conforte cet objectif.

Réduire les inégalités

A.M. - Quelle est sa mission ?

L.C. - L'objectif d'un Pays est la

contractualisation du territoire en régulant les inégalités car certaines collectivités ont les moyens de finaliser leurs projets, d'autres pas. Des projets sur l'aménagement du territoire, les transports, la cohésion sociale émergent de façon plus naturelle au niveau du Pays que de la communauté de communes.

Des axes diversifiés

A.M. - Concernant le Pays de St-Brieuc, quelles sont les priorités ?

L.C. - On a plusieurs axes qui tournent autour de l'économie : s'ouvrir aux nouvelles technologies, conforter les points forts comme le zoopôle et tout ce qui touche à l'agroalimentaire. Nous voulons également diversifier l'économie locale mais aussi le tourisme. C'est également le Schéma de Cohérence Territoriale qui implique l'urbanisme commercial, les déplacements, le logement et les grands espaces. On n'oublie pas les grands équipements et les politiques d'animation, l'environnement et la cohésion sociale (économie solidaire, réflexions sur les conditions de travail dans l'agroalimentaire...). Voilà les axes que le Pays s'est fixés. ■

ANNE-EDITH POILVET

La mutation urbaine de la Bretagne s'accélère

Le partage entre espaces urbain et rural en 1999



© Geofa © Insee - IGN 2002

Selon une récente étude de l'INSEE (voir la revue Octant, n° 91), la Bretagne ne cesse d'accélérer sa mutation urbaine : de plus en plus les villages ruraux sont absorbés par les villes, un phénomène qui s'accroît depuis 1990. De plus en plus, les populations et les activités économiques se concentrent à l'intérieur et autour des pôles urbains. Pour mesurer cette double dynamique complexe, l'Insee a créé le zonage en aires urbaines, dont l'ambition est de fournir à la fois une description du territoire et un outil d'analyse des phénomènes qui le font évoluer.

Afin de mieux saisir l'organisation territoriale due à l'emploi dans les zones rurales, une démarche similaire a été menée sur l'espace à

dominante rurale. Le zonage qui en résulte aide à identifier les bourgs qui ont une influence sur leur environnement.

Ces zonages ont été conçus à partir d'une analyse des déplacements domicile-travail observés lors du recensement de la population de 1999.

Désormais 30 % de la population totale vit dans l'espace rural, soit 10 points de moins qu'en 1990, cela reste nettement supérieur à la moyenne régionale de l'hexagone (22 %). ■

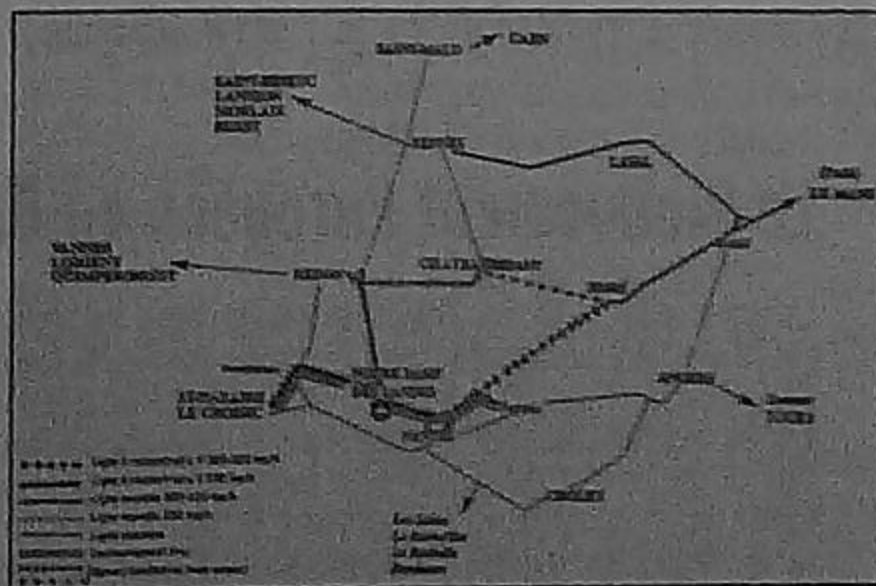
Pour promouvoir le TGV

Le gouvernement a demandé un audit général des projets de ligne à grande vitesse (LGV) en France. Rien n'indique que le projet breton soit remis en cause au terme de cette étude qui sera achevée dans quelques semaines. Pour autant, il apparaît nécessaire de montrer la mobilisation, la détermination et la cohésion communes autour de ce projet.

C'est pourquoi, à l'initiative de Josselin de Rohan et de Jean-Luc Harousseau, les forces se sont regroupées au sein d'une coordination interrégionale TGV, avec pour objectifs de placer Brest et Quimper à trois heures de Paris et de rapprocher la Bretagne et l'ouest des grands axes de communication européens. Le projet de TGV représente un enjeu majeur pour l'aménagement du territoire. En mobilisant les acteurs économiques et sociaux, la coordination entend obtenir la confirmation de sa réalisation. ■

Massena, un projet pour N-D des Landes

Des propositions concernant la desserte ferroviaire inter-régionale du futur aéroport international de Notre-Dame des Landes ont été portées à la connaissance de responsables politiques et économiques des régions Bretagne et PdL. Elles sont intégrées dans le projet Massena, réalisé par le quimperlois Michel Inizan, "Le triangle ferroviaire MASSérac-SEgré-NAntes est au cœur d'un système de transport multimodal, s'articulant autour du port de Nantes-Saint-Nazaire ainsi que du futur aéroport de Notre-Dame des Landes", précise-t-il. "Complémentaire du TGV Ouest, le projet Massena repose sur un programme lourd de reconstruction et de mise à niveau de voies ferrées abandonnées et préconise la refonte totale de l'axe Quimper-Brest, plutôt qu'une simple électrification sans relèvement significatif de la vitesse." Les objectifs sont multiples. Il s'agit de désenclaver la Bretagne occidentale, notamment le Finistère, d'organiser une desserte optimale de l'aéroport Notre-Dame des Landes en le connectant aux réseaux classiques et TGV, de soulager le trafic



des gares de Nantes et de Rennes ainsi que l'axe Angers-Nantes-Saint-Nazaire, de rapprocher les métropoles rennaise et nantaise. Sans oublier la création d'une plateforme TGV européenne au Mans, offrant une large palette de destinations directes. ■

Prud'homales : CFDT en tête

Comme on s'y attendait, les élections prud'homales de décembre ont été marquées par un record d'abstentions : seulement 32,7 % des votants, une participation encore plus faible qu'en 1997. Au niveau national, la CGT connaît une légère baisse avec 32,1 % mais devance toujours la CFDT qui rassemble 25,2 %. Par contre cette dernière est nettement en tête dans les cinq départements bretons. On y note, comme dans l'ensemble de la France, une nette poussée de la CFTC, des autonomes de l'UNSA et de la CGC. Par contre Force Ouvrière est en nette régression. Sa politique anti-régionale n'a pas payé !

Les résultats

Côtes-d'Armor - CFDT : 34,2 % - CGT : 33,9 % - FO : 15,6 % - CFTC : 8,9 % - CGC : 3,3 % - UNSA : 2,3 %.

Finistère - CFDT : 39,5 % - CGT : 29,7 % - FO : 12,2 % - CFTC : 8,7 % - UNSA : 5 % - CGC : 3,5 %.

Ille-et-Vilaine - CFDT : 36,2 % - CGT : 23,6 % - FO : 15,9 % - CFTC : 9,3 % - CGC : 4,5 % - UNSA : 3,6 %.

Loire-Atlantique - CFDT : 34,8 % - CGT : 23,1 % - FO : 16,3 % - CFTC : 9,6 % - CGC : 6,2 % - UNSA : 5,5 %.

Morbihan - CFDT : 39,1 % - CGT : 28,2 % - FO : 14,2 % - CFTC : 8,4 % - UNSA : 5,8 % - CGC : 4,1 %.

L'assemblée d'Emgann

Les militants d'Emgann (mouvement de la gauche indépendantiste), réunis pour leur assemblée générale annuelle, les 7 et 8 décembre à Landeleau, ont débattu sur les différentes motions proposées. "Le mouvement a réaffirmé sa volonté de llor lutte nationale et luttas sociales en insistant sur la nécessité de défendre une société de progrès pour la Bretagne". Pour les (prochaines) élections régionales, "les points de la plateforme Asambles (réunification, reconnaissance officielles du peuple et des langues de Bretagne) restent le préalable à toute discussion avec d'éventuels partenaires". Au bureau, Eric Baignel (Nantes) a été réélu porte-parole national. Les comités de Rennes, Brocéliande et Saint-Malo sont représentés par Lionel Henry ; les autres membres sont : Céline Bruneau (Nantes) aux affaires intérieures ; Ronan Ménardeau (Finistère) ; Nicolas Malgoune (Trégor - St-Brieuc) ; Jean-Marie Salomon (trésorier) ; Fabien Lécuyer (communication).

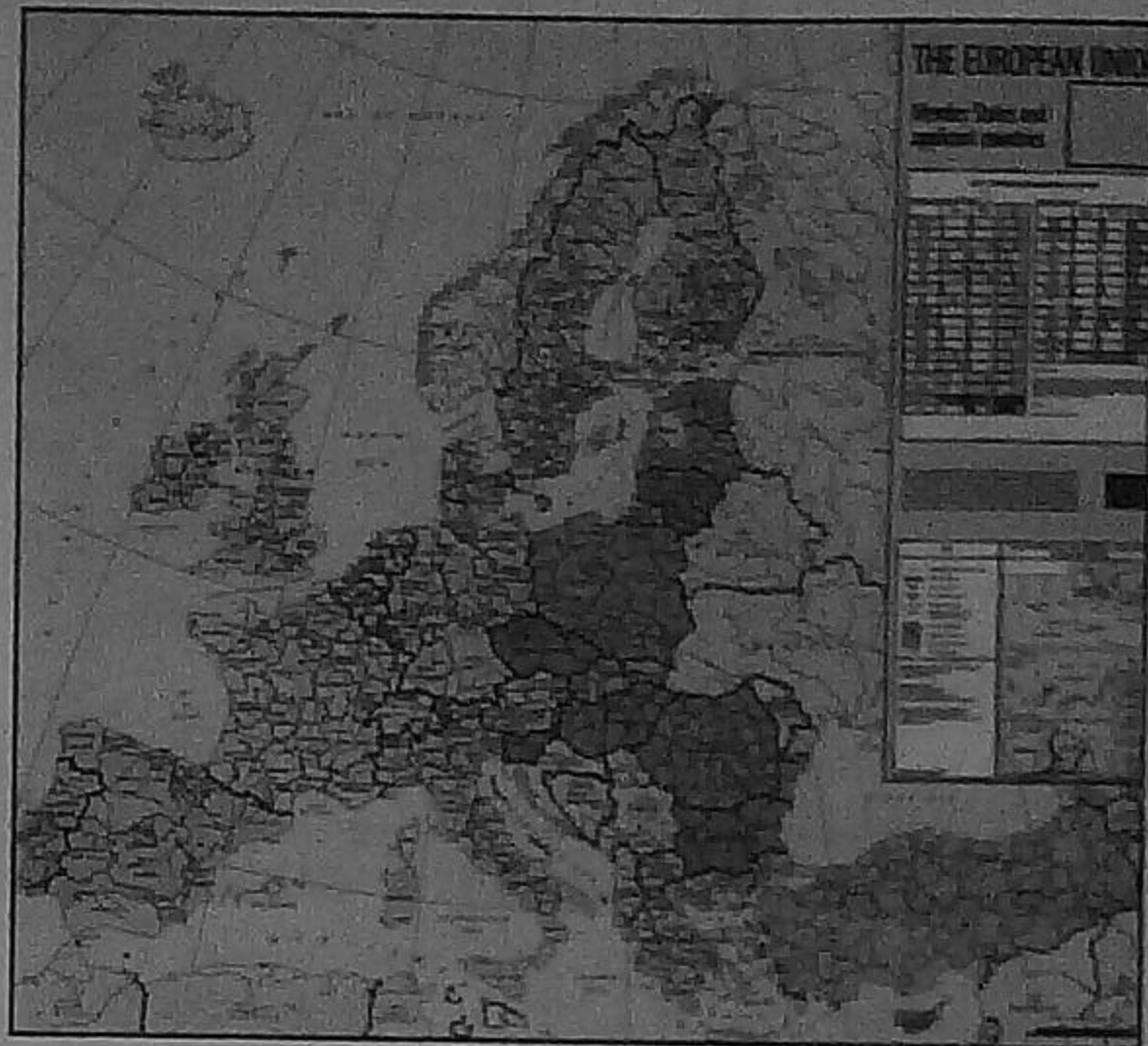
Le méli-mélo européen

On nous a annoncé que la commission de Bruxelles va déposer, comme prévu, une proposition d'élargissement de l'Union Européenne à dix nouveaux pays en 2004, bien entendu en renvoyant à plus tard le problème ultra sensible de la candidature turque.

Tout ceci se passe évidemment sans aucune consultation des populations concernées, tant à l'intérieur des frontières de l'actuelle Union à 15, que dans les pays qui frappent à la porte. La France en tête s'oppose à un quelconque référendum sur la question craignant que des "petits" trublions comme le Danemark ou l'Irlande ne remettent en cause cet élargissement qui est le dada - comme dirait Omar Sharif - de son président. Et au diable donc la démocratie !

La charrue avant les bœufs

Mais ce n'est pas là le plus important. L'important, c'est que cette commission de fonctionnaires qu'on appelle la Commission de Bruxelles ou encore la Commission Européenne semble ignorer totalement qu'il existe en ce moment "une convention sur l'avenir de l'Europe", convention de 105 membres présidée par Valéry Giscard d'Estaing, et que cette "Convention" est en train de préparer des textes de fondation d'organisation et surtout de fonctionnement de cette Europe qui a mis la charrue avant les bœufs sans savoir ce qu'elle voulait vraiment faire. Sous l'impulsion de cette "commission", on va donc incorporer à l'Union de nouveaux pays avant même d'avoir fixé les règles du jeu que prépare la "convention", sur le



15 aujourd'hui... 25 demain... Où s'arrêtera-t-on ?

simple respect des critères démocratiques dits de "Maastricht" que la France, et peut-être bientôt l'Allemagne, ne seront même plus en mesure de respecter d'ici là.

La Commission va encore plus loin dans cet empressement. Elle recommande de conclure les négociations d'adhésion avec les dix nouveaux pays - Chypre, République Tchèque, Estonie, Lettonie, Lituanie, Hongrie, Malte, Slovaquie, Slovaquie et Pologne

- dans l'objectif de signer les traités d'adhésion au printemps 2003, c'est-à-dire avant même que la Convention ait achevé son travail et déposé ses conclusions.

Un vrai sabotage

On assiste donc, comme dans l'hexagone, à un véritable méli-mélo de compétences qui ne peut qu'accroître le désintérêt grandissant des Européens pour cette Europe qu'ils souhaitent mais que certains s'appliquent avec acharnement à saboter. A ce propos, j'aimerais conclure en citant un passage du discours de VGE, le 28 février à Bruxelles, "introduction" de la Convention pour l'avenir de l'Europe : "Le piétinement de l'Europe tient à plusieurs facteurs, notamment l'enchevêtrement des compétences, la complexité des procédures, et peut-être aussi l'affaiblissement de la volonté politique, mais surtout, je crois, à une cause centrale : la difficulté de conjuguer un fort sentiment d'appartenance à l'Union Européenne, et le maintien d'une identité nationale".

PAUL CHÉREL

Le Mouvement Européen en Bretagne

La section d'Ille-et-Vilaine du Mouvement Européen qui vient de se constituer est la première section bretonne. Présidée par Amine Amar, secondé par Cécile Rapoport, secrétaire et Johan Theuret, trésorier. Elle comprend comme vice-présidentes, Jeanne-Françoise Hutin et Roselyne Lefrançois. Son ambition est de fédérer les initiatives en faveur de la construction européenne. Fondé sur l'ouverture et le pluralisme, le Mouvement Européen est, par nature, fédérateur. Il milite notamment pour l'élection des députés européens à l'échelle de grandes régions car il faut tirer les conséquences du caractère inadéquat et néfaste du cadre national. Le Mouvement organisera dès février dans des villes d'Ille-et-Vilaine une série de conférences-débats sur l'élargissement de 2004, avec pour thèmes, l'immigration et la Politique Agricole Commune (PAC).

Jean Ollivro, vice-président de Bretagne Prospective

Le conseil d'administration de Bretagne Prospective s'est réuni à Rennes le 14 décembre sous la présidence de Jean-Jacques Kérouédan. Outre la confirmation de Jean-Yves Quiguer comme secrétaire-général adjoint-trésorier, et David Leray, conseiller aux projets, il a élu vice-président de l'association Jean Ollivro, qui sera chargé des études. Le conseil d'administration a décidé de mettre l'accent sur l'internationalisation de la Bretagne et en particulier de créer une structure de liaison et de coopération entre la Bretagne et les pays en voie de développement. Nous y reviendrons le mois prochain. ■

Militant breton et européen

Pierre Laurent n'est plus



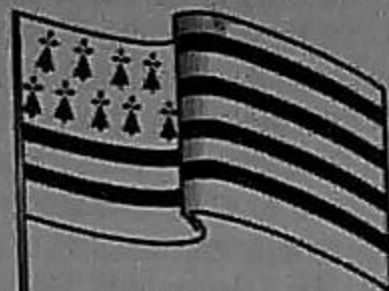
Nous venons de perdre un des nôtres, qui fut une des grandes figures de l'Emsav après la 2^e guerre mondiale. Il nous a quittés le 17 novembre, au Conquet, dans sa 99^e année. La Bretagne éclaira sa vie, elle fut sa passion jusqu'à ses derniers jours. Cet homme, qui occupa des fonctions importantes aux plans français et européen, était d'une grande discrétion qui confinait à la modestie. Il tint pourtant un rôle très actif dans le mouvement breton, notamment au sein du comité directeur du MOB dans la difficile période de l'après-guerre. Pierre Laurent a été inhumé au cimetière de Lochrist, Joa d'an anaon...

Dans une lettre à ses compagnons de l'Ordre de l'Hermine, Yvonig Gicquel, le directeur de l'Institut Culturel de Bretagne écrit : "Né à Brest le 12 février 1904, Pierre Laurent était entré à l'École polytechnique en 1922. Entré comme ingénieur à la société Alstom en 1925, puis passé à la Compagnie générale d'électricité en 1940, il devait faire le reste de sa carrière à l'Electricité de France, de 1946 à 1969, jusqu'au poste très élevé de contrôleur général des études et recherches de cette grande entreprise publique. Parallèlement, il s'engagea de bonne heure dans l'action bretonne, commença à apprendre le breton à l'âge de 15 ans, connut bien son compatriote brestois Roparz Hemon, de 4 ans son aîné, présida le foyer culturel breton Ker-Vreiz à Paris de 1947 à 1956 et milita aussi activement au sein de l'Union Fédéraliste des Communautés ethniques européennes (UFCE) dont il fut vice-président jusqu'en 1973. Il fut aussi président de l'Union régionale bretonne de l'environnement (URBE) et siégea à ce titre au Comité économique et social de Bretagne.

Pierre Laurent, qui avait perdu son épouse depuis déjà de nombreuses années, laisse six enfants, dont les deux aînés, Loeiz et Donatien, se sont engagés eux-mêmes très activement depuis de nombreuses années au service de la Bretagne ; Loeiz comme économiste et spécialiste des "pays", Donatien comme ethnologue, grand spécialiste de la littérature orale et notamment du "Barzaz Breiz". ■ Y. G.

L'Emsav partage le pain et le vin à Guérande

Le 23 novembre, le parti breton invitait ses militants de la presqu'île guérandaise et des membres d'autres partis bretons, ou simplement des sympathisants, à un dîner-débat animé par Jean-Pierre Le Mat.



Une quarantaine de personnes avaient répondu

à l'invitation, certaines venues du vignoble, de Nantes ou de Vannes.

Jean-Pierre Le Mat choisissait de replacer l'actuel "combat breton" dans le contexte des récentes avancées dans les domaines de l'éthologie animale, des bio-sciences et des TIC (technologies de l'information et de la communication).

A l'évidence, à l'heure du "village global" cher à Marshall MacLuhan, certains des concepts, des paradigmes, qui ont été la base du "combat breton" depuis des décennies doivent être "révisés", repensés car les mots ont pris un sens nouveau.

Le défi à relever

A l'heure où l'état-nation est battu en brèche par la globalisation et la construction européenne, quel sens peut encore avoir l'exigence "nationaliste" ou "souverainiste" ?

La conclusion de Jean-Pierre Le Mat, selon une formule à la mode, nous "interpelle" : qu'est-ce qu'une nation quand elle cesse d'être le réceptacle mystique de la souveraineté ? C'est le défi que le nationalisme breton devra relever pour trouver sa place dans le village planétaire du XXI^e siècle.

L'impuissance de la division

A l'évidence, la multiplicité des partis bretons et leur dispersion "idéologique" ne favorisent pas une réflexion en commun sur ce thème et, encore moins, une union pourtant nécessaire à la conquête d'un pouvoir, même minime, au sein des instances régionales. Témoin exemplaire de cette "dispersion" l'ouvrage, *La question bretonne*, de Erwan Chartier et Ronan Larvor, où s'expriment toutes les opinions bretonnes, de l'extrême-gauche

à l'extrême-droite ; c'est certainement la preuve d'une belle vitalité intellectuelle mais sans doute, aussi, la raison de l'impuissance de l'Emsav politique.

Comme six des "militants" qui ont contribué à cet ouvrage étaient présents, il fut intéressant d'évoquer ce sujet, mais aussi bien d'autres, comme l'avenir de Diwan, les prisonniers politiques bretons, l'aménagement du territoire, avec l'aéroport de ND-des-Landes, ou des questions économiques, tel le futur d'Alstom-Atlantique à Saint-Nazaire.

Souhaitons que cette volonté de débattre en commun manifestée à Guérande se poursuive dans toute la Bretagne ; c'est sans doute la garantie de l'avenir de l'Emsav politique, au-delà de prises de position qui, pour honorables qu'elles soient, contribuent plus à la division qu'à la nécessaire union qui est, pourtant, la condition de l'avenir politique, économique et culturel de notre pays. ■

JEAN CEVAER

L'avenir du breton

Dans le cadre du Salon International "Expolangues" (29 janvier - 1^{er} février) à la Grande Halle de la Villette à Paris, salle 1, l'association "Identité bretonne" présente une conférence le vendredi 31 janvier de 17h à 18h :

L'avenir de la langue bretonne

PAR MARCEL TEXIER

Ancien professeur de l'École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers (E.N.S.A.)

Marcel Texier, s'appuyant sur l'enquête faite par Jeff O'Neill et lui-même en février 2000, suivant la méthodologie mise au point par le sociolinguiste américain Joshua Fishman, mondialement connu dans ce domaine, s'efforcera de poser un diagnostic sur la situation actuelle de la langue bretonne et, toujours suivant la "Méthode Fishman", de dégager les perspectives d'avenir. ■

al liamm

(Directeur : RONAN HUON)
REVUE CULTURELLE
EN LANGUE BRETONNE

Koumanant-bloaz : 180 lur
2, yenelle Poulbriken - 29200 Brest

Les États face à la mondialisation

Traité à Rennes en septembre dernier, le thème des rencontres "identités et démocratie" embrassait toute la problématique des rapports des groupes humains avec les États nations dont ils sont des composants.

Illustré d'exemples vécus, ce cycle de conférences a mis en lumière des effets, souvent mal connus, d'une mondialisation qu'acceptent les uns comme fatalité et que diabolisent d'autres comme malheur du monde.

Les nouvelles solidarités

Ainsi naissent de nouvelles solidarités qui, au delà ou en deçà des États, viennent adoucir, voir panser, les plaies d'une mondialisation échappant aux capacités de maîtrise des États. Les exemples pourraient être multipliés si l'on évoque des domaines s'inspirant d'un humanisme passé à l'action. Tel est le cas de la coopération décentralisée, fondée sur la relation directe entre les échelons sub-nationaux d'États que séparent à la fois les distances de la géographie, les particularités des cultures et souvent même les principes politiques dont ils relèvent. Ces formes d'en-

traide, outre qu'elles écartent les pertes de temps et de substance de procédures diplomatiques, unissent dans l'action concrète et la confiance réciproque les meilleurs acteurs de terrain.

Face aux excès d'une mondialisation malade des emballements de sa composante financière, on voit se lever des initiatives de solidarité aussi désordonnées que dignes de considération. Pour tenter de trouver réponse aux inquiétudes exacerbées par la crise actuelle en passe de s'étendre, il convient d'en appeler aux pouvoirs en place dans le monde, en l'occurrence les États eux-mêmes. Depuis plus d'un demi-siècle, ils ont, en effet, créé des organisations internationales qu'eux seuls peuvent mobiliser : Unesco, CNUCED, FAO à Rome, OMC, FMI à Washington, PNUD, OMI à Londres, OIT à Genève...

Des "ministères" en hibernation

Ce sont là des sortes de "ministères internationaux" mis en hibernation. Se trouve ainsi en cause la responsabilité des États opposés au transfert au niveau mondial des compétences qu'ils ne sont plus en mesure d'exercer eux-mêmes. C'est donc vers ces détenteurs du pouvoir de déléguer que doivent se tourner les forces anti-mondialistes. Elles gagnent

déjà en réalisme lorsqu'elles prônent une mondialisation alternative. Cette évolution sémantique peut leur valoir une meilleure crédibilité. Il leur reste convaincre, chacune pour son pays, les classes politiques raisonnant dans le court terme et confinées à la dimension nationale. Prises souvent comme cibles de choix, les multinationales savent rapidement s'adapter et jouer sur la mobilité de leurs localisations. Liés au contraire à un territoire, les États tentent en vain le retour aux cloisonnements nationaux. Ce n'est qu'en acceptant l'évolution inéluctable des formes et des niveaux de pouvoir qu'ils assumeront leur vocation à gérer les affaires publiques de leur ressort, compte tenu du principe de subsidiarité.

Face à l'interdépendance qui caractérise l'économie mondiale, ils doivent donc savoir se décharger des fonctions qu'ils ne sont plus en mesure de remplir. C'est à ce prix que sera instaurée l'ère d'une mondialisation humanisée, gage du déclin des révoltes et des conflits, plus coûteux que les moyens financiers devant accompagner la révolution culturelle qu'implique cette marche vers l'avenir. Encore qu'inachevée, la construction européenne esquisse les voies et les méthodes de cette perspective d'espérance. ■

HENRI LECUYER

Une justice au ban de l'Europe

Nul état, nul pays, nul gouvernement, ne peut se prétendre un "État de droit" s'il ne possède une justice irréprochable : cela est incontestable et incontesté.

Or, que voyons-nous aujourd'hui en France ? Une justice moribonde qui ne cesse d'être contestée, condamnée par les Cours européennes pour faute de jugement, et surtout, hélas ! pour jugement tardif ou inéquitable.

Sur ce dernier point rappelons que la France détient le record des directives européennes non respectées depuis plus de deux ans, soit à ce jour dix-huit, mais aussi celui du nombre des infractions dénoncées par la Cour : 205 au moment où j'écris ces lignes : qui dit mieux ?

Aberrant

C'est au point que le gouvernement français vient d'adopter un "plan d'action afin d'accélérer le processus de respect des décisions de la Cour de Strasbourg et des deux autres Cours européennes"... avec vingt ans de retard !... C'est aberrant, surtout pour le pays qui s'auto-proclame celui des Droits de l'Homme.

Actuellement, le ministre français membre du Comité des ministres du Conseil de l'Europe émet des réserves sur l'entrée de nouveaux membres parce que tous les textes du conseil n'ont pas été signés et ratifiés par les pays candidats, mais, dans le même temps, la France refuse de ratifier la charte sur les

langues minoritaires et s'emploie par son Conseil d'état à refuser l'intégration au service public des écoles Diwan.

Cela devient un scandale international dont la France risque de ne pas se relever sans grands dommages.

Le ministre français des affaires étrangères, qui tient naturellement au prestige de son pays, devrait dès aujourd'hui réfléchir à ce problème.

Et revenons donc à notre non-justice, célébrée chaque jour par de nouveaux livres, ou par les "notes d'information sur la jurisprudence de la Cour européenne des Droits de l'Homme".

Excusez-vous

Les Britanniques sont loin d'être des petits saints, des gens irréprochables, mais leur justice, même si elle n'est pas juste à 100 %, est rapide, chez eux on ne voit pas, comme chez nous, des "préventifs" en prison pendant plus de 4 ans, si ce n'est 8 ou 10, qui s'entendent dire... "Excusez-vous, nous nous étions trompés".

C'est le cas des Bretons emprisonnés : s'ils sont coupables, qu'on les juge, mais il est immoral et injuste, indigne d'un état dit de droit, de briser des familles et des santés, et de laisser des gens en prison pendant

près de quatre ans sans les juger : dans ce qu'on appelait l'ancien régime cela s'appelait des "lettrés de cachet", et c'est contre cela, dit-on, que nous avons fait une révolution.

La Cour européenne considère qu'une procédure dépassant 7 à 8 ans est une procédure longue et abusive, donc condamnable, et qu'il s'agit donc d'une mauvaise justice : or, si aujourd'hui tous les citoyens français justiciables qui ont dépassé de tels délais envoyaient une requête devant la Cour européenne, elle serait totalement bloquée et engorgée, incapable de faire face, tellement la justice en France a du retard : la moindre affaire en appel, c'est quatre ans.

Cela peut paraître inimaginable, il s'agit pourtant de faits concrets.

Quotidiennement, la grande presse signale de nouveaux cas de justice mal rendue, de juges intimidés, de justice bâclée, de non-lieux inexplicables, de forclusion organisée... cela est très grave et devrait rappeler au Gardien des sceaux et à son président qu'un état sans vraie justice devient très rapidement un état de non-droit.

Or, un état de non-droit ne peut survivre... ■

PER LE MOINE

★ La Communauté de communes du Val d'Oust et de Lanvaux, qui fut la première créée en France, vient de célébrer son 10^e anniversaire à La Chapelle-Caro. Nous en parlerons le mois prochain.

★ Marcelle Ramonet, députée du Finistère, a été élue par l'Assemblée nationale vice-présidente de l'Amicale parlementaire France-Québec que préside un autre Breton, Claude Goasguen, député de Paris.

★ Nantes-St-Nazaire et Brest sont candidates pour l'accueil de la future Agence européenne de sécurité maritime.

★ Assemblée générale du CUAB le 8 février à Rennes.

★ Selon un sondage Ifop/Dimanche Ouest-France, deux Normands sur trois souhaitent la réunification de la Normandie; le conseil municipal de Rouen a émis un vœu en ce sens...

★ Un plan national d'adaptation de la filière volailles de chair, dont on annonce la mise en place, inquiète Josselin de Rohan: il prévoit la suppression de 400 000 mètres carrés de poulaillers et de certains sites d'abattage. Or, la Bretagne représente 50% de la production hexagonale et les 2/3 des exportations.

★ Nouveau mouvement en Corse: le Partitu di a Nazione Corsa. Son secrétaire national, Christophe Angellini, a 27 ans.



★ Bretagne Plus (Ty keltiek, 33, rue Harouys, Nantes) recherche des animateurs bénévoles.

★ L'Express a publié le palmarès des villes préférées des cadres. Nantes y occupe la 3^e place, Rennes la 5^e, Brest la 26^e, Lorient la 35^e, St-Nazaire la 38^e... Paris ne se trouve qu'à la 12^e place.

★ Condamnant le projet de Franz Fischler de réduire de 80% la pêche au cabillaud, à l'églefin et au merlan, Alain Gérard, sénateur-maire de Quimper, dénonce le catastrophisme de la Commission européenne.

★ "Quelle est donc cette République où un tribunal prétend juger des méthodes bilingues d'enseignement sur des critères strictement politiques?" demande l'UGB/Union des Enseignants de Breton.

★ Le Congrès celtique international 2003 se tiendra à Dublin, All Halows College, du 28 juillet au 2 août. Thème: l'héritage celtique et les traditions dans un monde en changement.

★ Fondé à l'automne 1952 par Lucien Le Maire, l'Hebdomadaire d'Armor, diffusé dans 5 pays de 3 départements, vient de fêter son jubilé à Merdrignac.

★ Elodie Le Saout, 6 ans, a été la (charmante) marraine nationale du Téléthon 2003. Elève de l'école Ste-Juliette, de Henvic, c'est, malgré sa maladie, une fillette gaie et optimiste.

★ Claudine Dupont-Tingaud et Anne-Marie Kerleo, conseillères régionales, ont démissionné du MNR de Bruno Mégret.

★ Ancien patron d'Air-France, Christian Blanc a été élu député des Yvelines, succédant à la Bretonne Anne-Marie Idrac, nommée à la direction de la Ratp. Il était soutenu par l'UDF, parti de cette dernière.

★ Un Breton de Paris, Yann-Ber Tillemon, artiste-peintre de 54 ans, annonce sa candidature à la présidence de la République européenne (en gestation!), fédération de régions autonomes, et demande la création d'une 6^e République française sur le mode fédéral.

★ Dans le cadre du débat sur le projet d'aéroport intercontinental de N.D.-des-Landes, la direction générale de l'aviation civile vient d'éditer un dossier de 70 pages très documenté (on peut le consulter à la direction régionale de l'Équipement ou à la préfecture de Nantes).

★ La CGT est arrivée en tête aux élections prudhomales (après les abstentionnistes), suivie de la CFDT (en tête en Bretagne). La CFTC et les autonomes progressent. Seule F.O. recule. L'antirégionalisme ne paie pas!

★ Josselin de Rohan a été élu au Sénat, président du groupe UMP, le plus important en sièges.

★ Patricia Drolez-Cosson, 55 ans, directrice d'école en retraite, a été élue maire de Caurel en remplacement de Daniel Rougé, démissionnaire.

★ Pierre Méhaignerie a été élu conseiller politique à la direction de l'UMP et François Goulard, secrétaire général adjoint.

★ Le cornique, une des 6 langues celtiques, est devenu langue officielle en Grande-Bretagne. ■

Remous à Diwan

Meurtri et divisé par les attaques venimeuses des jacobins et des pseudo-laïcards qui ont été confortés par un Conseil d'État sourd à la plus élémentaire équité, l'enseignement Diwan vit une période difficile qui a entraîné certaines divergences dans l'équipe dirigeante. Andrew Lincoln, qui a lutté pied à pied pendant des mois pour obtenir l'intégration de Diwan dans le giron de l'Éducation nationale, a vu son action contestée le 1^{er} décembre en assemblée générale et en a tiré les conclusions en démissionnant de la présidence. Il y a été remplacé par Michel Le Tallec, originaire du Bro Gwened, père de deux enfants, Corentin et Astrid, scolarisés à Diwan Pempoul. Membre depuis un an et demi du bureau de Diwan, il est de ceux qui, devant le refus du Conseil d'État d'intégrer l'école immersive bretonne dans l'Éducation nationale, ont remis en cause les accords signés au printemps 2001 entre Andrew Lincoln et le ministre de l'Éducation Jack Lang. Dans un entretien avec notre collaborateur Thierry Jigourel, Michel Le Tallec avait exposé comment, avec le nouveau bureau, il voulait reconstruire Diwan et refaire son unité dans l'esprit associatif; et à terme, il souhaitait ancrer Diwan dans un statut régional. Son interview devait paraître dans ce numéro.

Mais, le 14 décembre, il démissionnait brusquement de la présidence et du bureau, "pour raisons personnelles", sans autres précisions. Le bureau,



Michel Le Tallec.

réduit à six membres, a décidé alors de désigner Anne Le Corre à la présidence de l'association. Avec ses collègues Mari Madeg (communication extérieure), Annie Le Forestier (secrétaire chargée des relations internes), Patrick Hervé (vice-président chargé de la pédagogie et de l'enseignement), Joël Le Baron (finances) et Fañch Langoët (communication interne), elle s'est aussitôt mise à la tâche. En attendant l'assemblée générale des 26 et 27 avril, cette équipe a pris les rênes, renoué les contacts et tente de résoudre le difficile problème du financement.

Diwan n'avait certes pas besoin de ce nouveau coup dur. Il va falloir ramer dur et longtemps pour remonter le courant. Mais tout sera fait assurément pour surmonter une crise nuisible à la cause de la langue bretonne et qui réjouit ses ennemis. Qui ne sont peut-être pas innocents dans l'affaire! Nous suivrons tout cela de près. ■

Langues minoritaires et mondialisation

Le premier symposium international sur les langues minoritaires européennes et la recherche, leurs perspectives d'action à l'heure de la mondialisation se tiendra du 8 au 10 avril à l'Université d'Aberystwyth, en Pays de Galles.

Ces deux journées de symposium porteront sur la large éventail des travaux de recherche et de documentation qui concernent les langues minoritaires à l'heure de la mondialisation, pour tenter de définir les priorités à suivre dans le domaine de la recherche académique, dans celui de la dissémination de l'information et de la sensibilisation aux langues minoritaires d'Europe.

Rens. george.iones@aber.ac.uk - +44 (0) 1970 622536 - ou contactez Mercator Media - University of Wales - Y Bwth - Aberystwyth - Ceredigion - Wales SY23 1NW (UK)

Bretagne-Galice

À Mûr-de-Bretagne devant une nombreuse assistance l'assemblée générale du Comité Bretagne-Galice, qui fédère les comités de jumelage des villes bretonnes jumelées avec des villes galiciennes, a été consacrée en grande partie à la terrible marée noire, qui touche ce pays frère.

Diverses expositions sur la Galice seront proposées en 2003 grâce au Centre d'études galiciennes et de l'Université de Rennes II dirigé par Moïse Ponce de Léon.

Contacts: 02 98 67 69 38 - 02 97 40 73 40 - 02 99 60 65 70

Préalables

C'est une "première" qui a marqué la session du Conseil régional du 18 novembre dernier : la création de deux missions d'information et d'évaluation ; l'une sur l'état des lieux des lycées bretons, l'autre sur l'intervention économique du CR. Demandées par les groupes PS, PC et Verts, elles ont recueilli la quasi-unanimité des votants, deux seulement étant contre, et quatre ne prenant pas part au vote.

C'est un article de la loi relative à la démocratie de proximité du 27 février 2002 qui a donné cette possibilité au CR : "lorsqu'un cinquième de ses membres le demande", soit 17 en Bretagne actuellement. Toutefois "aucune mission ne peut être créée à partir du 1^{er} janvier de l'année civile qui précède l'année du renouvellement des CR". Il était donc grand temps !

A la réunion du 24 juin dernier, un article 58 avait été ajouté au règlement intérieur du CR en ce sens. Avant la plénière du 18 novembre, le "comité du règlement et du fonctionnement de l'assemblée" avait proposé : chaque "mission" est composée de 13 conseillers, 7 de la majorité, 6 de l'opposition, élus sur listes à la proportionnelle. Les noms présentés furent acceptés. Hélène Tanguy présidant la mission sur les lycées, Yvon Jacob celle sur l'économie.

Chacun a tenu sa première réunion constitutive, le 9 décembre. Elles ont six mois pour remettre leurs rapports, qui seront transmis à tous les conseillers et inscrits à l'ordre du jour de la réunion plénière suivante.

Les séances d'automne des deux assemblées avaient commencé par la 2^e décision modificative au budget primitif (billet n° 85) ; en juin la DM1 l'avait abondé de + 5,25 % ; la DM2 a ajouté 2 192 991 M€, soit 0,34 % du BP. Au total c'est la plus forte augmentation apportée au BP, + 5,59 %, au cours de l'actuelle mandature.

Pour 14,08 % les ajustements viennent des crédits de l'Etat ; pour 22,8 % des concours de l'Union européenne ; et pour 63,12 % de recettes diverses, dont essentiellement des versements de trop perçus par les CFA. Après de nombreuses observations des commis-

sions, le CESR a adopté la DM2 le 12 novembre, avec toutefois 21 abstentions ; le 18 novembre il n'y eut que 4 abstentions au CR, mais 14 votes contre, le PS ayant choisi de ne pas prendre au vote.

Le bordereau n'avait pris que 20 mn du CESR, le 12 novembre, et une petite demie heure au CR le 18. Le suivant sur les orientations pour le budget 2003 occupa 3h45 de séance au CESR qui vota cinq fois par partie, 5h40 au CR qui conclut par un seul "dont acte".

"Malgré une nouvelle dégradation prévue en 2003 de notre autonomie fiscale, introduit le président, la Région entend maintenir sa politique dynamique d'investissements". L'année 2003 sera marquée par la relance de la décentralisation, (billet n°93), le bilan mi-parcours du contrat de plan Etat Région (billet n° 65), l'élaboration du Schéma régional d'aménagement du territoire "Bretagne 2015" (billet n° 94). Des perspectives nouvelles s'ouvriront, dont les incidences financières ne sont pas faciles à définir ; elles seraient pourtant un préalable indispensable.

Avec quels moyens ? Le rapport d'orientations ne chiffre pas, ce que regrette toujours le CESR, car "la portée des orientations proposées est alors toute relative". Pour 2003, la Région stabilisera ses taux et tarifs de fiscalité locale, maintiendra à 26 € par cheval fiscal le tarif de la carte grise qui avait augmenté de + 6,6 % au dernier budget, mais pense à un emprunt important proche de 120 M€, en faisant appel entre autres à la BEI, la Banque européenne d'investissement "bras financier" de l'UE.

Précisément le 15 novembre un vice-président de la BEI, Francis Meyer, signait à Rennes au siège de la Région, avec Josselin de Rohan, une convention de financement de 110 M € pour la modernisation des lignes ferroviaires bretonnes et l'achat du matériel roulant de nouvelle génération. Un premier "tirage" a été programmé dès le mois de décembre. Une deuxième tranche de 70 M€ portera à 180 M€ les crédits mobilisables.

Depuis que les Régions sont devenues organisatrices de transport (billet

n° 87) la Bretagne est la 1^{re} à bénéficier de l'intervention de la BEI en faveur des transports ferroviaires régionaux. Mais la Bretagne connaît le BEI depuis longtemps : le 26 juin 1962, un contrat de prêt avec la SNCF avait accordé 80 MF (12,2 M€) pour l'électrification de La Mans-Rennes et la modernisation des lignes en Bretagne, permettant de le faire en cinq ans au lieu de dix.

Quant au TGV, le comité de pilotage de l'avant-projet sommaire APS (billet n°94), s'est réuni à Rennes le 25 novembre : il a approuvé le cahier des charges des marchés préparé par RFF. Après deux phases de concertations locales en 2003, de consultations en 2004, le bilan de cet APS devrait être transmis au Ministre en 2005. Les préalables n'en finissent pas !

Trois jours plus tôt, le 22 novembre, les bureaux des régions Bretagne et Pays-de-la-Loire, s'étaient réunis à Redon. Josselin de Rohan et Jean-Luc Harousseau ont confirmé que la LGV restait la première priorité des deux CR, avec aussi l'aéroport ND des Landes. Ils ont décidé de lancer une "coordination interrégionale TGV Bretagne Pays-de-la-Loire", dont la réunion de lancement a eu lieu à Rennes le 12 décembre.

En attendant, les futurs voyageurs ont pu rêver le 30 novembre, en visitant en gare de Rennes venant de Nantes, trois prototypes des futures rames TGV Atlantique ; une version sera retenue en mai prochain, pour être réalisée d'ici 2008.

La rencontre de Redon a permis de faire le point sur les nombreux projets communs entre les deux Régions. Le développement des entreprises a entraîné la création d'un fonds commun de placement à risque dans les NTIC ; la BEI a accepté, le 15 novembre, d'y participer.

Les deux présidents se sont retrouvés à Rennes le 25 novembre à l'occasion des 3^e rencontres nationales sur les politiques régionales de la recherche et de développement technologiques. A la présidence de l'Université de Rennes 1, ils ont signé une convention créant un groupement d'intérêt scientifique, GIS Génopôle Ouest.

A la demande des deux CR, le Ministre

avait labellisé, le 6 juillet 2001, ce 2^e génopôle (billet n° 79). Regroupant 54 unités de recherche, avec 2 000 personnes, dont 800 chercheurs bretons et ligériens, le génopôle-ouest doit permettre de réaliser des programmes de biologie selon quatre axes forts : mer, agronomie, santé, bio-informatique. Au volet scientifique s'ajoutent un volet formation et un volet valorisation.

"C'est le parfait exemple de l'accès à l'excellence par la mise en réseaux", s'est félicité Josselin de Rohan : "au delà de l'intérêt scientifique et économique, a souligné Jean-Luc Harousseau, ce dossier répond à la demande sociale, notamment en sécurité alimentaire, et sécurité en mer".

A Redon d'ailleurs, les deux bureaux avaient adressé une lettre du président de Galice, "les sinistrés de l'Erika sont solidaires des sinistrés du Prestige !". Ils lui proposent d'entreprendre une démarche commune auprès de la commissaire chargée des transports Loyola Palacio, afin "d'accélérer la réforme de la réglementation internationale, et qu'elle soit intégralement appliquée".

C'est au Triangle à Rennes le 28 novembre que Josselin de Rohan recevait près de 400 invités pour marquer le 20^e anniversaire du FAUR. Ce Fonds d'aménagement urbain régional avait en effet été créé et crédité de 6,5 MF (1 M€) en février 1983 (chro n° 103). Depuis, 140 M€ de crédits régionaux y ont été mobilisés, qui ont permis de réaliser 465 M€ de travaux, dans plus de 1 000 communes de moins de 30 000 habitants.

En 1999, le dispositif a été élargi aux communautés de communes, ce qui avait été souhaité au CR dès 1988 (chro n°159). "La mise en place des Pays va ouvrir de nouveaux horizons d'action pour le FAUR" a insisté le Président. C'est écrit en clair dans les orientations du BP 2003 : "il est désormais patent que le cadre intercommunal doit être privilégié".

De plus : "par souci accru de projets de qualité présentés au FAUR, les réalisations d'études préalables aux travaux d'aménagement urbain seront désormais obligatoires". ■

RAYMOND LETERTRE

Du mañ - Du hont — Du mañ - Du hont

Logique de subsidiarité et expérimentation devraient permettre à tous ceux qui souhaitent que la langue bretonne ne meure pas, de trouver une formule originale, sans bouleverser la Constitution. (...) Ce que la France d'en haut, de Paris n'accordera jamais, la France d'en bas, des régions, peut l'obtenir. A nous de travailler avec M. Raffarin, MM. Sarkozy, Fillon et Delevoye pour qu'une bonne loi de décentralisation puisse être aussi une bonne loi pour la langue bretonne ! Je parierais qu'au Pays basque ou au Pays d'Oc, on regarderait d'un bon œil cette expérience (...). Edouard Landrain, député de Loire-Atlantique, dans *L'Echo d'An-cenis et du Vignoble*.



FR3 a supprimé arbitrairement la retransmission, le dimanche en Loire-Atlantique, de l'émission (sous-titrée en français) *Red an Amzer* sous le prétexte que le brezhoneg ne serait pas pratiqué dans ce département. Ce qui est faux ! Et même... Le président de l'Agence culturelle Morvan Lebesque, de Nantes (plus de 4 000 adhérents), constate : "l'émetteur de Rennes est capté en Mayenne et en Manche, sans que cela entraîne la suppression de l'émission en Ile-et-Vilaine. Par ailleurs, vous ne mentionnez pas de protestations issues de nos départements voisins... Cette émission y a été diffusée sans sous-titres pendant de nombreuses années sans que cela ait fait problème. En quoi d'ailleurs de telles protestations seraient-elles recevables alors que France 5/Arte diffusent en langues étrangères beaucoup plus d'heures d'émissions sous-titrées ?"

Exemple - Les personnels CFDT du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie de la Bretagne administrative ont remplacé les syndicats départementaux par un syndicat régional professionnel : le F'breizh. Dans sa plate-forme, celui-ci préconise la création de "maisons de service public" en zones rurales et souligne que le retour de la Loire-Atlantique est "une impérieuse nécessité".

Alexandre Dumas au pays de Tartuffe

"Quel curieux raccourci dans l'histoire de l'Etat français mais aussi quelle hypocrisie ! constate Christian Guyonvarc'h. "Au lendemain d'une décision du Conseil d'Etat qui annule l'intégration des écoles bretonnes Diwan au sein de l'Education nationale et menace le principe d'un enseignement bilingue (donc les "classes européennes" !), Jacques Chirac célébrait à travers l'écrivain Alexandre Dumas ce qu'il appelle la France "métisse". Et le maire-adjoint de Lorient, porte-parole de l'UDB, demande : "Mais quel est donc ce métissage qui se traduit par un mépris constant pour les identités culturelles et linguistiques autres que celle de la caste "bien née" qui accapare le pouvoir ?"



Sur le plan culturel la réalité de la France d'aujourd'hui n'est guère différente de celle d'Alexandre Dumas, petit-fils d'une esclave. En 2002 comme au XIX^e siècle la langue héritée des filles et fils d'esclaves africains déportés aux Antilles et celle transmise par les paysans et les marins bretons sont toujours interdites de statut sur leur propre territoire. Il faut que les Français le sachent et réalisent ce que cela signifie : la France est avec la Grèce et la Turquie *le dernier Etat en Europe* qui refuse un statut officiel à ses langues régionales ou minoritaires, alors même que les dix Etats candidats à l'adhésion au sein de l'Union européenne dès 2004 ont dû préalablement ratifier la Charte du Conseil de l'Europe sur les langues régionales ou minoritaires et la Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur les minorités nationales. Pas de doute : Tartuffe, s'il n'est pas né de l'imagination d'Alexandre Dumas, est un personnage bien français !"

Régression - Visiblement, le Conseil d'Etat feint de méconnaître les méthodes modernes d'apprentissage des langues qui, depuis 40 ans, se basent sur l'utilisation des langues dans l'apprentissage de matières et non plus sur le seul enseignement de la langue pour elle-même. Ce que propose le Conseil d'Etat est tout simplement une formidable régression pédagogique", constate Div Yezh Breizh, l'association des parents d'élèves pour le breton à l'école publique.



Blanc

Gérard Gautier est content : en prônant le vote obligatoire pour lutter contre la perte du civisme que traduisent les abstentions croissantes, Laurent Fabius constate de facto que le vote blanc doit être reconnu comme "suffrage exprimé". Pour le président des Blancs, le vote quel qu'il soit, est non seulement un droit mais surtout un devoir civique.

Echelle

Constatant le déséquilibre économique et démographique croissant à l'intérieur même de la Bretagne, entre une partie sud-est (Rennes, Nantes, Vannes), dans l'orbite de Paris, qui attire les investissements privés et publics, et un vaste territoire se situant à l'ouest d'une ligne Saint-Malo-Auray, qui pâtit du désengagement industriel de l'Etat sans trouver les moyens d'une alternative, faute d'une Région forte, Christian Guyonvarc'h (UDB) demande que les responsables politiques mesurent mieux la hauteur des enjeux : "Il est urgent de changer d'échelle pour ne plus nous comparer à la Région Centre mais à l'Ecosse ou la Catalogne. Il faut à la Bretagne réunifiée un pouvoir régional autonome, en capacité d'agir partout où se décide l'avenir des Bretons".



Hommage

Les chantiers Piriou de Concarneau vont construire plusieurs nouvelles grandes unités de pêche industrielle pour le groupe Intermarché. De même qu'un gros bateau de pêche industrielle qui navigue depuis plusieurs années s'appelle *l'Yves de Kerguelen*, ne serait-il pas possible de donner le nom de Louis de Saint-Aloüarn à un des bateaux qui seront lancés en 2003 ? Ce serait un juste hommage à un grand Breton trop longtemps oublié et dont un splendide album récemment édité aux *Portes du Large* rappelle l'histoire étonnante.

N.D. des-Landes

Il faut veiller à ce que ce nouvel aéroport ne soit pas considéré, par ses promoteurs, comme un 3^e aéroport parisien, un exutoire à Roissy et Orly, mais comme un véritable aéroport à vocation (donc statut) internationale et intercontinentale. Les statistiques du trafic actuel sont trompeuses. Aux deux millions de passagers actuellement recensés à Nord-Atlantique, il faut ajouter tous ceux (Bretons, Angevins, Bas-Normands ou Poitevins) qui prennent l'avion ou le TGV pour regagner Paris et, de là, s'envoler vers Montréal, Pékin, Sydney ou Belgrade, destinations que ne leur offre pas actuellement l'aéroport de Nantes. On ne doit pas non plus négliger le trafic fret qui ne demanderait qu'à se développer si des facilités lui étaient offertes. PC.

Choix

Devant son conseil municipal, Jacques Fauchoux, le maire de Fougères, a dit son inquiétude quant aux structures territoriales et à l'empilement des espaces dépeniers : "Avant cinq ans, toutes les villes centres de France auront le choix entre le dépôt de bilan et la régression massive des services" déclare-t-il.



Ecart

Christian Guyonvarc'h, porte-parole de l'UDB, constate : "Le potentiel fiscal par habitant est en Bretagne de 40% inférieur à ce qu'il est en Ile-de-France (chiffre officiel de la Direction générale des collectivités locales). 6% seulement de la dotation globale de fonctionnement (DGF), la principale dotation de l'Etat aux collectivités, sont fléchés vers la réduction des inégalités de ressources entre les collectivités, tandis qu'en Allemagne un véritable système de péréquation garantit que toutes les régions disposent d'un budget par habitant se situant dans une fourchette de 95 à 105".

A l'est du nouveau pour l'agriculture bretonne

L'élargissement annoncé à l'est de l'Union européenne soulève quelques craintes chez les agriculteurs et industriels de l'agroalimentaire breton. Pas autant cependant que chez leurs homologues des pays d'Europe centrale et orientale (Peco).

A Pontivy, les Chambres d'Agriculture de Bretagne ont récemment organisé un colloque sur l'élargissement de l'Union européenne à l'est, notamment pour exposer les enjeux pour la région. Un colloque d'un bon niveau qui a permis certaines avancées. "Cette journée, qui se déroule dans le cadre d'une convention, est destinée à sensibiliser les acteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire", a expliqué Jean Salmon, président de la Chambre régionale d'agriculture. "L'objectif est de faire découvrir les problèmes liés à l'élargissement." Tatiana de Kobé, chargée du dossier agricole pour la Pologne, a tenu à rassurer les quelque 600 personnes présentes au colloque : "rien n'est définitivement décidé et tout est encore négociable", a-t-elle affirmé après avoir présenté les enjeux de l'élargissement pour les 15 pays membres mais aussi pour les 10 états candidats, qui pourraient être intégrés au 1^{er} mai 2004. Rassurants encore ses propos lorsqu'elle a rappelé que "la balance des échanges de produits agroalimentaires transformés penchait sérieusement en faveur des pays membres de l'Union européenne." Finalement, comme l'a confirmé Alain Poulouen, directeur de recherche à l'Inra Montpellier, économiste et spécialiste de l'agriculture des Peco, "les pays candidats ont tout autant, sinon davantage, peur pour leur agriculture et leurs produits que nous. Une telle rencontre vise à démystifier cet élargissement." Cette peur a été signifiée par des représentants de l'Europe de l'Est, notamment Christophe Nosal, agriculteur polonais s'inquiétant "des niveaux des aides directes et des quotas laitiers accordés aux agriculteurs. La Commission envisage de nous accorder seulement 25 % des



aides directes reçues par les états membres, cela risque de créer une Europe à deux vitesses." Ils ont aussi fait part de leur crainte "de voir affluer des produits élaborés de l'Eu-

rope de l'ouest du fait de leur avance en matière de qualité ou de traçabilité." La peur de voir leurs élevages disparaître s'est faite jour. Jean Salmon a expliqué qu'il souhaitait "à

terme une seule politique agricole commune. L'Europe à 25 puis peut-être à 30 reste pour nous une énorme chance, celle d'être en mesure de nous présenter comme une force significative face aux mastodontes que nous côtoyons sur le marché." Yves Le Gourdiérec, président de la Chambre d'Agriculture du Morbihan et de la commission économique de la Chambre régionale a précisé que "le pari était de mobiliser le maximum d'acteurs en présentant un plateau d'intervenants. Il est réussi et les échanges permettent de créer un état d'esprit de l'élargissement. Plus l'espace de paix sera grand autour de nous et plus l'agriculture pourra être sereine. C'est ce genre de rencontre directe entre agriculteurs et acteurs économiques qui fait que l'Europe se fera." ■

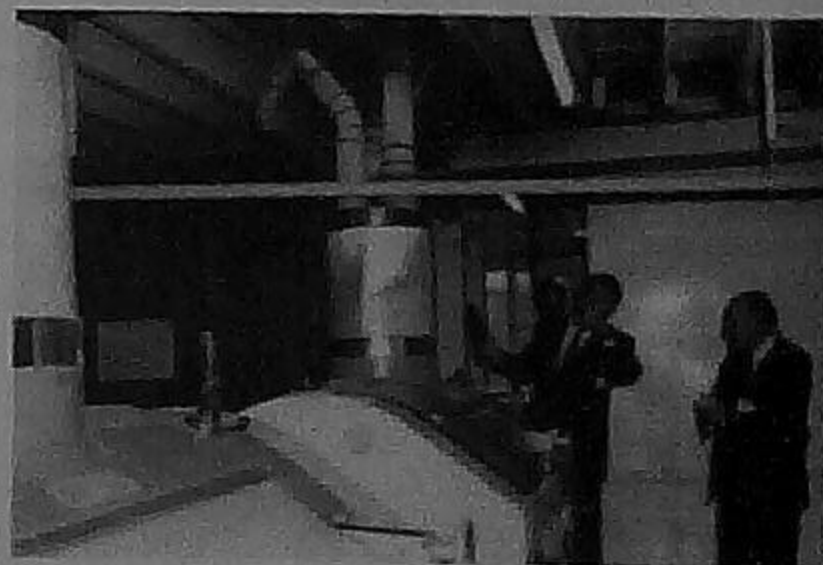
YANN GUÉNÉGOU

La Bretagne aime le bon pain

A Martigné-Ferchaud, depuis 1886, la famille Brochet transforme le blé en farine. Son moulin est l'un des 85 que comptent encore les cinq départements.

Jacques-Antoine Brochet, issu de la 4^e génération de meuniers, aime à raconter comment son moulin, alimenté par les eaux du Semnon, a franchi les années au service du "bon pain". De 120 quintaux/jour en 1910, il broie aujourd'hui 165 000 quintaux de blé par an. Un blé qu'il reçoit de Beauce ou des Pays de Loire, la céréale bretonne convenant mieux pour les fourrages que pour le pain. L'informatique et les mises aux normes sont passées par là et l'entreprise, qui tourne avec dix-huit salariés, s'est équipée d'un laboratoire où les contrôles sont garantis de qualité. "Nous sommes peu connus, regrette le meunier devenu président du Syndicat régional des meuniers, pourtant nous constituons un maillon indispensable dans la fabrication du pain". Et de se réjouir que, dans ce processus, la Bretagne tire bien son épingle du jeu. Même si la production a baissé et par voie de conséquence le

nombre de moulins, la profession emploie encore en Bretagne environ 650 salariés. "La Bretagne totalise 2 400 boulangeries artisanales". C'est vers ces artisans qu'est livrée la majeure partie de la farine, le reste allant aux grandes surfaces et aux boulangeries industrielles. Mais la farine ne sert pas à fabriquer que le pain : biscuiteries, biscotteries et autres crêperies constituant les autres clients des meuneries. Même si ce secteur traditionnel résiste mieux que d'autres, la profession tire la sonnette d'alarme. Son président national, Michel Delbongce, rappelle que sur les 5 000 moulins que totalisait la France en 1950, il n'en reste que 582. Et le mouvement n'est pas fini. "Nous avons perdu des marchés extérieurs comme le Yemén



Jacques-Antoine Brochet fait visiter son usine.

et l'Egypte qui ont construit leurs propres moulins", dit-il. Cela a abouti à un plan de restructuration et à la fermeture de plusieurs établissements. "Nous tenions avant tout à conserver la qualité de nos produits. Ce plan permet d'éviter une surcapacité de production". Là aussi, la Bretagne limite les dégâts : la ruralité de la région préserve le marché et sur les 30 moulins qui devraient disparaître en France dans les prochaines années, deux seulement sont en Bretagne. ■

ANNE-EDITH POILVET

20 ans d'aménagement urbain

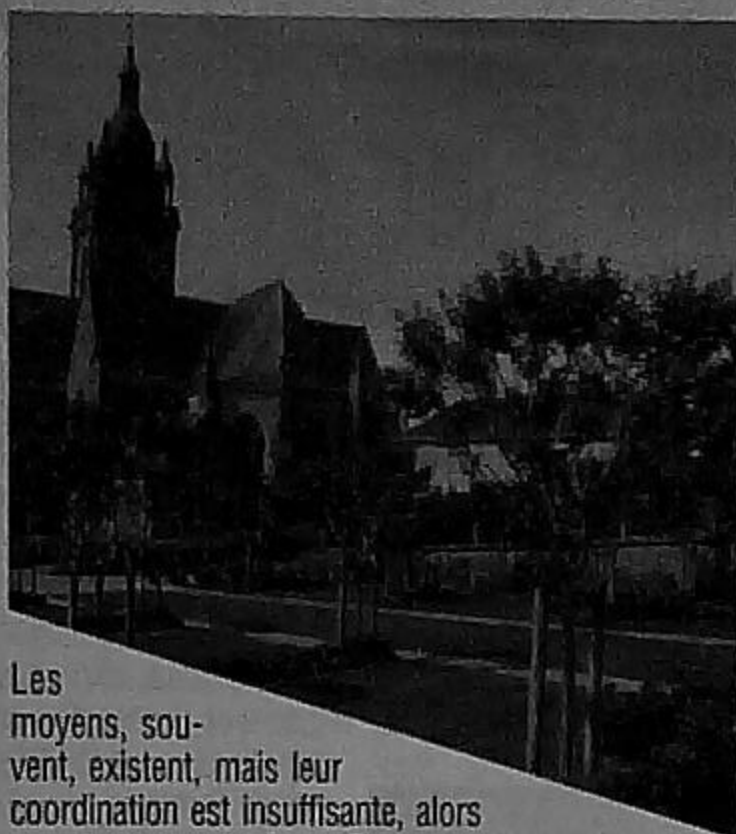
Le Fonds d'Aménagement Urbain Régional (F.A.U.R.) a été créé voilà 20 ans. Ce fonds a efficacement aidé les communes bretonnes à promouvoir une qualité de l'urbanisme local, notamment pour la multitude de bourgs et de petites villes qui ont mis leur centre "en beauté".

Aujourd'hui, les travaux financés par le F.A.U.R. se voient et s'apprécient concrètement sur le terrain. Il n'est, à cet égard, guère étonnant que ce fonds (140 millions d'euros distribués en 20 ans) soit plébiscité. Mais, au-delà de son seul impact financier, il faut retenir son effet d'entraînement dans une recherche de qualité et de soin apporté à l'aménagement urbain. C'est un autre état d'esprit qui naît aujourd'hui progressivement en Bretagne.

Le 20^e anniversaire du F.A.U.R., fêté à Rennes en novembre en présence de 450 personnes représentant de nombreuses communes, a confirmé cette évolution favorable.

Le débat suscité à l'occasion de cet événement a présenté face à cette évolution un grand intérêt en conduisant à une ouverture vers un urbanisme qui, au-delà des seuls centres-bourgs et centres-villes, doit concerner dans sa recherche de qualité - vaste défi -, l'extension de l'ensemble de l'urbanisation : à la création souvent rigide de lotissements, sans parler de la dispersion de l'habitat, devrait ainsi se substituer celle de "belles greffes" prolongeant et complétant avec harmonie le tissu urbain existant, une urbanisation soucieuse de belles entrées de bourgs et de villes, de zones d'activités créées selon une architecture soignée et un environnement valorisé, mais aussi - véritable révolution - la maîtrise tant souhaitée de la publicité et des enseignes qui devra être conduite dans un sens bien plus doux et plus discret.

Vaste travail, d'autant que l'idée a été aussi celle de soigner l'ensemble des paysages bretons en regroupant les forces vives : collectivités territoriales, administrations de l'Etat, architectes-urbanistes, paysagistes, citoyens, associations...



Les moyens, souvent, existent, mais leur coordination est insuffisante, alors que chacun aspire à une Bretagne "belle pour toujours" et sachant positivement intégrer et fortifier son développement dans le cadre d'une recherche permanente de la qualité.

Le message est bien passé et le Président de la Région s'est engagé à tenir compte des suggestions et projets émis lors de l'anniversaire du F.A.U.R. Un très bon outil, un outil original certes, mais un outil appelé, espérons-le dans le cadre d'une intelligente mobilisation de chacun, à devenir au-delà des seuls financements, un outil exceptionnel pour la Bretagne en faveur de ses paysages et de son cadre de vie : le chemin à parcourir est encore long, mais il est dorénavant tracé. ■

JACQUES LESCOAT

Géographe, animateur de la Conférence des Villes de Bretagne

Une convention culture et entreprises

L'Institut Culturel et l'Union des Entreprises du Morbihan viennent de signer une convention visant à développer la diffusion de la culture en entreprise.

"Voilà un sujet qui a alimenté bien des colloques mais sur lequel on n'a guère avancé. Il est vrai que parler de culture à un chef d'entreprise harcelé par le quotidien a quelque chose d'anachronique et que le monde culturel est encore un peu frileux, voire méfiant dans ses rapports avec l'économie." Ainsi s'exprimait, Pierrick Dano vice-président de l'UDEM dans son intervention d'ouverture de cette convention, dans les locaux de la Société IOV Communication à Arradon.



Autour d'Yvonig Gicquel et de Pierrick Dano, les signataires de la convention.

Une imprimerie de renom pour une signature conventionnelle, il ne pouvait y avoir meilleur symbole pour rapprocher la culture de l'entreprise. Etaient conviés pour cette cérémonie le peintre calligraphe Michel Costiou, la harpiste Anne Postic et le sculpteur Maridée.

Promouvoir la culture en entreprise représente pour Yvonig Gicquel, président de l'Institut Culturel de Bretagne, une démarche évidente. Aujourd'hui, la culture est elle-même source de production, de richesses et l'économie a souvent recours à la culture comme vecteur de communication. Reste maintenant à concrétiser une ambition commune qui, selon Pierrick Dano, devrait prendre forme dès 2003 à l'occasion de la Saint-Yves, du 19 au 23 mai. Dans chacun des 5 pays du Morbihan (Auray, Lorient, Ploërmel, Pontivy et Vannes) les entreprises seront invitées à proposer des animations. ■

JEAN-BERNARD MOULIN

E n b r e f ...

EDF à Ploërmel

EDF GDF Services a inauguré à Ploërmel une plate-forme logistique. Serval approvisionne en matériel électricité et gaz, 9 départements de Bretagne et des Pays de Loire. La plateforme dispose d'1/4 du stock tempête national, mobilisable dans les 24 h. 110 points de livraison dont Belle-Ile sont livrés avec une fréquence bi-hebdomadaire. 11 plates-formes de ce type sont prévues sur le territoire national ; celle de Ploërmel est la 10^e.

L'écologie en version originale

L'initiative mérita d'être relevée : la société Yprema, qui assure le traitement des déchets de chantiers du bâtiment a inauguré une signalétique bilingue sur son site de Pluguffan. On apprend ainsi que "Valorisation de matériaux recyclés en technique routière" se dit en breton "Talvoudékaat an danveziou adaozet en teknikoù hent".

Un projet pour les salariés de l'agriculture

De plus en plus, les entreprises agricoles et les industries agro-alimentaires peinent à recruter et fidéliser leur personnel. Pour répondre à ce problème, la Chambre régionale de commerce et d'industrie et la Chambre d'agriculture de Bretagne ont mis en place un projet, Equal, qui vise au maintien dans l'entreprise ou à la mobilité des salariés de plus de 45 ans et à une valorisation des emplois par le biais de formations et du développement des compétences. Trois pays partenaires participent à ce programme : Brocéliande, Cornouaille et Centre-Bretagne. Ils seront aidés par la Suède et l'Italie, déjà expérimentées dans ce domaine.

La communication sur le podium

Le Club Bretagne Communication a remis ses 4^e Trophées avant un débat sur "Les jeunes et l'image de l'entreprise".

Le jury, présidé par Yvon Batard, maire de Binic, et composé de représentants institutionnels, de l'entreprise et de journalistes (1), a rendu son verdict. 33 dossiers ont été présentés dans trois catégories. Avant la remise des trophées, Pierre Faidherbe, président du Club Bretagne Communication 22, a rappelé la mission de l'association : "promouvoir la communication et ses métiers." Pour les associations, le lauréat est "Culture et Patrimoine du Pays de Châtelaudren" pour la campagne de présentation de l'exposition sur le Petit Echo de la Mode et la mémoire de ce pays. Le pays de Fougères décroche la palme dans la catégorie collectivités pour sa campagne de promotion touristique (réalisée par Euro RSCG) sur le thème du "pays qui dépasse". Enfin, pour les entreprises, a été primée



la campagne de lancement de la nouvelle formule du quotidien Le Télégramme, œuvre de Studio T. Pour la première fois, le Club Bretagne Communication a souhaité décerner un prix spécial. Il a été remis à Néolait pour sa campagne à destination des professionnels lors du Space 2002, réalisée par PCV. La soirée, qui s'est déroulée début décembre au centre Equinoxe à Saint-Brieuc, était placée sous le signe de l'humour ("l'un des meilleurs vecteurs de communication") et émaillée de saynètes et interventions de la compagnie Qual Ouest.

Puis est venue l'heure du débat, une constante de cette soirée des chefs d'entreprises. Gaëlle Gouverou, directrice de l'ADE du Pays de Saint-Brieuc, a introduit le thème "les jeunes et l'image de l'entreprise" en présentant des statistiques sur les aspirations des lycéens. "11 % veulent être indépendants. Les souhaits vont vers des secteurs comme la communication/pub/marketing, tourisme et sports, commerce et vente, informatique, les métiers les plus cotés étant enseignant, militaire." Jacques Priou, directeur-adjoint de l'Union des foyers de jeunes travailleurs a montré l'évolution : "mutations dans le monde économique avec la mondialisation qui fait que le travail vient à manquer, créant une nouvelle catégorie sociale, les exclus. Mais aussi l'allongement de la durée des études et l'entrée

plus tardive dans le monde du travail, les rapports différents entre parents et enfants, le recul des grands principes qui fondent le lien social. Un nouveau modèle, plus individualiste, est né : chacun vit comme un individu libre et autonome." Et de conclure : "il n'y a pas une mais des jeunessees." Yves Dumont, directeur de la mission locale de Saint-Brieuc a évoqué "l'enjeu pour les entreprises de valoriser leur image". Jean-Yves Thomas, de l'Union patronale a reconnu qu'il y avait beaucoup à faire dans les sociétés en interne. Hervé Le Dourec, directeur du service formation à la Chambre de métiers des Côtes-d'Armor, a insisté sur la nécessité de "rendre les métiers plus sexy. Les entreprises doivent accepter qu'il existe différentes catégories de jeunes afin de les intégrer avec leurs qualités et leurs défauts."

"Il n'est de ressource que l'homme"

l'image, culte destructurant pour la personnalité. Un pays qui n'apprécie pas sa jeunesse est condamné. Faisons avec les jeunes et non tout pour eux. Demain, la ressource rare sera la ressource humaine et il n'est de ressource que l'homme." ■

YANN GUÉNÉGOU

(1) dont armor magazine.

Des TIC pas en toc...

En 2001, le Conseil régional de Bretagne, la Banque Commerciale pour le Marché de l'Entreprise (Groupe Crédit Mutuel Arkéa) et France Télécom avaient lancé les Trophées Bretagne Collectivités. Ce challenge, qui a pour but de faire connaître les diverses initiatives des collectivités locales en faveur des nouvelles technologies, avait rassemblé 93 dossiers, soit plus de 300 communes. Devant le succès de cette première édition et l'évolution rapide des pratiques et des usages liés aux technologies de l'information et de la communication (les



Alain Perrot, Directeur adjoint du développement de France Télécom Bretagne ; Josselin de Rohan, Président du Conseil régional ; Gilbert Richard, Président du directoire de la BCME et Jacques Berthelot, conseiller régional en charge des TIC, ont donné le coup d'envoi des deuxièmes Trophées Bretagne Collectivités.

fameuses TIC...), les trois partenaires ont décidé de reconduire l'opération. Toutes les collectivités bretonnes engagées dans une démarche concrète et novatrice de vulgarisation des TIC et d'emploi de l'Internet pour leur communication sont invitées à concourir. Trois thématiques sont proposées : le citoyen et les TIC (communes de moins de 3 000 habitants), l'e-transformation de la collectivité et les TIC au service du développement local (communes de plus de 3 000 habitants et groupements intercommunaux). Les candidats ont jusqu'au 31 mars 2003 pour déposer leur dossier. En jeu : des dotations de matériel informatique pour une valeur totale de 23 000 euros. Verdict en juin, lors de la cérémonie de remise des deuxièmes Trophées Bretagne Collectivités. ■

Renseignements : www.trophees-bretagne-collectivites.net

E n b r e f

Edu 4 reçoit le 15^e prix "image entreprise"

Edu 4, créateur, concepteur et aménageur d'espaces pédagogiques multimédias, installé à Trouaré/Loire, a reçu, à Nantes, le prix "image entreprise" qui récompense chaque année l'entreprise reconnue la meilleure dans son domaine. Depuis 4 ans, la société enregistre une croissance annuelle de 30%.

La 2 000^e entreprise pour Bretagne Qualité Plus

Bretagne Qualité Plus a été la 2 000^e entreprise accompagnée par le dispositif. Il s'agit d'ADM Nicolas, société d'installation de protection automatique qui emploie 11 personnes à Créden. L'objectif de cette opération, gérée par la CRCL, promouvoir la démarche qualité dans les entreprises. Depuis 1987, 2 038 entreprises ont bénéficié des services de Bretagne Qualité Plus, dont la vocation est de s'adresser en priorité aux PME-PMI bretonnes. Chaque année, 100 entreprises s'ajoutent à la liste. "1 187 sociétés ont poursuivi et développé une démarche qualité pérenne, dont 401 ont profité du soutien complémentaire d'un cabinet conseil", précisent les responsables de la CRCL. "Bretagne Qualité Plus est à l'origine de la création de la fonction qualité dans 854 entreprises." La région compte 750 entreprises certifiées (10^e rang national) et 500 autres sont engagées dans la démarche.

Philippe Mézac, prix de l'innovation

Le Palmarès de l'Innovation est attribué chaque année à deux niveaux, régional et national. Cette distinction prestigieuse, animée par l'organisme professionnel des Métiers du bâtiment, bénéficie notamment du soutien de l'ANVAR.

Son objet est de récompenser les entreprises qui innovent et de les soutenir dans leurs efforts d'innovation.

C'est cette importante récompense qu'a obtenu aux niveaux régional (Ile de France) et national Philippe Mézac, par le titre de "lauréat du Palmarès de l'Innovation" lui a été décerné en qualité de gérant de la S.N. Ideal Pose, dont le siège est à Bondy (Seine Saint-Denis). Agé de 47 ans, d'origine bretonne, Philippe Mézac maintient sa résidence familiale à Missillac, en Loire-Atlantique. Sa double résidence et ses responsabilités professionnelles ne l'empêchent pas, d'être élu à 24 ans

président de l'association des Bretons d'Aulnay sous Bois, puis de devenir membre du Conseil d'Administration de la Maison de la Bretagne, tout en occupant le poste de président de la Fédération des Bretons de Paris et de trésorier-adjoint d'Ar Pihauer, association culturelle des Bretons de Paris.



Intervention à la tour de contrôle du Bourget.

Plus d'une tonne en l'air !

Ideal Pose, son entreprise qui relève, du BTP, est spécialisée dans "le traitement hors normes de levage des produits verriers, grands et lourds". Comme le verre est omniprésent dans l'architecture moderne, la pose des grands volumes de vitrages, dans une utilisation parfois surprenante, constitue un défi.

Philippe Mézac et son équipe, hommes du verre, mais aussi de granite (moins de 10 personnes), réussis-

sent à préserver un schéma de fonctionnement souple, avec des contraintes moins importantes qu'une entreprise de structure humaine semblable, mais d'expression "traditionnelle". L'entreprise très spécialisée de Philippe Mézac s'abrite derrière une appellation conforme à son objectif car, pour lui, la "résolution de l'impossible" est l'adage d'Ideal Pose.

C'est dans un accompagnement précieux que se logent les caractéristiques de l'innovation de Philippe Mézac, formées par un mât de levage et un chariot à verre, démontable et modulable

permettant de déplacer les vitrages de grande dimension et d'un poids pouvant dépasser la tonne. Ainsi sont évités les inconvénients inhérents aux dispositifs de pose traditionnelle.

L'ensemble de l'équipe peut répondre dans un délai très court aux clients. Le respect des délais et une grande mobilité demeurent le crédo de Philippe Mézac, entrepreneur de "hauteur exceptionnelle" dont l'origine et l'attachement bretons éclatent magnifiquement à la vue du mât de levage, souvent haubané tel le mât d'un bateau, et dans la silhouette du goéland qui constitue le logo de S.N. Ideal Pose.

Cette remarquable réussite et ce couronnement bien mérité, que nous sommes heureux de féliciter, appelle un sentiment d'admiration pour l'initiative et le dynamisme que représentent les bretons en région d'Ile de France, des compatriotes qui n'oublient jamais leurs origines et demeurent des ambassadeurs de qualité. ■

ALFRED BURLOT

Tro Breizh

★ En projet à Brest, un centre de recherche de haut-niveau sur la dynamique des matériaux et l'intelligence embarquée ★ Un nouveau centre commercial va voir le jour à Nantes, sur Breil-Malville ★ Le Mont-Saint-Michel de la Brittany Ferries est entré en service ★ A l'automne 2003, la faculté dentaire de Rennes s'installera sur le campus santé de Villejean ★ Ouverture de l'Académie Eric Tabarly en 2005 sur la base de sous-marins de Lorient ★ Au palmarès de la 2^e édition du Deloitte & Touche Technology Fast de Nantes : Yacom (Rennes) et Idil (Lannion) ★ Racheté par l'Américain Pfizer, Médicaps va créer 200 emplois à Ploermel ★ Unicopa a fermé son usine d'aliments de St-Avé ★ Construction à St-Nazaire d'un bâtiment pour l'assemblage d'une partie des éléments du futur très gros porteur Airbus A380 ★ En Côtes-d'Armor, fusion de PBO et Coop Broons ★ Le groupe quimpérois Ducatel a repris les salaisons Argoat-Le Hir de Loudéac ★ Le Morbihan organisera en mars 2003, un festival maritime dans la province de Nha Trang au nord du Vietnam ★ Projet à Pont-l'Abbé : un parc aquatique avec houlé et double toboggan ★ A Dinard, le centre d'échanges internationaux pour les jeunes Européens va fermer ; il avait été ouvert en 1953.

Les palmarès des entreprises

Les entreprises bretonnes ont été largement récompensées en fin d'année 2002 ; une façon de mettre en avant les initiatives de chacune dans un domaine, celui de la création d'entreprise, qui a du mal à trouver sa vitesse de croisière.

Les Oscars d'Ille-et-Vilaine

5 entreprises ont été récompensées pour leurs actions innovantes. Gensystems, à Bruz, a reçu l'Oscar d'or pour son invention d'une technologie d'analyseur ADN ; l'union de coopératives légumières, Terres de St-Malo, à St-Méloir-des-Ôndes, a reçu l'Oscar d'argent pour la démarche qualité engagée par l'entreprise ; Biocap, centrale d'achat du réseau de magasins biologiques Biocoop installée à Mélesse, s'est vue remettre l'Oscar de bronze pour son projet de partenariat entre producteurs, distributeurs et

consommateurs. Le prix Association 2002 revient aux Carrefours culturels du Couesnon, à Antrain, association locale qui participe à la revitalisation économique de sa région. Enfin, le prix spécial du jury a été attribué aux établissements Michel, entreprise de St-Germain-en-Coglès, commercialisant des aliments pour animaux pour la démarche qualité engagée dans la filière volaille. Quatre autres entreprises (Amis Développement, Cobi-porc, MCI, Régions Job) et deux associations (Apparth, Genopole Ouest) ont été nommées.

La dynamique artisanale dans les Côtes-d'Armor

La Banque Populaire de l'Ouest, la Chambre de métiers et la Socama Ouest ont remis les Prix départementaux de la dynamique artisanale. Le Helloco, garage à Hénansal, reçoit le grand prix et représentera les Côtes-d'Armor au concours national. Les deux autres prix ont été attribués à l'entreprise Le Cam, charcutier-traiteur

à St-Brieuc, et à Bret à Porter (sérigraphie et impression textile) à Plémet. Ces prix récompensent la performance économique, la formation apportée aux salariés, la qualité de la production, l'approche commerciale, la créativité et l'innovation.

Les Espoirs de l'Economie dans le Finistère

C'est la passion d'entreprendre qu'ont récompensé la CCI et le Conseil général du Finistère lors de cette 4^e édition des Espoirs de l'Economie. Les lauréats ont reçu un total de 25 000 euros de prix : Laurent Joncourt, 27 ans, tient un restaurant-péniche à Morlaix ; Hervé Corbel et Jean-François Istin, anciens cadres supérieurs, ont repris la brasserie Britt à Trégunc ; Patrick Quiniou, amoureux des fleurs et des plantes, les soigne et les vend dans son magasin, Végétales, à Brest ; Philippe Le Maux a ouvert Au fil de l'eau, à Morlaix. Dans sa boutique, il assouvit sa passion pour la pêche à la mouche. ■

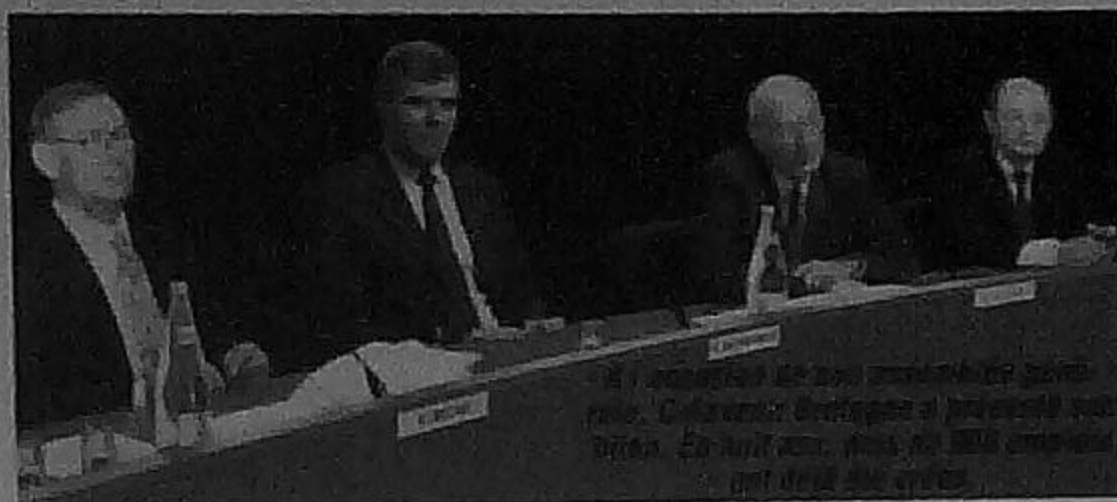
Créavenir Bretagne : une détermination intacte

Huit ans, c'est plus que l'âge de raison. Mais cela n'empêche pas la passion. Et celle des bénévoles qui, au sein de Créavenir Bretagne, agissent en faveur du développement et du maintien de l'emploi local est des plus communicatives. On en a encore eu la preuve lors de la récente assemblée générale de l'association...

Maï 1994, assemblée générale de la Fédération du Crédit Mutuel de Bretagne. A la tribune, le président Georges Coudray souligne la nécessité de "mobiliser toutes les énergies disponibles autour de la création d'emplois". Et annonce la naissance prochaine d'une association œuvrant en faveur du développement et du maintien de l'emploi local. Quelques mois plus tard, Créavenir Bretagne voit le jour officiellement. Pour lui donner les moyens de son ambition, le CMB la dote d'une enveloppe financière de 5 millions de francs.

Bien de l'eau a coulé sous les ponts depuis. Mais, force est de le reconnaître, l'objectif des débuts est toujours d'actualité. Heureusement, il est une autre chose qui n'a pas varié au fil des années : la détermination du CMB à soutenir les actions entre-

Les porteurs de projet ayant bénéficié du soutien de Créavenir ont témoigné du rôle capital de ce coup de pouce.



prises par Créavenir. Georges Coudray, qui préside aussi l'association, l'a souligné avec force lors de l'assemblée générale qui s'est tenue récemment à Brest. "Le soutien à Créavenir Bretagne ne faiblira pas. Cette initiative originale en faveur de l'emploi est l'une des expressions concrètes de cette différence mutualiste que nous revendiquons."

Un accompagnement décisif

Si les actions de Créavenir Bretagne ne s'inscrivent pas dans une logique bancaire, elles doivent cependant satisfaire à toute une série de critères. Pas question de faire n'importe quoi, n'importe comment. L'aspect emploi est ainsi primordial. "Le projet soutenu doit permettre la création d'au moins un emploi - qui peut être celui du créateur - ou de pérenniser des emplois déjà existants", précise Auguste Jacq, vice-président de l'association.

Créavenir accorde également une importance particulière au côté novateur des dossiers. Ce caractère innovant peut se traduire dans la nature même du projet (recherche scientifique, secteur des nouvelles technologies...) ou dans son cadre d'exercice (soutien à des commerces de proximité dans des zones rurales en voie de désertification).

Autre spécificité de son action : l'accompagnement des créateurs dans la phase souvent délicate du démarrage. En s'appuyant sur des conventions tripartites associant le porteur de projet, une équipe d'administrateurs du CMB et une structure locale de parrainage (plate-forme d'initiative locale, boutique de gestion, technopôle, etc.), Créavenir associe compétences et proximité. Le meilleur gage de succès.

Les chiffres clés

En 8 ans

- 270 projets aidés
- plus de 900 emplois créés
- plus de 2 200 000 euros investis dans l'économie bretonne
- un taux de réussite de 94 %
- 500 bénévoles du CMB impliqués.

Des résultats éloquentes

Créavenir Bretagne se distingue aussi par ses modes d'intervention. Les enveloppes financières attribuées combinent subventions (à hauteur d'un tiers) et avances remboursables

à taux zéro (les deux tiers). La formule a un double mérite. Elle offre au créateur un levier financier efficace. Et, au fur et à mesure des remboursements, le fonds d'aide se reconstituant, de nouveaux projets peuvent en bénéficier.

Si l'argent est le nerf de la guerre, les soutiens proposés ne se limitent toutefois pas au seul aspect financier. Aide logistique (matériel et mobilier de bureau) et aide technique (savoir-faire de ses experts dans les différents domaines de la vie de l'entreprise) complètent le tableau.

En 8 ans, Créavenir Bretagne peut se targuer d'avoir participé à la création de quelque 900 emplois. Par son intermédiaire, plus de 2 200 000 € ont été investis dans l'économie régionale. Les chiffres sont éloquentes... Mais pas autant que les porteurs de projets aidés. Trois d'entre eux avaient fait le déplacement pour cette édition 2002 de l'assemblée générale. Avec passion et enthousiasme, ils ont expliqué ce qu'avait représenté pour eux le coup de pouce de Créavenir. Et convaincu, si besoin en était, qu'à l'ère du capital-risque, le capital-chance avait, lui aussi, toute sa place. ■

E n b r e f

Le guide 2002-2003

pour la mobilité des jeunes Bretons à l'étranger

"En route pour le monde" : la 3^e édition de ce guide qui s'adresse aux 16 à 25 ans, a pour but de faciliter les démarches des jeunes qui souhaitent partir en stage, étudier ou travailler à l'étranger. Co-financé par le Conseil régional et l'Etat, réalisé par le Centre régional d'information jeunesse, il est disponible dans tous les points d'information jeunesse.

Syntec Informatique fait le bilan

La syndicat professionnel national des sociétés de services et d'ingénierie informatique, des éditeurs de logiciels et des distributeurs à valeur ajoutée a dressé le bilan du premier semestre 2002 dans le secteur logiciels et services. Aucune croissance n'a été enregistrée lors de ces 6 premiers mois et une légère baisse (entre -2 et -5 %) est attendue pour la fin de l'année. Cependant, la Bretagne et les Pays de Loire disposent d'un fort potentiel puisque 266 entreprises travaillent dans ce domaine. Il conviendrait donc de valoriser cet atout au plan national.

Plein emploi, l'improbable retour

Tel est le thème de la conférence-débat organisée par Futurovest Association, en partenariat avec la DCI de Quimper et qui aura lieu le 24 janvier à 18h, à Quimper.

Créations et défaillances d'entreprises

Au total, 291 687 entreprises ont été créées en 2001 dans l'hexagone⁽¹⁾. C'est plus qu'en l'an 2000 (+ 4,48 %), mais bien moins qu'aux Etats-Unis (1 715 000), qu'en Grande-Bretagne (392 000), voire qu'en Espagne (350 000).

En fait, la création entreprise relève encore aujourd'hui en France du parcours du combattant.

Comment ces entreprises nouvelles se sont-elles réparties sur l'ensemble du territoire ? 29 373 ont été implantées à Paris et un grand nombre dans les autres départements d'Ile-de-France, qui comme d'habitude s'est taillée la part du lion : elle est arrivée à un total de 68 145 nouvelles entreprises, soit un taux de création de 6,28 %, largement supérieur à la moyenne de l'hexagone (5,40 %)

Loire-Atlantique en tête

Qu'en est-il pour la Bretagne ? En tête, figure la Loire-Atlantique avec 5 050 entreprises créées, soit un taux de 5,79 % supérieur donc à la moyenne de l'hexagone. Viennent ensuite, tous avec un taux inférieur à cette moyenne, l'Ille-et-Vilaine (4 090 créations), le Finistère (3 159), le Morbihan (2 980) et les Côtes-d'Armor (2 439) - département qui, avec le Finistère, a enregistré un score inférieur à celui de l'an passé (respectivement - 2,28 et - 2,77).

Au total, donc, 17 721 nouvelles entreprises créées en 2001, les secteurs dans lesquels on a noté le plus de créations sont les activités immo-



bilères, la construction navale, le commerce de détail et la réparation d'articles domestiques, la construction et l'agriculture, ainsi que, dans une moindre mesure, l'hôtellerie et la restauration, voire les activités culturelles et sportives, le secteur de la santé et l'action sociale.

Quant aux défaillances d'entreprise, elles ont surtout touché l'industrie, y compris alimentaire, le secteur marchand, les services et l'industrie. Elles ont été les plus nombreuses en Loire-Atlantique (546 défaillances, mais c'est - 3,53 % par rapport à l'an passé). Viennent ensuite le Finistère (508 défaillances, soit - 0,97 % par rapport à l'an 2000), l'Ille-et-Vilaine

(455 et, hélas, + 9,64 %), le Morbihan (439, soit - 2,66 %) et les Côtes-d'Armor (338 et, malheureusement, + 4,64 %).

En tout, sur les 350 756 entreprises que la Bretagne comptait, 17 721 ont été créées cette année-là, tandis que 2 286 ont fait défaillance ; Le solde a donc été positif.

A titre de comparaison, l'Ile-de-France, qui, en 2001, comptait 1 085 359 entreprises, en avait créé cette année-là 68 145 et perdu 10 520. ■

MORVAN DUHAMEL

(1) Les chiffres cités sont extraits du mensuel "Enjeux - Les Echos", novembre 2002.

En bref ...

Saveol Fleurs s'agrandit

Coopérative créée en 1968, Saveol Fleurs, installée à Plougastel-Daoulas, a déménagé dans de nouveaux locaux et double sa surface de production qui passe de 1 500 à 3 000 m². 16 producteurs sont adhérents de la coopérative qui produit 30 millions de tiges par an, sur une superficie de 16 ha de serres. Les nouvelles installations, spacieuses et fonctionnelles lui permettent de mieux répondre aux exigences du marché et de proposer de très nombreuses variétés, autour du produit-phare qu'est la rose. ■

Ph. Christian Rerat.



518 emplois créés sur Rennes Atalante

Malgré la crise des télécoms, Rennes Atalante fait état d'un solde de 518 nouveaux emplois et a accueilli 12 nouvelles entreprises en 2002.

"Entre octobre 2001 et octobre 2002, les entreprises de Rennes Atalante ont créé 888 emplois", chiffre Jacqueline Poussier, directrice de la technopole. En contrepartie, 370 ont été supprimés. Le solde reste donc positif (518). Cette enquête emploi a été réalisée auprès de 222 entreprises implantées sur les sites labellisés Rennes Atalante (143) ou adhérentes de la technopole mais locataires hors sites (79). Moteurs de la croissance : France Télécom et Thalès Microelectronics, avec chacun près de 150 créations d'emplois. Douze entreprises technopolitaines ont cessé leur activité, douze sociétés ont été accueillies (dont 9 créations). "Beaucoup de projets ont été annulés ou supprimés." Par ailleurs, sur les trois sites (Champoux, Beaulieu et Villejean), les programmes immobiliers fleurissent grâce à Rennes Métropole, la Ville et la Semaeb qui ont engagé plusieurs programmes locatifs avec des promoteurs (Eiffage Immobilier, Blot Immobilier, Bouygues Immobilier/Kermarrec). ■

Le panneau valise

Serge Lebreton, employé à la Ville de Fougères, connaît bien le problème : les panneaux de signalisation temporaire sont lourds, encombrants, jamais dans le véhicule de service quand on en a besoin, s'altèrent avec le temps... Il vient de mettre au point le panneau valise, système de signalisation à panneaux interchangeables qui peut être conçu dans différentes formes, matériaux et dimensions réglementaires. Constitué d'un caisson creux, il peut recevoir jusqu'à 8 panneaux et panneaux de formes identiques comportant des messages sur les deux faces. Il peut s'adapter sur un véhicule et être équipé d'une signalisation lumineuse.

Serge Lebreton a déposé le brevet de son invention. Epaulé par la CCI du Pays de Fougères, il est à la recherche d'un industriel qui accepte de fabriquer son produit. ■

Formations pour les entrepreneurs

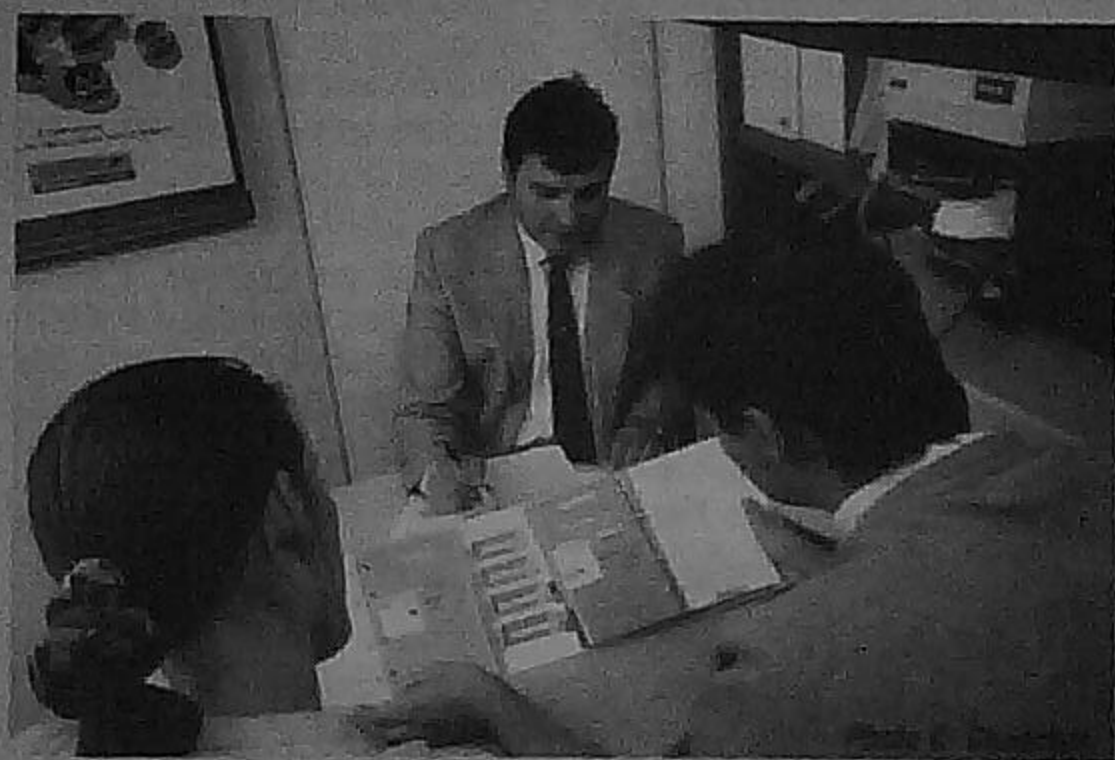
Afin de mieux répondre aux besoins des entrepreneurs costarmoricains, la CCI des Côtes-d'Armor a mis en place un programme de formations longues (management) et courtes (développement personnel et management, et techniques). Baptisé Pro Armor Sas, ce projet se veut l'école de l'entreprise. ■

Seniors et retraite

Un avenir à deux vitesses ?

Le bon système des retraites par répartition, cher aux Français, est-il voué à disparaître ? "Non", affirme Alain Lagoyer, délégué régional de Réunica à Rennes, l'un des leaders de la protection sociale en France. "Il perdurera parce que les salariés du secteur privé y sont attachés. Il va falloir s'adapter, aussi bien pour le régime général que pour les régimes complémentaires." "Il ne pourra pas disparaître", renforce de son côté Sophie Frémy, responsable du pôle produit épargne-vie, finance à Groupama. Les difficultés qui pointent à l'horizon sont la conséquence du déficit démographique ou du "papy-boom", cette génération de l'après-guerre qui aujourd'hui fait valoir ses droits à la retraite. Le problème : les actifs ne vont plus pouvoir assurer seuls "l'inactivité" des retraités.

Les gouvernements successifs, de droite ou de gauche, n'ont pas osé réformer le système. Reconnaissons à l'équipe Raffarin le mérite de s'attaquer à cet épineux dossier, qui nous concerne tous. Quelles mesures se présentent à lui ? "Augmenter la durée et les taux de cotisation", propose Sophie Frémy. Alain Lagoyer parle aussi "d'allonger le nombre d'années de cotisation dans la fonction publique. On ne touche jamais à leurs régimes spéciaux. Pourtant, cette possibilité me semble raison-



Selon que vous serez... L'Etat vient de réaliser un véritable hold-up en ponctionnant 830 M€ sur le régime général pour financer les retraites du public. Cette fois-ci, on se dirige tout droit vers un système à deux vitesses. Et la solidarité dans tout cela ? La retraite par répartition ne semble pas menacée. Mais il paraît inéluctable de lui apporter quelques adaptations.

nable au nom de la solidarité entre tous les salariés." On ne prend visiblement pas le chemin de cette réforme-là. Afin d'anticiper leur défense, les fonctionnaires sont descendus dans la rue, pour montrer leur détermination vis-à-vis de leurs acquis.

L'Etat vient d'opérer un véritable hold-up en ponctionnant 830 M€ aux régimes généraux pour financer les retraites de la fonction publique. "Il aurait été préférable que l'Etat verse cette somme dans le fonds de réserve existant pour préparer l'avenir."

Qu'est-ce qui s'annonce ? Les fonds de pension n'auraient pas la cote. "C'est faire prendre des risques aux salariés", dit Alain Lagoyer. "Je ne suis pas certain qu'il faille tomber dans ce système de capitalisation sur des produits boursiers, c'est dangereux." En revanche, il dit "ne pas être défavorable à l'épargne salariale." Il y met cependant quelques garde-fous. "Oui à l'épargne salariale à condition qu'elle soit un complément à la retraite, qu'elle soit abondée par l'employeur et bénéficie d'avantages intéressants." Fiscalement s'entend. Ce à quoi Sophie Frémy adhère totalement. "De la discussion engagée par le Gouvernement, nous attendons que sortent des avantages fiscaux." Elle ne doute pas que tout sera mis en œuvre pour favoriser l'introduction d'un régime par capitalisation "pour aider individuellement les gens, mais aussi par le biais des entreprises avec le PEE (Plan Epargne Entreprise) qui depuis la récente Loi Fabius est ouvert aux petites entreprises dès lors qu'elles ont un salarié. C'est un plan sur 5 ans. Il en existe un autre, sur 10 ans : le PEESV (Plan Epargne Entreprise Salariale Volontaire) doté d'avantages fiscaux plus forts." La retraite va donc devenir une affaire d'anticipation où la complémentarité des systèmes devra être prise en compte en fonction des projets individuels. ■

Des consommateurs avertis

Les retraités et personnes âgées sont des consommateurs avertis. Bon sens, expérience, culture, autant de traits qui les caractérisent. Au Coderpa 22 (Comité départemental des retraités et des personnes âgées), les bénévoles sont vigilants pour tout ce qui touche à la vie quotidienne.

"Notre activité consiste à suivre tout ce qui touche à la vie des retraités et des personnes âgées", expliquent Maurice Renault, vice-président actif du Coderpa et Jean-Claude Le Duff, son prédécesseur, dans leurs locaux briochins. Le Coderpa ? "C'est une commission administrative de l'Etat mise en place en 1982, présidée par le préfet, avec deux vice-présidents, l'un étant le président du Conseil général, l'autre le vice-président actif." Pour Jean-Claude Le Duff, "ce n'est pas parce que l'on arrive en retraite que tout s'arrête. Nous sommes des citoyens à part entière et devons être partie prenante des décisions nous concernant. Le retraité n'est aucunement un assisté." La preuve en est leur implication dans le mouvement associatif. "Retraités et personnes âgées y réali-

sent énormément de travail, bénévolement et en toute liberté d'esprit. Mais il faut rester vigilant et tout mettre en œuvre pour éviter qu'un retraité ne vienne compenser un manque des pouvoirs publics. Autrement dit pour qu'il n'occupe pas la place de quelqu'un qui a besoin de travailler."

Relativiser

Les différentes études le montrent : les retraités sont les plus gros consommateurs de voyages, une voiture achetée sur deux l'est par un senior. Pourtant, Maurice Renault tient à relativiser. "La population âgée qui est au minimum vieillesse ou au Smic ne va pas au restaurant tous les trois jours. Et la majorité des retraités n'ont pas de gros revenus, même si la situation tend à s'améliorer."



Jean-Claude Le Duff et Maurice Renault, du Coderpa des Côtes-d'Armor.

rer." Notamment avec la double retraite dans les ménages. Les personnes âgées, des consommateurs avertis ? "C'est lié à leur expérience. C'est aussi une question de culture, de bon sens, de prudence. Et peut-être sont-elles moins captées par la publicité. Le risque est plus fort cependant chez les personnes isolées qui succomberaient plus facilement au démarchage à domicile. Ça, c'est un vrai problème

sur lequel il va falloir que l'on se penche." L'information est primordiale. "Il manque un accès simple à cette information, l'accompagnement médico-social. Tout le monde n'a pas d'ordinateur, encore moins internet. Nous avons travaillé sur la constitution d'une base de données dans ce domaine." Autre point qui inquiète : l'automédication. "Nous réfléchissons à ses dangers, mais aussi à la surmédication." ■

Choisir placements et assurances

Il faut pourtant le rappeler : une retraite, cela se prépare. Un spécialiste du marché des particuliers au Crédit Mutuel de Bretagne délivre quelques conseils pour ne pas se trouver dépourvu une fois la fin d'activité sonnée.

"Aujourd'hui, une personne qui arrive à la cinquantaine se trouve dans l'incertitude quant à la date de son départ en retraite. Pour bien la gérer, il faut se préparer." Statistiquement, les études montrent que l'on commence à s'intéresser à sa retraite à 51 ans et demi, en moyenne. C'est le bon moment, plusieurs produits ont une durée minimum de 8 ans.

"Le premier point à prendre en compte est celui de son habitation. Où va-t-on s'installer ? Reste-t-on dans sa résidence principale

actuelle ?" Dans ce cas, il est nécessaire de bien appréhender la situation des remboursements des prêts en cours. "Si l'on a un autre projet, il faut prendre ses dispositions pour acheter ou faire construire sa résidence de retraite." Notre spécialiste fait remarquer que bon nombre de Bretons font construire une maison secondaire sur la partie littorale, entre la 4 voies et la mer. Cette question de l'habitation résolue, il faut se pencher sur les placements susceptibles d'être transformés en rente. Et de citer l'assurance-vie. "Deux formes de contrats sont possibles : en euros, avec une rémunération classique et un pourcentage attribué tous les ans. Ou alors le multisupport (avec un choix entre actions, obligations et monétaires), plus ou moins dynamique." Au départ, prévoir 30 à 40 % du portefeuille en actions, puis, plus la date de la retraite approche, plus il est conseillé de diminuer la toile et de

se tourner vers des composantes sécuritaires. "Deux autres produits sont intéressants car ils ont l'originalité de donner la possibilité d'être convertis en rente exonérée d'impôt : le PEP (pour ceux qui peuvent en bénéficier) et le PEA. Le Plan d'Épargne Populaire est un produit sur 8 ans à taux garanti (5 % au CMB) : 15 000 euros placés donneront par exemple 22 161,83 euros hors contributions sociales. Pour le Plan d'Épargne en Actions, au fur et à mesure que le temps passe, il est conseillé de le sécuriser en y incorporant des parts sociales d'établissements mutualistes avec une rémunération pouvant aller jusqu'à 6 % en 8 ans."

Attendre 18 mois

Et après le passage à la retraite ? "Il ne faut rien faire. Attendre 18 mois avant de faire le bilan de ses placements, avoirs et patrimoine."

18 mois ? "Cela permet de voir exactement quelle retraite on perçoit, quel budget on va utiliser pour son quotidien et donc quelle part on va pouvoir consacrer à ses projets." Un senior retraité divise son patrimoine en deux : "une partie pour les avatars de la vie (un fonds de sécurité), une partie d'épargne active". Les lois de l'épargne de précaution restent les livrets A ou bleu. "L'épargne liée à des projets peut être utilisée pour des investissements comme la rénovation de son habitation mais aussi pour aider des proches."

Ne pas oublier la protection du conjoint survivant (ce dernier ne recevant plus qu'une pension de reversion soit 54 % d'une retraite complète) ni les préoccupations successorales "en laissant une place à l'assurance-vie qui donne le droit à d'importantes exonérations. L'idéal sur ces produits est de se positionner avant 70 ans." ■

Améliorer son habitat

Lorsque l'on construit sa maison, on ne pense pas que l'on pourra être un jour diminué physiquement. Des solutions permettent de rester chez soi.

"En Bretagne, 80 % des personnes âgées ont plus de 75 ans", dit Charles Monfort, responsable des activités sociales au Pact-Arim des Côtes-d'Armor. "Ces personnes vivent chez elles, et souhaitent y rester." Cela représente un parc de 170 000 logements. "La plupart s'avèrent peu confortables et inadaptés." Face à ce constat, des mesures ont été prises afin, d'une part, d'améliorer le niveau de confort (sanitaire, chauffage, isolation, mise aux normes de l'installation électrique "souvent obsolète") et d'autre part d'adapter le logement "pour favoriser le maintien à domicile."

Pour répondre à ces nouvelles demandes, les Pact-Arim ont créé

des services spécifiques pour l'amélioration du logement liée au vieillissement ou au handicap. "Nous intervenons comme référent technique habitat en partenariat avec les Centres locaux d'information et de coordination (les Glic) et d'autres comme l'Association des Paralysés de France (APF) ou les centres de rééducation et de réadaptation fonctionnels. Nous avons créé des équipes techniques qui ont des compétences en matière d'accessibilité et qui apportent des réponses personnalisées." Chaque personne a, en effet, des besoins différents. Ces équipes réalisent une étude de faisabilité "qui permet d'avoir une idée des possibilités d'aménagement mais aussi de prévoir le coût et les financements possibles. Ensuite, nous accompagnons le projet en nous occupant des démarches administratives, financières et du suivi des travaux." Les aides peuvent émaner de l'Agence nationale d'amélioration de l'habitat, des caisses de retraite mais également d'autres financeurs spécifiques selon les types de pathologies.

Les travaux peuvent être la création de rampes d'accès, la modification de sanitaires (baignoires), l'installation de chambres en rez-de-chaussée, la mise en place de monte-escaliers, l'aménagement des rez-de-chaussée pour faciliter les déplacements intérieurs (accès et passages des portes)... "Avec l'allocation personnalisée à l'autonomie, l'allongement de la durée de vie et l'augmentation du nombre de personnes âgées, notre activité va se développer." ■



L'adaptation des sanitaires représente 70 % de l'activité du Pact-Arim.

E n b r e f

- Pour préparer la retraite des salariés, les caisses anticipent le papy-boom avec la création de la reconstitution de carrière coordonnée visant à simplifier les démarches de préparation des futurs retraités en régularisant l'ensemble des éléments de leur carrière avant leur 59^e anniversaire.
- L'association Colombe, à Rennes propose au futur défunt que nous sommes de transmettre son histoire, un message d'amour, des souvenirs, des photos... à ses proches. Il suffit de se connecter sur le site, d'y entrer les différents éléments. Un CD-Rom sera adressé après le décès à la personne souhaitée. www.associationcolombe.org
- "Planète senior" est un magazine proposé le 4^e dimanche de chaque mois sur TV Rennes à 17h30, animé en partie par des personnes âgées.

Bien préparer sa succession

Maître Joseph Le Meur est président du Conseil régional des notaires. "Il n'est jamais trop tôt pour préparer sa succession", affirme-t-il. "Prévoir reste la meilleure façon d'éviter les déconvenues." Dans cette optique, faire l'inventaire est indispensable. "Il faut procéder à un bilan patrimonial complet (biens professionnels, immobiliers, mobiliers) afin de prévoir au mieux son règlement. Ainsi, il sera possible d'évaluer le coût de la transmission." Ensuite, des anticipations comme faire une donation simple ou de partage peuvent être envisagées. "Fiscalement, cela peut se révéler intéressant si l'on prend en compte la règle de non rappel de donation au bout de 10 ans, c'est-à-dire que l'on reprendra un abattement vierge après cette période." Et M^e Le Meur de préciser que jusqu'à 65 ans, les droits sur les donations bénéficient d'un abattement de 50 %, mais qu'ils ne sont plus que de 30 % entre 65 et 75 ans

Là encore, il n'est jamais fortuit de le rappeler, quitte à se répéter : une bonne succession est celle qui est bien préparée.

Bien étudier la protection du conjoint survivant. "Attention notamment s'il y a une grande différence d'âge. Il faut se méfier des droits en usufruit conférés au conjoint : calculer et voir ce qui est acceptable pour tout le monde. Une solution efficace consiste à changer de régime matrimonial et adopter un régime de la communauté universelle avec une clause d'attribution au survivant. Sur le plan fiscal, il n'y a pas de coût. L'inconvénient : comme le conjoint a la maîtrise absolue de tous les biens, les enfants peuvent se trouver désavantagés, mais cela peut s'avérer un bon instrument de protection du conjoint survivant si des craintes existent quant aux ambitions des

enfants sur la succession." Dans certains cas de ménages recomposés, il peut être envisagé de faire hériter l'enfant de son conjoint. "mais il faut avoir pris des dispositions, par exemple une mesure d'adoption simple." Le président du Conseil régional des notaires donne aussi une mesure pratique pour éviter le blocage des comptes bancaires. "Généralement, dans un ménage, chacun a son compte. Le compte joint est une alternative car même en cas de décès, il continue de fonctionner et permettra de faire face aux dépenses courantes." Les contrats d'assurance-vie offrent comme attrait leur fiscalité car sont hors succession

dans la limite du plafond. "Ils sont redoutables car ils confèrent, par la clause d'attribution, les pleins pouvoirs à la personne bénéficiaire. Ne pas hésiter à consulter le notaire pour la rédaction de cette clause." En effet, le contrat d'assurance-vie est soumis au code des assurances ; en cas d'acceptation par le bénéficiaire désigné, il ne peut être fait aucune action sans l'accord de celui-ci pour un rachat partiel par exemple. "Une solution est la désignation du tiers bénéficiaire par testament déposé chez le notaire. Cela permet de garder secret le nom (on évite toute acceptation intempestive) tout en ayant la garantie absolue que son contrat ne fera pas partie des 30 % jamais réclamés ; en effet, le testament étant inscrit au fichier central des dispositions de dernières volontés tenu par le notariat, le bénéficiaire sera obligatoirement averti." ■

Un autre territoire

Lamballe,
capitale du Penthièvre dans les
Côtes-d'Armor,
11 186 habitants
7 628 hectares

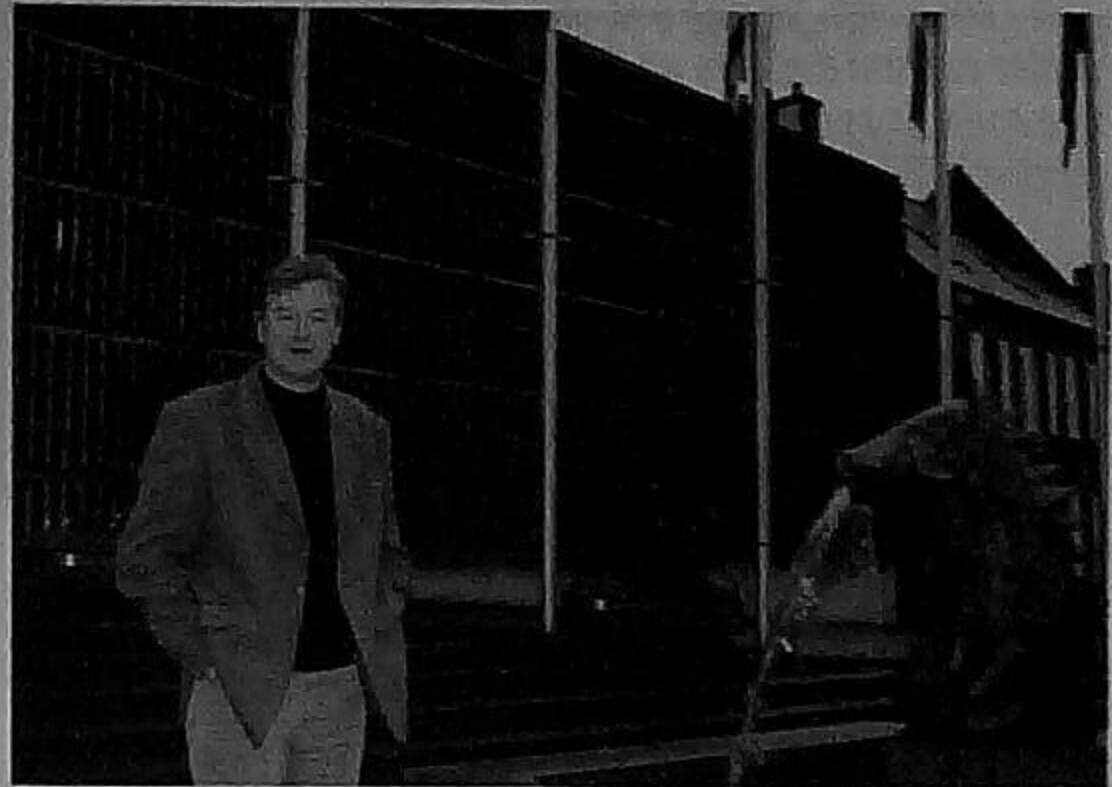
Lamballe Communauté :
créée le 1^{er} janvier 2000.
Les 13 communes initiales
(Andel, Coëtmieux, Hénansal,
Lamballe, Landéhen,
La Malhoure, Meslin, Morieux,
Noyal, Penguily, Pommeret,
Quintenic, Saint-Rieul) ont été
rejointes (le 1^{er} janvier 2003)
par Bréhand, Saint-Glen,
Saint-Trimoël, Trébry.
Soit 23 000 habitants.

Pays de Saint-Brieuc :
64 communes,
183 000 habitants.

*Historiquement,
Lamballe
appartient au
Penthièvre. Mais
c'est au Pays de
St-Brieuc que la
Communauté de
communes a décidé
d'adhérer. Le maire,
Loïc Cauret, par
ailleurs président de la
Communauté de
communes de Lamballe
mais également depuis peu
président du Pays, nous
explique pourquoi.*

A.M. - Lamballe a décidé de rejoindre le Pays de St-Brieuc. Est-ce un choix naturel ?

Loïc Cauret - Ce choix a fait l'objet d'un débat. Pour faire un pays, il faut une masse critique d'environ 40 000 habitants, un territoire autour d'une ville-centre qui ait fonction de ville-centre. Nous avons donc pris contact avec les communes environnantes qui pouvaient constituer ce que l'on aurait appelé le Penthièvre. Mais très vite, les communautés de Matignon et Jugon nous ont répondu qu'elles préféreraient rester dans le Pays de Dinan. Partant de là, il restait 28 000 habitants. Trop peu ! Cela nous a amenés à rejoindre le Pays de St-Brieuc avec lequel, concrètement, Lamballe entretient des échanges permanents de travail, de commerce... Nous ne prétendons pas devenir ville-centre mais nous pouvons être ville secondaire liée à l'importance du pôle urbain. Nous avons, de plus, des atouts agroalimentaires que n'a pas St-Brieuc.



Loïc Cauret, maire de Lamballe, président du Pays de St-Brieuc.

A.M. - Votre candidature à la présidence était-elle une façon d'affirmer la place de Lamballe au sein du Pays ?

L.C. - Ma candidature relevait de la recherche d'équilibres politiques et géographiques. L'équipe a été constituée dans cet esprit et chacun a joué le jeu.

A.M. - Concernant Lamballe, quels dossiers seront défendus au sein de cette structure ?

L.C. - Tout ce qui est du domaine économique en général, que ce soit la zone de la Tourelle, l'hôtel d'entreprises ou l'accueil et l'accompagnement des entreprises. Nous intégrons aussi ce qui tourne autour de la cohésion sociale, la politique de déplacement qui, chez nous, intègre la prise en compte des personnes à mobilité réduite mais aussi les actions que nous menons dans le cadre de la politique de la petite enfance. En sports et culture, nous avons également des dossiers à apporter, notamment en ce qui concerne le Musée. J'ajoute qu'en environnement, nous réfléchissons à

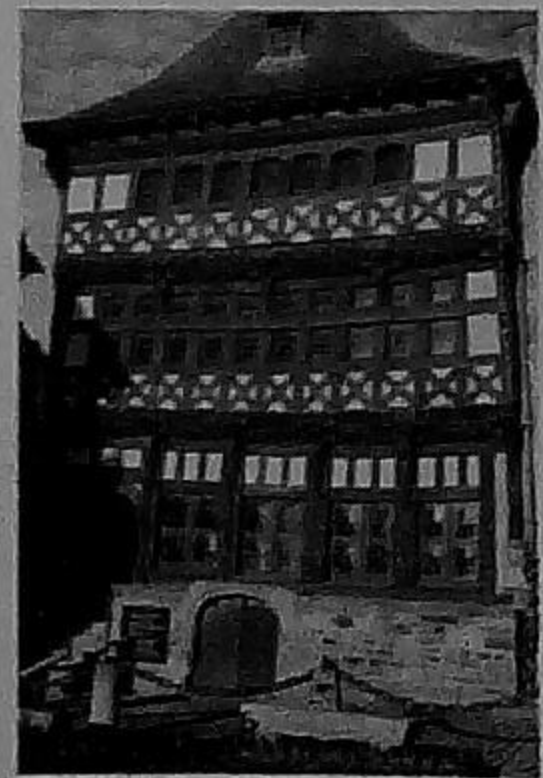
la possibilité de voir traiter les algues vertes par le Smetral pour ne pas multiplier les maîtres d'ouvrage. C'est un point de solidarité entre l'intérieur et la côte.

A.M. - Mais ces dossiers existent même sans le Pays ?

L.C. - C'est vrai, mais le Pays apporte l'argent car, sans l'Europe et sans les contrats de plan, nous ne pouvons pas réaliser ces projets. Actuellement, par exemple, nous travaillons sur l'inscription de la rocade au financement du Feder (fonds européens).

A.M. - Et sur la feuille d'impôt du Lamballais, que va peser le Pays ?

L.C. - Rien. Le Pays ne lève pas l'impôt. Il est financé par l'Europe, l'Etat et la Région. Ce sont les communes qui paient une cotisation. ■



Thierry BRUNEAU
29, rue du Gal Leclerc
22400 LAMBALLE
☎ 02 96 31 36 80

Formation,
Mutuelle,
Comité d'Entreprise,
Aide au logement...
... Entrez dans une
grande entreprise !

Nous recherchons des professionnels,
des ouvriers agro-alimentaire

Tous niveaux

Plusieurs missions

Présentez-vous à l'agence

Vedior Bis

5, rue Charles-Cartel
22400 Lamballe



Tel. 02 96 50 85 85 - Fax 02 96 50 85 89

www.VediorBis.com

3615 VediorBis (0,26 €/min)

Faisons travailler les talents.

Un centre culturel pour le printemps

"Ce ne sera pas une boutique à spectacles". D'emblée, Joël Leherissey, adjoint à la culture, donne le ton. Le centre culturel doit être un lieu de vie. Il accueillera une salle de spectacle, une salle de répétition et l'école de musique du Penthièvre. Reste à lui trouver un nom.

"Ce projet va au-delà du simple spectacle vivant", dit Joël Leherissey. "Il insiste sur l'environnement du patrimoine, du livre, de l'école de musique, de l'image, de la vie associative culturelle." C'est le choix d'une politique culturelle pour Lamballe. "Nous intégrons la connaissance, le plaisir, la convivialité autour du spectacle vivant (création et diffusion pour

tous les publics) et avec la vie associative lamballaise." Le projet a été long à voir le jour. Un premier centre culturel à la forme proche d'une coccinelle, avait été imaginé. "Il n'entrait pas dans notre enveloppe budgétaire. Notre responsabilité d'élus était d'arrêter les frais et de partir sur un autre projet conforme à l'idée ori-



Le centre culturel est presque construit. Il n'a pas de nom. Avis aux amateurs...

ginelle." Le nouveau centre aura l'aspect d'un piano ; il comprendra une salle de spectacle (480 places assises, 1 000 places debout), une salle de répétition avec des studios d'enregistrement pour les pratiques amateurs, l'école de musique du Pays de Penthièvre (400 adhérents). Un directeur était sur le point d'être recruté, il s'est rétracté. "Nous pouvons relancer la procédure, ou modifier notre fonctionnement en interne." L'option de la réorganisation du service a été préférée. Le centre sera dirigé par Pierre-Yves Henry, responsable de la culture et des événements à la ville. "L'équipement va permettre d'offrir de bonnes conditions à l'école de musique intercommunale qui parta-

gera plusieurs salles de répétitions (dont une de 150 m² avec un plancher) avec des groupes en résidence." Enseignement, diffusion, création, pratiques amateurs rythmeront la vie du complexe situé dans une zone de loisirs en développement (avec le plan d'eau et la future piscine) à proximité du lycée public. "Nous voulons que ce soit un lieu de vie. Il va nous redonner une bouffée d'air : la salle municipale saturait. Les deux équipements joueront la complémentarité." La programmation répondra à l'accessibilité et à l'exigence artistique. "Avec un effort vers le jeune public." Une période inaugurale s'étalera entre le printemps et juin. "La première saison débutera en septembre." ■



Le Grand Cirque des Pays de l'Est

Lamballe accueille pour la 1^{re} fois cette troupe d'artistes

*10 janvier (20h30) - 11 (15h et 20h30)
12 (14h30 et 17h30)*

Publi-rédactionnel

armor magazine - Michel Rault, depuis quand Grand Ouest Etiquettes est-elle sur Lamballe ?

Michel Rault - Depuis 1984. Créée en 1980 à Hénanbihen, l'entreprise est venue sur Lamballe pour se rapprocher de ses premiers clients historiques : Gaëlic, Cooperl... Elle a déménagé une première fois en 1987 puis en 1997 dans une usine neuve et fonctionnelle pour répondre qualitativement et quantitativement aux contraintes de son marché.

am - Pourquoi Lamballe ?

MR - Parce que le contexte économique y est favorable pour une entreprise comme la nôtre. Les voies de communication sont efficaces, le développement du réseau routier nous met à moins de 90 minutes des principales villes que sont Rennes, Nantes, Quimper, Brest, Vannes ou Lorient, le TGV nous permet un aller-retour sur Paris (ou l'inverse pour nos clients) dans la journée et sans fatigue.

La réactivité objective de Grand Ouest Etiquettes à l'égard de ses clients est un élément déterminant de sa performance.

am - Qui sont vos clients ?

MR - Des Lamballais bien sûr ! Avant d'aller chercher plus loin, nous avons appris à travailler avec les donneurs d'ordres locaux, puissants et exigeants. Grand Ouest Etiquettes étalonne sa compétitivité globale chaque jour à leur contact ce qui fait que, quand nous sommes bons pour eux, on devient excellent ailleurs.

am - Lamballe est donc un bon choix pour vous ?

MR - Indiscutablement. Nous avons la chance de vivre dans une petite ville dynamique. Les salariés sont impliqués car ils apprécient une qualité de vie saine qui reste proche de la campagne et de la mer. Nous sommes donc tous très conscients du rôle que nous devons jouer pour participer à améliorer la performance de nos clients si nous voulons que cela dure.

Les challenges de nos clients sont les nôtres. Grand Ouest Etiquettes se doit d'être un allié sûr et durable. ■

Grand Ouest
ETIQUETTES
vostra ville de marque en Bretagne



Lycée Polyvalent Henri Avril

22400 LAMBALLE - Tél. 02 96 50 70 70

Formation générale, technologique et professionnelle

BAC S - ES - L - STT - 3 TCP

CAP, BEP, Bac Pro maintenance matériels agricoles.

T. P., parcs et jardins, véhicules industriels

BTS Technico-commercial en matériel



Association d'insertion

8, rue des Gestations - BP 201 - LA OUEST 22400 LAMBALLE

Tél. 02 96 31 34 77 - Fax 02 96 31 18 00

ATELIER VEI SERVICE : réparation et vente de véhicules

ATELIER LINGY SERVICE : réparation

CHANTIERS ENVIRONNEMENT

CHANTIERS DIVERS EXTÉRIEURS-INTÉRIEURS

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL LIÉ AU LOGEMENT

JOURNÉE D'ACCUEIL LE VENDREDI



LÉNA

VENDEUR AGRÉÉ

Occasions du Lion
Service immédiat
Magasin - pièces rechange
Atelier ouvert le samedi



26, rue Dr-Lavergne - BP 504 - 22405 LAMBALLE
Tél. 02 96 31 01 40 - Fax 02 96 31 35 43 - E-mail : lena.peugeot@wanadoo.fr



Jean-Yves Cornec, directeur général du Gouessant.

Cooperl et Gouessant : deux poumons économiques

L'une (La Cooperl-Hunaudaye) est la première entreprise de la commune, l'autre (Le Gouessant) la seconde. Une preuve que l'agroalimentaire tient une place prépondérante à Lamballe. Malgré les difficultés du monde agricole, la Cooperl et le Gouessant affichent de bons résultats. Et continuent d'investir.



Jean-Claude Commault, directeur général de la Cooperl-Hunaudaye.

La Cooperl a été créée en 1966 par une vingtaine d'éleveurs de la région qui se sont rassemblés en groupement de producteurs de porcs. "Il n'y avait pas d'activités industrielles à l'époque", rappelle Jean-Claude Commault, directeur général depuis 20 ans. La coopérative s'est vite développée. "En 1978, nous avons repris deux outils d'abattage-transformation, l'un à Montfort/Meu, l'autre à Lamballe. L'entrée dans l'aliment du bétail s'est faite en 1987 avec la reprise d'établissements vitrés et via la fusion avec la Coopérative de la Hunaudaye en 1994. Depuis cette date nous nous appelons Cooperl-Hunaudaye." Aujourd'hui, elle compte 1 200 éleveurs de porcs répartis sur tout l'ouest de la France, de Lamballe à Laval, et emploie 2 600 salariés. "Nous sommes leaders au plan national pour l'abattage et la transformation de porcs, mais aussi pour la fabrication d'aliment pour porcs." Cette année, la coopérative voit ses tonnages aliment augmenter de 5 % ("alors qu'une baisse est enregistrée au niveau régional") et ses tonnages abattus de 8 %. "Nous comptons aussi 80 adhérents supplémentaires."

Le Gouessant, lui, a été créé en 1964 à Yffiniac, mais s'est installé à Lamballe en 1968. Le groupe compte 700 salariés, dont 500 sur Lamballe. "Le cœur de notre métier est l'alimentation animale", précise Jean-Yves Cornec, le directeur général. "Cette année, nous allons en produire 1,1 million de tonnes, en légère baisse mais conforme au marché. Le chiffre d'affaires sera équivalent à 2001. Nous faisons partie des premiers fabricants bretons, avec la spécificité de ne pas être intégrés en filière." Le souci du Gouessant : "le revenu de nos 8 000 adhérents dont 4 000 sont actifs et 60 % implantés

dans les Côtes-d'Armor. Nous sommes avant tout régionaux." Ses points forts : "la qualité de nos produits et la traçabilité." Et Jean-Yves Cornec d'expliquer que le système de traçabilité, un développement interne qui fait des envieux, a demandé huit années de travail. "Nous sommes concentrés sur notre métier qui reste l'aliment. C'est la meilleure formule pour être performants et permettre à nos clients, les éleveurs, d'être les meilleurs. Aujourd'hui, on ne peut plus se disperser : l'addition de performances de chaque profession, et non l'intégration, améliore la filière." Le directeur général du Gouessant pense que la baisse du marché en 2002 va se poursuivre en 2003. "Elle touchera toute les productions, y compris porcine. Le renouvellement en aviculture et en élevage s'annonce difficile parce que l'on voit des départs de producteurs en cours d'activités. Il y a un mal-être dans les campagnes : environnemental, d'image et économique. Sans oublier le mal-être social. Au Gouessant, nous mettons tout en œuvre pour être proches de nos éleveurs et les soutenir."

A Lamballe, où le taux de chômage est particulièrement faible (5%), il est parfois difficile d'embaucher. Alors il faut prospecter plus loin, ce qui entraîne des problèmes de logements parce que les offres dans ce domaine n'ont pas suivi les emplois. "Nous avons eu l'idée de mettre des appartements à disposition de nos nouveaux salariés, dit Jean-Claude Commault. Cela facilite leur implantation dans la cité et dans le travail. 25 logements sont construits sur Lamballe, 25 à Montfort/Meu." Pour des travailleurs étrangers ? "A Montfort, nous avons une dizaine de Maliens. A Lamballe, ce sont des gens qui vien-

nent du nord de la France, du Centre-Bretagne..."

"On croit en la filière"

Les deux coopératives ne manquent pas de projets. La Cooperl-Hunaudaye procède à l'extension de ses ateliers lamballais de découpe/élaboration (7 000 m² supplémentaires) et construit une salle de surgélation/congélation. Un investissement de 15,24 M€. "C'est un programme lourd qui va nous permettre de réaliser davantage de valeur ajoutée et d'améliorer notre compétitivité, de mieux valoriser les produits de nos adhérents", conclut Jean-Claude Commault. Le Gouessant veut rester performant sur ses métiers de base. "Comme ils sont en récession, nous allons devoir réaliser des économies. L'un des moyens est de conclure des rapprochements comme celui que nous avons réalisé avec la Coop de Broons pour le secteur achat/formulation (tout ce qui concerne la technique en aliment). C'est la voie que nous voulons développer pour rester fidèle à notre volonté de ne pas pratiquer l'intégration." La coopérative entend aussi développer certaines

niches comme les aliments poissons, bios et l'environnement. "Pour ce dernier, nous avons un service de 50 personnes. Nous avons déjà investi 12,2 M€ dans ce secteur. C'est indispensable pour assurer la pérennité de nos élevages et de nos entreprises." Le Gouessant a déposé un dossier pour une station collective de traitement de lisier de porc. Elle concerne 35 éleveurs de la région de Lamballe. Implantée à Saint-Aaron, elle sera opérationnelle mi-2003. Un investissement de 1,8 M€. "En tout, ce sont 8 M€ que le groupe injectera en 2003, soit un investissement supérieur à ce que nous réalisons habituellement. C'est bon signe, cela montre que l'on croit en la filière." ■

**AGRO
INTERIM**

LAMBALLE - 26, rue Dr Calmette
Tél. 02 96 50 99 10
QUIMPER - 76, quai de l'Odet
Tél. 02 98 53 45 29
LOCMINÉ - 2, rue du Fil
Tél. 02 97 61 67 67

Vous recherchez un emploi, même saisonnier. Votre motivation nous intéresse. Une équipe de professionnels vous accueillera pour vous conseiller. A bientôt dans l'une de nos agences.

Mathurin-Méheut : musée de France

C'est l'un des premiers musées de Bretagne à avoir obtenu le label Musée de France. Le musée Mathurin-Méheut a contribué à la popularité du peintre. La structure est pourtant en procès.

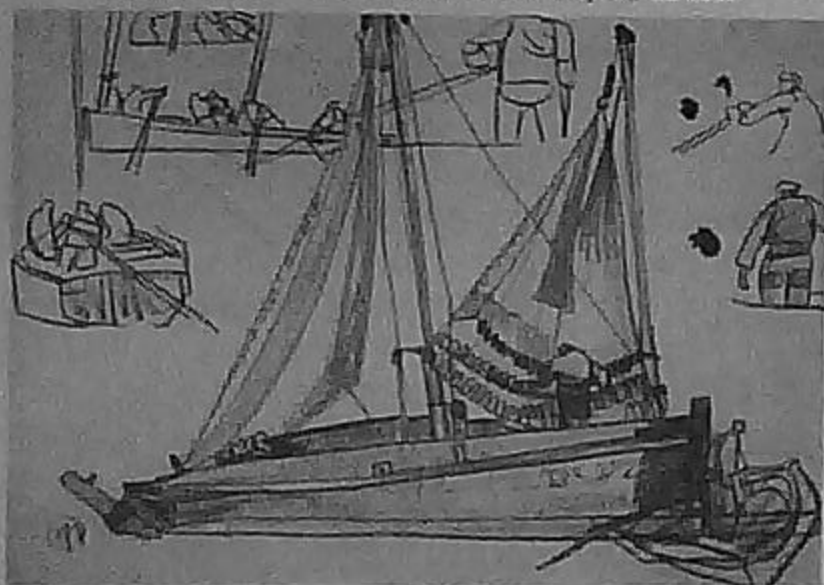
"Les héritiers font une action en réduction des libéralités de leur mère, Maryvonne Mathurin-Méheut", explique Anne de Stoop, conservatrice du musée lamballais. En 1972, l'épouse de l'artiste avait donné des milliers de dessins à l'association. "Ils n'avaient alors qu'une valeur ethnographique." Autrement dit, ils étaient intéressants mais pas d'un point de vue mercantile. Trente années ont passé : l'Association des amis du peintre (présidée par Henri Froment-Meurice) et le musée, avec

leurs partenaires, ont contribué à la renommée de Mathurin Méheut et de ses œuvres, aussi bien sur le plan local qu'international. "A la mort de l'épouse du peintre en 1992, sa donation est réintégrée dans la succession. Les héritiers souhaitent aujourd'hui en récupérer une partie." Ils ont intenté un procès. "Notre défense se focalise sur notre action permanente à mieux faire connaître Mathurin Méheut et notre contribution à faire prendre de la valeur à ses œuvres." Un travail qui se traduit par l'organisation d'exposi-



L'ethnologique "Chaloupe de Douarnenez"

L'esthétisme - "Remontée de la barque, Etretat"



tions, la participation à des publications, à l'édition de films documentaires et la diffusion d'images via d'innombrables posters, affiches ou autres cartes postales. "Nous avons notamment un partenariat avec le Chasse-Marée depuis 20 ans." Ce procès avait décidé

Henri Froment-Meurice à rester à la barre de l'association, pour continuer à se battre alors qu'il avait décidé d'en quitter la présidence (ce qu'il va faire cette année). Le musée Mathurin-Méheut était jusqu'à présent contrôlé par l'Etat. Il est dorénavant doté du label Musée de France. "C'est une reconnaissance de notre fonctionnement, de l'inventaire informatisé", dit Elisabeth Even, permanente. Le musée est implanté dans une demeure historique à pans de bois, la Maison du Bourreau, place du Martray. Il accueille 6 000 visiteurs annuels et propose chaque année une grande exposition. Le prochain thème

(de février à décembre) s'articule autour de Mathurin Méheut, peintre illustrateur. Des livres seront exposés ("il a illustré une quarantaine d'ouvrages", complète Anne de Stoop), mais aussi des correspondances (lettres de Mathurin Méheut à Yvonne Jean-Haffen, conservées près de la Grande Vigne à Dinan), des croquis préparatoires, des gouaches. Malgré les propos élogieux du livre d'or du musée, nombreux sont pourtant ceux qui trouvent l'établissement trop petit. Mathurin Méheut y est effectivement à l'étroit. Parce qu'il ne peut montrer l'étendue de son œuvre. Et ça, c'est dommage. ■

Les Alizés HOTEL - RESTAURANT
 La Villa-ès-Lan - Z.I. LAMBALLE
 ☎ 02 96 31 16 37
 Fax 02 96 31 23 89
 E-mail : alizes.hotel.rest@wanadoo.fr

Menus - Carte - Repas d'affaires - Banquets
Spécialités : Huître chaude au cidre
 Magret de canard aux câpres
 Poêlée de Noix St-Jacques

LE COURTIL BIO BIOCOOP
 Un grand pas pour votre santé, votre plaisir et votre environnement

Ouvert du mardi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 19 h.
 Le samedi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30
 17, rue St-Martin - LAMBALLE - 02 96 31 11 29

Labbé
 FOURGONS GRAND VOLUME

N°1 Français du Fourgon Grand Volume

- « Un produit "constructeur"
- « Une organisation industrielle
- « Un réseau SAV sur toute la France

Et tout ça grâce à une équipe expérimentée et professionnelle !

14 rue d'Armor - BP 331 - 22403 LAMBALLE Cedex
 Tél. 02 98 50 12 60 Fax : 02 98 31 33 37
 www.gruau.com

GRUPE Gruau

CHARPENTE - MENUISERIE
ESCALIER - AGENCEMENT
RENAULT
 S.A. au capital de 40 000 €
 Z.A. Est - Route de Plancoët - 22400 LAMBALLE
 Tél. 02 96 31 38 78 - Fax 02 96 31 38 36

Imprimerie Lamballaise NUMÉRIQUE OFFSET

Z.I.
 13 bis, rue d'Armor
 22400 LAMBALLE

☎ 02 98 31 95 71
 Fax 02 98 31 10 60
 E-mail : imprimerie.lamballaise@wanadoo.fr



Cet été, Atheol avait organisé un séjour d'une semaine au centre d'accueil Le Fosso à Gomené pour 9 enfants et 3 adultes.

Atheol et Penthièvre Actions : deux belles réussites

L'une œuvre pour l'accueil temporaires des handicapés, l'autre se consacre aux personnes en difficulté. Atheol et Penthièvre Actions, deux associations à encourager.

au plus vite." Pour informer les 110 membres ("nous voulons atteindre les 200"), un petit journal est né. L'association est soutenue par "La balade du cœur" de la Jean-François Rault, Vitamine C, le chanteur Anthony Chapelain, l'Union des commerçants et artisans lamballais, l'Entente cyclotouriste... "Le 5 avril, nous organisons un concert de Maniafoly à Bleu Pluriel à Tréguex."

Insérer par l'activité économique

Penthièvre Actions joue la carte de l'insertion par l'économie. "La structure a été créée en 1991 par les élus et des associations caritatives consécutivement à la mise en place de la loi sur le RMI du gouvernement Rocard", explique Eliane Richelot, directrice depuis 1998. "Les objectifs étaient de mettre en place un accueil et un accompagnement des personnes bénéficiant de ce dispositif." Penthièvre Actions loue des locaux à Lamballe Communauté et aux autres communautés de communes, rue des Gastadours, à Lamballe. La structure, qui emploie dix équivalents temps plein, dispose de 39 places CES (contrat emploi solidarité) dans des chantiers et ateliers d'insertion :

environnement et divers (intérieur, extérieur), atelier repassage, Vet Service (récupération et vente de vêtements), service restauration... "Nous sommes aussi conventionnés pour proposer des mesures d'aide au logement : une conseillère en économie sociale et familiale travaille sur l'accompagnement social lié au logement." Une dizaine de logements temporaires existent sur Lamballe. "Nous avons aussi des journées d'accueil parce que nous devons être une structure ouverte. Des permanences ont lieu tous les vendredis." ■



BEP Métiers de la comptabilité, Métiers du secrétariat
BAC Professionnel Comptabilité, Secrétariat
Baccalauréats ES, L, S, S.M.S. (Sciences médico-sociales)

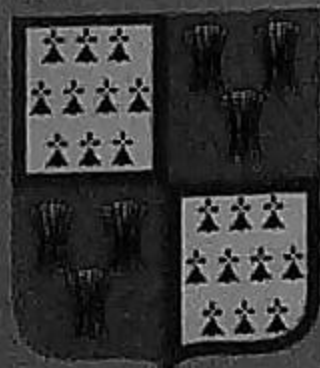
LAMBALLE

47, rue Maudaigne - BP 467 - Tél. 02 96 50 11 20

PCB PENTHIEVRE
COUVERTURE
BARDAGE

BATIMENTS INDUSTRIELS
HABILLAGES FAÇADES
PIERRE AGRAFEE

Z.A. de Lanjouan - 22400 LAMBALLE ☎ 02 96 50 00 50 - Fax 02 96 50 00 40



*Lamballe, capitale du Penthièvre
vous invite à découvrir son important patrimoine
et est heureuse de vous présenter
ses meilleurs vœux pour 2003*



Radio Kreiz Breizh dans de nouveaux locaux

Radio Kreiz Breizh, créée en 1983, continue sa progression. Le nombre d'auditeurs est estimé, chaque jour, en moyenne, à 9 000. La radio s'est installée dans de nouveaux murs.

Christian Rivoalen a remplacé Hervé Le Bec, la voix et l'âme de RKB pendant de nombreuses années. Il est aux commandes de la radio depuis avril 2001. "Avant, je travaillais à Dastum Pontivy." Les 5 salariés de RKB respirent dans leurs nouveaux locaux, toujours au bourg de Saint-Nicodème. "Nous avons plus de 100 m². Nos moyens techniques ont été également améliorés." Et Christian Rivoalen de citer les nouveaux logiciels et la table de diffusion, le studio de post-production avec sa table de mixage ("nous pouvons monter les émissions sans encombrer la régie"), une nouvel émetteur sur le château d'eau de Maël-Pestivien, le son stéréo et le codage RDS. Des investissements qui s'élèvent à 91 470 €. RKB est locataire de la municipalité de Saint-Nicodème (167 habitants), qui a rénové l'ancienne école pour y installer une mairie, des appartements locatifs, une salle des associations et des locaux pour la radio. RKB est gérée par l'association de soutien à la radio de centre-Bretagne, présidée par Claude Le Bihan. "Ce nouveau dispositif va nous permettre de mettre en place nos projets." Christian Rivoalen explique qu'ils vont utiliser la salle des associations, attenante au studio et à la régie, pour y faire du direct : colloques, débats, concerts.

"Nous sommes l'une des quatre radios associatives de Bretagne et l'une des deux radios bilingues avec Radio Bro Gwened." Le projet fondateur de RKB : "être une radio de pays, dans la langue du pays. Le fait de proposer des émissions en langue bretonne (22 heures 15 par semaine) a un impact considérable. Cela engendre tout un réseau, un mouvement d'amitié. Malgré les difficultés et la dernière crise, les gens sont restés fidèles à RKB : ce lien est propre aux radios associatives. Nous sommes là pour informer mais aussi donner la parole aux gens. Le bilinguisme permet d'amener au breton et



à la culture bretonne une population qui ne parlait pas la langue."

De nouvelles émissions apparaissent en janvier. En breton, un magazine quotidien d'une heure à la rencontre de la population, avec des séquences de littérature, mais aussi une émission d'actualité avec des reportages. "Les bénévoles proposent une hebdomadaire d'une demi-heure sur des thèmes précis (jardinage, portrait de musiciens...) en partenariat avec des collègues, et des mensuelles. Nous allons mettre en place d'autres partenariats avec des écoles maternelles et primaires." Des nouveautés en français également : "parcours", mensuelle pour découvrir une personne à travers son parcours professionnel et "voyage vertical", mensuelle à la rencontre de personnages attachants. Les bénévoles animeront une mensuelle sur la nature, et "la porte", sur la vie de musiciens. "Nous allons aussi avoir d'autres émissions, notamment sur la musique électronique." Les rendez-vous phares de RKB : "le magazine de 11h à 12h, des entretiens en français sur l'actualité du pays, et "Tud deus ar vro", la parole en breton à la population du pays, du lundi au dimanche à 9h30, après l'annonce des festivités dans An deiziater, dès 9h." ■

YANN GUÉNÉGOU

Fréquence principale : 102.9 Mhz. A Guingamp, 106.5 Mhz. A Berrien, 99.4 Mhz.

Meuriad

Laouen eo Keit Vimp Bev o kemenn deoc'h ganedigezh Meuriad.

Meuriad, kelaouenn nevez Keit Vimp Bev a zere d'ar vugale ha d'an oadourien, d'an dud ampart war ar brezhoneg koulz ha d'ar re o teskiñ. 32 bajenn a c'hoariou hag a van-n'qù-treset hepken !

Bannoù-treset a-bep seurt a gaver enni : doareoù tresañ disheñvel mat, istorioù barr pe hiroc'h, fentus pe get... Peadra da reiñ plijadur d'an tiegezh a-bezh ! Ha da vamm-gozh ivez...

C'hoarioù e leiz, aes (c'hoari ar 7 diforc'h, milendall...) pe ziaes (hag anavezout a rit c'hwi anvioù tourioù-tan aodoù Breizh ?).

Hag ur romant foto graet gant skolarjidi Diwan ! A-drugarez da skipailh Keit Vimp Bev e c'hellomp bra-mañ c'hoari bep miz e brezhoneg ha lenn bannoù treset a zoare, evit 50 € ar bloaz (un niverenn bep miz). ■

KATELL SIMON

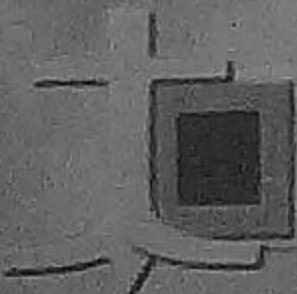
Evit koumanantil pe kaout titouroù : Keit Vimp Bev - 29520 LAZ.

Laur'Art en 2003

Un programme de 9 soirées -discussions de haute qualité est proposé par l'association culturelle Laur'Art en 2003. Ils ont fait appel à des intervenants dont les travaux et les publications font autorité. A partir de questions délicates, ils fournissent des messages réconfortants et positifs qui s'inscrivent dans une orientation humaniste.

Les invités de 2003 sont : le 28 janvier, Bernard Defrance ; le 4 février, Marie-Ange Le Boulanger ; le 18 mars, Janine Chanteur ; le 25 mars, Mgr Jacques Gaillot ; le 7 avril, Serge Tisseron ; le 6 mai, Pierre Vidal-Naquet ; le 13 mai, Jacques Dayan ; le 14 novembre, Michel Dubec ; le 28 novembre, Laurent Mucchielli. ■

Les soirées discussions ont lieu à la salle des fêtes de Laurenan et débutent à 20h30 - Accueil uniquement sur réservations au 02 96 56 14 82 - Contribution aux frais : 6 €.



Télé-Bretagne

Les technologies de l'image ambassadrices de notre patrimoine

Par satellite via Infocast (Astra) et Internet : www.telebretagne.com

Fées, elfes, dragons...



Depuis le Moyen-âge, les fées et autres créatures merveilleuses sont entrées dans notre culture. La littérature, d'abord, leur a prêté vie. Des auteurs médiévaux, tel Chrétien de Troyes, aux auteurs d'épopées fantastiques (Tolkien...), en passant par Shakespeare et Perrault, tous s'en sont inspirés. Aujourd'hui, les légendes sont partout : au cinéma, dans la BD, les jeux vidéos... C'est ce monde merveilleux, son histoire, que l'exposition de l'abbaye de Daoulas retrace jusqu'au 9 mars, au travers de centaines d'illustrations de toutes les époques. Elle est aussi une occasion sans précédent d'admirer l'œuvre de Paul Gregory qui, en un ensemble de très grandes toiles, révèle sa vision intégrale du mythique "Seigneur des anneaux" de Tolkien. Un album éponyme de 224 pages et 260 illustrations est disponible à l'abbaye et en librairie. ■

E n b r e f ...

Concours d'écriture à Loudéac

Ecrire l'Afrique, en une page, sous forme de poème, de nouvelle, de conte... C'est le thème du concours organisé par l'Office Municipal Culturel de Loudéac. Les prix seront remis lors du Printemps des Livres, le dimanche 25 mai. Si vous avez entre 6 et 106 ans et souhaitez participer, il vous faut envoyer votre récit au plus tard le 1^{er} avril.

OMC - BP 242 - 22602 Loudéac Cedex. 02 96 28 11 26.

Les écrits des Garennes

1^{er} concours national de nouvelles

Dans le cadre du Festival Brin de Culture organisé par le réseau Bienvenue à la Ferme et la Chambre d'Agriculture des Côtes-d'Armor, des agriculteurs et des écrivains du Haut-Corlay lancent le 1^{er} concours de nouvelles "Les écrits des Garennes". Il est ouvert à tout public : composer une nouvelle de quatre pages sur le thème du monde agricole actuel et tenant compte de ses réalités, ses contraintes, ses espoirs. Peut-on imaginer un pays sans agriculteurs ?

Pour participer au concours jusqu'au 30 avril, demandez le règlement à : Florence Travert - Maison des Agriculteurs - BP 540 - 22195 Plérin - 02 96 79 22 12.

Festival de la poésie à La Baule

La Société Littéraire et Artistique de la Baule organise son premier Festival de la poésie du 6 au 13 avril, la semaine s'achèvera par les 39^{es} Jeux floraux et la proclamation du palmarès des prix de poésie avec la remise du "Grand prix de la ville de la Baule" par Yves Métaireau, maire de la Baule-Escoublac.

Les Jeux floraux de la Baule sont ouverts à tous les poètes de France et des pays francophones, ainsi que le concours des "Victor" pour les moins de 18 ans. Règlement contre une enveloppe timbrée à la S.L.A.B. : Anne Guidon 11 allée des Grillons. Résidence Bénédicte "C" 44510 Le Pouliguen (inscriptions closes le 30 janvier).

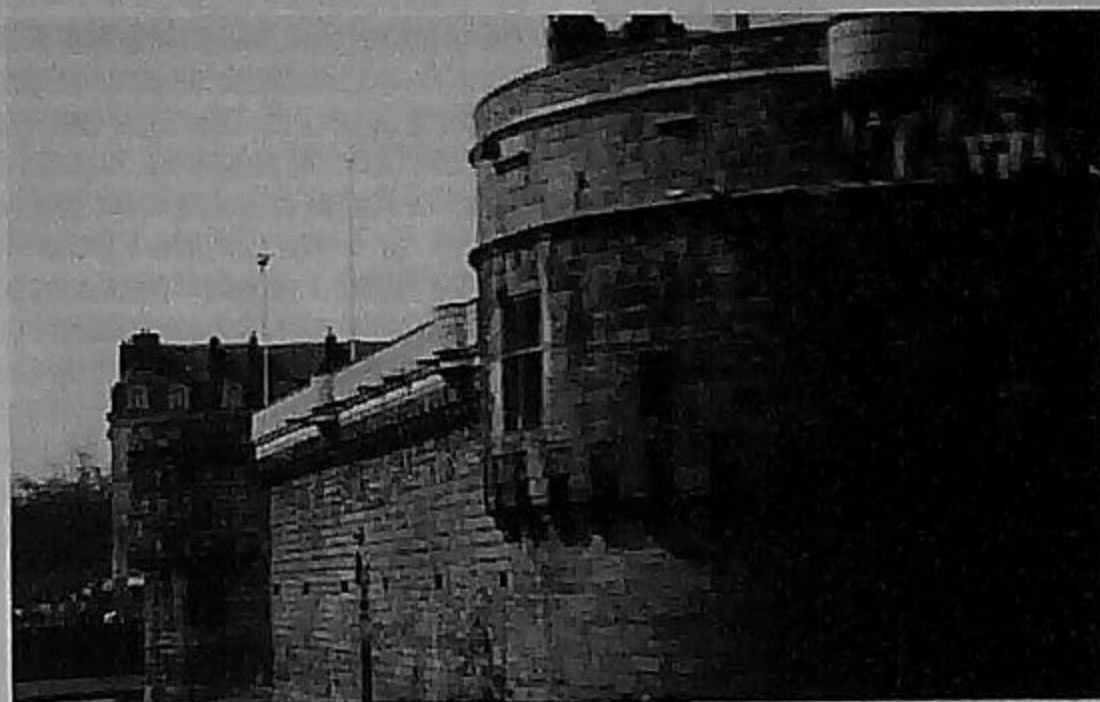
Mots et livres pour la liberté

Amnesty International prépare la 3^e édition de Plumes rebelles. Des mots et des livres pour la liberté. Les 7, 8 et 9 février à Rennes, de nombreux romanciers, essayistes, poètes, journalistes, dessinateurs... venus du monde entier, diront, lors de tables rondes ou au café littéraire, leur engagement en faveur des droits de l'homme. De nombreux exposants seront également présents autour de ce même thème.

Rens. 02 96 32 27 88

Un château dans la ville

Jean-Marc Ayrault, député-maire de Nantes, Yannick Guin et Jean-Louis Jossic, adjoints, et Marie-Hélène Jouzeau, conservateur du château, ont présenté les projets de rénovation du château des ducs de Bretagne et l'installation du musée de la ville de Nantes.



Les travaux sur les bâtiments devraient être terminés en 2006. Les premiers résultats sont remarquables, en particulier l'intérieur, la Tour des Jacobins et les deux flèches de la Tour de la Couronne d'or.

Le circuit des remparts sera aménagé permettant une vue imprenable sur la ville. L'immense cour fera l'objet d'une mise en valeur. Des commerces, restaurant, librairie y trouveront également place.

Le château sera au centre d'un vaste projet de développement du cœur historique de la ville englobant la cathédrale et la place du Bouffay tout comme le point de départ ou d'arrivée de circuits historico-touristiques qui compléteront ce projet ambitieux : un château dans la ville.

Lieu d'interprétation

Ce projet muséographique entend évoquer l'histoire de la ville et du "Pays Nantais" entre les XV^e et XX^e siècles.

Yannick Guin a parlé de ce musée comme d'un lieu d'interprétation selon le modèle canadien : il importe de rester vigilant, s'agissant de cette "interprétation". Ainsi, pour "la traite négrière et de l'esclavage" qui font bien partie de l'histoire de Nantes : on peut se demander si le château des ducs de Bretagne est le lieu le plus approprié dans le monde pour en faire état !

Par contre les autres thématiques, "la Bretagne historique", "la Loire, le port, l'estuaire", "l'imaginaire et les univers sensibles" sont évidemment plus acceptables dans cet endroit symbo-

lique qui, à lui seul, résume l'histoire de la Bretagne indépendante.

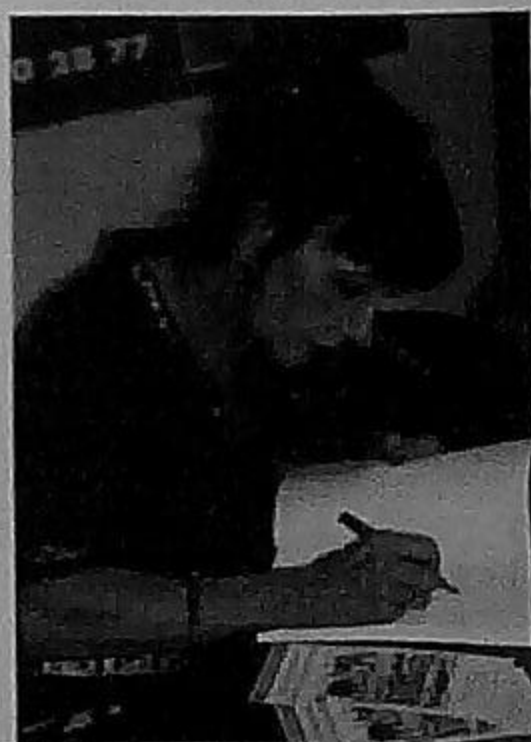
Monique Papon, vice-présidente du Conseil général de Loire-Atlantique, a souhaité une collaboration entre le Musée Dobrée et celui du Château, le musée départemental couvrant la période allant de la préhistoire à l'Edit de Nantes et complétant ainsi très heureusement, par ses riches collections, l'histoire de la ville et du Pays Nantais. ■

JEAN CEVAËR

Le Vietnam salue Yveline Féray

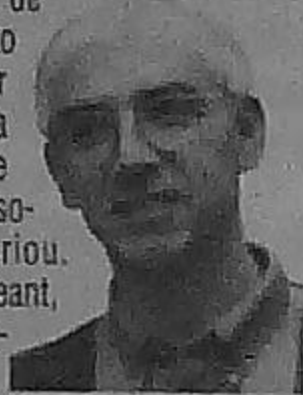
Notre amie Yveline Féray, écrivain de Saint-Malo, auteur notamment de "Dix mille Printemps", vient d'être distinguée de l'Ordre de l'Amitié de l'Etat vietnamien par le Président de la République du Vietnam, lors de la visite officielle qu'il vient d'effectuer en France. ■

Yveline Féray lors d'une signature à la Maison des Poètes à Saint-Malo.



Alain Bougeant et le patrimoine

Dans notre précédent n° (page 27), nous avons interviewé le directeur de la librairie Gwalarn de Lannion. La photo publiée par erreur n'est pas la sienne mais celle de son ancien associé, Bernard Lorient. Voici Alain Bougeant, le patron de Gwalarn.



P o é s i e

Souvenirs et réflexions d'une mamie

Depuis que la muse de la poésie s'est penchée sur Marie Pierre, la commerçante du P'tit Bazar de Trigavou, elle a écrit plus de 110 poèmes.

Souvenirs d'enfance, coups de cœur, émotions, joies, et chagrins poétiquement exprimés au fil des pages, sont autant de clins d'œil, rassemblés dans un recueil paru aux Editions du Panthéon. Une sélection d'une soixantaine de textes destinés à transmettre à ses petits enfants les pensées d'une mamie à la sensibilité émouvante, témoin du temps qui passe. (Marie Pierre, 2, rue du Frémur - 22490 Pleslin-Trigavou - 10,06 €). JCB.



H u m o u r

★ FONELLE ET SES AMIS, par Sophie Fontanel, illustrations de Marie Perron - Cet album rassemble essentiellement des textes parus dans le magazine *Elle*, qui content les aventures d'une amazone très *in* à travers les échanges devenus de mode entre certains internautes. Si les dessins sont de qualité, l'écriture, elle, procède de ce que l'on appelle "l'esprit parisien"... c'est à dire que ça ne vole pas très haut ! (Ed. Nil/Filippacci).

Histoires d'eau de la Loire à l'Atlantique

Nantes-sur-Mer

Stéphane Pajot, journaliste à *Presse Océan*, est devenu un découvreur réputé de faits divers du passé et, à travers les anecdotes et les historiettes qu'il nous conte avec talent, se dessine une histoire souvent méconnue et souvent ignorée des historiens professionnels. C'était déjà le cas pour sa *Trilogie Nantaise* ou *La mort de Jacques Vaché* et c'est aussi vrai de ce nouvel ouvrage qui, au delà des quais de Nantes et des bords de Loire, nous mène sur tous les océans du globe sur lesquels croisèrent des navires ou des marins nantais. Stéphane Pajot n'oublie ni César et ses galères, ni les Vikings qui écumèrent l'estuaire et détruisirent Nantes au IX^e siècle, ni les négriers, ni les corsaires, ni les forbans, ni les forçats embarqués sur "La Loire", ni une multitude de personnages pittoresques qui écrivirent la petite histoire maritime de la Loire-Atlantique, dont quelques femmes, comme Louise Antonini ou Julienne David. Et puis, il y a tous ces écrivains, célèbres ou peu connus qui, originaires de Nantes ou qui ne firent qu'y passer, se sont intéressés à son port et à ses marins, de Tristan Corbière à Pierre Roy, de Jules Verne à Gilbert Dupé, dont le célèbre *Bateau à soupe* est resté dans beaucoup de mémoires. Mais, il faut regretter que Stéphane Pajot n'ait pas consacré plus de quelques lignes aux liens avec le pays nantais d'auteurs aujourd'hui trop oubliés, Léon Séché, Jean Sarment, Henry-Jacques et d'autres. Un autre regret : que la richesse de l'iconographie ne soit pas mieux mise en valeur car elle recèle quelques trésors.

Un livre qui se lit d'une traite, révélant les richesses de la "petite histoire" trop souvent cachée par la grande (Ed. D'Orbestier - 200 p. 19 €). ■

JEAN CEVAER

Evel ma tro an heol

Da Veronica ha da Vlorica, da Virgil, da Valentin, da Stefan, ha da Florin, tudennoù deus "Evel ma tro an heol", eo dediet trede romant Yann-Fañch Jacq.

Ouzhpenn dek vloaz war-lerc'h fin impalaerouriezh Ceausescu eo chomet ken paour all ar boblañs e lodenn-mañ Roumania. Ar boblañs ? Pas penn-da-benn, bout e vez bepred tud a oar en em zibab, diskrupul-kaer, zoken ha pa vefe diwar goust ar re-all...

Kevrinoù a vag ar geriadennad ; da skouer, perak e ya kuit ar merc'hed yaouank, davet kêrioù bras, Pariz en o zouez ? Unan bennak he deus gallet distreiñ, Maria hec'h anv, rak hirio-andeiz, gant un taol-chañs, unan bras, e vez kavet c'hoazh ur marc'heg bennak e korn ar straedoù. Hemañ, Benoit, a zeuio d'he heul d'he bro hag a zikouro anezhi da zeskiñ teknikoù nevez da labourat gant skoazell an urzhiaerzh

ha da gaout nerzh-kalon a-walc'h evit derc'hel penn d'ar re c'halloudus a voustr ar vro... Mignoniezh lod ha kasoni re all... Ur plac'h eo Maria, ha n'int ket deuet mat atav, ar merc'hed a gred sevel o mouezh ! Tud a bep seurt en-dro dezhi, en o zouez Elena ar plac'hig, mut pe kollet ar gaop ganti, ha perzh souezhus an urzhiaer warni.

Ne chomo ket Benoit dalc'hmat gant Maria, ha neuze e vevo-hi darvoudoù ifern adarre. Koulskoude, en degouezhioù krisañ, hudurañ, hag heugusañ e sav un eifenn a spi.

Nann, ne denn ket d'ur romant dour-roz anezhañ !

Skrivet eo gant ur yezh eeun hag ur c'heriaoueg a-vremañ. Aes da lenn. ■

GARMENIG IHUELLOU

Evel ma tro an heol - Yann-Fañch JACQ Keit vimp bev - 29520 Laz - 8 €

S p o r t s

Stades de légende

Aujourd'hui, certains stades sont des monuments de la société moderne, de véritables arènes où explosent les passions. Pourtant, jamais jusqu'alors un livre n'avait été consacré à leur histoire et à leur image. L'album de Xavier Rivoire, illustré par les photos de l'anglais Nevil Shute, comble cette lacune, présentant 50 lieux mythiques européens, du Stade de France à Wembley, en passant par le Millennium Stadium de Cardiff, Ibrox Stadium, Celtic Park et Hampden Park, tous trois de Glasgow... Un seul site breton, La Beaujoire, que Xavier Rivoire appelle drôlement "la jolie bicoque" de Nantes. (Ed. Solar - 112 p. 50 photos - 29 €)



P o l i t i q u e

La question bretonne



Sorti à la fin de 2002, le livre d'Erwan Chartier et de Ronan Larvor est une contribution intéressante à l'histoire de cette aventure complexe qu'est l'Emsav. Son sous-titre : "Enquêtes sur les mouvements politiques bretons" exprime bien ses limites... Une enquête, cela rassemble beaucoup d'éléments, mais pas tous. Cela dit, l'album plaira - plus ou moins ! - aux initiés, apportera quelques lumières aux autres. Ouvert sur une interview de Michel Nicolas, il aborde successivement les nombreuses facettes d'une politique qui, comme ailleurs, comporte une gauche (curieusement dite centre-gauche ici, ce qui ne plaira pas à l'UDB) et une gauche... plus à gauche, dite radicale (Emgann), plus les droites et les extrême-droites, sans compter les inévitables nébuleuses. Des entretiens avec un certain nombre d'animateurs et de penseurs apportent un éclairage diversifié sur la politique bretonne, mais il y a là trop d'absents importants, de même que sont occultées des opérations comme la liste bretonne aux élections européennes de 1979 qui réunissait, fait rarissime, la gamme presque complète de l'Emsav. Ceci dit, le livre de Chartier et Larvor apporte des pièces appréciables à un puzzle compliqué : ce n'est pas un livre d'histoire mais un bon travail de journalistes. (Ed. An Here - 175 p. - 20 €)

★ CITOYENS, LA POLITIQUE N'EST PAS CE QUE VOUS CROYEZ, par Guy Lorant, membre du cabinet de Jean-Marc Ayrault. Ne pas confondre les petites luttes de personnes avec de vrais projets qui nous manquent aujourd'hui (Ed. Sillaë, Nantes - 15 €).

P r a t i q u e

★ LE VIN ET LA TABLE, par Alain Senderens - Le mariage idéal des mets et des vins en 80 recettes (Ed. Revue du vin de France).

★ SERVITUDES, mitoyenneté, bornage, clôture, par Lucie Guchet et Suzanne Lannerée - Une 6^e édition, actualisée, de ce guide juridique qui traite des principaux problèmes du voisinage (Ed. du Puits-Fleuri, 77850 Héricy - 224 p. franco 22,80 €).

Ecrire et lire

Pourquoi ou pour qui écrit-on exactement quand on n'en tire pas profit ? Pour la gloire ? Pour transmettre un message ? Pour se défouler ? Ou pour "laisser trace d'homme sur terre" comme disait le barde ? Dans la pièce voisine les rayonnages supportent la collection des prix Nobel de Littérature. Créé par l'inventeur de la dynamite ce prix prétendait honorer les plus grands scribes des siècles à venir. Le parcours fut entamé par Sully Prud'homme et son "Journal intime" en 1901. Au hasard des guerres européennes il connut bien des avanes et se plia souvent à des considérations plus politiques que littéraires ; ainsi en fut-il en 1953 quand il fut décerné à Winston Churchill pour ses "Mémoires de guerre", témoignage historique d'une valeur indiscutable, mais pièce de littérature sans grand intérêt. Il en va différemment cette année avec comme récipiendaire Imre Kertész pour l'ensemble de son œuvre. Le hongrois qui a passé deux ans entre Auschwitz et Buchenwald ("Être sans destin"), devient ensuite l'oublié des lettres de son pays pour cause de refus du parti ("Le refus"). Le fascisme noir, le fascisme rouge, il connaît. Comme les ont connus le philosophe allemand Edmund Husserl - qui prédisait en 1935 une Europe "sombrait dans la haine de l'esprit et dans la barbarie" - et son disciple le tchèque Jan Patočka mort à 70 ans en 1977 après un interrogatoire un peu "poussé" de la police communiste. Il avait repris les théories de son maître sur "l'héroïsme de la raison", la lutte contre la barbarie et la fin de la vie spirituelle.

Mais à qui...

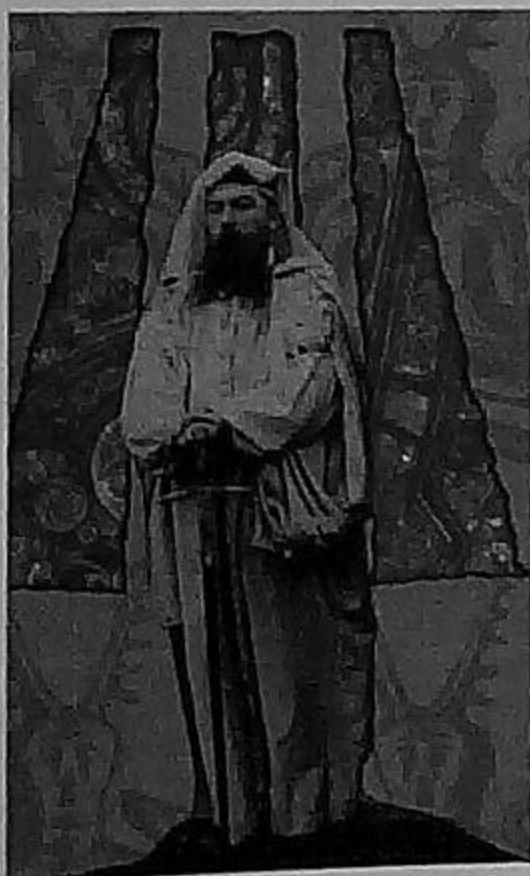
... conseiller ces enrichissantes lectures ? Peut-être à l'ensemble de nos dirigeants européens, qui ne semblent plus trop savoir où ils vont, s'ils y vont, ni surtout s'ils y vont ensemble. ■

HERVÉ LE BORGNE

Les Druides

Modernité
d'une tradition millénaire

Cet élégant livret de notre collaborateur Thierry Jigourel présente l'essentiel de ce que l'on doit savoir sur le druidisme et le néo-druidisme, en Bretagne et d'autres pays celtiques, des celtomanes au New Age : origines historiques, cultes et croyances, objets rituels, grandes dates et cérémonies, fêtes et symboles, obédiences... Tous ces aspects sont évoqués avec objectivité et simplicité pour un abord grand public. Rehaussé de nombreuses illustrations en noir et blanc et en couleurs, avec des reportages photos récents de Hervé Ronné et François Le Dive-nah, l'ouvrage ne se prétend pas exhaustif mais constitue un voyage dans une galaxie qui intrigue toujours les hommes et qui se poursuit de nos jours, discrètement grâce à des disciples qui ne se limitent pas à couper le gui sur les chênes sacrés, mais pensent la société et proposent une alternative à la fois écologiste et enracinée (Coop Breizh, 128p., 10 €).



L'almanach du breton

Chaque année, les Editions Reflets de Terroir publient des almanachs consacrés à 40 pays de l'hexagone. Outre les sujets habituels à ce genre de publications : calendrier, dictons, conseils, etc. chacun rassemble plus de 100 pages consacrées à l'histoire, aux traditions, aux particularités, aux personnages... Au hasard de l'Almanach 2004 du Breton, on trouve, par exemple, des textes sur Louis Harel de la Noë, Armand Robin, le langage p'tit zef, les droits de la femme défendus par le député guingampais Pierre Guyomard... sous la révolution de 1789, sa majesté le cochon, le doigt de Saint-Jean, les cartes d'Armorique dessinées au 2^e siècle par Claudius Ptolémée, le siège de Carhaix en 1363, treujenn gaol (le trognon d'chou)... Ajoutons d'intéressantes photos anciennes. Rédacteur en chef Gérard Bardou ; articles de Gérard Nedellec et Louis Gildas ; recettes bretonnes de Lise Beseme-Pia (CPE. BP 57 - 41202 Romorantin. 145 p. 9 €).

Livres d'art

P. Péron de A à Z

Une somme artistique inédite, riche, dense et éclectique, celle du peintre Pierre Péron, plus connu sous sa signature de "P. Péron" (1905 - 1988) fait l'objet d'un ouvrage de Françoise et Yves-Marie Péron. Sa traversée du siècle, de ses caricatures journalistiques à ses œuvres en tant que peintre de la Marine, en passant par le groupe des Seiz Breur, la publicité, etc. le conduit de Brest à Paris, de Camaret à New York et au-delà.

Dans cet album, plus de 1 200 illustrations abordent tous les genres : portrait, paysage, gravure, et même de l'abstrait, que pratiquait cette personnalité ouverte au rêve et à l'imaginaire, et dont l'inspiration touche au fondement même de l'esprit de la Bretagne. La culture populaire et maritime de Pierre Péron l'aura fait travailler avec Pierre Mac Orlan, Henri Ansquer, Creston, Méheut, Pierre-Jakez Hélias, Kellerman, Roger Vercel... (Ed. Coop Breizh - 256 p. - 25 x 32 - 55 €).



Juniors

Tom et le vieux loup de mer

Ces deux albums illustrés d'Anne Noury et de Stéphane Martin relatent les aventures d'un vieux loup de mer et de son petit fils Tom, embarqué à son bord pour de fabuleuses aventures. Le premier, paru en 1999, a dès sa sortie, obtenu un vif succès et a été retenu pour une présentation dans une émission de France 3. Il



vient d'être réédité. Ce sont des histoires merveilleusement contées par Anne Noury. Après dix années passées dans l'audiovisuel, elle est devenue écrivain et consacre son temps à écrire pour les enfants.

Avec beaucoup de talent, Stéphane Martin est l'illustrateur. Après les Beaux Arts à Rennes, et des études à l'Université de Portsmouth, il est devenu enseignant en arts plastiques dans des collèges des Côtes-d'Armor.

Autour de Tom et le vieux loup de mer, une série est en train de naître. Un deuxième album est paru en octobre Tom et le vieux loup de mer au pays des glaces. "Dans une petite barque mettant cap sur le nord, sur la route des Terre-neuvas, dans les eaux froides du Groënland, Tom et son grand-père vivent une nouvelle aventure pleine de surprises : baleines, morses, phoques, rennes, ours polaires... sont au rendez-vous". Un troisième album est en chantier (Ed. Tête de Linotte, 6, rue Durafour, Rennes - Diffusés par les Ed. du Télégramme - 11,50 € l'album). JCB.

Yann-Maï Padpanik

Un conte de Gigi Bigot en Pays de Redon : il était une fois un petit village au bord de la Vilaine... Un petit village comme tous les villages. Sauf que dans celui-là, les enfants ne voulaient jamais aller se coucher ! C'est alors que la fille de la Vilaine, la grosse Redondaine, descend du ciel avec sa jupe parachute pour raconter l'histoire de Yann-Maï Padpanik, le garçon qui n'avait pas de bon sens... Illustrations de Stéphane Girel - Accompagnement musical de Ronan Robert à l'accordéon (Ed. Actes Sud juniors et l'Autre label - 1 livre + 1 CD : 17 €).



REVUES

Les chemins bretons de Compostelle

L'association bretonne des Amis de Saint-Jacques et le magazine Granites publient un numéro exceptionnel sur les vieux chemins bretons de Compostelle ; il consacre quinze reportages à des circuits placés sur l'itinéraire historique de Saint-Jacques de Compostelle. (Granites, BP 23, 56350 Allaire - 6 €).

Hopala !

Parmi les articles du n°12 : Ya d'ar brezhoneg, entretien avec Ollier ar Moign ; Le monde de Roland Becker ; 5 poètes gallos ; Jeanne Nabert, un talent qui dérange ; Bertrand Bracaval et la triangulation de la lumière ; Nicole-Laurent Catrice à San Cristobal ; Japon, chat et poésie haïku (BP 27 - 29470 Plougastel-Daoulas. 10 €).

ALBUMS

Maisons en pans-de-bois de Bretagne

Cet ouvrage de Daniel Leloup, très largement illustré, s'intéresse à un type d'architecture et de construction qui concerne plus de 1 500 maisons, réparties dans de nombreuses villes : Rennes, Vannes, Morlaix, Vitré, Dinan, Tréguier, Malestroit, Auray, Fougères, Josselin, Saint-Brieuc, Nantes, Pontivy, Quimper et bien d'autres. A travers six siècles d'histoire, c'est toute l'évolution du cœur des villes de Bretagne qui nous est dévoilée (Ed. Le Chasse-Marée, 320 P., 23,3 x 30,5, 490 Ill., 79,50 €).



Le Tour de France, la Bretagne et les Bretons

Lorsque le Tour fait étape à Nantes, en terre bretonne, pour sa première édition en 1903, le cyclisme a déjà conquis la Bretagne. Depuis 1869, de nombreuses courses y ont été organisées et des sociétés vélocipédiques créées dans les grandes villes. La classique Paris-Brest-Paris, les vélodromes construits à Brest, Quimper, St-Brieuc, Rennes, Nantes, Vannes, Auray confirment que la Bretagne fut très tôt acquise au vélo. Le Tour de France, à sa naissance, allait bénéficier de cette situation. Un nom viendra symboliser cette relation privilégiée avec la Bretagne : "Petit Breton", surnom du Nantais Lucien Mazan, qui dominera le cyclisme jusqu'à la Première Guerre mondiale. Après la Seconde Guerre mondiale viendra le temps des Le Drogo, Le Grèves et Goasmat, puis l'âge d'or, le temps de Robic en 47, de Bobet dans les années 50, puis de Hinault, qui marqueront à jamais le Tour par leurs victoires... et confirmeront que le cyclisme avait raison de faire confiance à la Bretagne. C'est cette longue histoire d'amour que conte le Concarnois Jean-Paul Ollivier dans un album superbement illustré. (Ed. du Layeur, Paris - 144 p. 140 illus. - 29 €).



ROMANS

An teirgwern Pembroke

Parchoù kuzh kavet dre zegouezh, tasmantou hag ul lestr kavrus kollet war ar mor don a ya d'ober ar romant-mañ, na vije ket bet dinac het gant skrivagnerien evel Stevenson pe Conrad Jarl Priel (1885-1985) zo unan eus ar gwellañ skrivagnerien vrezhonek. Al levr-mañ, na gaved ket ken abaoe ma bell zo, a oa ret-mat e adembann. (An Here/Al Liamm - 255 p. 17 €)

Le pendu d'Argol

Souillée par la marée noire de l'Amoco Cadiz, menacée d'une centrale nucléaire à Plogoff, la Bretagne de l'été 1978 connaît aussi d'autres dangers... Les convoitises des promoteurs notamment. Un journaliste "d'appoint" (ceux-là qui font les interims, auxiliaires locaux, pigistes de l'été, etc.) se trouve ainsi plongé sans le savoir d'abord, sans le vouloir ensuite, dans une vaste magouille tendant à bétonner et à défigurer un coin paradisiaque du Finistère. Pris entre les principes d'un grand quoti-

dien et les petites exigences du métier, il s'enfonce en essayant de s'en sortir, ébloui par la beauté d'une fille équivoque. C'est une curieuse histoire, parfois trop compliquée dont, malgré une conclusion vraiment floue, on sort séduit : à l'évidence, l'auteur, le Quimpérois André Grall, est un homme du sérail, qui sait transformer en conte ce qui aurait pu n'être qu'un fait divers (Ed. Jean Picollec - 190 p. - 15,50 €).

La porte dorée

Boris Pahor est né en 1913 à Trieste où il vit toujours. C'est l'un des romanciers slovènes les plus importants de sa génération et un grand défenseur de la culture et de la langue slovènes. Il devait en payer le prix sous la dictature fasciste, en particulier durant la deuxième guerre mondiale quand il fut déporté.

Boris Pahor est aussi un défenseur de toutes les langues et cultures "minorisées" et, à ce titre, il s'est engagé résolument et depuis longtemps aux côtés des défenseurs de la culture et de la langue bretonnes. JC.

La Porte dorée est le nom de l'une des stations du métro parisien et le métro occupe une grande place dans les relations entre Igor, l'écrivain slovène sexagénaire qui a connu la déportation et Lucie, trente ans qui, elle, peine à se remettre du traumatisme de l'inceste.

Au soir de sa vie, Boris Pahor livre une vision non désenchantée du monde : oui il y a des drames, des tragédies et des catastrophes, mais le combat pour l'homme, pour tout ce qui l'exprime, pour les langues et les cultures, même pour celles qui sont méprisées, pour l'art sous toutes ses formes. Traduction d'Andrée Lück-Gaye (Ed. du Rocher - 228 p. - 17 €).

JEAN CEVAËR.

★ EMILIE, JAVA 1904, par Catherine Van Moppès. Elevée par un père austère, une jeune bourgeoise d'Aquitaine, suivant son mari administrateur colonial, se retrouve à Batavia. Elle y vit l'existence des épouses des fonctionnaires qui exploitent l'île, découvre la lutte des indigènes opprimés et devient l'amante de l'un d'eux. Au-delà de l'histoire elle-même, nous tenons là une remarquable étude sur la période impérialiste et sur le début des révoltes qui mèneront à la libération des asservis. (Ed. Albin Michel).

HISTOIRE

Le moral de l'arrière

Le Tregor

dans la Grande Guerre

Dans la série "Les Bretons dans la Grande Guerre" que Roger Laouenan publie depuis vingt ans (5 titres parus), Le Moral de l'arrière tient une place à part. Délaissant pour un temps le quotidien du soldat de front, l'auteur décrit par le menu la vie d'une petite ville bretonne et de sa région entre 1914 et 1918. Une vie complètement transformée par les événements du nord et de l'est. Loin du théâtre des opérations, c'est une autre pièce qui se joue à l'arrière. Parfois comique, par le patriotisme aveugle ou l'espionnisme aiguë qui enflamment les esprits. La solidarité nationale est partout de rigueur mais la guerre dure et le moral s'en ressent (Coop Breizh, 160 p., 15 €).



POCHOTHEQUE

★ UNE MEMOIRE BRETONNE, par Charles Le Quintrec. La vie d'un garçonnet dans la Bretagne des années 30, alors que l'on faisait festin de trois pommes de terre, au milieu d'un peuple pittoresque où le merveilleux côtoyait la pauvreté (Le Livre de poche).

★ POCKET - Le triomphe de Fondation, par David Brin ; le second cycle (1st) - Le griffon d'argent, par M. Lacey et Larry Dixon ; III, la guerre des magas - La maison des Aravis, par Françoise Bourdin ; une femme vétérinaire à Paris retrouve la vraie vie dans une région sauvage de la montagne - Sombre balade, par Kent Harrington ; l'aventure autour d'une femme nymphomane et d'une golden boy - Belgarath le sorcier, par D. et L. Eddings ; tome 1, les années noires, tome 2, les années d'espoir.

★ LE LIVRE DE POCHE - Le temps des changements, par Robert Silverberg ; une société étrange sur la planète Borthan. C'était un temps déraisonnable, par G.M. Benamou ; un visage nouveau de la résistance, Tolisen, par Stephen Lawhead ; le cycle de Pendragon, Blaise Pascal, par Jacques Attali ; le génie français.

Paris ★ Galerie 26

Les Chantiers de la mer



"Le Saptari à Lorient"

Des sardines pour Gauguin

Depuis plus de 200 ans, la Bretagne est une des régions les plus fréquentées par les peintres. L'inépuisable variété des paysages côtiers et intérieurs mais aussi les Bretons avec leur langue et leurs coutumes, leurs croyances et leurs légendes fascinent les artistes. Tout au long de l'année 2003, le Comité du tourisme de Bretagne communiquera sur le thème de la "Bretagne des Peintres" dressant ainsi le portrait de la péninsule armoricaine dont les paysages ou les coutumes restent intacts et peuvent encore aujourd'hui faire rêver comme ils ont fait rêver Monet ou Signac...

2003 célèbre le centième anniversaire de la disparition de Paul Gauguin qui a marqué l'histoire artistique par ses séjours à Pont-Aven et au Pouldu. A cette occasion, le Comité du tourisme et le Musée de la Pêche de Concarneau se sont associés pour réaliser cette boîte de sardines. ■



Diffusion uniquement en Bretagne dans les boutiques référencées par le Connétable. Vente exclusive à Paris à la Maison de la Bretagne - 203, bd Saint-Germain.

Paris ★ Kêrvreizh

Une galerie bretonne et européenne



Yann-Ber Tillemon

Le nouveau Kêrvreizh est arrivé. Le foyer breton fédéraliste européen, fondé en 1938 par Yann Fouéré, a rouvert ses portes à Montparnasse, 5-7 boulevard Edgar-Quinet. Galerie d'art contemporain bretonne et européenne, elle a été inaugurée par une exposition de dessins ethniques et de peintures tribales de Yann-Ber Tillemon. "Ce foyer se consacre en toute tolérance à la promotion de l'art contemporain d'inspiration celtique suivant aussi bien les destins convergents que divergents qui mènent sur la voie de l'expression créative", écrit-il. "Les artistes de Kêrvreizh sont inspirés par l'esprit fédéraliste des Celtes ; le foyer est donc aussi une école de philosophie au sens grec traditionnel de Socrate : connais-toi toi-même. On ne naît pas Breton et Européen, on le devient."

Jusqu'au 28 février sont exposées des œuvres de Danielle Le Bricquier, Michel Picouet, Jaime Azocar et Bernard Gourlet. ■

Rens. 01 43 20 36 55. Ouvert tous les jours de 10h à 20h, sauf le lundi.

Anne Weyer et Sarah Bernhardt

Luxembourgeoise, Anne Weyer a retrouvé les traces de Sarah Bernhardt en son manoir de Penhoët, à Belle-Ile, où elle s'est installée. Tel est le thème de la belle exposition qui vient d'être présentée à la Maison de la Bretagne à Paris, à l'initiative de sa nouvelle directrice, Oxana Bobrovitch. Armor en reparlera : "Vous voulez savoir ce que je fais à Belle-Ile ? Je m'y repose. Je m'y repose en me fatiguant. Je mène à Paris une vie paradoxale. Il faut bien respirer tout de même. Et la même destinée qui m'a faite servante d'un art, où le cerveau, le cœur, la sensibilité, l'intelligence ont seuls à travailler, m'a donné aussi un goût, un besoin, une fureur de mouvement physique. Comment concilier cela ? Je ne concilie pas, mais je vais à Belle-Ile". ■ P.H.



Paris ★ Chaillot Les génies de la mer

L'exposition "Les génies de la mer" est présentée au musée national de la Marine (Palais de Chaillot, 17 place du Trocadéro) à partir de ce 5 février et jusqu'au 2 février 2004.

© Musée du Québec/Jean-Guy Keronac.
Son thème : la sculpture navale du XVII^e au XIX^e siècle. Elle réunit pour la première fois des chefs-d'œuvre du musée de la Marine (collections de Paris, Brest, Rochefort et Toulon), montrant des pièces majeures qui ont dominé les océans pendant plus de trois siècles : des sculptures navales monumentales, des figures de proues, des décors de canots d'apparat, une scénographie autour de la Réale, galère mythique de la flotte de Louis XIV... ■

Rens. 01 53 65 69 53. De 10h à 18h (fermé le mardi).

Musée Paul Gauguin 29930 Pont-Aven

recherche PARTENAIRES, associés, collaborateurs, correspondants, bénévoles pour célébration mondiale de l'ANNEE GAUGUIN.

Rens. 35 rue de la Belle Angèle - Keranperc heg 29930 Pont-Aven - Tél : 02 98 06 16 50 - fax : 02 98 06 15 07

EXPOSITIONS

BREST – *Passerelle* : Trans Positions – Quartz : La commune en Bretagne
 CARQUEFOU – *La Fleuriaye (Frac)* : Orlan
 CESSON-SEVIGNE – *Galerie Jean Boucher* : Ronan Barrot
 CHARTRES-DE-BRETAGNE – *Carré d'art*, à partir du 7 : Franck Courtel
 CHATEAUBRIANT – *Rest. le Victor-Hugo* : Lucette Baillergeon et La Bolivie
 CONCARNEAU – *Galerie de l'Hôtel de ville*, jusqu'au 7 : Martine Cotten
 DAULAS – *Abbaye* : Fées, elfes, dragons et autres créatures des royaumes de féerie
 DINARD – *Musée* : Architecture et urbanisme
 FOUGERES – *Centre culturel*, à partir du 21 : Anne Gorouben – *Urbanistes*, à partir du 10 : Propositions...
 HENNEBONT – *Galerie Tal-Coat*, jusqu'au 22 : Françoise Perrovitch
 HILLION – *Maison de la baie*, à partir du 2 février : Gravures et sculptures de Robert Hainard
 LANDERNEAU – *Pépinières d'entreprises* : Histoires, au fil du lait
 LANDIVISIAU – *Espace Lucien Prigent*, jusqu'au 12 : Jacques Burel
 LANNION – *L'Imagerie* : Proximités, de Nicolas Comment et Daniel Maigné
 LARMOR-PLAGE – *Hôtel de ville* : Rêves d'ancre
 MORLAIX – *Musée*, à partir du 18 : Bertrand Canard
 NANTES – *Musée des Beaux-Arts* : Simon Vouet, dessinateur du roy ; Le bestiaire d'Annette Messenger – *Le Ring*, jusqu'au 11 : Patrick Neu – *Château des Ducs de Bretagne* : Gabriel et la façade atlantique – *Crêperie du Grain de blé* : Gigi Le Merdy
 PARIS – *Galerie Vue sur mer*, à partir du 5 février : Les génies de la mer – *Palais de Chaillot*, jusqu'au 20 : Nicolas Vial – *Kêr-Vreizh* (5-7 bd Edgar Quinel) : Yann-Ber Tillenon, Danielle Le Bricquier, Michel Piconet – Jaime Azocar – Bernard Gourlet – *Galerie 26* (place des Vosges), à partir du 8 : Julian Taylor, les chantiers de la mer
 PONT-SCORFF – *Atelier d'Estienne* : Ingrid Raasch
 PONTIVY – *Linpac Plastics*, jusqu'au 25 janvier : Yvon Labarre
 QUIMPER – *Galerie Patrick Gaultier*, jusqu'au 25 : les cent ans de l'ours en peluche – *Musée breton* : Arnel-Beaufils, sculpteur – *Musée des Beaux-Arts* : Odile Redon et Jean Caveng – *Galerie Ste-Catherine*, jusqu'au 11 : Catherine Rafenberg – *Le Quartier*, à partir du 18 : Citizen Game
 QUINTIN – *Cap'Art*, jusqu'au 9 : He Yifu
 RENNES – *Musée des Beaux-Arts* : la Moravie à l'âge baroque – *Espace des sciences* : Géniale chimie – *Le Triangle* : Dominique Dehais ; photos de Philippe

Bazin : femmes militantes des Balkans – *Ecomusée de la Bintinais* : Yves Berrier, photos – *Péniche-spectacle* : Méline Favennec, peintre "Les belles embarquées" – *Musée de Bretagne* : Objets de Bretagne – *Eglise St-Aubin* (place Ste-Anne), jusqu'au 12 : grande crèche de Provence et son village, 300 santons et automates – *Grand Cordel*, à partir du 15 : Les mille et une nuits ; Muriel Bordier – *La Criée*, à partir du 23 : Léon Tarasewicz – *Galerie du Cloître* (Ecole des Beaux-Arts) : Histoires de rues – *Colombier* : Bruno d'India – *Ikkon* : Bodénès – *Le Chercheur d'art* (1 rue Hoche), du 6 au 29 : Bruno Bellec et Pascal Moreul

ST-BRIEUC – *Musée*, jusqu'au 15 : Maurice Denis – *Galerie St-Guy*, jusqu'au 15 : André Coupé. ■

Chartres-de-Bretagne
Carré d'Art

Le Mont St-Michel

Du 7 janvier au 1^{er} février, le Carré d'Art (Pôle sud à Chartres-de-Bretagne) expose "présence", photographies de Franck Courtel qui explique : "le Mont Saint-Michel qui n'était pour moi qu'un haut lieu touristique et religieux du fait de son histoire et de son architecture exceptionnelles, s'est transformé à mes yeux en sensations, en visions. Ces images sont des photographies d'ambiance, d'atmosphère ; une atmosphère rendue irréelle par l'incidence d'une lumière généreuse et facétieuse, omniprésente." ■



Hillion ★ Maison de la Baie

Gravures et sculptures de Robert Hainard

Les œuvres de Robert Hainard (né à Genève en 1906, décédé près de Lausanne en 1999) sont exposées du 2 février au 16 mars à la Maison de la Baie à Hillion. Les deux facettes de l'artiste naturaliste y sont montrées via une vingtaine de gravures et quelques bronzes. Pour ses gravures, il s'inspirait des dessins réalisés au cours de périples ou de milliers de nuits d'affût. Sculpteur accompli, aucune matière ne lui était étrangère : bois, pierre, granit, marbre, plâtre, terre, cire, bronze. "Il faut avoir vu l'animal un peu de tous les côtés", disait-il. Un stage de découverte et d'initiation au croquis naturaliste de terrain, animé par Benoît Perrotin, est proposé les 22 et 23 février. ■

Rens. 02 96 32 27 98.

Brest ★ CAP

Le commerce en Bretagne

Virginie Buisson présente au C.A.P. "Les Proscrits" dernier volet du tryptique dévolu à la mémoire de la commune en Bretagne, cette exposition réalisée en collaboration avec Philippe Mouillon, plasticien du groupe Laboratoire Sculpture Urbaine met en scène les portraits des communards réalisés en 1871 par le photographe Appert. Au Quartz du 9 janvier au 8 février. ■

Quimper ★ Le Quartier

Citizen Game

Luc Daleu, Alexei Kononenko et Ilya Vosnassensky, Paul Noble, Sven Pålsson, Marie Péjus et Christophe Berdaguer sont architectes et artistes. A travers leurs maquettes ou animations virtuelles, leur vision du monde, de la société est présentée du 18 janvier au 9 mars au Centre d'art contemporain de Quimper, le Quartier, qui se penche sur les enjeux de la représentation urbaine, de l'art urbain, à l'âge des mégalo (et autres) poles. ■



Morlaix ★ Musée

Bertrand Canard

Bertrand Canard partage sa vie entre Paris et Saint-Cast. Couleur, format, support, il ne cesse d'explorer les éléments de la peinture depuis les années 80. Ses plus récentes compositions sont des diptyques où failles et déchirures instaurent un subtil rapport de forme et de couleurs rares devenues indissociables. Du 18 janvier au 10 mars, le musée des Jacobins à Morlaix présente des œuvres de 1998 à 2001. A voir pendant la même période à Vannes (La Cohue) des peintures de 1970 aux années 90. ■

Rens. 02 98 88 68 88. De 10h à 12h et de 14h à 17h (fermé les mardi et dimanche, le samedi matin).

Quimper

Galerie Patrick Gaultier

L'Ours en peluche

Le premier ours en peluche daterait de 1902. Pour célébrer son centenaire, la galerie Patrick Gaultier, à Quimper, invite deux artistes qui ont su garder leur âme d'enfant, Laurence Favory, qui a peint et photographié les doudous récoltés dans son entourage, et Christian Sylvain, dont on retrouve les œuvres dans les musées du monde entier. Leurs toiles sont exposées jusqu'au 25 janvier. ■

Retrouvez-nous sur Internet
www.armor-magazine.com

Rennes ★ Musée de Bretagne

Objets de Bretagne

Chaque année, environ 1 500 objets viennent enrichir le fonds du musée de Bretagne. Un échantillon représentatif d'objets insolites (barre de manifestant, tableau en cheveux...) ou emblématiques (costumes, mobiliers, faïence...) voire contemporains (boîtes de conserve...) est présenté jusqu'au 30 juin dans l'établissement rennais. ■

Rens. 02 99 28 40 17.

Rennes ★ Péniche

Melaine Favennec

On connaît Melaine Favennec en sa qualité de chanteur et poète. Peut-être pas en tant que peintre. Jusqu'au 3 février, la péniche La Dame Blanche, quai Saint-Cyr à Rennes, propose de découvrir des peintures de l'artiste. ■

Rens. 02 99 59 35 38.

Fougères ★ Urbanistes

"Propositions..."

Du 10 janvier au 23 mars, "Propositions..." investit la galerie des Urbanistes à Fougères via quatre artistes appartenant au catalogue de l'Académie de Rennes. Prisca Cosnier est sculpteur, elle privilégie les matériaux naturels et investit le paysage. Les sculptures en bois, verre, feutre, pierre... de Claire Lucas sont des assemblages démontables. Avec ses pénétrables, entre peinture et sculpture, Monsieur Richard invite le spectateur dans un nouveau rapport avec la toile. Formes minimales, couleurs, formats et compositions surprenantes caractérisent la peinture de Christophe Rolland : un regard particulier sur le corps. ■

Rens. 02 99 94 49 16. Du jeudi au dimanche de 14h30 à 18h30.

Fougères ★ Centre culturel

Anne Gorouben

En 2001, Anne Gorouben avait exposé ses "visages, paysages", nés sur le vif à Fougères, à l'invitation d'Arcade. Elle revient présenter des dessins et peintures tirés de ses carnets de voyage à New-York, Berlin ou Odessa, sans oublier des visages, sereins ou tourmentés, comme celui de Kafka. A voir au centre culturel Juliette Drouet à Fougères du 21 janvier au 22 février. ■

Rens. 02 99 94 41 39.

Rennes ★ Ecomusée

Mémoire de l'industrie en Bretagne

Jusqu'au 4 mai, l'Ecomusée du Pays de Rennes propose une exposition sur la Mémoire de l'Industrie en Bretagne, sous-titrée "au-delà des clichés". Ces clichés-là sont ceux du photographe Yves Berrier, présentés sous forme de 90 agrandissements et de deux diaporamas. Cinq thèmes sont traités : le couloir du temps, un rappel chronologique ; portraits de machines ; architecture et décor d'architecture ; habitat ouvrier et patronal ; paysages recomposés, la modification du paysage par l'homme. Le parcours est complété par une partie sur Rennes et son pays, pour mettre en perspective le patrimoine industriel local. Des animations sont proposées : rencontres, visites de sites... Parce que cette expo n'est pas un simple accrochage de photographies : elle veut dépasser les clichés d'une Bretagne uniquement agricole, montrer l'importance de l'industrie. Bernard André et Claudie Herbaut, spécialistes du patrimoine industriel, ont sélectionné une soixantaine de sites et écrit les textes de l'exposition. Un livre a d'ailleurs été édité en 2001 (Ed. Apogée). ■

Rens. 02 99 51 38 15. Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le samedi de 14h à 18h et le dimanche de 14h à 19h.



Lorient ★ Compagnie d'artistes

Armel Hédé et Eric Saignes



Photo Yves Arcelin

Armel Hédé est céramiste. Il cherche continuellement de nouveaux émaux à mettre sur les vases, les coupes et les pots qu'il tourne. Il travaille également selon la technique ancestrale du raku, jeu avec le feu et l'eau. Le graveur Eric Saignes s'inspire de l'eau et de la terre pour ses gravures qu'il exécute en noir et blanc, premier pas vers l'abstraction. Ces deux artistes costarmoricains sont à la galerie d'art contemporain de Lorient, Compagnie d'artistes, jusqu'au 10 janvier.

Larmor-Plage ★ Hôtel de ville

"Rêves d'ancre"

Ils ont l'honneur de signer leurs œuvres d'une ancre. La ville de Larmor-Plage (dont le maire, Victor Tonnerre, est un homme de mer) a décidé de rendre hommage aux peintres de la Marine. 200 œuvres (tableaux, gravures, aquarelles, faïences, ouvrages originaux illustrés, tapisseries dont l'une de Luc Marie Bayle) seront présentées à l'hôtel de ville, du 21 décembre au 9 février. Des œuvres d'artistes comme René-Yves Creston, Louis Garneray, Mathurin Méheut, Pierre Noël, Jim Sévellec, mais aussi la présence de peintres actuels : Albert Brenet, Michel Jouenne, Michel King, Jean Le Merdy, François Perhirin, Philip Plisson... ■

Rens. 02 97 84 26 33. Les mardi, mercredi, jeudi et samedi de 14h à 18h30, le dimanche de 10h à 19h.

Carquefou ★ Frac

Éléments favoris d'Orlan

Jusqu'au 9 février, le Frac des PdL à Carquefou accueille une exposition monographique d'Orlan. Une première en France puisqu'elle tentera de montrer la cohérence et la logique du travail de l'artiste, de ses premières performances jusqu'aux derniers morphings informatiques. On pourra y voir des pièces comme le "Baiser de l'artiste" (1977) aux côtés d'œuvres plus récentes comme la série des "Self-hybridations" et des affiches de films. Orlan s'est toujours intéressée au corps. ■

Rens. 02 28 01 50 00. Ouvert du mercredi au vendredi de 13h à 18h, les samedi et dimanche de 15h à 19h. Visite commentée le dimanche à 16h.

Nantes ★ Grain de Blé

L'inspiration celtique de Gigi Le Merdy

La Crêperie du Grain de Blé (23, rue de Bel-Air) à Nantes, accueille une exposition de Gigi Le Merdy jusqu'au 15 janvier. Originaire de Gourin, installée à Héric, l'ancienne institutrice s'adonne pleinement à sa passion, la peinture, depuis quelques années. Ses œuvres tout d'abord figuratives ont ensuite fait la part belle aux motifs orientaux. Aujourd'hui, Gigi Le Merdy peint des tableaux celtes. "Ces motifs nourrissent mon inspiration", dit-elle. "Cela peut parfois troubler les puristes, mais il s'agit de ma propre inspiration. Je me trouve bien dans ce qui est, pour moi, la véritable création, qui me permet une évasion, une liberté que je ne trouvais pas dans la peinture de portraits ou de paysages." ■

Rens. 02 40 57 96 22.

"Petit port breton" de Lucien-Victor-Delpy.



Arts Sauts et hommes-volants à Lannion

Quatorze trapézistes et quatre musiciens sous une bulle gonflable. Une équipe de vingt-sept adultes et dix-neuf enfants. C'est tout un univers qui atterrit du 21 au 25 janvier à Lannion.

Lannion fut le lieu de départ de l'aventure, il y a cinq ans. La compagnie Les Arts Sauts offre un dernier cycle de représentations de Kayassine. Un spectacle aérien, où le ludique se mêle à la poésie des images.

Une bulle blanche, gigantesque, entourée de caravanes. Les spectateurs se pressent et entrent, un par un, en se glissant entre deux boudins d'air. Sous la coupole bleue nuit, trois arceaux métalliques. Une lumière lunaire dévoile 850 transats disposés de part et d'autre de la scène. Des chuchotements mélodiques chatouillent l'oreille et installent le spectateur dans un état de réceptivité totale. Dans des jeux de clair-obscur, deux hommes volants se disputent, au rythme d'une respiration, une élégante trapéziste auréolée de voiles blancs. Les accompagnant dans leurs évolutions aériennes, les sons de deux chanteuses et des violoncelles s'élèvent, se mêlant à ceux de la contrebasse, perchée sur une plateforme. Rasant le public, un ballet d'hommes pendulaires, vêtus de costumes évoquant des guerriers tribaux, vient les rejoindre, en balancements alternatifs, puis simultanés.

L'absence de narration permet à chaque spectateur de se raconter son histoire, voire ses histoires. Sans personnages proprement dits, des caractères émergent, liés à la personnalité de chacun des protagonistes, à leur manière d'évoluer dans l'air. Le tempo lent de la première partie de Kayassine (cirque en laotien), spectacle de la compagnie de trapézistes Les Arts Sauts, toute en poésie sur le rapport de l'homme à l'air, prend de la mesure jusqu'au rassemblement

Les uns se lancent, les autres attrapent, relancent.

des voltigeurs, sur la nef centrale. Ils s'élèvent alors à quatorze mètres de hauteur. Les costumes guerriers tombent. C'est une autre tribu qui apparaît, vêtue de blanc. Voltigeurs et porteurs se mettent en place. Les uns se lancent, les autres attrapent, relancent. Les figures s'enchaînent, redoublent de virtuosité. Un instant, la musique s'arrête. Reste le claquement des peaux qui s'entrechoquent à chaque passage entre porteurs et voltigeurs.

Sans appuyer sur la performance physique et le risque, suffisamment puissants pour ne pas être soulignés, ils cherchent tout simplement à montrer le plaisir du trapèze. Ils transmettent cette joie aux spectateurs, dans une deuxième partie qui s'approche d'un grand éclat de rire. Quatorze trapézistes, quatorze pièces pour assembler le puzzle d'une chorégraphie sur "comment habiter là-haut", construite avec Hervé Lelardoux, metteur en scène venu du théâtre, qui s'est également essayé à la scénographie de spectacles rock.

Là-haut, les voltigeurs s'amusent, se lancent des défis, avec des cris de pirates préparant l'abordage. Ils poussent le jeu plus loin encore et usent d'accroches aux chevilles et dans le dos. Ils invitent le filet dans cette grande fête, pour

mieux se jouer des verticales comme des horizontales.

C'est l'amour de la voltige qui les a réunis, un soir de 1993, dans un appartement, entre amis, égrenant des rêves comme on refait le monde. Ils étaient sept. Ils sont aujourd'hui vingt-sept. Las de se contenter d'un numéro dans un spectacle, ils voulaient construire un spectacle uniquement avec le trapèze. Et devenir leurs patrons. Ce rêve, ils l'ont réalisé. Sans un sou en poche, empruntant à des amis, à leurs familles, ils se sont lancés dans la fabrication d'une structure en forme de Tour Eiffel, haute de vingt mètres. Les Arts Sauts, leur premier spectacle, donnera le nom de la compagnie. Dès 1996, le succès les emmène dans une tournée mondiale. Une réussite qui leur a permis de rembourser tous ceux qui leur avaient fait confiance.

L'amour de la voltige

Pour la création de Kayassine, les premières subventions et les trois co-producteurs (Le Carré Magique de Lannion, La Coursive à La Rochelle et la Grand' Halle de La Villette) ont permis de couvrir la moitié de leur budget, soit trois millions de francs. Pour les trois millions manquants, ils ont obtenu un emprunt bancaire, collectivement cautionné. Un prêt qu'ils finissent de rembourser cette année. Une lourde responsabilité qui les oblige à ignorer la fatigue pour honorer leurs contrats. Le succès aidant, quatorze co-producteurs les soutiennent pour leur troisième création, prévue pour septembre 2003. Le budget est évalué à sept millions de francs.

Cette troupe hors du commun a déjà séduit les Lannionnais qui seront à nouveau aux premières loges du 21 au 25 janvier au Carré Magique. ■

CELINE JACO

10 ans de marionnettes à Thorigné-Fouillard

Le festival de marionnettes de Thorigné-Fouillard fête ses 10 ans et inaugure son nouveau nom "Manimagine".

Du 25 janvier au 3 février, les marionnettes s'installent à Thorigné-Fouillard, pour le plus grand plaisir des petits et des grands, car les marionnettes de Manimagine ne sont pas que pour les enfants. Ses 10 ans d'existence seront célébrés par une rétrospective de certains des spectacles présentés les années précédentes et, grande nouveauté, des spectacles seront joués au cœur des quartiers. Au programme :

- samedi 25 : "Mauvaise Herbe" par le Bouffou Théâtre (20h30).
- dimanche 26 : "Passez Muscade" par La Malle Théâtre (17h30).
- lundi 27 : "Passez Muscade" (10h) - "Mauvaise herbe" (14h).



- mardi 28 : "Frissons de Hérisson" par le Théâtre du Loup Blanc (10h) - "Les Concombres du Roi" de Made-

leine Briand (18h) - "Le Partage" de la Cie Tarabates, joué dans un bus itinérant (20h30).

- mercredi 29 : "Frissons de Hérisson" (10h) - "L'Escalier Secret" de la Cie Tarabates, joué dans un bus itinérant (10h et 16h) - "Bynocchio de Mergerac" par le Bouffou Théâtre (15h) - "Le Partage" (18h) - "Hans et Greutel" par Le Bob Théâtre (19h30).

- jeudi 30 : "Histoires douces pour petits" par le théâtre Foz (9h45 et 11h) - "Souffleurs de Rêve" par la Cie La Loupiote (14h).

- vendredi 31 : "Histoires douces pour petits" (9h45 et 11h) - "Souffleurs de rêve" (14h).

- samedi 1^{er} février : "La Pluie" par la Cie Les lendemains de la veille (20h30).

- dimanche 2 : "Les Concombres du roi" (17h30).

- lundi 3 : "La Pluie" (10h). ■

Agenda

Contes et marionnettes à Guingamp

Le théâtre du Champ au Roy, à Guingamp, accueille en janvier, deux spectacles originaux.

Le 11 : *La Pluie*, texte de Daniel Keene, marionnettes de Alexandre Haslé, Compagnie Les lendemains de la veille. Une vieille femme se souvient de gens pressés qui lui avaient donné toute sorte d'objets. (20h30)

Le 26 : *L'habitant de l'escalier*, conte chorégraphique de Nathalie Papin, avec Maribé Demaille et Gilles de Ronsin, Compagnie Patrick Le Doaré. Une femme, ou une enfant, plantée au pied de l'escalier, déterminée à gravir les 7 marches qui le constituent. En haut, il y a l'habitant de l'escalier (17h).

La langue bretonne sur scène

La compagnie quimpéroise Gaia Teatr organise un stage de théâtre en breton les 11 et 12 janvier à Quimper. Ce stage s'adresse aux comédiens amateurs et professionnels.

Rens. 02 98 53 38 16.

Le petit bonhomme de Design Guitar

Un petit bonhomme avec une guitare : c'est la marque de fabrique de Lionel Le Maître, luthier installé à Loudéac. Son innovation : la guitare en métal.



De quel instrument tu joueras plus tard Lucas ? "De la guitare", répond le petit garçon à sa maman. De la guitare, comme papa. Papa sort de l'atelier. C'est Lionel Le Maître, jeune luthier installé à Loudéac depuis le 3 septembre. "J'ai travaillé chez un luthier pendant quelques années", dit-il. "J'avais en tête depuis quelque temps l'idée d'un produit innovant : une guitare en métal." Il s'est empressé de déposer un brevet à l'Inpi. Mais comment devient-on luthier ? "Gamin, j'ai commencé la musique par le piano, puis je me suis tourné vers l'accordéon et ensuite vers la guitare." Dans cet instrument, il apprécie "cette façon offerte de s'aérer, ce contact particulier." Alors, il a mis tout en

œuvre pour optimiser la guitare. Les siennes ont une partie en métal, une autre en bois. "L'association de ces deux matériaux me paraissait intéressante. Il s'est avéré qu'elle produisait un bon son." Et le son, c'est quand même primordial pour les musiciens. Ceux-ci ne s'y sont pas trompés. Fred, le guitariste de la Ruda Salska, Mike, celui de Dyonyosos ou Astonvilla comptent parmi les clients de Lionel Le Maître. Certains ont connu le luthier via son site internet. "C'est un bon support pour montrer ce que l'on fait. Je m'adresse à l'amateur et au passionné comme au professionnel ou à l'intermittent." Et le jeune luthier d'expliquer "qu'un bout de bois avec des cordes est hors de prix simplement parce qu'il est estampillé made in USA. Dans ma fabrication, je cherche à innover." Le plus d'une guitare en métal : "une qualité de son que d'autres instruments n'auraient pas. Fabriquer une guitare prend

beaucoup de temps, c'est pour cela que toutes les miennes sortent avec un numéro de série. Cela me permet aussi de savoir où elles vont." Ses ambitions : "être reconnu comme un bon luthier. Je préfère concevoir moins de guitares mais être garant d'une bonne qualité." Lionel Le Maître espère aussi "pouvoir distribuer mes guitares dans l'hexagone dans 15 ou 20 points de vente, tout en conservant ce côté artisanal nécessaire à un produit de bonne facture à un prix abordable." Il réalise aussi des guitares en bois. Toutes sont identifiables puisque marquées d'un petit bonhomme. "C'est ma mascotte." Outre l'atelier, il dispose d'un magasin. "J'y vends des batteries, cuivres, accordéons, amplis, accessoires..." Le tout sous l'enseigne Design Guitar. "J'ai bénéficié, pour m'installer, de l'aide Créarmor du Conseil général des Côtes-d'Armor." ■

YANN GUÉNÉGOU

Conte et conte

Quelle différence y-a-t-il entre un conteur amateur, un conteur professionnel et ce qu'Albert Poulain appelle "un conteur libre" ?

Selon Jean Kergrist, "il y a celui qui tue son cochon à la ferme (Albert Poulain) et celui qui le tue à l'abattoir (c'est moi). La différence, ce sont les charges".

Réunis pour la première fois en colloque à l'invitation de l'Institut culturel, les conteurs ont ainsi échangé pendant une journée à Loudéac sur les conditions de leur métier et sur la fonction même du conte.

C'est une banalité de dire que le conte est très vivant en Bretagne : depuis quelques années, la brèche ouverte par "Paroles d'hiver" en Côtes-d'Armor s'est agrandie et le nombre de festivals s'est considérablement accru. De la soirée à la lueur de Torche à Fort-La-Latte à Mythos à Rennes en passant par La nuit de la parole à Mellac ou le concours de conteurs à Redon, les formules séduisent un public de

plus en plus large. Conséquence logique : les conteurs sont eux-mêmes de plus en plus nombreux. Le premier annuaire qui vient de sortir en recense 160 et on sait que tous n'y sont pas. Côté organisation, les choses ne sont pas toujours simples et beaucoup dénoncent les complications administratives.

Dans ce contexte, on ne s'étonne pas qu'il y ait des disparités, que certains perçoivent de gros cachets, d'autres de simples indemnités. On n'est plus à l'époque des veillées où, autour de la cheminée, l'ancien transmettait. D'aucuns le regrettent, appelant le besoin de recréer ce lien social. Car, comme le dit Jean-Bernard Vighetti, il faut lutter contre ces 43h passées chaque semaine devant l'audiovisuel (télé, jeux vidéo, internet) car "ce sont 43h à ne pas parler".



Les enfants des écoles de Loudéac ont participé à toute une semaine autour du conte.

Certes, on ne reviendra pas à cette époque où les voisins, les amis se retrouvaient le soir autour du feu mais lorsque l'on constate l'engouement actuel du public pour les soirées contes, l'espoir renaît de voir à nouveau les gens s'écouter, se parler.

Est-ce encore là la fonction du conte ? Ce premier colloque, remarquablement coordonné par Jean-Marc Sochard, président de la commission littérature orale de l'Institut culturel, a tenté des réponses et apporté un outil

concret avec l'annuaire des conteurs. Il pourrait prochainement éditer un petit fascicule sur les droits des conteurs car l'on a bien senti que amateurs et professionnels avaient du mal à se retrouver dans les démarches administratives, les statuts, les contrats... On peut enfin imaginer la création d'un site internet, sorte de courroie de transmission entre les conteurs et les organisateurs. ■

A.E.P.

Yzabel et Korine

Yzabel et Korine sont sœurs et leur choix d'une carrière artistique ne s'est sans doute pas posé, d'autant qu'elles sont les dignes filles du comédien Jean Moign. Plus jeunes, elles ont pratiqué la danse classique et moderne, le mime, le théâtre et la musique. En 1986, elles créent la Saje et Compagnie, théâtre musical de Bretagne et montent plusieurs spectacles dans lesquels elles incarnent deux personnages, le clown Clean et la fée Corentine. Après 15 ans de carrière, elles sortent leur premier album, "Danse avec le vent", en 2001. Depuis, elles sillonnent les routes de Bretagne pour présenter à un public conquis, petit ou grand, les personnages qui ont remplacé Clean et Corentine dans ce conte musical où se mêlent théâtre et chanson, en français et en breton. Yzabel et Korine sont attendues le 10 janvier à Quimper, le 12 à Rennes, le 19 à Landerneau, le 31 à Grand-Champ et le 9 février à Orvault. ■

Rens. 02 98 39 70 03.



Agenda

Arz Nevez en Suisse

Toujours à la recherche d'horizons nouveaux, Arz Nevez s'installe en Suisse, du 8 au 29 janvier, à l'occasion d'une création avec le Stadttheater Bern Ballett. La première de cette collaboration aura lieu le 11 janvier au théâtre de Berne. 8 autres représentations suivront, alternées par des concerts du quatuor à Pleurtuit, le 8 février et à Rennes, le 20.

Les Ordures, la ville et la mort

Ecrite en 1976, "Le Projet Fassbinder Les Ordures, la ville et la mort" est l'une des nombreuses pièces de Rainer Werner Fassbinder. Inédit en France, ce conte, opéra de quat'sous, met en scène et en musique, une ville qui rassemble ceux que la société rejette : putes, maquereaux, anciens nazis, infirmes, travestis, homosexuels... La compagnie rennaise du Théâtre des Lucioles créera ce spectacle à Saint-Jacques-de-la-Lande les 7, 8 et 9 janvier. Suivra une tournée de 31 représentations.

"Hortense" à Binic

La Compagnie Gazibul Théâtre, créée au sein de la Maison de théâtre pour le jeune public à Saint-Brieuc, présente "Hortense", à l'Estran à Binic, du 9 au 15 janvier. L'histoire est celle de Petite dame Hortense (interprétée par Françoise Visdeloup) qui attend toujours son prince. Dans son kiosque à souvenirs, elle se raconte... A ses côtés, une jolie plante rebelle, Ortie, joue avec sa mémoire. La pièce a été écrite par Jean-Yves Le Guen, la mise en scène est de Nathalie Déchelette.

L'Orchestre de Bretagne et Daudet

Depuis le moulin qu'il vient d'acheter en Provence, Alphonse Daudet décrit les types humains les plus pittoresques et donne vie à des personnages incroyables. Avec l'Orchestre de Bretagne, c'est toute la chaleur et l'enthousiasme de Daudet qui séduisent parents et enfants. Ce conte musical est dirigé par Olivier Dartevelle et servi par le talentueux François Castang.

Rennes, salle de la Cité : 8 janvier (14h et 15h30) - Pontivy : le 9 (13h45 et 15h) - Le Faouët : le 10 (13h45 et 15h)

Danse fisel et kan ha diskant à Guingamp

Le Centre culturel breton, place de Verdun à Guingamp, organise un stage de danse fisel, animé par Janine et Pierre Melguen, le samedi 18 janvier de 14h à 18h, et un stage de kan ha diskant "Gavotte des montagnes", animé par Gilbert Philippe et Gilbert Donval, le samedi 25 janvier, de 14h à 18h.

Rens. 02 96 44 27 88.

Iniskis

Beaj : voyage. Joli nom pour un groupe qui vagabonde en musique, à travers le monde celtique. Philippe Ribaut, Claude Morice et Jean Sabot (maître-es-harmonica) développent un sens mélodique, imposent un sens rythmique qui donnent à tout ce qu'ils jouent (reprise de Planxty ou de Seamus Egan, airs traditionnels) un parfum de nouveauté (Kerig Productions, KCD 153).



Liesliw

"Multicolore" : tel, le groupe karma a voulu son nouvel album. Un dialogue instrumental subtil, des variations thématiques, des ruptures mélodiques, d'infimes battements de notes opèrent une fascinante fusion entre modernité et tradition. Plinn, ridées ou gavottes se font concertantes. Violon, accordéon, guitare, bombarde, biniou développent des résonances personnelles. Une musique aussi intelligente que belle (Amzer Noz, ANK 03, distribution Coop Breizh).

Winter Songs

Cantiques de Noël, airs profanes du Moyen-Age à aujourd'hui : la chorale irlandaise Anuna envoûte ses auditeurs par un sens polyphonique rigoureux et sensible, par une qualité des voix de soprane qui font croire à la "musique des mondes". Orphée devait être irlandais, ou bien l'Irlande



est assurément l'île des âmes (Danu Records 016, distribué par Keltia Musique).

Y a des cigales dans la fourmilière



Tant mieux : la chanson et la poésie, c'est mieux que la banque et la bourse. La contestation aussi : une voix rocailleuse, un accordéon-caboulot, de l'humour et de la colère en désespoir de tendresse : Mourad Musset, Olivier Beite, Florent Vintrigner qui constituent le groupe La rue ketanou ont un programme révolutionnaire. Aux "gens qu'ont peur d'être heureux", ils rappellent "quand on n'ose pas, des fois on recule". Vous le saviez ? Ben alors, avancez. Suivez ces vrais politiques du parti du bonheur, parce qu'en plus, à l'art de dire, ils joignent l'art de le dire (Yelen Musiques, YEL 5088859).

War roudoù Leon Braz

"Sur les pas de Léon Braz", fameux joueur de bombarde du Centre-Bretagne. Yves Berthou et Patrick Molard ne rivalisent pas mais se grandissent l'un l'autre en talent. Le violoncelle de Ronan Pellen, la guitare de Jacky Molard, les voix de Sylvie-Azeline Rivoalen et de Riwanon Berthou concourent à une expression sensible, à une vitalité rythmique qui portent la tradition à un réel point de perfection (Dastum, Das 144, distribution Coop Breizh).

Anacoustik

Pat O'May à la guitare, Patrice Langlois au piano ou à l'accordéon : la musique celtique s'envole vers le flamenco, rase le blues, frôle le rock. Un jeu vif ou tendre, une justesse d'expression qui laisse sourdre l'émotion contenue par la concision esthétique. C'est d'autant plus beau (Avel Ouest, CD Pigpi 1611).

Empreintes

Le guitariste Gilles Le Bigot s'est entouré de Marthe Vassallo, Jean-Michel Veillon, Ronan Pellen, du quatuor Arz Nevez... Que voulez-vous qu'il arrivât ? C'est excellent. Jeu délié et touche ferme du guitariste, ampleur de la voix portée par les accompagnements, une liberté de ton qui joute l'improvisation instrumentale : une vraie rencontre d'artistes où chacun est totalement soi-même pour mettre en valeur l'autre (Keltia Musique, KMCD 137)

Garçons sans souci

Brou, Hamon, Quimbert : trois voix exceptionnelles de justesse, de vérité, qui nous replongent dans la culture paysanne et populaire de Bretagne. Des "bahoteries" à un chant de trimardeur, de la complainte d'un pauvre gars mal marié aux débordements lubriques d'un meunier : voici tout un monde vivant le temps qu'on lui redonne vie et parole. Des garçons à écouter sans souci : leur qualité artistique est excellente (Coop Breizh, CD 940).

Musiques à danser de Bretagne



Mike James et Yves Leblanc nous offrent un bouquet de saveurs sonantes galleuses. Des voix gouailleuses mais tendres, un accordéon endiablé, une clarinette infatigable, et c'est parti : pas de sept, aéropianos, avant-quatre, polkas... Ça va, vient, tourbillonne dans les rythmes et dans l'imaginaire des paroles des chansons. Un coup de "Drolette", un autre de "Chatoillette", un "galop nantais" en sus et nous voilà jovioux. A écouter sans modération (Kerig, KCD 176). ■

YANNICK PELLETIER

Quota

- 1- La rue ketanou, *Y'a des cigales dans la fourmilière*
- 2- Renaud, *Boucan d'enter*
- 3- Miossec, *Brûie*
- 4- Mathieu Rosaz, *Chante Barbara*
- 5- Vincent Delerm, *Vincent Delerm*
- 6- Red Cardell, *La scène*
- 7- Jean-Marc, *Jeux du temps*
- 8- Roméo, *Non, non, non*
- 9- Piton, *Piton*
- 10- Henri Tachan, *L'intégrale 1965-69*
- 11- Rita Mitsouko, *La femme trombone*
- 12- Gonzales/Guesch Patti, *Dans les yeux*
- 13- Les VRP, *Liquidation totale*
- 14- Alain Bashung, *A l'imprudence*
- 15- En piste, *Compilation*
- 16- Massilia Sound System, *Occitania*
- 17- Nathalie Solence, *Et si nos maisons brûlaient*
- 18- Ramses, *Dans ma radio*
- 19- François Hadji-Lazaro, *Et si que...*
- 20- Maël, *L'extrême arrogance du poisson rouge*
- 21- Antony Dall, *Parlez-moi de vous*
- 22- Jacques Poignonnec, *Vis ta passion*
- 23- Jean-Marc Le Bihan, *Histoires vécues*
- 24- Laetitia, *Juste partir*
- 25- Aston Villa, *Le chien*
- 26- Guy Frénée, *Bretagne côté cœur*
- 27- Big Mama, *Opération dancefloor*
- 28- Le Coq, *Interlude*
- 29- Gilliane Kim, *Le point exact*
- 30- Marie Kiss la joue, *Henri, Valentin et les autres*
- 31- Thomas Pitiot, *Le tramway du bonheur*
- 32- Louis-Jean Bauch, *Bon à rien faire...*
- 33- Alan Stivell, *Au-delà des mots*
- 34- Delph, *Ça va ! Ça va !*
- 35- Bell'ïl, *Cabossé*

Ce classement résulte du choix de radios francophones appartenant au Club Quota. Parmi elles, plusieurs radios bretonnes : Alternantes FM (Nantes), Cob FM (St-Brieuc), Radio Émeraude (Lesneven), Celtic FM (Bénodet), Fréquence Cormorans (Trégastel) et Radio Rennes.

Rens. Gabriel Aubert - Radio Rennes - 02 99 79 23 23.

Taol Kurun à Quimperlé

Le festival Taol Kurun (16 au 30 janvier) met l'environnement naturel et humain au centre de sa 9^e édition.

Pour soutenir l'école Diwan, un grand rassemblement avait été organisé en 1995 à Quimperlé, avec colloque, concert et fest-noz mouvementé et inachevé. Un an plus tard la manifestation revenait sous le nom de Taol Kurun (coup de tonnerre), clin d'œil au raz de marée humain (plus de 1 000 personnes) et naturel (orage, inondation, évacuation de 300 personnes en barque par les pompiers) de la première édition. Depuis, le festival de l'oralité en langue bretonne surfe sur la vague du succès grandissant.

Judi 16 janvier : veillée Me a gan (Arzano).

Vendredi 17 : inauguration de l'exposition sur la langue bretonne au Manoir de Kernaut ; concert : Soig Siberil invite Bernez Tangi, Nolwen Corbel, P. Marzin, Karl Gouriou (salle du Koad Ker, Quimperlé).

Samedi 18 : stage de danse de l'Aven (Koad Ker) ; conférence sur l'environnement avec Jean-Claude Pierre, André Pochon, Paul Matthew, Philippe Ferrand, Lucien et Chantal Gorvan (amphithéâtre de Kerneuzec, Quimperlé) ; fest-noz avec Tan Ban Ty, Les Frères Quéré, Jégo/Raoul, Miniou/Alot, expo, coin enfant, vidéo et internet (Koad Ker).

Dimanche 19 : théâtre en breton avec Strollad Kallag puis "Oussama Ben La Poule" de Jean Kergrist (Koad Ker).

Lundi 20 : sélection de Gouel ar Filmoù, "Bernard Lambert, paysan travailleur" (cinéma Chlorofilm) ; en journée, village de conteurs/spectacle en breton pour les enfants ; veillée contes (librairie Penn da benn)

Mardi 21 : village de conteurs dans les communes autour de



Quimperlé ; portes ouvertes au club de Gouren ; spectacle en breton pour les enfants, "al laobus hag peskatour", par Ar Vro Bagan ; le soir, cinéma "Bernard Lambert, paysan travailleur", et débat avec le réalisateur et la Confédération paysanne.

Vendredi 24 : conférence "parler toutes les langues" animée par Claude Hagège, professeur au Collège de France (Tremeven).

Samedi 25 : portes ouvertes skol Diwan Kemperle ; stage de breton (Le Trévoux) ; fest-noz avec Les Frères Morvan, Ebrel/Flatrès, Riwall/Gwendal, Bébert (Le Trévoux).

Dimanche 26 : concours de danses de l'Aven avec Miniou/Vallégant, Eric Ollu... (Le Trévoux).

Mardi 28 : Soirée Skoazell Vreizh (Maison des Archers).

Judi 30 : concert des Sans domicile celtique fixe (Bois Joly, maison de retraite, Quimperlé) ; concert des Coquilles Saint-Jacques, avec Brigitte Kloareg en première partie (Clohars). ■

Les labels bretons au Midem

Le Conseil régional et Musiques et danses en Bretagne renouvellent leur participation au Midem de Cannes. Douze labels bretons y seront réunis du 19 au 22 janvier. Un CD-Rom avec des extraits d'enregistrement des différents labels et un catalogue recensant les 66 maisons de production implantées en Bretagne ont été édités pour ce rendez-vous international du disque. ■

A g e n d a

Jazz à Lanester

- **vendredi 31 janvier**, à 21h, Sonia Cat Berro quintet, influencé par Ella Fitzgerald, Sarah Vaughan ou Nat King Cole, partage l'affiche avec Laurent Genty, compositeur et pianiste à l'inspiration intarissable.

- **samedi 1^{er} février**, à 21h, Baptista Trotignon, pianiste nantais "illuminé d'idées", lauréat du prix Django Reinhardt, puis, Afinado, 3 musiciens et une chanteuse interprètent des reprises ou des compositions dans un mélange de blues, de jazz et de musiques sud-américaines. ■

Péniche Spectacle

La Péniche Spectacle reçoit plusieurs invités de qualité durant le mois de janvier :

- **le 10** : Hassane Kassi Kouyate présente *L'arbre à palabres*. Des histoires simples, drôles et vraies pour mieux comprendre l'Afrique. (20h30)

- **le 17** : Jeff Zima et les Glory Hogs jouent et chantent le blues. (20h30)

- **les 29, 30 et 31** : Patrick Ewen, Gérard Delahaye et Melaine Favennec. Trois noms pour un spectacle musical et chanté, drôle et poétique. (20h30)

- **le 1^{er} février** : trois Acadiennes jouent la musique de leur pays, empreinte de sonorités celtiques et québécoises.

A noter : un atelier conte aura lieu le dimanche 2 février, animé par Guylaine Kasza - l'exposition des peintures de Melaine Favennec se poursuit jusqu'au 3 février. ■

Semaine de la danse à Pontivy

Du 27 au 31 janvier, à Pontivy, la Compagnie du Sucre initie les plus jeunes à la danse. D'abord à la crèche et à la halte-garderie, autour du conte "La danse du bébé" ; puis avec les enfants du centre de loisirs au palais des congrès, le mercredi 29. Deux séances sont prévues pour les élèves de maternelle et de primaire, le jeudi 30, autour du spectacle "Coubica". Cette semaine de la danse prendra fin avec un spectacle tout public, "In Contr", le vendredi 31 à 20h30. ■

Festou - noz

4 janvier - Cortay (22) avec Sonerien Du et Carré Manchot - Tanguédec (22) avec Breudeur Morvan, P'tit Déj, Furlukin, Garell/Guillanton - Peillac (56), scène ouverte - Plouay (56) avec Penn Gollo.

5 - Brennilis (29) fest-deiz avec kantreien ha kanerien - Peillac (56) fest-deiz.

11 - Plémet (22) avec Fili Faia, Les Ravegeous, Via Cor - Pommerit-le-Vicomte (22) - Douarnenez (29) avec Les Traines Meuriennes, A Bout de Souffle, Swedal, Ollu Desplanches, Marie/Aurélië, Koumig/Guylane - Relecq-Kerhuon (29) avec Penn Gollo - Rospenden (29) avec kantreien, kanerien ha sonerien - Bruz (35) avec Darhaou, Lezig - Sucé-sur-Erdre (44) avec Esquisse, Talar - Guénin (56) avec Sonerien Du - Peillac (56) avec Mike James et Yves Le Blanc.

12 - Lanester (56) f.d. avec Breudeur Morvan, Thomas Moisson, Le Bot/Chevrolet, Avelenn, Dianavez.

18 - Fouesnant (29) avec Penn Da Benn, A Dreuz, Bagad Brieg, Bagad Bro Foen - Quimperlé (29) avec Tan'Ba'n Ti, les frères Quéré, Jégo/Raoul, Miniou/Alot - Guichen (35) avec les Traines Meuriennes, Pevar Den, Marialla - Amanis (35) avec Esquisse, musiciens et chanteurs de la Rimandelle - Orvault (44) avec Pennoù Skoulm, Termajk, Burn's Duo - Josselin (56) avec Mike James et Yves Le Blanc - Locoal-Mendon (56) avec Follenn, Carré Manchot.

19 - Pornic (44) f.d. avec Mike James et Yves Le Blanc.

24 - Plouzané (29) avec Breizh Storming, Kazimodal, sonerien.

25 - Loudéac (22) avec Sonerien Du - Le Trévoux (29) avec les frères Morvan, Ebrel/Flatrès, Riwall/Gwendal, Bébert - Pont-Aven (29) avec Breudeur Morvan, Ebrel/Flatrès, Rios/Le Baron - Guiclan (29) avec kantreien, Chanteurs de Brasparts - Pacé (35) Loened Fall, Duo Hamon/Martin, musiciens de la Rassemblée - St-Aubin-du-Cormier (35) avec Kouign Amann, Sterenn - Erdevan (56) avec duo Yves Le Guennec, Avel Dro - Locoal-Mendon (56) avec Sportus, Arsa, Loemù Ruz - Muzillac (56) avec Pevar Den, les Traines Meuriennes, Huitellour Noz - Ploeren (56) avec Follenn, Ilnze.

26 - Brasparts (29) f.d. - Chantepie (35) f.d. avec Mike James et Yves Le Blanc.

1^{er} février - Pabu (22) avec Loened Fall, Darhaou, sonerien ha kanerien - Ploudaniel (29) avec Diwall - Muzillac (44) avec Emsavenien, Mer/Geffroy, Esquisse - Sucé-sur-Erdre (44) avec Kof ha Kof, Tossier Tad ha Mab, les Baragouineurs - St-Michel-Chef-Chef (44) avec Al Loar Zu, Les Pibalous - Eiven (56) avec Follenn, Koskerien.

2 - Locquetas (56) f.d.

8 - Guénin (56) avec Sonerien Du - Mardelles (35) avec Tan'Ba'n Ti, Le Roy/Penard, Baron/Anneix.

Retrouvez la liste complète des festou-noz

sur www.fest-noz.net

Rétrospectives

L'émotion avec Maripol

Une vraie soirée de bonheur. Pour fêter la sortie du CD "Maripol, ses plus beaux chants", Kerig avait rassemblé quelques uns des amis de la chanteuse sur ses terres à Plévenon. De Bernard Benoît à Louise Ebrel, en passant par Philippe Mouazan, Iniskis et François Budet, la soirée n'a réservé que de bonnes surprises. Mais la reine fut Maripol elle-même qui a créé une émotion qu'il est rare de rencontrer aujourd'hui. Par ses textes mais surtout par sa voix si puissante et dense, elle a subjugué la salle remplie de spectateurs qui, visiblement, ne l'avaient pas oubliée. Avec son complice-compagnon Jean-Paul, elle leur a offert quelques uns de ses plus beaux morceaux. A.E.P.



Du rire à Matignon

Dès le vendredi soir, le ton était donné : la Framboise Frivole a littéralement "soulevé" la salle de Matignon où les deux compères ont revisité avec un énorme talent les grands classiques musicaux. Buffo et les Trois Jeanne ont, eux, joué à guichets fermés. Que dire du Witloof Cabaret et de son numéro de cirque impressionnant et si drôle. Thierry Craeye et Daniel Van Hassel ont en plus cette capacité à intégrer le public dans leur spectacle, quitte à l'éjecter ensuite vers la porte de sortie. Brillante édition 2002 pour ce festival de théâtre pour rire qui a attiré près de 4 000 spectateurs en deux jours et demi.

A.E.P.

Le bol d'air des Trans

C'est un véritable bol d'air frais dans un paysage musical médiatique peu aventureux que cette nouvelle édition des Transmusicales de Rennes a insufflé début décembre.

Première bouffée d'oxygène avec "Loon". Le groupe nous emmène dans un univers trip hop débridé où infra-basses et loop jungle cohabitent avec la voix intimiste de Séverine Louvel. Du son, de l'énergie, un set très remarqué par le public. Cependant la musique électro largement représentée n'est pas le seul point de référence du festival. Ainsi l'océan indien était à l'honneur dans la ville, en plus de la possibilité de découvrir une culture afro-malgache riche en couleurs sonores, l'occasion de rappeler le cosmopolitisme de Rennes. Nombre de Réunionnais étaient présents dans une ambiance survoltée à la salle de la Cité. Une soirée d'émotions aux sonorités traditionnelles et enivrantes riche en rythmes et polyphonies que la charismatique Christine Salem, au sein du groupe "Salem Tradition" a su communiquer avec ferveur.

Le hip hop n'a pas été oublié avec DGIZ accompagné par DJ Junkaz Lou et 2 contrebassistes multi-instrumentalistes, un sens du phrasé rythmique poussé et des textes pertinents, loin



Salem Tradition.

des complaisances et des codes du rap français actuel... Tout aussi dynamique le rock gothique sur-vitaminé du combo anglais "Queen Adreena" a mis un coup de décapant sonore au Liberté.

Esthétique et puissance sonore au service d'une voix troublante celle de Katie Jane Garside, féroce et sensible tout à la fois. Cette édition des Trans a tenu ses promesses, le festival s'est glissé dans chaque recoin de la ville, a conquis un public hétéroclite et friand de découvertes, prouvant une fois encore le renouvellement et le dynamisme de la musique en France. L'occasion aussi de saluer le travail des labels indépendants face à l'obscurantisme des grandes maisons de disques. ■ GREG YU

Mettre en Scène

La 6^e édition du festival "Mettre en Scène" a encore largement rempli ses objectifs et nos attentes ! A Rennes, cette édition qui se voulait internationale et avant-gardiste nous a proposé une palette d'artistes d'horizons très variés et d'inspiration parfois assez décalée, comme (l'espagnol) Rodrigo Garcia et sa pièce "Compre una pala", (dérangante mais tellement efficace).

La tête d'affiche "L'Excès-l'Usine" (qui a fait appel à 50 figurants rennais), a même rempli plusieurs fois le TNB. Amis lorientais, ne manquez pas la prochaine édition qui sera élargie d'une salle dans votre ville. ■ L.R.

L'Excès-L'Usine

A Quimper, l'Excès-l'Usine, pièce de Leslie Kaplan, a été remarquablement jouée par de jeunes comédiens, une chorégraphie efficace et un Orchestre de Bretagne qui a desserré la nouvelle fosse du théâtre de Cornouaille pour se mêler aux acteurs.

La pièce montre la désespérance et l'enfer des ouvriers d'une usine déshumanisée, où la fatigue tue la possibilité de s'épanouir ailleurs que dans un travail anonyme. Mais le texte a vieilli, il montre encore l'univers du Charlot des temps modernes. Aujourd'hui, la désespérance se traduit plus par la violence et

la rébellion que par l'abandon et ce sont plus les chômeurs et les désœuvrés qui souffrent d'une immense et intolérable lassitude. Tant pis pour le choix de la pièce : prenons le plaisir là où il était, c'est à dire dans un spectacle bien monté.

Ma question : dans des festivals comme Mettre en scène, dans de tels théâtres, ne pourrait-on investir ce talent et ces moyens (plus de 100 personnes sur scène) au service d'auteurs récents dont la qualité ne suffit pas à faire jouer leur œuvre, les planches étant occupées par des auteurs convenus ? J.M.S.

Jazz en Côtes-d'Armor

C'est à Langueux que s'est achevé le festival Jazz dans les feuilles. On y a découvert une formation inattendue, composée de Magic Malik et ses musiciens et du trio Sibéril/Gourliou/Genty. Il n'a pas fallu longtemps pour que leur complicité musicale s'accomplisse en direct devant des spectateurs ravis. Cette dernière soirée fut précédée d'autres moments forts dans les salles des Côtes-d'Armor où l'on a pu écouter N'Guyên Lê, Dhafer Youssef et Paolo Fresu ou encore Jaleo et Louis Winsberg. ■ A.E.P.

Yaouank 2002

6 000 personnes ont participé fin novembre au 4^e festival Yaouank à Rennes. Parrainée par les frères Guichen qui ont participé à quelques morceaux, cette édition a su réunir des conditions agréables, avec notamment les buvettes (alcoolisées cette année) disposées en dehors de la piste, et des artistes comme Soig Sibéril accompagné des chantous des "Ours du Scorff" ou, plus modestement, Duo d'en Bas, véritables plébiscites du public. ■ LAURENT RENAULT

Agenda

Musicales de Pontivy

Initialement prévu le 19 décembre, le 2^e concert "Magnificat de Bach", programmé dans le cadre des Musicales de Pontivy, est reporté au jeudi 30 janvier, à 20h30, en l'église St-François-Xavier, à Vannes.

Raul Barboza

L'accordéoniste argentin, Raul Barboza, se produira à Ploneour-Lanvern, dans le cadre de la fête de l'accordéon, les 25 et 26 janvier.

Mike James et Yves Leblanc

Le premier, Mike James à l'accordéon diatonique, à la guitare et au chant, a obtenu la bague de bronze en chant gallo, le deuxième, Yves Leblanc, à la clarinette, au saxo et au chant, est aussi animateur de stages de danses et auteur de nombreux ouvrages sur la danse bretonne. Ils seront à Peillac le 11 janvier, à St-Briac le 17, à Josselin le 18, à Pornic le 19, à Chantepie le 26, à Bains/Oust le 23 février et à Goven le 1^{er} mars.

Côtes-d'Armor

ST-BRIEUC – La Passerelle – 10 janvier : Juliette – 14 : Nouvelles folies par la Cie Fiat Lux – 17 : Bernardo Montet – 21 : Eugène Oneguine de Tchaïkovsky – 23 et 24 : Comme un seul homme – 31 : La poétique de spires d'après les 7 péchés capitaux – 4 février : Catherine Diverres.

DINAN – Théâtre des Jacobins – 9 janvier : Madame Marguerite avec Annie Girardot – 15 : La jalousie avec Michel Piccoli – 24 : Comédie sur un quai de gare avec Jean-Louis et Marie Trintignant – 7 février : Dix versions.

GUINGAMP – 11 janvier : La pluie – 24 : l'Habitant de l'escalier par la Cie Patrick Le Doaré.

LOUDEAC – OMC – 11 janvier : Panorama par la Cie Sui Generis et Prélude et fin – 24 : Vincent Delerm et Nid de Coucou – 7 février : Les chemins oubliés ou le temps d'un songe par le Centre Chorégraphique National de Nantes.

PORDIC – Centre culturel de la Ville Robert – 13 janvier : Stratégie pour 2 jambons par P'tit Tom Cie.

TREGUEUX – Bleu Pluriel – 16 janvier : Fred Radix – 25 : Passez muscade par La Malle-Théâtre – 7 février : Lokua Kanza.

Finistère

QUIMPER – Théâtre de Cornouaille – 10 janvier : Talila et Ben Zimet et le Yiddish Orchestra – 14 et 15 : Les Nuits – 17 et 18 : Gabriel Yacoub – 21 et 22 : Le Fil avec Michel Aumont et Daniel Pabœuf – 24 et 25 : Eugène Oneguine de Tchaïkovsky – 28 et 29 : Les ordures, la ville et la mort par le Théâtre des Lucioles – 30, 31 et 1^{er} février : Zigmund Follies par la Cie Philippe Genty – 4 et 5 : Vêtir ceux qui sont nus.

BREST – Le Quartz – du 8 au 10 janvier : Poudre I – 9 : Sonia Wieder-Atherton, violoncelle – 11 : Juliette – 16, 17 et 18 : La Jalousie avec Michel Piccoli – 22 et 23 : Roméo et Juliette – 25 : Biréli Lagrène – 28, 29 et 30 : Six personnages en quête d'auteur – 1^{er} février : David Saliamonas – 4 : Eugène Oneguine de Tchaïkovsky.

CARHAIX – Espace Glenmor – 19 janvier : Gilles Servat, Pat'Omay et le Bagad Karaez – 2 février : Trad'Albanie.

LE GUILVINEC – C.L.C. – 17 janvier : Fête de la culture bretonne – 18 : Yann-Fañh Kemener et Aldo Riposte – 19 : Ar Vro Bagan – 7 février : Daniel Mille Sextet.

PONT L'ABBE – Le Triskell – 24 janvier : F. et Stein ré-interprétation par la Cie de l'Alambic – 26 : Kej – 30, 31 et 1^{er} février : Zigmund Follies.

QUIMPERLE – 18 janvier : L'engrenage par la Cie Aberratio Mentalis.



Pontivy accueille le spectacle In Conti le 31 janvier pour sa semaine de la danse (Ph. Luc Bonaldi).

Ille-et-Vilaine

RENNES – TNB – du 9 au 24 janvier : Jardinaria humana – du 14 au 18 : Körper.

Opéra – 7 et 8 janvier : Danseurs étoiles et solistes du Ballet de l'Opéra de Paris – 10 : Hommage à Rameau – 27 : Concert Happy Hour.

Les Concerts de midi – 12, 13, 14, 19, 20 et 21 janvier : Conservatoire National de région de Rennes.

Triangle – 6 et 7 février : Des horizons perdus.

Au Liberté – 22 janvier : Renaud, Boucan d'enfer – 24 : Jenifer – 26 : Pierre Bachelet.

CHARTRES DE BRETAGNE – Pôle Sud – 24 janvier : Bugel Koar – du 30 au 2 février : Festival "Aux 4 coins du monde" – 6 : Lokua Kanza.

FOUGERES – Centre Juliette Drouet – 17 et 18 janvier : Le plongeur de Narcisse par la Cie du Pébroc Théâtre – 25 : Comédie sur un quai de gare avec Jean-Louis et Marie Trintignant – 1^{er} et 2 février : La servante maîtresse par l'Opéra Théâtre.

LIFFRE – Centre culturel – 15 janvier : Céline saute du coq à l'âne – 18 : Padam.

ST-MALO – Théâtre – 10 janvier : La Pluie – 21 : La boutique au coin de la rue – 26 : Orchestre de Bretagne – 30 : Impair et père avec Roland Giraud – 6 février : Miguel Angel Estrella.

Chocolat-théâtre – 22 janvier : Le cheval de pierre de et par Alain Le Goff.

VITRE – Centre Culturel Jacques Duhamel – 11 janvier : La Volute – 18 : Prologue au cabinet des fées – 19 : Le jour de la lune par Papaq Cie – 23 : Didier Sustrac – 31 : Impair et père avec Roland Giraud.

Loire-Atlantique

NANTES – Maison de la culture – du 6 au 12 janvier : Minetti – du 14 au 17 : Littoral – du 16 au 21 : Jane Birkin – 31 : Allegoria Stanza – du 5 au 8 février : Le Bourgeois Gentilhomme.

Opéra – 3 février : Don Juan de Molière. Le lieu unique – du 15 au 18 janvier : Platonov – 21, 22 et 23 : Michèle-Anne De Mey – 29, 30 et 31 : Cie Tiberghien – 1^{er} et 2 février : Escales philosophiques – 6, 7 et 8 : Alice...

ANCENIS – Quartier Libre – 23 janvier : Inconnu à cette adresse par la Cie Adac – 31 : L'arrangeur de mots par la Cie Staccato – 8 février : Rufus se la raconte.

BOUGUENAI – Piano'cktail – 14 janvier : Arlequin valet de deux maîtres par le Théâtre des Asphodèles – 17 : Angélique Ionatos – 31 : Les Acrostiches.

LEGE – 26 janvier : Le Dindon avec Francis Perrin.

ST-HERBLAIN – Onyx – 9 janvier : Peter Pan – 11 : Ecrits d'amour avec Bernadette Lafont – 17 : Qu'est-ce qui m'arrive ? par la Cie Tempo Cantabile – 21 : Michèle-Anne de Mey – 24 : Rebelles – 28 : Baiser les

anges et tenter le diable – 31 : L'Incessante – Ventiloque – Catalogue – 4 février. Le Misanthrope par Terrain Neutre Théâtre.

ST-NAZAIRE – le fanal – 9, 10 et 11 janvier : L'automne de mon printemps – 17 : Igishanga – 24 : Voites – 30. Sublimes – 6 février : Daniel Mille.

Morbihan

VANNES – Palais des arts – 7 janvier : La Pluie – 14 et 15 : L'Eternel mari par le Théâtre de l'entracte – 21 : Juliette Huret, Andrew Manze et l'Orchestre de Bretagne – 31 : Aldo Romano Quintet – 5 février. Eugène Oneguine de Tchaïkovsky.

LANESTER – Salle Jean Vilar – 25 janvier. Pop Corn par le Moustic Théâtre d'Angers – 28 et 29 : Wolfie... Le petit Mozart – 31. Sonia Cat Berro Quintet – 1^{er} février. Baptiste Trotignon et Afinado.

LORIENT – CDDB – 29, 30, 31 janvier et du 4 au 6 février : La sonate des spectacles.

PONT-SCORFF – Le Strapontin – 28 et 29 janvier : Picas Songes par la Cie Nathalie Cornille – 7 février : La Pluie.

ST-AVE – Le Dôme – 17 janvier : Les radis n'ont pas chanté par la Cie Pandora.

A g e n d a

Aux 4 coins du monde

Le 5^e festival du Voyage et de l'Aventure se déroule à Chartres-de-Bretagne, du 30 janvier au 2 février. Au programme, une quarantaine de projections audiovisuelles présentent des pays, des régions, des portraits d'hommes et



de femmes du monde entier ; une yourte, habitation des nomades tibétains, abritera l'exposition de Louis-Marie Blanchard qui a ramené de ses nombreux séjours, des photographies et objets de la vie quotidienne ; une trentaine d'exposants, passionnés pour une cause, un peuple ou bien baroudeurs, apporteront leurs témoignages ; des expositions photos ; des pauses danses et musiques du monde ; des rencontres... De quoi combler les amateurs d'ailleurs et d'autrement. Cette manifestation est accueillie au Centre culturel Pôle Sud.

Rens. 02 99 77 13 20.

La 12^e Pomme d'orange à Peillac

Depuis presque un mois, la commune de Peillac, dans le Morbihan, vit au rythme de son festival annuel d'hiver, la Pomme d'orange. Axée autour de la parole, du conte, du chant et de la musique, cette manifestation se poursuit jusqu'au 5 janvier et propose une veillée de contes avec Guylaine Kasza, le 3 à 20h45 ; une soirée-cabaret "rencontre d'improvisation théâtrale", le 4 à 20h45 ; le regain de la Pomme d'orange, concert - fest-deiz qui permet aux jeunes musiciens du pays de se mesurer à un vrai public, et le partage de la galette des rois, le 5 à partir de 15h.

SPECIAL

Kan ar Bobl

Kan ar Bobl 2003

**Le Kan ar Bobl a trente ans,
30 ans d'une grande histoire qui a vu se lever
sur ses scènes, des générations de chanteurs, conteurs
et musiciens.**

Ils sont nombreux les artistes, aujourd'hui réputés, qui se sont fait connaître en y faisant leurs premiers pas.

Yann-Fanch Kemener, Erik Marchand, Denez Prigent, Annie Ebrel, Marthe Vassallo, Roland Becker, Ar Re Yaouank, Kristen Nicolas, Karma, Tan B'an Ty, Dir ha tan, Trouzerion mod koz... pour n'en citer que quelques-uns. La liste serait longue mais plus longue encore serait celle des milliers de concurrents qui sont venus un jour simplement y participer, fiers de leur culture et riche de la diversité de tous les pays de Bretagne.

KAN AR BOBL (le chant du peuple), rarement manifestation n'a aussi bien porté son nom. Pont entre les terroirs, entre les générations, il est l'expression de la vitalité d'une culture bretonne qui sait puiser dans son passé pour féconder son avenir.

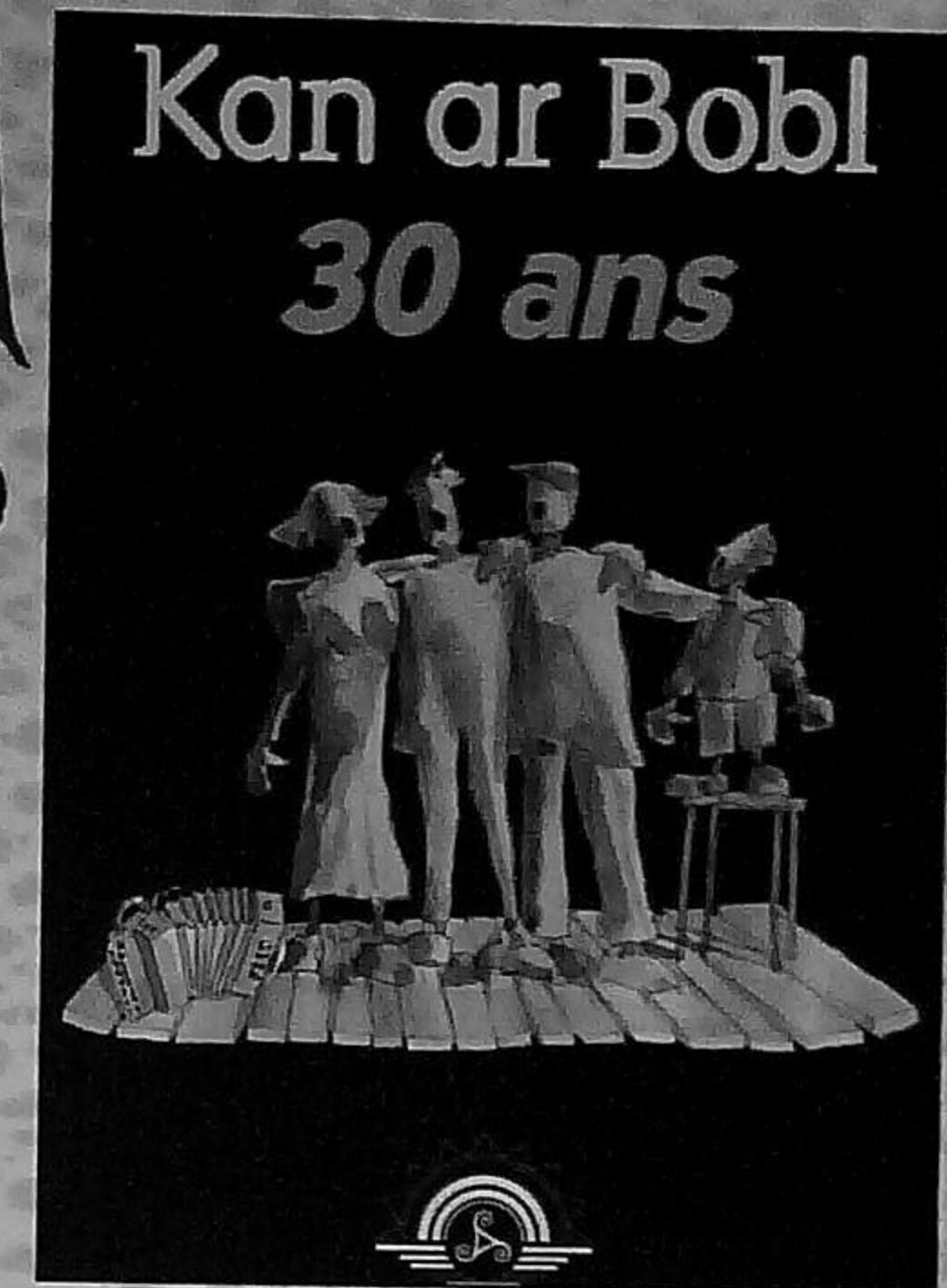
KAN AR BOBL est né de la volonté de Polig Monjarret et de son intuition qu'il fallait accompagner et valoriser les groupes musicaux qui naissent dans la foulée d'Alan Stivell et de son retentissant Olympia. Il voulait aussi que, dans cette manifestation, puissent être mis en avant les grands chanteurs traditionnels de gwerz et de kan ha diskan. Il s'inspira d'une manifestation irlandaise qui l'avait fortement impressionné, "le Fleac'h Oil" où les musiciens traditionnels venus en foule de tous les comtés se retrouvaient pour concourir sans discontinuer pendant deux jours, devant une assistance aussi passionnée que nombreuse.

La première édition du KAN AR BOBL eut lieu pendant le week-end de Pâques 1973 au Palais des Congrès de Lorient. Sur les fonts baptismaux l'accompagnaient Pierrot Guergadic et Jean-Pierre Pichard qui venaient de créer, deux ans auparavant, toujours avec Polig Monjarret, le Festival interceltique de Lorient. Il y avait là aussi, entre autres, Armel Henriot, Francine Guilbaud, Jean-Yves et Rozenn Dubois...

30 ans après la première édition, le bilan est là, impressionnant, et chaque année, le KAN AR BOBL, maintenant à Pontivy, continue dans la voie tracée par ses initiateurs.

30 ans, c'est un anniversaire qui se doit d'être bien fêté. Un programme spécial, de nombreux et joyeux événements ponctueront cette trentième édition.

30 ans, c'est aussi le temps d'un bilan, d'un hommage à ses initiateurs et une



occasion de préparer l'avenir car, demain encore, de nouvelles et talentueuses générations de chanteurs, de conteurs, et de musiciens viendront toujours participer au KAN AR BOBL apportant avec eux la vitalité joyeuse d'une culture bretonne dynamique et sans cesse recréée. B.H.

Le KAN AR BOBL est soutenu par le Conseil régional, le Conseil général du Morbihan, la mairie de Pontivy et "Paysan Breton".



PONTIVY
11 - 12 - 13 AVRIL 2003



COREFF

Ambrée - Blonde - Brune - Stout
www.coreff.com

Tél.
02 98 63 41 92
Fax
02 98 88 61 27

Kan ar Bobl

Les rencontres

- ◆ Chant traditionnel
 - 1) Chant à écouter
 - 2) Chant à danser
- ◆ Création
- ◆ Conte
- ◆ Scolaires
- ◆ Instrument solo
- ◆ Duos
- ◆ Groupes musicaux

Pour toute information complémentaire sur Kan ar Bobl :
Mairie de Pontivy
 ☎ 02 97 25 81 36 - 02 97 25 00 33
Radio Bro Gwened - ☎ 02 97 25 14 00
Dastum Pontivy - ☎ 02 97 25 70 90



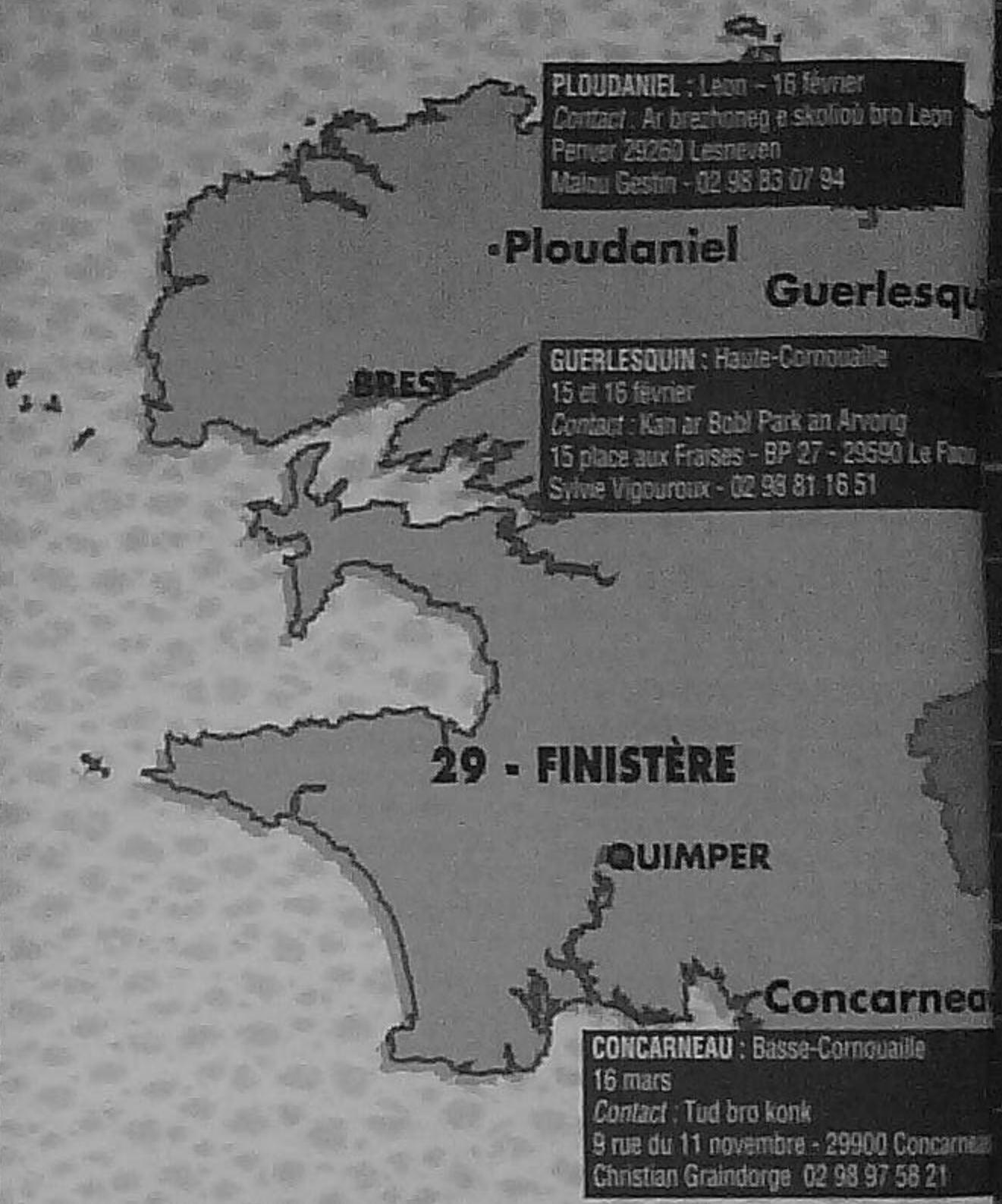
Les lauréats 2002



- ◆ Instruments solos adulte : Didier Durassier
- ados/jeunes : Kais Rhadouff
- enfants : Audrey Gautier
- ◆ Duos : Felder/Loison
- ◆ Chant à danser : Rivoalen/Le Menn
- ◆ Chant à écouter : Claude Le Gallic
- ◆ Scolaires Maternelles : Skol divyezh Rostren
- ◆ Scolaires Primaires : Skol divyezh Pabu
- ◆ Collège : Diwan Morbihan
- ◆ Conte : Stéphane Glotin
- ◆ Groupes musicaux : Tarzhan

- ◆ Création -1^{er} prix ex-aequo : Loëiz Le Bras et Trio Ifig Kastell
- ◆ Trophée Dastum : Odile Le Moustarder et André Drumel
- ◆ Trophée Kan ar Bobl : Rivoalen/Le Menn.

Les rencontres



PLAUDANIEL : Leon - 16 février
 Contact : Ar brezhoneg e skolioù bro Leon
 Pervar 29260 Lesneven
 Malou Gestin - 02 98 83 07 94

Ploudaniel
Guerlesquin

GUERLESQUIN : Haute-Cornouaille
 15 et 16 février
 Contact : Kan ar Bobl Park an Arvorig
 15 place aux Fraises - BP 27 - 29590 Le Faou
 Sylvie Vigouroux - 02 98 81 16 51

29 - FINISTÈRE

QUIMPER

Concarneau

CONCARNEAU : Basse-Cornouaille
 16 mars
 Contact : Tud bro konk
 9 rue du 11 novembre - 29900 Concarneau
 Christian Graindorge 02 98 97 58 21



TOLPAD VANNETAIS

Du fait du grand nombre de chanteurs et conteurs accueillis dans le Pays vannetais, plusieurs rencontres sont organisées :

- Port-Louis : 5 janvier
- Grandchamp : 16 février
- Plouay : 20 février
- Guéméné : 2 mars

Contact : Dastum Bro-Ereg
 Cité du Plessis 56300 Pontivy
 Cédric Binet 02 97 25 70 90

COOP BREIZH

Livres & disques
 Edition, production, distribution

Recevez gratuitement notre catalogue : Coop Breizh / 29540 Spézet / Tel. : 0298938314 / Fax : 0298938797 / E-mail : coopbreizh@wanadoo.fr

studio d'enregistrement

prise de son extérieure
 réalisation CD
 mastering
 prises de vue
 réalisation vidéo
 compositions
 arrangements

© Société d'Admission - 22000 St Brieuc - 02 96 75 04 66

es de pays

SPECIAL OF THE MONTH Kan ar Bobl

LANNION

Cavan

CAVAN : Tregor (date non déterminée)
Contact : Centre de découverte du son
Kerouspic 22140 Cavan
G.N Olivier dit "Marius" - 02 96 54 61 99

ST-BRIEUC : Pays de St-Brieuc
8 et 9 mars
Contact : Telenn
19 bali Carnot 22000 Saint-Brieuc
Violaine Rebelle 02 96 94 19 18

Saint-Brieuc

MAEL-CARHAIX : Tregor et Haute-Cornouaille - 15 et 16 mars
Contact : Cercle celtique de Rostrenen
6 rue Uhella 22110 Plouguernevel ou
Radio Kreizh Breizh 22210 St-Nicodème
Jeannot Le Coz 02 96 96 03 36
Christian Rivoalen 02 96 45 75 75

Maël-Carhaix

22 - CÔTES-D'ARMOR

Langonnet

LANGONNET : Pays pourlet et
Cornouaille morbihannaise
15 et 16 mars
Contact : Tout'n dud - Bibliothèque
municipale - Bourg - 56630 Langonnet
Françoise Daudin - 02 97 23 81 38
(travail) - 02 97 23 99 07 (soir)

PONTIVY

Plémet

PLEMET : pays gallo
31 janvier 1^{er} et 2 février
Contact : La Truite du Ridor
22110 Plémet
Bernard Ganne - 02 96 25 61 68

35 - ILLE-ET-VILAINE

Sens de Bretagne

SENS DE BRETAGNE : Pays Gallo
16 mars
Contact : Musique au pays
12 rue du Prê de la Lyre - 35850 Gévezé
Bernard Hommerie - 02 99 69 03 17
Seno Breizh - 02 99 39 50 29
Didier Rault - 02 96 83 37 18

RENNES

Guichen

GUICHEN : pays gallo - 25 janvier
Contact : Musique au pays
12, rue du Prê de la Lyre - 35850 Gévezé
Bernard Hommerie - 02 99 69 03 17
Dorn ha Dorn
Guy Launay - 02 99 52 08 80

LORIENT

Languidic

LANGUIDIC : Chanteurs et
conteurs du pays vannetais
15 et 16 mars
Contact : Dastum Bro-Ereg
Cité du Plessis 56300 Pontivy
Cédric Binet 02 97 25 70 90

Plescop
VANNES

PLESCOP : Rencontre des musiciens
du vannetais - 1^{er} et 2 mars
Contact : Petra neue
Kerfuns bihan - 56890 Plescop
Jean Loric
02 97 60 78 36 ou 02 97 60 78 37

MISSILLAC : Pays briérons et guérandais
22 et 23 février
Contact : Association Revival
20 village des Handeux 44780 Missillac
Jacqueline Messac - 02 40 19 32 51

Missillac

44 - LOIRE-ATLANTIQUE

la maison
de l'accordéon

Diatoniques • Chromatiques • Convertisseurs
importateur des accordéons

Castagnari

la préparation
l'accord à la carte
le service après-vente

143, rue de Nantes - 35000 Rennes

Tél: 02 99 67 30 31 - Fax: 02 99 67 61 64
www.lamaisondel'accordeon.com • www.castagnari.fr



entrez dans la légende

- Cervoise Lancelot
- Bière Lancelot
- Duchesse Anne
- Blanche Hermine
- Telenn Du
- Bonnets Rouges

BRASSERIE LANCELOT

Site de la Mine d'Or - 56460 Le Roc St-André
Tél. 02 97 74 74 74 - Fax 02 97 74 99 15

Kan ar Bobl

Avant - Programme

PONTIVY

11 - 12 - 13 AVRIL 2003

vendredi 11 avril

Au Palais des Congrès, toute la journée bal breton pour les enfants des écoles de Pontivy, en collaboration avec l'USEP de Pontivy

Au Palais des Congrès, pièce de théâtre en breton (21h).



samedi 12 avril

CHÂTEAU DES ROHAN (accès gratuit)

10h à 21h : Salon des bières bretonnes, organisé pour la première fois à Pontivy avec l'Association Enez Du - Dégustations et animations

14h : Salon des Luthiers, Salon des Associations Bretonnes, Espace dédié aux organisateurs de manifestations culturelles en Bretagne - Salon des sonoriseurs et des studios d'enregistrement, bourse d'échanges et de vente d'instruments de musique (ouverte aux particuliers)

14h : départ d'une randonnée chantée à la découverte du canal et du patrimoine de Stival. Randonnée de 9 kms, organisée avec l'Association "Les Randonneurs Pontivyens"

14h30 à 17h30 : concours audition, destiné aux jeunes musiciens et chanteurs non professionnels, organisé par l'Association des Producteurs de Disques de Bretagne (inscription avant le 15 mars auprès de Radio Bro-Gwened - BP 186 - 56308 Pontivy cedex).

PALAIS DES CONGRÈS

15h : "30 ans de concours, quels apports pour la musique bretonne ?" table ronde animée par Yves Defrance, musicien, ethnologue,



avec Polig Monjarret, fondateur du Kan ar Bobl et de la BAS, et les organisateurs des principaux concours de Bretagne (entrée gratuite)

17h à 3h : fest-deiz - fest-noz, animé par quelques-uns des plus grands noms de la musique bretonne ainsi que les lauréats de l'édition 2002

21h à 23h : concert-hommage au Kan ar Bobl, à ses créateurs et à ses milliers de concurrents. Avec la participation de 15 parmi les grands de la scène bretonne.

dimanche 13 avril

10h à 19h : Grand marché des Potiers de Bretagne (nouveau) - accès gratuit

A partir de 10h : Palais des Congrès : concours des chanteurs et musiciens répartis dans les catégories chant traditionnel, création, conte, scolaires, instruments solo, duos, et groupes musicaux

De 14h à 18h : Château des Rohan : Salon de la lutherie, Forum des associations culturelles bretonnes, stands des producteurs de disques de Bretagne, scène ouverte

Concours contes dans la salle d'honneur.

20h : Palais des Congrès : remise des prix et soirée de gala avec la participation des lauréats avant la remise du trophée 2003.

V'la t-y-pas
un 1^{er} CD
tout'en gallo

Bébert Huchoit
VILAINES BÊTES



EYOU DU'ON PEUT
LES TOPER

02 99 58 51 98

KERIG - 02 99 69 03 17

Une des grandes
voix de Bretagne



Ses plus beaux chants
réunis sur un CD

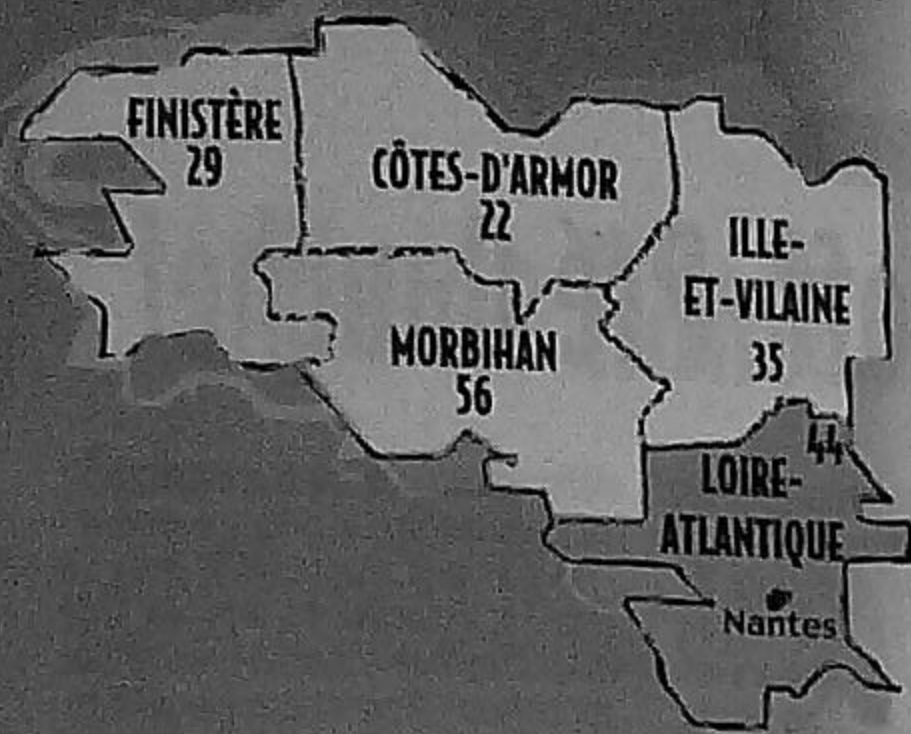
En vente chez tous les bons disquaires
Kerig - 02 99 69 03 17

 **paysan
BRETON**

Produits laitiers - Beurres et Fromages

Partenaire du KAN AR BOBL
et du FESTIVAL INTERCELTIQUE de LORIENT

Pour que demain, la musique ait toujours du goût.



SPECIAL / UR SELL WAR KÉR

Nantes/Naoned

Cahier spécial préparé par
Anne-Édith Poilvet et Yann Guénéguou

Une identité à l'épreuve

L'identité bretonne, une réalité à Nantes ? A l'Agence culturelle bretonne Morvan Lebesque (qui compte 70 associations adhérentes, preuve d'une vitalité sans cesse revigorée), Yves Averty dit ne pas se poser la question. Comme lui, bon nombre de Nantais se sentent bretons dans leur quotidien. Parce qu'ils sont fiers de cette appartenance, ils font flotter le Gwenn ha du. Dans le stade de la Beaujoire, lors des matches du FCNA par exemple. Et cela malgré la propagande de la pseudo région PdL qui arrose de subventions les structures acceptant d'adopter son logo. Une pratique honteuse qui semble surtout appliquée à la Loire-Atlantique, pas à la Vendée ou à la Mayenne. Il ne serait pas inintéressant de connaître les sommes dévolues à cette "campagne".

Il n'est pas rare que l'Office de tourisme de Nantes soit contacté par des Marseillais, Lyonnais, Lillois... désirant des renseignements sur la Bretagne, assurés que Nantes en fait partie. C'est ainsi, et rien ni personne ne pourra s'y opposer. Pas même France 3 (Ouest ?) qui a décidé la suppression de la diffusion des émissions en brezhoneg sur la Loire-Atlantique. Pourtant, la langue est enseignée dans les écoles ligériennes Diwan (Naoned, Sant-Nazer, Gwenrann), dans les filières bilingues privées et publiques (un collège dans le département est d'ailleurs demandé), dans les cours du soir... Le collectif "Du breton dans ma télé" (Brezhoneg e-barzh an tele) fait circuler une pétition contre ce nouveau coup porté à la Bretagne, "une et indivisible". Même Jean-Marc Ayrault, le député-maire de Nantes, a écrit à la direction de la chaîne pour s'insurger contre cette suppression. Il serait bien inspiré d'afficher publiquement et plus fortement sa bretonnitude et de se rallier ainsi à la vox populi (vox dei ?) demandant le retour de la Loire-Atlantique dans sa région historique. Mais ça... ■



P. 50

Travaux :

- L'île de Nantes en chantiers

P. 51

Aménagement :

- Le grand projet Malakoff-Pré Gauchet

P. 52

Quartiers :

- Des correspondants de nuit à l'écoute

Santé :

- Un projet d'établissement pour le CHU

P. 53

Zones :

- Erdre Active, des parcs d'activités intégrés

P. 54

Artisanat :

- Nouveaux locaux pour la Chambre de Métiers

Média :

- Télénantes, un projet de proximité

P. 55

Musique :

- La Folle Journée dure 5 jours

Disques :

- Un nouveau label

Sports :

- L'aviron nantais

P. 56

Armorscope :

- Indre, trois îles, une ville

Le grand projet de ville Malakoff-Pré Gauchet

En France, 54 quartiers font l'objet d'un GPV, un Grand Projet de Ville. A Nantes, cette procédure concerne le quartier Malakoff-Pré Gauchet. Objectifs : le sortir de son ghetto et l'intégrer dans la ville. Le projet va nécessiter une dizaine d'années de travaux.

"Le GPV Malakoff-Pré Gauchet s'inscrit comme une nouvelle étape dans la politique de la ville menée depuis 1989", dit Patrick Rimbert, adjoint au maire de Nantes. "Cette nouvelle procédure offre la possibilité de sortir ce quartier de son ghetto et de l'intégrer dans la ville." Directeur de la mission GPV, Loïc Huchet du Guerneur explique que le quartier "connaît des difficultés sociales. Mais il est aussi

doté d'atouts : potentiel de la Loire, proximité de la gare TGV et TER, les premières tours de Malakoff sont à 900 m du château des Ducs de Bretagne et à 400 m de la Cité des Congrès, 17 hectares vacants ou sous-utilisés." Les territoires qui le composent sont morcelés : "si la Loire constitue un atout, c'est aussi une coupure renforcée par le trafic du boulevard de Sarrebruck et ses 40 000 véhicules/jour. Le faisceau de la gare n'est franchissable qu'en un point, alors que les voies ferrées et leur système d'échange tractionnent l'ensemble." Le projet est ambitieux. Il prend en compte deux volets : l'un urbain, l'autre social. "Le volet urbain s'articule autour d'un désenclavement qui sera onéreux parce qu'il va falloir créer des voies nouvelles ou améliorer des axes existants : c'est un premier travail sur l'espace public pour ouvrir le quartier sur la ville." Pour l'habitat, l'am-

bition est de développer un quartier nouveau. "Nous devons y faire un vrai quartier de ville composé de 1 000 logements, 70 000 m² de bureaux, sans oublier différents équipements." Malakoff compte 1 600 logements : "300 vont être démolis, une centaine seront reconstruits." Du côté des équipements sont prévus un nouveau collège, une école élémentaire "parce que c'est à l'école que naît la mixité sociale", mais aussi une piscine et un centre socio-culturel. "L'association islamique doit construire une mosquée." Enfin, la "petite Amazonie", ancienne prairie de Loire à l'intérieur de l'échangeur, un milieu original en pleine agglomération, va faire l'objet d'une réflexion.

Une population vigilante

Le deuxième volet concerne le social. "Le quartier compte 900

demandeurs d'emplois, soit 40 % de sa population. Une équipe emploi-insertion avec agents ANPE, mission locale et association d'aide aux chômeurs regroupés dans un même lieu est prévue." Pour la gestion urbaine de proximité, une étude sociologique approfondie a été menée. "Des correspondants de nuit ont été installés. D'une manière plus générale, on met en place un projet de services publics des quartiers."

La population nantaise accueille ce Grand Projet de Ville avec beaucoup d'intérêt (plus de 400 personnes ont assisté à sa présentation), "mais elle se montre vigilante quant aux conditions de réalisation du projet, en particulier du programme de relogement. Tout habitant concerné par une démolition sera prioritaire pour accéder au parc de logements sociaux." Les travaux devraient démarrer en 2004, la première phase serait achevée en 2006-2007. ■

AIR FRANCE

faire du ciel le plus bel endroit de la terre



airfrance.com

Nantes/Londres : 3 vols par jour*

* Du lundi au vendredi

L'île de Nantes en chantiers

En plein cœur de la ville, l'île Sainte-Anne (qui a été rebaptisée île de Nantes, on se demande bien pourquoi !) fait l'objet des plus grandes attentions. Les 350 hectares sont aujourd'hui au centre d'une agglomération de 550 000 habitants. La première étape (2002-2007) est basée sur une logique territoriale.



Observatoire photographique de l'île de Nantes
Alain Guillard - Communauté Urbaine de Nantes

"L'île de Nantes est le fruit de l'assemblage d'une dizaine d'îles de Loire, aux contours fluctuants : un territoire composite, en constante évolution", pose d'emblée Patrick Rimbart, adjoint au maire. Et d'expliquer que "cet ensemble, aux marges de la ville il y a quelques décennies, se retrouve, du fait de la croissance urbaine, au centre géographique d'une agglomération de 550 000 habitants." Les 350 hectares sont composés d'espaces habités, "qu'il s'agira de valoriser", près de 90 hectares de territoires en mutation, et des espaces publics "souvent pauvres et dégradés. Il faut tout à la fois améliorer le cadre de vie des 13 000 habitants et orga-

niser le développement pour en accueillir de nouveaux, mais aussi permettre à d'autres activités d'y voir le jour." L'île de Nantes est considérée comme une formidable opportunité. "Pour offrir une capacité résidentielle au cœur de l'agglomération, accueillir des activités nouvelles compatibles avec la densité urbaine, concevoir autrement l'espace public en intégrant les différents modes de déplacement."

Les travaux ont démarré en octobre. Cette première phase concerne l'espace public aux abords du Palais de Justice, c'est-à-dire le Quai François Mitterrand, les rues adjacentes et les espaces verts devant être créés. "Les réalisations vont s'y poursuivre

avec la construction de l'École d'architecture, la restructuration de l'îlot Gontrand". Derrière le Palais de Justice, Alstom va libérer des espaces. Il est prévu d'y construire une Cité des Biotechnologies avec pépinière et hôtel d'entreprises, mais aussi centre de recherche. Quelques emprises foncières ont été acquises pour des programmes de bureaux et logements. "Parallèlement, un travail est mené sur l'accompagnement de l'agrandissement du centre commercial Beaulieu." Le boulevard du général de Gaulle, traverse nord-sud, va être retraité avec l'arrivée de la 4^e ligne Tram-Bus. "Nous travaillons sur l'accompagnement de la ligne 5, c'est-à-dire la

traversée est-ouest de l'île." Autre projet : l'aménagement de la Prairie aux Ducs. La démolition du Tripode (immeuble de 17-18 étages) va démarrer en avril et libérer de grands espaces pour des programmes immobiliers. A la pointe ouest de l'île, l'accueil de paquebots est toujours d'actualité et devrait être opérationnel à l'horizon 2004. La volonté de développer les activités de navigation de plaisance, de loisirs est réelle. "Cela nécessite la mise en place de pontons mais aussi un dragage de la Loire envasée à cet endroit." Ce projet de l'île de Nantes prend forme, il va s'affiner au fil des années et des opportunités. ■

Résidence KER HÉREL



NANTES - SAINT-HERBLAIN
Votre appartement du T2 au T4
avec terrasses ou balcons
environnement paysager
prestation de qualité

Résidence LE BOUGAINVILLE



NANTES - Champs de Mars
Votre appartement côté ville, côté jardin
• Proximité tramway
• Immeuble de qualité de 35 logements
du T2 au T5
• Grandes terrasses & balcons

Résidence ERDRE Rive Gauche



Oubliez que vous êtes en ville
A quelques pas des rives de l'Erdre
Appartements de standing du T2 au T4
isolation thermique renforcée
label Vivrélec

RENSEIGNEMENTS ET VENTES : 02 51 13 87 50

UN GRAND GROUPE CONSTRUIT POUR VOUS
Nouvelle adresse : 11, route de Gachet - BP 30705 - 44307 Nantes Cedex 3

EIFFAGE
IMMOBILIER
OUEST

Des correspondants de nuit à l'écoute

Ils intervenaient depuis 1999 sur les quartiers de Malakoff et Dervallières. En novembre, ils sont arrivés sur deux nouveaux quartiers, Bellevue et Breil-Malville. Les correspondants de nuit se développent.

Le service médiation Optima de Nantes emploie 31 correspondants

de nuit sur quatre quartiers représentant un total de près de 9 000 logements. "Ils travaillent en binômes, de 19h à 2h", dit Franck Chappey, le directeur du service. Ils sont facilement identifiables puisqu'ils portent un blouson flanqué du nom de leur fonction. Leur rôle : la médiation (intervention à chaud sur des situations de tapage nocturne ou des conflits, dans les logements et sur l'espace public, "l'objectif étant de pacifier la situation par le dialogue"),

la prévention (prendre des contacts avec les habitants, jeunes et adultes, passer des relais, orienter mais aussi prévenir des fuites de gaz, des pannes électrique...) et l'aide à la personne ("l'écoute pour un coup de blues ou les premiers secours si nécessaire"). Mais ils ne se substituent aucunement aux autres services proposés, de jour ou de nuit. "Nous répondons à un besoin." Le nombre d'appels reçus par les correspondants de nuit (120 par mois en moyenne sur deux

quartiers, auxquels il faut ajouter 140 interventions spontanées) en témoigne. A Nantes, ils ont entre 21 et 56 ans. "Des femmes et des hommes de toutes origines culturelles, proches des préoccupations des habitants qui doivent les identifier comme pouvant les comprendre." Les correspondants disposent d'un téléphone mobile. "Les numéros sont affichés dans les halls d'immeubles et distribués périodiquement dans les boîtes à lettres." ■

Un projet d'établissement pour le CHU



Plus de 3 000 lits. 8 000 salariés. Le Centre hospitalier universitaire de Nantes est un mastodonte. La première entreprise en Loire-Atlantique. La structure a défini un nouveau projet d'établissement.

Le CHU de Nantes propose toutes les spécialités médicales en court séjour, soins de suite et réadaptation, soins de longue durée, ainsi qu'une importante unité psychiatrique. Le Conseil d'administration a récemment approuvé le projet d'établissement 2003-2007. "Il prend en compte 5 grands axes", précise Jean-Paul Guérin. Et le directeur général (en poste depuis le 1^{er} avril 1996) d'énumérer : "répondre aux attentes des usagers, intégrer le CHU dans la cité et le système de santé régional, parfaire la réponse à la demande de soins courants et de proximité, renforcer l'accès aux soins innovants et l'ancrage hospitalier des missions d'enseignement et de recherche, moderniser l'institution et prendre en compte les impératifs de la démarche qualité." Ce projet est la base de la signature du contrat d'objectifs (assortis de moyens financiers) avec l'Agence régionale de l'hospitalisation. "Nous allons nous mettre au travail pour préparer ce contrat, qui pourrait prendre effet dès juin." Jean-Paul Guérin dit ce projet pragmatique. "Nous espérons que lui seront

accordés les moyens en personnel et en matériel. Nous savons qu'il nous faudra faire des choix." Les priorités ? "Résoudre le problème des urgences. Nous avons des files d'attente et des difficultés à placer les malades dans les services." La solution : une augmentation des lits et des moyens. Les lits des soins de suite (rééducation, convalescence) font également défaut. "C'est une lacune de l'agglomération. Les malades restent dans les services de court séjour qui ne peuvent accueillir d'autres patients. L'idéal serait la création de lits supplémentaires quelque part dans l'agglomération et non au CHU, car nous sommes déjà un mastodonte. Une convention serait alors établie avec la structure gérant ces lits." Parmi les autres priorités figure la rénovation des unités de psychiatrie au plan architectural. "Le travail du contrat d'objectifs va être de chiffrer les projets. L'avenir du CHU dépend de ce qui va être accordé, mais aussi des grandes réformes annoncées par l'Etat en matière d'organisation de l'hôpital." ■

E n b r e f

● Un "Zénith" va voir le jour dans l'agglomération. La salle dédiée à de grands spectacles de variétés aurait une capacité de 8 500 places et serait implantée sur le site du Moulin-Neuf, à Saint-Herblain, à proximité d'Atlantis. Elle pourrait accueillir manifestations sportives, réunions, colloques. L'investissement serait de 31 M€, l'ouverture envisagée en 2006.

● 2003 marque le centenaire du Tour de France. Pour célébrer l'événement, le parcours réemprunte une partie de celui de 1903 : Nantes était l'arrivée d'une des 6 étapes de cette première édition. La veille du grand final sur Les Champs-Élysées, le contre-la-montre individuel de 49 km sera couru entre Pornic et Nantes le samedi 26 juillet.

● La Chapelle-sur-Erdre a été retenue pour l'implantation d'un stade d'athlétisme couvert à la Babinière destiné à accueillir des manifestations sportives d'envergure nationale ou internationale mais aussi à promouvoir la pratique du sport amateur, scolaire, universitaire et de haut niveau. L'équipement, livré pour l'hiver 2006-2007, comprendra une piste de 200 m, une piste rectiligne de 60 m, des sautoirs pour la longueur, le triple-saut, la hauteur, la perche, une aire de lancer pour le poids, des installations d'entraînement, d'échauffement, de soins, des gradins...

● Un Institut des hautes études ostéopathiques (Ihéo) a récemment ouvert ses portes à Orvault : 4 800 € par an pour préparer un diplôme permettant de s'installer après 6 années d'études supérieures.

Z o n e s

Erdre Active, des parcs d'activités intégrés

Erdre Active est un ensemble de zones d'activités bien intégrées dans l'environnement d'une commune verte, La Chapelle-sur-Erdre. Une volonté affichée dès 1988, date de création de la Zac La Bérangerais.

A l'époque, l'environnement n'était pas autant dans l'air du temps. "Les élus ont dû afficher une volonté sans faille pour faire accepter les contraintes allant de pair avec la préservation de l'environnement, c'est-à-dire l'obligation d'avoir 20 % d'espaces verts sur chaque parcelle", dit Franck Billion, chargé de mission à la Communauté urbaine de Nantes pour le développement économique sur le pôle Erdre et Cens. A la Chapelle-sur-Erdre, la dominante, c'est bien sûr la rivière, mais aussi le vert qui va avec. "Elle a l'image d'une commune résidentielle, les élus ont voulu que cette zone d'activités soit conforme à cette image de la ville." Ils ont aussi porté leur attention sur le choix des entreprises, de leur secteur d'activités, "sans jamais oublier d'évaluer les nuisances potentielles. D'ailleurs, dès 1988, une discussion perma-

nente avec les riverains a été mise en place et elle s'est, depuis, renforcée." Résultat : il n'y a jamais de mauvaise surprise : "l'entrepreneur sait qu'il peut investir en toute tranquillité et les riverains sont rassurés." Logiquement, la composante est essentiellement tertiaire. "Nous avons un seul dépôt par exemple. Pour l'implantation d'une menuiserie (40 machines) nous avons réuni les 5 associations de riverains." Erdre Active se compose de 4 parties : la zone de la Bérangerais (25 hectares, complète), de la Boulais (14 hectares, complète), Malabry (9 hectares restant à commercialiser sur un total de 23) et le parc du Gèvres, un lotissement privé d'activités de 6 hectares. Le respect des paysages existants est un axe fort. "Sur la Boulais, nous avons gardé un petit bois ainsi que 80 % des arbres autour. Sur Malabry, zone très boisée également, avec des chênes centenaires, les limites des parcelles ont été définies en fonction des arbres. Pour aboutir à ces résultats, il a fallu avoir des discussions préalables avec les entreprises. Sur certaines parties, nous allons privilégier des parkings souter-



Le centre commercial Viv'Erdre à la Bérangerais.

rains parce que le cadre est exceptionnel. Pour d'autres endroits, le

cahier des charges impose le type des plantations. L'ensemble est accompagné de finitions urbaines adéquates comme des bordures de trottoirs en granit."

Erdre Active compte entre 110 et 120 entreprises (en majorité des PME) auxquelles il faut ajouter une quinzaine de commerces, le tout représentant plus de 1 000 emplois. La Chapelle-sur-Erdre dénombre 25 entreprises informatiques. "La notion de mixité n'est pas absente puisque sur La Boulais est installé l'un des plus grands ensembles hôteliers dans une région avec 315 chambres (28 m² chacune) et des suites, le tout derrière un espace de congrès de 3 000 m²." ■

E n b r e f

- **Sophie Tutkovics**, journaliste à L'Equipe, a reçu des mains de Jean-Marc Ayrault le "9^e prix de la Mer, Nantes 2002" pour son portrait de la navigatrice Karine Fauconnier, titré "Les rêves de la fille de l'air" et publié le 7 août 2001.
- La Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre de Métiers et la Communauté Urbaine de Nantes préparent une nouvelle **Charte d'orientation commerciale** pour l'agglomération, la 4^e depuis 1991. Trois axes majeurs y seraient défendus : le renforcement de l'attractivité du centre-ville par une orientation préférentielle des implantations ; le maintien et la restauration des pôles commerciaux de proximité ; la maîtrise de la croissance des pôles commerciaux périphériques.
- Une nouvelle **Faculté de médecine** doit voir le jour sur l'Îlot Gloriette, là où se trouvent Les Tôleries de la Loire. Les travaux du bâtiment principal devraient démarrer en 2004 pour une livraison espérée en 2006. Deuxième phase avec la construction, dès 2007, de la bibliothèque universitaire suivie de celle d'une autre structure pour accueillir des amphithéâtres.
- La prochaine édition des **Floralies** se déroulera à la Beaujoire du 7 au 17 mai 2004.
- L'Opéra de Nantes présente **Wozzeck**, d'Alan Berg, œuvre en 3 actes et 15 scènes, d'après le drame de Georg Büchner (Woyzeck) le vendredi 17 janvier à 20h et le dimanche 19 à 14h à la Cité des Congrès. Mercredi 8 janvier, conférence-présentation de Wozzeck de Berg par Patrick Barbier (au CCO, Tour Bretagne, à 20h) ; samedi 11, Thèmes et variations sur Wozzeck, par les professeurs d'allemand de l'Université de Nantes (amphi Ricordeau, faculté d'odontologie, 14h30) ; samedi 18, journée d'étude consacrée à Wozzeck organisée par le Cercil.
Rens. 02 40 69 77 18.
- **Atlantiens** est un rendez-vous destiné aux professionnels de la filière informatique et multimédia (entreprises, écoles supérieures, centres de recherche) et aux décideurs d'entreprises. La 4^e édition aura lieu le 3 avril à la Cité des Congrès à Nantes.
- L'**Institut universitaire professionnalisé de chimie et de biologie** de Nantes, installé sur le campus Michelet, a fêté ses 10 ans.
- La **Banque Populaire Atlantique**, installée dans le quartier Bellevue à Nantes, déménagera début 2005 dans son nouveau siège à Saint-Herblain.

Le Lycée Professionnel Maritime des Pays de la Loire

Rue du Port Boyer - BP 51536
44315 NANTES Cedex 3

☎ 02 40 50 51 01 - Fax 02 40 52 26 17 - e-mail : lycée.promar.nantes@wanadoo.fr

- BEPM Pêche
- BEPM Mécanicien
- BEPM Marin de commerce
- Cours Préparatoire concours officier (niveau 2)
- Certificat d'Initiation Nautique
- Mécanicien 750 KW Motoriste à la pêche
- Patron Petite Navigation
- Capacitaire à la pêche
- C.R.O.
- P.C.M.M. (250 KW)
- Chef de Quart Navigation Côtière

Participation du FSE pour le financement des formations qualifiantes de la Région Pays de la Loire

Chef d'Établissement : M. Didier Fauvette — Nombre d'élèves : 120
Formations maritimes initiales et continues

Nouveaux locaux pour la Chambre de Métiers

Implantée depuis de nombreuses années dans le centre de Nantes, la Chambre de Métiers de Loire-Atlantique a déménagé à Sainte-Luce-sur-Loire.

Créée en 1930, la Chambre de Métiers de Loire-Atlantique était à l'étroit au centre-ville de Nantes. "Les problèmes d'accès et de stationnement étaient devenus préoccupants", dit Serge Legros, responsable du service développement des entreprises. Le transfert du siège sur Sainte-Luce s'est imposé. "D'autant que se trouve là notre centre interprofessionnel pour la

formation de l'artisanat (2 800 élèves, 60 diplômes dans 4 secteurs, la restauration, l'alimentation, la mécanique et les métiers d'art), mais aussi la Chambre régionale et le siège de la Confédération générale de l'alimentation de détail. Tout un pôle lié aux métiers vient donc de s'y développer." Les nouveaux locaux ont été inaugurés par Renaud Dutreil, secrétaire d'Etat aux PME, au commerce et à l'artisanat, et par François Fillon, ministre des Affaires Sociales, du Travail et de la Solidarité. "Ce bâtiment, nous l'avons souhaité à l'image de l'artisanat que nous représentons", dit Jean-Claude Choquet, président de la Chambre. "Visible de l'extérieur, il

affiche solidité et modernité. Surprenant de l'intérieur, il révèle une impression d'espace, d'ouverture, de convivialité et de dynamisme que l'on ne soupçonne pas au premier abord. N'est ce pas là l'image de l'artisanat, visible mais pas suffisamment, tellement il est diffus dans les territoires, mais ô combien valorisant pour ceux-ci ?" Serge Legros rappelle que ces locaux ont vu le jour "pour améliorer le service de nos ressortissants. Le service économique, qui a un rôle de conseil,

est en relation directe avec les entreprises." Et de préciser qu'en Loire-Atlantique l'artisanat représente 14 390 entreprises, 56 300 actifs, 40 677 salariés. "En 6 ans, le secteur a créé 11 039 emplois. En zone rurale, c'est le premier employeur. C'est aussi le secteur qui forme le plus d'apprentis." ■



M é d i a

Télénantes, un projet de proximité

Nantes aura sa chaîne de télévision. Trois projets (1) sont en course pour l'obtention d'un canal analogique hertzien suite à l'appel à candidature du CSA. L'un des trois est porté par l'association Télénantes.

La compétition va être âpre, la finalité intéressante, parce qu'il s'agit de proposer leur chaîne de télévision aux Nantais. "La naissance de notre association remonte à trois ans", rappelle Benoît Perdoncin, le président. "Nous étions un certain nombre de professionnels à nous interroger sur le devenir de la communication à travers l'image, et tous évoluions dans des métiers tournant autour d'objectifs publics." Et puis arrive la TNT, la télévision numérique terrestre. "Une opportunité à ne pas manquer parce que dans les canaux nationaux de diffusion il y aura des canaux locaux. Nous sommes donc dans une situation de prospective et de veille." Et du côté des hommes politiques. ? "Nous

sommes allés leur expliquer qu'il fallait se placer parce que, contrairement à Internet, la télé est un moyen de communication de masse." A quoi aspirent les porteurs du projet Télénantes ? "Faire une belle télé, aussi bien sur le fond que dans la forme", dit Benoît Perdoncin. "Quitter l'actu chaude", ajoute Gildas Maquaire, coordinateur. "Faire de l'info, traiter le fond des choses, proposer des sujets positifs, parler de ce qui existe..." Pour parvenir à leurs objectifs, ils ont senti la nécessité de créer une structure forte. "Une association permet de recevoir de l'argent public, et nous revendiquons une télévision de service public." Celle-ci traiterait de sciences, d'économie locale, de culture, de social. "Nous voulons permettre au téléspecta-

teur de prendre conscience du territoire où il habite." Le cahier des charges impose 12 h de programmes frais par semaine. "C'est donc une télé qui coûte cher, mais si on la rapporte au nombre potentiel de téléspectateurs (700 000), le ratio est moindre. Cette télé doit aussi s'ouvrir sur des partenariats." Et Benoît Perdoncin de citer les mutuelles, les entreprises. L'association est en relation avec TV Rennes, "qui nous a beaucoup aidés. Nous adhérons à l'Union des

Gildas Maquaire, coordinateur et Benoît Perdoncin, président de Télénantes.



télévisions locales de service public (qui fédère 35 télés et est présidée par Jean-Michel Le Guennec, de TV Rennes). La déléguée générale, Elisabeth Clément, suit notre projet depuis le départ." L'Union crée une régie publicitaire nationale.

Télénantes a déposé son dossier au CSA, "après un travail intégrant des associations, institutions... Nous voulons mettre en avant la vie de la cité et la valoriser." Le dossier a été retenu. "Nous nous sommes positionnés sur un temps plein, car nous sommes ambitieux, mais également sur un temps partagé, parce que nous sommes ouverts." La prochaine étape va être une audition devant les membres du CSA. La décision sera rendue en avril ou mai. La structure devra se mettre en place dès l'été pour être opérationnelle fin 2003-début 2004. "Nous souhaitons faire une télévision moderne. C'est un engagement citoyen. La télévision analogique couplée à la WebTV nous permettrait de bien nous placer pour la TNT." ■

(1) Les deux autres projets sont ceux de TVBreizh-Ouest-Info-Ouest-France et la Socpresse-Le Télégramme.

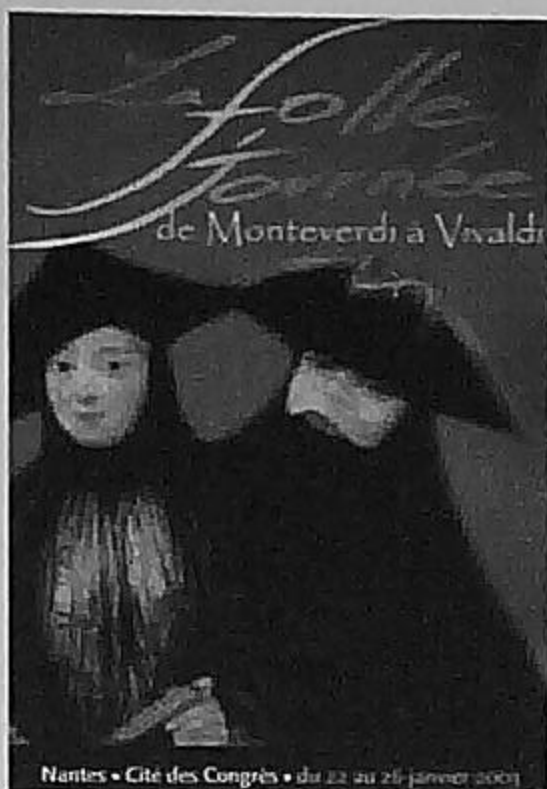
M u s i q u e

La Folle Journée dure 5 jours

Elle est tellement folle cette manifestation qu'elle s'étale maintenant sur 5 jours. Musique italienne à la Cité des Congrès du 22 au 26 janvier.

Depuis 1995, la Folle Journée est on ne peut plus populaire. "Nous voulons détrôner les préjugés sur la musique classique sans en briser les valeurs, offrir une proximité unique avec la musique et les musiciens sans céder à une vulgarisation hâtive, ouvrir des horizons nouveaux sans imposer une voie unique" disent les responsables. Cette année, la Folle Journée se déroule pour la première fois sur 5 jours, du mercredi 22 au dimanche 26 janvier. Autre première :

deux folles soirées les mercredi et jeudi. En revanche, la manifestation garde les trois ingrédients à la base de cette réussite : le décloisonnement du concert (extirpé hors de son cadre conventionnel, une œuvre intégrale par concert), l'unité de lieu et de temps (les deux cents concerts, les conférences, films, émissions radio publiques ont lieu à la Cité des Congrès), et les artistes (800 musiciens, renommés, jeunes talents...). Au programme 2003, un parcours musical flamboyant dans l'Italie baroque des XVI^e et XVII^e siècles. "Du premier baroque au classicisme, les compositeurs Gabrieli, Palestrina, Gesualdo, Monteverdi, en passant par Scarlatti, Vivaldi jusqu'à Pergolesi ou Clementi, seront les piliers de notre découverte des triomphantes écoles italiennes." ■



Nantes • Cité des Congrès • du 22 au 26 janvier 2003

Rens. 02 51 88 20 00 ou 02 40 69 15 97.
Réservations à partir du 4 janvier.

D i s q u e s

Un nouveau label

Olympic Tour Edition vient de voir le jour. Ce label veut promouvoir les artistes français et en langue française.

"Avec Olympic Tour, société de production d'artistes en tournée, nous avons commencé par du management en janvier 1997", dit Charles Bensmaine, le gérant. "Ensuite, nous avons

produit des œuvres." Une nouvelle société a été créée en fin d'année : Olympic Tour Edition, dont le siège est à Nantes. "Nous avons une antenne à Paris parce que c'est plus simple pour travailler. Nous nous positionnons sur le créneau de la chanson, car nous en sommes fans. Mais nous sommes ouverts." Trois artistes sont au catalogue : Alexandre Varlet, la Compagnie du 26 Pinel et Vanessa, une jeune chanteuse. "Si l'occasion se présente, nous produirons des Nantais. Nous nous considérons comme une rampe de lancement pour les jeunes artistes, d'où qu'ils viennent." Pourquoi créer un nouveau label ? "Nous n'avons pas de réponses satisfaisantes de la part des maisons de disques. Notre volonté est de faire entrer les jeunes artistes progressivement dans le métier. En cela, nous complétons notre mission d'accompagnement d'artistes. Nous ne remplaçons pas les maisons de disques mais réalisons, en amont, un travail de professionnalisation des artistes." ■



GALERIE VERONESE

ART CONTEMPORAIN

8, rue Sarrazin - 44000 Nantes

Tél/Fax : 02 40 12 09 24 - galerie.veronese@free.fr

S p o r t s

L'aviron nantais

Le site a gardé son charme. Depuis la fin du 19^e siècle, l'aviron s'est développé. Le cercle de l'Aviron de Nantes (fondé en 1896) y entraîne ses embarcations et y organise des compétitions d'ampleur.

De nombreux Nantais du CAN ont obtenu des résultats majeurs dans les compétitions internationales. Et ici, on aime citer le 4 barré du CAN (avec les frères Vandermolte) médaille de bronze aux jeux de Berlin et désormais Yves Hocdé membre du 4 poids léger médaille d'or de Sydney en 2000. Entre ces deux performances, nombreuses sont les médailles olympiques ou mondiales. Le CAN possède l'un des plus beaux palmarès de l'aviron français. Et tout naturellement des cadres techniques nantais (anciens rameurs eux-mêmes) ont accédé à des responsabilités nationales.

Yannick Le Saux (champion de France et international), est devenu directeur technique national.

Il vient d'appeler près de lui Pascal Berrest (qui a participé à six championnats du monde).

Bruno Boucher, un ancien du CAN également (entraîneur du 4 victorieux à Sydney) va diriger toutes les embarcations "de pointe".

Et sur l'Erdre, le club universitaire de Lionel Girard (ancien rameur de niveau mondial) et le club Léo-Lagrange (créé par Marcel Vandermolte en 1973) poursuivent leurs activités et leur quête de lauriers. ■

DANIEL TRÉHIC

E n b r e f . . .

Annette Messager présente "Hors-jeu", une exposition d'oiseaux empaillés, vaches en tissu et autres créatures hybrides au musée des Beaux-Arts, jusqu'au 27 janvier. Ce bestiaire fantastique se veut comme un constat de l'état du monde qui prend le monde animal comme métaphore de l'humanité.

Indre, trois îles, une ville

A Indre, le tryptique est de mise : trois îles, trois atouts, trois privilèges. Mais une ville. Ou plutôt cette volonté de rester un petit village bien intégré dans la Communauté urbaine de Nantes. Le tout en jouant sur les richesses procurées par la Loire.

"A l'origine, Indre était composée de trois îles", dit Alcide Maquaire, élu maire à l'issue des dernières municipales en 2001. Et de citer Basse-Indre, Haute Indre et Indret. "Nous sommes à l'ouest de Nantes. La seule commune en aval de la cité des Ducs à être habitée aussi bien sur la rive nord que sur la rive sud. Un pays de pêcheurs, qui fut, en son temps, le premier port civielier." Haute Indre est un quartier plus résidentiel, Basse-Indre est un peu le cœur de la commune (avec sur les quais les maisons de pêcheurs, plus à l'intérieur un habitat ouvrier et sur les hauteurs le lieu de résidence des cadres des entreprises) et Indret le quartier auquel on accède grâce au bac de Loire, "une autre particularité d'Indre." Et le maire de préciser que "lorsque vous voyez des palmiers plantés devant les belles maisons des capitaines sur les quais, c'est parce que ceux-ci avaient passé le Cap-Horn." Alcide Maquaire connaît bien sa commune. "J'y ai toujours vécu. Mes parents étaient boulangers." Indre, c'est 3 700 habitants répartis sur 470 hectares. Ses trois atouts : "nous sommes à 5 minutes de la rocade, sans ses nuisances ; à 15 minutes de la gare TGV de Nantes ; à 10 minutes de l'aéroport par le pont de Chéviré." Une situation qui aurait pu en faire une cité dortoir. "Ce n'est pas le cas, parce qu'ici, le milieu associatif est important avec 44 associations. Nous avons misé sur ces structures estimant qu'il valait mieux faire du préventif. Cela a, il est vrai, un coût, mais nous pensons qu'il vaut mieux œuvrer en amont plutôt que devoir le traiter en aval." Les termes maritimes employés témoignent de la prégnance de la Loire. Hier et aujourd'hui. Hier parce que le fleuve a toujours fait partie de la vie de la commune, "et permettait à beaucoup de gagner leur vie". Aujourd'hui, la Loire est devenue un attrait touristique que la municipalité entend développer. Les trois privilèges dont jouit Indre sont en effet l'eau, la nature et le calme. Au plan architectural, quelques

trésors, dont l'église, située en hauteur, "ce qui fait qu'elle est remarquable de quelque côté que l'on arrive. Nous projetons de l'illuminer de façon permanente." A voir aussi, sur Indret, une chapelle "anciennement forerie de canons qui fonctionnait suivant les marées", sans oublier l'Oratoire Saint-Hermeland.

La commune compte plusieurs industries, sur Indret. Arcelor (1 000 personnes qui travaillent le fer blanc), la DCN (1 000 personnes), AZF Chimie (80 personnes dans la fabrication d'engrais, une usine classée Sévésol II). "Nous avons la particularité de proposer plus d'emplois que d'habitants", dit Alcide Maquaire. Entre les recensements de 1990 et 1999, la population a augmenté de 12 % et rajeuni.

Une opération immobilière, incluse dans le réaménagement du centre-bourg (une quarantaine de logements locatifs) et de l'entrée de ville, a été achevée en 2001.

Rançon du succès : les prix de l'immobilier ont grimpé de 30 % ces dernières années. La municipalité a également misé sur l'environnement avec l'ouverture de sentiers de randonnées mais aussi de découverte dans les ruelles des pêcheurs. "Nous avons un projet de portée communautaire : la réhabilitation des rives de Loire. Nous allons remettre en valeur les quais, d'un bout à l'autre, mais aussi le charmant petit port sur Haute-Indre. 2003 sera consacrée aux études, les premiers coups de pioche seront sûrement donnés en 2005. Parallèlement, nous développons les sentiers d'intérêt communautaire : nous allons réhabiliter l'ancienne chaussée Robert qui va jusqu'à Bouguenais et allons en créer d'autres en bord de Loire pour relier les communes." Comme à chaque fois, le maire s'attend à une forte participation des Indrais lors des consultations. "Ils sont très attachés à leur commune. Ici, on est de Haute-Indre

Alcide Maquaire.



ou de Basse-Indre. Les habitants sont attachés à leur indépendance." Pour le maire, il est possible d'exister en tant

La réhabilitation des rives est en projet

que commune même si proche d'une grande agglomération comme Nantes. "Il faut garder son identité. Nous avons notre place entre Saint-Herblain, au nord (45 000 habitants) et Couëron à l'ouest (20 000)." Avec Saint-Herblain existe d'ailleurs un Sivom pour la gestion de la piscine et le relais assistantes maternelles. Tous les dimanches matins, Indre double sa population. Le marché en bord de Loire attire 120 à 150 commerçants. "C'est un fédérateur. Jean-Marc Ayrault vient y faire ses courses. Nous voulons conserver l'équilibre social qui fait que tous les habitants se côtoient, voire se tutoient."

Indre va poursuivre son développement. En 2004 va ouvrir un centre culturel. "Nous avons privilégié une salle intimiste de 90-100 places pour garantir la proximité des artistes et des spectateurs, une salle généraliste pour des concerts de jazz, des expositions des petites troupes de théâtre, des conférences." Un musée de l'emballage devrait aussi voir le jour. "Les collections sont là, le lieu d'implantation aussi puisqu'il s'agit de l'ex-imprimerie d'Arcelor, un bâtiment typique des années 30. Ce serait une vitrine du milieu industriel. Pour l'instant, nous sommes dans la phase la plus critique : trouver le financement." Indre étudie la possibilité de remettre des navettes fluviales en fonctionnement. Alcide Maquaire rappelant que "dans les années 1900, on allait à Nantes en bateau". ■

Publi-rédactionnel

"Les bateaux, un métier et la mer"

Les progrès technologiques, la modernisation des navires et la diversité des techniques de pêche imposent de plus en plus aux jeunes, qui souhaitent s'engager dans les métiers de la mer, des capacités d'adaptation rapides. Situé à Nantes sur les bords de l'Erdre, le Lycée Professionnel Maritime des Pays de la Loire est un EPLE qui prépare en formation initiale ses élèves à un diplôme offrant rapidement des emplois qualifiés. L'établissement dispense également des formations continues qualifiantes pour l'obtention de diplômes et brevets en matière de pêche et de navigation ou commerce.

Le BEP Maritime pêche s'adresse, comme les autres brevets d'études professionnelles, à des jeunes issus des 3^e des collèges sans limite d'âge. Il consiste en une formation au matelotage, aux manœuvres, à la navigation de même qu'aux techniques de pêche.

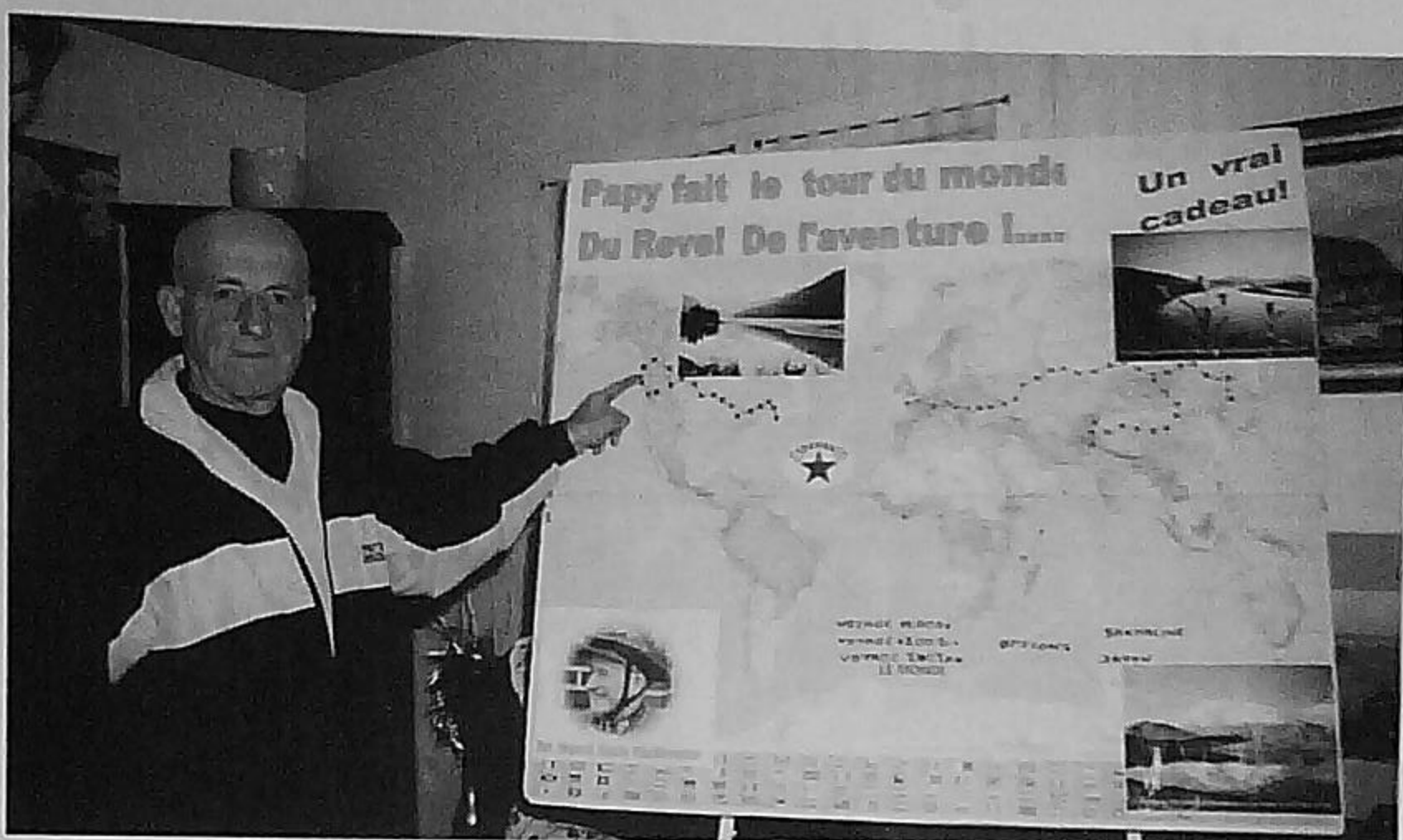
Le BEP Maritime de Mécanicien ouvre des perspectives dans la fonction de mécanicien à la pêche ou au commerce.

Le BEPM de marin de commerce prépare les jeunes à l'exercice du métier de marin polyvalent dans l'exploitation des navires de commerce.

Le cours préparatoire au concours d'entrée en formation d'officier mécanicien s'adresse à des élèves issus des BEP Maritimes, BEP d'enseignement technique ou de 1^{er} STI qui souhaitent s'orienter vers la carrière d'officier mécanicien de la Marine Marchande ou d'officier mécanicien à la pêche. Au terme de ce cours de 9 mois les élèves passent le concours d'entrée dans les Ecoles Nationales de la Marine Marchande (ENMM). ■

Le tour du monde de Zef

66 ans, une forme olympique (il a d'ailleurs porté la flamme des JO d'hiver du côté de la Sibérie), une passion pour le vélo, une autre pour l'espéranto : autant d'éléments qui expliquent pourquoi Zef Jégard rêve encore d'enfourcher son B'Twin 7, un vélo polyvalent, pour parcourir le monde, alors qu'il vient d'en faire le tour le long du 50^e parallèle !



Dans sa retraite yffiniacaise, près de Saint-Brieuc, Zéphirin Jégard montre quantité de photos classées dans plusieurs albums. Des images plein la tête rapportées de son tour du monde à vélo, réalisé en trois étapes. 10 000 km en 2000, d'Allemagne au Lac Baïkal en passant par l'Autriche, la Hongrie, Roumanie, Moldavie, Ukraine, Russie, Nord Caucase, Tatarstan, Bachkirie, Sibérie, Bouriatie. 9 500 km de plus en 2001 : "je suis parti d'Islamabad, ai franchi l'Himalaya, suis entré en Chine, ai traversé le désert, les hauts plateaux de Kinghai, j'ai longé le Fleuve Jaune, traversé la Mongolie avec ses steppes et son désert de Gobi. Arrivé en Sibérie, j'ai poursuivi vers l'est, l'Extrême-Orient, le "Vladi-Vostok" russe. Et après avoir connu l'enfer dans l'impitoyable taïga, je suis arrivé sur les rives de la Mer du Japon. C'était le 11 septembre, jour de la fin de mon périple", raconte le retraité, l'œil pétillant de bonheur. Il lui

restait à boucler ce tour du monde, le long du 50^e parallèle nord, en traversant l'Amérique du Nord du Pacifique à l'Atlantique. "Je suis parti de Roissy le 23 mai, direction Vancouver." Alaska, Montagnes Rocheuses, grande prairie canadienne et arrivée à Halifax le 25 août, 9 000 km plus loin : soit un total de 28 500 parcourus à vélo ! Chapeau. Des souvenirs, Zef Jégard en a par milliers. Il se souvient de chaque instant de son périple. De ces rencontres pittoresques comme celle de Max GrosLouis, un chef indien qui se fait appeler "One Onti", avec qui il a déjeuné d'une truite qu'il venait de pêcher : "il habite une réserve à une dizaine de kilomètres de Québec." Pour ce dernier tronçon, Zef Jégard

28 500 km parcourus à vélo !

était accompagné de Jean Pierret, un ami d'enfance. "A deux, c'est différent. C'est beaucoup mieux pour la convivialité. C'est rassurant aussi quand arrive le soir et que vous allez camper en pleine forêt, entourés d'ours... La contrepartie est que l'on perd de sa

liberté." Au Canada, les deux amis sont également allés visiter deux personnes originaires de Grâce-Uzel. "L'une a quitté la France depuis 51 ans, et réside en bordure de la frontière de l'Alaska. Nous sommes les seuls occidentaux à être passés le voir. C'était émouvant. L'autre est à Toronto, au pied des chutes du Niagara. Il habite là depuis 52 ans mais revient de temps en temps en Côtes-d'Armor." Au Canada, il a apprécié la gentillesse des habitants. "Si vous leur demandez un renseignement, ils font preuve de patience pour vous comprendre. Ils sont très accueillants."

La population qui l'a le plus touché : "les Mongoles. Parce qu'ils sont loin de tout, ils ont un mode de vie authentique, proche de la nature." A-t-il eu peur ? "Oui, une fois, en Chine, dans une rizière de la vallée du Fleuve Jaune. A 2 h du matin, j'ai entendu des voix, puis des cailloux et des mottes de terre ont été jetés sur ma tente. Je suis sorti, c'était une bande de jeunes. Je les ai éclairés avec ma lampe torche, j'ai fait miroiter la lame de mon cran d'arrêt (qui ne m'a jamais servi

autrement) dans la pleine lune, j'ai crié et ils sont partis, mais sont revenus plus nombreux 5 minutes plus tard. Ça n'est pas allé plus loin, et rentré sous la tente, j'ai dormi sans problème jusqu'au matin." Ce virus du voyage, il l'a attrapé en retraite. "Des copains m'ont invité à faire le Brest-Paris-Brest à vélo. J'ai vu que j'avais la condition. Comme j'avais appris l'espéranto en 1998, ce langage universel qui mériterait d'être enseigné partout, je me suis décidé à faire ce tour du monde. Pour retrouver cette solidarité de la route, cette sérénité." Zef Jégard organise aujourd'hui des diaporamas sur chacune de ses trois étapes. Il a aussi écrit un livre relatant ses deux premières aventures. Mais déjà l'envie de reprendre la route le titille. En août, il participera au Paris-Brest-Paris. En mai 2004, il tentera d'établir le record de la traversée de l'Eurasie, de Brest à Vladivostock (14 000 km avec assistance). Mais aussi l'Australie, l'Asie médiane (de Bulgarie jusqu'au Vietnam. "Il y a aussi l'Afrique. Mais mon grand rêve reste de partir d'Alaska et de gagner la Terre de Feu." Au rendez-vous de nouvelles aventures. ■

YANN GUÉNÉGOU

(1) Les 11 janvier, 7 février et 29 mars à Yffiniac, le 31 janvier à Loudéac, le 22 février à Grâce-Uzel.

(2) "Papy fait le tour du monde", préface de Bernard Hinault, 300 pages, 21 € (frais de port 5 euros). Éditions Zef. Jégard, 13, Le Val Josselin, 22120 Yffiniac. Tél. 02 96 63 85 88.



La Mégane II voiture de l'année

Compacte, expressive et dynamique. Renault, constructeur d'automobile comme dit le slogan, frappe un grand coup avec la Mégane II.



Erik Dewonck et Jean Rol-Tanguy.

"La Mégane II est notre quatrième nouveauté en 15 mois", rappelle Jean Rol-Tanguy, conseiller auprès du directeur de l'information chez Renault. Elle concurrence la Peugeot 307, la Citroën Xsara, l'Opel Astra, l'Alpha 147. "Ce segment concerne aujourd'hui une voiture sur trois en Europe, soit cinq millions de véhicules par an. Renault représente 11 à 12 % de ce marché." Mégane I, c'est 5 millions de véhicules depuis son lancement en 1995. "Avec Mégane II nous en espérons 5,5 millions avec 7 carrosseries. Notre objectif est de l'exporter dans 75 pays et d'atteindre les 20 % des ventes en Europe occidentale." Mégane II est un véritable bijou. "Nous avons adopté un design nouveau qui trouve sa pleine expression dans un tryptique : un bloc avant fuyant et effilé, un habitacle généreux et un arrière très vertical." Le logo (le

losange) est bien visible à l'avant et à l'arrière. "Nous voulons affirmer l'identité de la marque", dit Erik Dewonck, responsable de la communication régionale. "Nous avons aussi soigné l'intérieur pour donner un design de sensation, de toucher, avec des matériaux étudiés et une ergonomie développée", poursuit Jean-Rol Tanguy. Autres caractéristiques : la lisibilité du tableau de bord, la tenue de route, le confort de conduite, un freinage performant, une carte pour verrouiller et déverrouiller le véhicule en remplacement des clés, un nouveau frein à main, 44 litres de rangement à l'intérieur, une trappe avec fermeture intégrée remplaçant le bouchon de carburant, le déclenchement des warnings en cas de freinage brutal, une fonction régulateur et une autre limiteur de vitesse : "nous responsabilisons l'usager en lui offrant la possibilité de s'imposer une discipline en faisant appel à son esprit citoyen." Pour cette Mégane, qui vient d'être élue voiture de l'année, pas moins de 66 versions seront proposées. Les prix varient de 14 850 € à 23 250 € en berline et de 14 400 € à 22 900 € en coupé. ■

Retrouvez-nous
sur internet

www.armor-magazine.com

E n b r e f ...

Foire aux greffons

L'association les Mordus de la Pomme organise sa 16^e foire aux greffons, à Quévert, le 9 février. Chacun devrait y trouver de quoi enrichir son verger et pourra déguster les fruits exposés. 300 variétés de fruitiers seront présentés et des spécialistes feront des démonstrations de greffage.

Le Parc d'Armorique en carte

L'Institut Géographique National sort une carte consacrée au Parc Naturel Régional d'Armorique, dans sa collection "Culture et Environnement". Cette carte bilingue (français/breton) détaille la diversité maritime et terrestre, mais aussi animale... et accomplit la prouesse de contenir toutes ces informations dans un format de poche.

La semaine du Bois

La Collective du Bois et de la Forêt propose, pour la 3^e année consécutive, un rendez-vous printanier, du 14 au 18 mai, destiné à mieux faire connaître la forêt française. Un appel à projets est lancé aux partenaires de la collective qui souhaitent participer à cette manifestation. Les projets sont à renvoyer avant le 3 février.

Contact : ABI Bois - 02 99 27 54 27.

Histoires, au fil du lait

Le lait et ses dérivés, aliments familiers et quotidiens sont expliqués dans une exposition scientifique et technique, organisée par le Cidil et présentée à la pépinière d'entreprises de Mescoat à Landerneau jusqu'au 28 février. Principalement conçue pour les scolaires, cette exposition retrace, sur une grande fresque, l'histoire du lait et dévoile ses secrets à travers des ateliers expérimentaux. Un espace ludique, en fin de visite, permet de remonter la chaîne du froid.

Loisirs pour tous

Loisirs Pluriel s'est créée en 1992 à Rennes pour développer l'accès aux loisirs et vacances des enfants handicapés comme pour les autres. Cette fédération regroupe plusieurs associations implantées à Rennes, Nantes, St-Malo, St-Brieuc et Vitry. Avec le soutien de la Fondation de France, une opération "Loisirs pour tous" se met en place jusqu'à 2006 afin d'accompagner des parents d'enfants handicapés ou des collectivités désireuses d'implanter sur leur territoire un centre Loisirs Pluriel.

Grandes marées d'Europe

Après le succès de l'édition 2002, Saint-Malo réitère l'opération "Les plus grandes marées d'Europe" et propose cinq séjours en 2003, dont 3 thématiques : "saveurs et douceurs marines" pour les gastronomes, "nouveau souffle" pour les sportifs et "entre terre et mer" pour ceux avides de culture. Ces forfaits, de deux nuits chacun, sont proposés du 18 au 21 février, du 18 au 21 mars, du 26 au 30 septembre, du 24 au 28 octobre et du 22 au 26 novembre. Des "pass'marées" sont proposés : ils associent promenades et animations culturelles.

Multicollections et livres à Lannion

Le 9^e marché multicollections et livres de Lannion, organisé par Diwan, aura lieu le 2 février. Parti de 25 exposants à sa création, le marché en compte aujourd'hui 80 qui proposent timbres, affiches, fèves, télécartes, ou objets plus rares, ainsi que des livres anciens ou de poche. Un relieur sera présent et travaillera en direct à remettre en état les vieux livres dénichés.

Recherches sur Trévarez

Le domaine de Trévarez, à St-Goazec, fait actuellement l'objet de recherches historiques. Le Conseil général du Finistère invite donc toute personne en possession de documents ou témoignages sur le domaine, antérieurs au début des années 1970 à contacter Trévarez ou à envoyer les documents à :
Domaine de Trévarez - Yann Le Boulanger - 29520 Saint-Goazec - tél. 02 98 26 82 79.

Carnet

★ Le prix Madeleine Laurain-Portemer, de l'Académie des sciences morales et politiques, a été décerné à l'historien *Alain Gérard*, originaire de Paimpol, pour ses ouvrages sur les guerres de Vendée (1793-1796).

★ *Jacques Arrivé* a été élu président du CIDEF (interprofession dinde).

★ *Bernard Desplats* a pris la direction de l'usine Celtarmor à St-Quay-Portrieux.

★ Entré à l'hebdomadaire *Le Progrès de Cornouaille/Le Courrier du Léon* en 1963, Paul Férec en était le directeur depuis 1969. Il vient de prendre sa retraite. Régis Fort assure le relais.

★ *Hervé Sanquer* a été réélu président de Gouelioù Breizh, fédération des comités des fêtes traditionnelles de Bretagne.

★ Le nantais *Albert Mahé* a été élu président de la fédération nationale des Sociétés d'économie mixte.

★ Le quimpérois *Yann Guillou* a été élu président des Jeunes Chambres économiques de Bretagne. Secrétaire : *Séverine Cassault*; trésorier : *Hervé Blanchard*.

★ *Olivier Pichon* devient directeur des Kao-lins de Plœmeur.

★ *Jean-Charles Orveillon* est directeur du syndicat mixte du Pays de St-Brieuc.

★ *Paskal Genest* succède à *Loeiz Le Bec* à la tête de la Maison de l'Histoire de Bretagne.

★ Né à Janzé, *Jean Jouzel*, 55 ans, président de l'Institut polaire à Brest, et le glaciologue *Claude Lorius* ont reçu la médaille d'or du CNRS.

★ *Pierre Bouric*, de Caudan, a pris la direction des services du Conseil général du Morbihan.

★ *Raymond Bondiguel* a été élu bâtonnier du barreau de Rennes.

★ *Yves Bizais*, 50 ans, a été élu doyen de la faculté de médecine de Brest.

★ *Jean-Yves Bannet*, président de la Communauté de communes de Belle-Ile-en-Mer, a été élu président de l'Association des Iles du Ponant qui remplace l'APPIP.

★ *Gérard Prémel* remplace Jean-Yves Le Dizez à la direction de la revue *Hopala!* *Manuel Cortella* en devient le rédacteur en chef.

Nécrologie

★ *Daniel Gélén* est décédé à l'âge de 81 ans. Né à Angers, il avait passé sa jeunesse à St-Malo dont il demeurait un familier. Comédien, acteur de théâtre, homme de télévision, poète, cet artiste éclectique a participé à 150 films. Il a été inhumé au cimetière de Rocabay.

★ *Henry Delaunay* est mort à Ploërmel à l'âge de 82 ans. Il avait été président des syndicats nationaux de l'aviiculture, du Comité interprofessionnel de l'œuf et de la MIRCEB.

★ Natif de Saint-Yvi, *Charles-Henri Cotten* est décédé dans sa 90^e année. Ancien directeur au ministère des Postes, il avait été notamment pdg de l'Office d'annonces et de la Société générale de semi-conducteurs SGS à Rennes. L'inhumation a eu lieu à La Baule.

★ *Marcel Arnoux*, fondateur du parc zoologique de Trégomeur qu'il avait dirigé jusqu'à l'an dernier, a été retrouvé noyé à Tahiti. Il avait 73 ans.

★ *Pierre Stalder*, 78 ans. Il fut maire de Carquefou de 1971 à 1983, conseiller général de Loire-Atlantique de 1973 à 1985.

★ *Roger Menanteau*, 94 ans, ancien gérant de l'Evho d'Ancenis.

★ Le général *Jean-Charles Bellec*, compagnon de la Libération, est décédé à l'âge de 82 ans.

Pêr Even

Fidèle ami de notre magazine, Pêr Even nous a quittés à l'âge de 83 ans. Dans sa carrière, il fut notamment secrétaire de mairie à Guingamp lors de la mandature d'Edouard Ollivro. Mais la passion de sa vie était la Bretagne et sa langue. Professeur de brezhoneg au Centre culturel Roparz Hemon, depuis plus de 30 ans, on lui doit la traduction de classiques comme *Le Discours de la Méthode*. Après ses obsèques à la basilique de Guingamp, il a été enterré à Goudelin. Kenavo Pêr.

Gastronomie

Le thon pêché à la ligne

La Conserverie Wenceslas Chancerelle a lancé, sous sa marque Connétable, une nouvelle boîte de thon en tranche : le thon au naturel pêché à la ligne. Cette technique préserve la faune marine puisque seul le thon est pêché. De plus, ce nouveau thon est particulièrement savoureux et s'accommode à de nombreuses recettes. ■



Publications

★ CHASSE-MARÉE, n° 156 - Les coquilliers de la Rade de Brest; Les épaves corsaires de St-Malo; Le monotype national dans le golfe du Morbihan; Rendez-vous nautiques (10 €).

★ OCTANT, n° 91. Les revenus fiscaux; l'espace à dominante rurale; trois quartiers de St-Malo et la sociabilité; les taux de chômage (INSEE - 36 pl. du Colombier, 35044 Rennes - 28 p. - 5,30 €).

★ SCULPTURE BRETAGNE, n° 34 - Au sommaire de ce beau trimestriel: les monumentales de Concarneau; Ronan Suignard: la tac-tac-tique du sculpteur; Plougouvelin: à l'eau à l'eau!... (Alain Michel, Lestane, 29860 Le Drenec. 5 €).

★ DETOURS EN FRANCE, n° 78 - La Bretagne pays des légendes: l'imaginaire arthurien en forêt de Brocéliande, sorcières et personnages mystérieux des Monts d'Arrée. En plus un poster détachable: au recto les pierres sacrées; au verso les plantes druidiques (5,95 €).

★ CHRONIQUE EUROPEENNE, n° 47 - Une édition imposante consacrée à la découverte des pays candidats à l'Europe

des XXL. En plus de la revue habituelle de 32 pages, un supplément de 68 pages (Annaick Halais. 02 40 74 97 46).

★ SAINTE PRESENCE, n° 149 - Le pré spirituel; l'Irlande berceau de notre tradition; le prêtre serviteur de Dieu (ACECA - 56130 St-Dolay).

★ BREIZH SANTEL, n° 187 - 1952-2002: un numéro spécial pour les 50 ans du mouvement créé par Claude Dervenn et Gérard Verdeau pour la sauvegarde et la protection des mouvements religieux bretons (20 rue des Venètes, Vannes. 1,50 €).

★ CUISINE ET TERROIRS, n° 12 - Le cuisinier/peintre Georges Painault, patron du *Bretagne* à Questembert; Les huîtres; Emincé de St-Jacques à l'huile de vanille et autres recettes de pays (4,5 €).

★ LA LETTRE A LULU, n° 38 - Cet "irrégulomadaire" satirique commente avec un humour parfois corrosif la vie au pays nantais. Dans ce n°: chasse au cerf chez les rupins; à Château-Bougon, vols de coucous au-dessus des nids; frics-flaque à Pornichet (11, rue des Olivettes, Nantes - 2 €).

Sports

Voile

● La septième Route du Rhum entre Saint-Malo et Pointe-à-Pitre a été particulièrement mouvementée, notamment pour les multicoques de 60 pieds. Ils étaient 18 sur la ligne de départ, seuls 3 sont parvenus en Guadeloupe: Michel Desjoyeaux sur "Géant", Marc Guillemot sur "La Trinitaine/Ethypharm" et Lalou Roucayrol sur "Banque Populaire". En multicoque 50 pieds, la victoire est revenue pour la 2^e fois au malouin Franck-Yves Escoffier sur "Crêpes Whaou!". Tous ont cependant été battus par celle que l'on qualifie de reine de l'Atlantique. Pour la première fois dans l'histoire de la course, un monocoque arrive avant les formules 1 de la mer. Ellen MacArthur sur "Kingfisher" a, une nouvelle fois, dompté les éléments.

● Le 4^e tour de Bretagne à la voile se déroulera du 6 au 12 avril. Ce sera la première compétition pour les tout nouveaux monotypes Figaro Bénéteau 2. L'épreuve se courra en double, 20 duos concurrents sont attendus. Les étapes: dimanche 6 avril, Saint-Malo/Saint-Quay-Portrieux; lundi 7, Saint-Quay/Perros-Guirec; mardi 8-mercredi 9, Perros-Guirec/Brest; jeudi 10, Brest/Port-la-Forêt; vendredi 11, Port-la-Forêt/Lorient; samedi 12, Lorient, parcours "banane"; samedi 12-dimanche 13, Lorient/Saint-Nazaire. L'an dernier, l'épreuve avait été remportée par Gildas Morvan et Charles Caudrelier-Benac sur "Cercle Vert". ■

l'iron

Chez Orlane

Décidément, les mains intéressent tout le monde. Orlane a créé un soin régénérant qui les habille, les couvre, les cajole, les embellit. Une façon de leur garder leur jeunesse.

Les Créateurs de Beauté en ligne

Le Club des Créateurs de Beauté permet désormais à ses clientes d'acheter ses produits en ligne. En un clic, on trouve toutes les références que l'on souhaite. Ayez donc le réflexe de taper www.ccb-paris.com.

Chez Annayake

Pour l'hiver, Annayake fait la chasse au sébum et au temps. Tout d'abord, son Masque Eclat Extrême absorbe le mauvais sébum tout en hydratant, en apaisant et en restructurant l'épiderme. Puis, les mains font l'objet de toutes les attentions: une crème anti-temps traite à la fois les problèmes de déshydratation et ceux du vieillissement. ■



Histoire de la diaspora bretonne

Istor an diaspora vreizhek (Chronique 18/Triwec'hvet danevell)

La diaspora : pour quoi faire ? An diaspora : evit ober petra ?

Du rapide panorama de la diaspora bretonne dressé dans les chroniques précédentes, que nous avons limité aux pays les plus importants, quelles réflexions peut-on tirer ?

Une diaspora importante

La première réflexion est que la diaspora bretonne est beaucoup plus importante qu'on ne croit. Il n'est guère douteux que, hors de Bretagne, les personnes en France et dans le monde dont l'ascendance est partiellement ou complètement bretonne, constituent une population au moins égale à celle de nos cinq départements. C'est un fait massif qui ne peut être sans signification. Il est certes facile d'objecter que la diaspora constitue un ensemble insaisissable, aux contours flous, dont on ne peut donc faire grand-chose, et de se demander combien, parmi ces quatre ou cinq millions de descendants de Bretons, ressentent encore un attachement quelconque à la Bretagne. Et pourtant !

Le sentiment d'appartenance

Suite à une enquête menée par l'Organisation des Bretons de l'Extérieur (OBE) en 1998, avec l'aide du Crédit Mutuel de Bretagne, qui a porté sur un échantillon de 10 000 Bretons du monde, on peut affirmer que cette proportion est loin d'être négligeable. En effet, le questionnaire adressé à ces Bretons, émanant d'une source pour eux totalement inconnue, a recueilli plus de 800 réponses, ce qui constitue, pour les professionnels de ce genre d'enquête, une proportion tout à fait exceptionnelle, et l'analyse de ces réponses a fait apparaître, chez la plupart, "un réel sentiment breton".

Peut-on généraliser ce test ? Si nous supposons, hypothèse volontairement basse, qu'un descendant de Breton sur cent éprouve un authentique attachement pour le pays de ses ancêtres, nous ciblons 40 000 à 50 000 personnes, porteuses peut-être d'un passeport nord ou sud-américain, australien ou néo-zélandais mais qui, sollicitées, seraient disposées à "faire

quelque chose" pour la Bretagne. C'est tout à fait considérable.

Les relais d'opinion diasporiques

Le chiffre, à lui seul, n'est pas tout. Si nombre de ces personnes n'ont guère d'influence en dehors de leur cercle familial, en revanche certaines, de par leur position sociale ou politique, leur talent littéraire ou journalistique, sont au contraire des "démultiplicateurs d'opinions". Réparties sur la planète, elles peuvent très efficacement faire connaître la Bretagne, sa spécificité, sa culture, sa langue. Elles peuvent aussi la défendre, comme beaucoup le font déjà. C'est un atout dont nous devons prendre conscience et qui a toutes les chances d'être un jour décisif.

C'est aussi un fait que les adversaires de la Bretagne, de sa langue et de son unité géographique, méconnaissent dans leurs calculs à courte vue. Il fut un temps, en effet, où l'allégeance française allait tellement de soi que tout Breton de naissance ou d'ascendance, résidant à New York, San Francisco, Buenos Aires, Sydney ou Toronto, qu'il fût enseignant, restaurateur, chauffeur de taxi ou médecin, se sentait investi de la mission de représenter au mieux la France et de contribuer à son rayonnement. Force est de constater que les coups portés à la langue bretonne, le refus obstiné de réunifier la Bretagne et de lui permettre d'avoir un peu plus de prise sur son destin, tout cela a très largement tué l'enthousiasme qui animait autrefois la diaspora bretonne.

Les liens Bretagne-diaspora

En dépit du souci de décentralisation du Premier Ministre actuel Jean-Pierre Raffarin, maintenir dans la Constitution que "la langue de la République est le français" et enfouir le breton et les autres langues minoritaires dans les "ténèbres extérieures" revient à diminuer sérieusement le nombre de Bretons diasporiques motivés par les positions françaises dans le monde.

En revanche augmente la motivation de la diaspora à agir pour la Bretagne. Sa capacité d'influence ne s'exerce pas seulement dans le domaine culturel. Elle s'exerce aussi dans le domaine économique, ou plutôt, elle devrait s'y exercer, car il s'agit là d'un champ laissé pratiquement en jachère. On oublie souvent que les descendants de ceux qui sont partis avec leurs deux bras sont maintenant des décideurs.

Malheureusement, l'amour pour la Bretagne, manifesté de façon très émouvante parfois, par des gens dont le lien avec ce pays peut remonter à plusieurs générations, n'est en général pas payé de retour. Ce phénomène n'est pas spécifiquement breton. Ainsi, lorsque certains Suédois, dans les années 90, envisagèrent d'organiser pour 1996 une "année de l'émigration suédoise aux Etats-Unis", leur première tâche fut de convaincre leurs compatriotes de l'intérêt d'une telle entreprise. Le sentiment général était que les miséreux partis à la recherche d'une meilleure vie outre-Atlantique 100 ou 150 ans plus tôt méritaient surtout qu'on les oublie. Une grande retombée de cette année de l'émigration en Suède a été de susciter, dans la population, une attitude infiniment plus positive.

Il nous reste, en Bretagne, beaucoup à faire pour que la diaspora bretonne, cette composante essentielle de la communauté bretonne globale, atout incomparable pour le maintien de notre identité, de notre existence même en tant que peuple distinct, soit pleinement prise en compte. C'est s'acquitter d'une tâche magnifique que de s'y employer. A ce point de vue, les associations des Bretons de France constituent un sas relationnel idéal entre ceux de Bretagne et ceux du monde.

MARCEL TEXIER

Bonne Année 2003 aux Bretons de Bretagne, de la part de ceux de France et des cinq continents ! Bloavezh mat d'ar Vreizhiz eus Breizh, a-berzh re a vro-C'Hall hag ar pemp kevandir !

Carte de vœux en breton diffusée par l'Entente Culturelle Bretonne : 3 € les 4 cartes (différentes) à commander à HB, 106 chemin de la Côte du Moulin, 78620 L'Etang-La-Ville.



S o m m a i r e / T a o l e n n

Editorial : <i>La diaspora, pour quoi faire ?</i>	Langues minoritaires d'Europe : à leur rencontre à vélo	Liens Bretagne-diaspora : B2B	Bretons de France Le prix du court métrage breton à Rueil (92)	Agenda des Bretons de l'extérieur
---	--	--------------------------------------	---	--

A la rencontre des langues d'Europe

Hélène Palut et Pierre Costa en connaissent maintenant un rayon !

Hélène Palut, Finistérienne de 21 ans, et Pierre Costa, Occitan de 22 ans, sont deux étudiants passionnés de sports et de cultures régionales qui ont parcouru l'Europe à vélo pendant 10 mois pour promouvoir les langues minoritaires et l'entente entre les peuples. Avant de terminer leurs pérégrinations, une halte chez les Bretons de Bruxelles, qui les ont accueillis à leur "Breizh Emwel" mensuel, leur a permis de nous éclairer sur leurs motivations et de nous faire partager leur expérience...

Horizons Bretons (HB) : En quoi consiste votre périple ?

Hélène et Pierre (HP) : Nous avons choisi de nous rendre à vélo dans les régions de l'Union Européenne à particularismes linguistiques dont la diversité constitue une chance et une richesse culturelle.

HB : Comment avez-vous financé votre projet ?

HP : Notre projet a été retenu par la Jeunesse et les Sports comme lauréat du "Défi-Jeunes 2001". Nos principaux partenaires sont la Région Bretagne et la société de textiles Noret de Lamballe qui nous a fourni nos superbes tenues cyclistes aux couleurs bretonnes. Et le projet a reçu l'approbation de l'UNESCO et du BELMR, le Bureau européen pour les langues moins répandues, installé à Bruxelles. C'est à ce titre que nous venons d'y tenir une conférence internationale sur notre périple...

HB : Quel a été votre itinéraire ?

HP : Partis fin octobre 2001 de l'école Diwan du Relecq-Kerhuon, nous avons commencé par l'Espagne (Pays Basque, Galice et Catalogne) avant de rejoindre, via la Corse et la Sardaigne, l'Italie du Nord (Piémont, Ladinie des Dolomites et Frioul) et d'aborder le monde germanique (Alsace, Autriche et Lusace, ce pays slave des Sorabes du sud de l'ex-RDA). Enfin, nous avons fait une incursion dans l'extrême-Nord, chez les Sami (ou Lapons), partagés entre Norvège,



Suède, Finlande et Russie, avant notre retour sur la Belgique en passant par les Pays-Bas, dont la minorité frisonne est bien reconnue.

HB : Les contacts sont-ils faciles ?

HP : Tout à fait ! Le plus souvent, nous passons dans les écoles pour y présenter la langue bretonne et les spécificités de la Bretagne, et remettre un colis de gourmandises bretonnes. En échange, les enfants nous fournissent un dossier illustré qui décrit leur langue et leur culture ! Cela nous laisse des souvenirs de fraternisation inoubliables !

HB : Les médias ont-ils couvert votre tour d'Europe ?

HP : La presse des pays rencontrés a fait un bon écho à nos rencontres avec une cinquantaine d'articles. En Bretagne, indépendamment de notre propre site, dont l'adresse (parolesf.multimania.com) signifie "Parole sans frontière" le site www.bretagne.com nous a consacré une page avec photos.

HB : Avez-vous noté des faits marquants ?

HP : En effet ! L'accueil chaleureux, en premier lieu. Nous citons en particulier celui des Sami, dont nous avons découvert la richesse insoupçonnée de la culture, et la langue finno-ougrienne, cousine éloignée du finnois et du hongrois ! De quoi faire oublier certaines difficultés, comme celle de survivre avec 15 € par jour à Noël en Espagne, ou la rudesse du climat des Dolomites, en mars, à 2 200 mètres d'altitude par -15° C ! Nous avons en moyenne effectué 80 kms par jour et connu des hébergements très contrastés : aussi bien la paille d'une grange qu'un accueil dans un manoir durant plusieurs nuits !

HB : Avez-vous constaté des inégalités criantes de traitement des langues ?

HP : Oui, absolument. Alors que le catalan est obligatoire à l'école, et est parlé par 80 % de la population, le piémontais, langue gallo-italique illustrée par des écrivains depuis des siècles, ne bénéficie d'aucun enseignement et s'est beaucoup perdu d'usage dans les générations actives actuelles !

HB : Où comptez-vous repartir ?

HP : Outre-Manche, pour visiter les Ecosais, Gallois et Irlandais avant de rentrer en Bretagne pour la fin septembre 2002. Ce qui nous fait prévoir encore 2 200 kms de vélo ! Au total, 14 200 kms...

HB : Ferez-vous une synthèse de votre voyage ?

HP : Oui, bien sûr, c'est même intégré à notre contrat de partenariat ! Sitôt rentrés, nous ferons traduire nos 18 dossiers recueillis et élaborerons un document de présentation destiné aux écoles et universités, sous l'égide de l'association "Langues et cultures minoritaires".

HB : Quel message pourriez-vous adresser aux Bretons de Belgique et aux lecteurs d'HB ?

HP : Il n'y a pas de langue meilleure qu'une autre. L'égalité entre les peuples suppose les mêmes droits linguistiques ! Nous nous élevons contre toute forme de racisme, et donc contre le racisme linguistique. Toutes les langues dites minoritaires doivent pouvoir s'épanouir au même titre que les autres en recevant les moyens appropriés. Et la solution aux problèmes linguistiques ne pourra être que politique !

Propos recueillis par
SYLVIE Le MOËL

Contacts : Tél 06 22 99 14 31
Site Internet (multilingue, breton inclus... evel-just !): parolesf.multimania.com
Autre site Internet à consulter :
Eurminority.org
C'est le site de l'OME, Organisation des Minorités européennes sise à Kemper, auquel HB a consacré une page en novembre 2002.

Des nouvelles de Bretagne avec
ouest france
tous les lundis sur internet
La "Lettre de Bretagne":
www.ouest-france.fr

Bretagne-B2B : Pour une synergie entre l'économie bretonne et la diaspora

Evit ur c'henobererezh etre armerzh Breizh hag an diaspora

"Bretagne-B2B", où le sigle B2B signifie "Breizh to Business", est une association d'entrepreneurs créée il y a moins d'un an, et qui se donne pour mission de faciliter l'activité de ses membres. En coopération avec l'Organisation des Bretons de l'Extérieur (O.B.E.), elle recherche une synergie entre économie et diaspora bretonnes. C'est une ambition nourrie par bien des chefs d'entreprise bretons ces dernières décennies. C'est aussi un défi que veut relever B2B !

Horizons Bretons (HB) : Gaëtan Bourgé, pouvez-vous nous présenter "Bretagne B2B" que vous présidez ?

Gaëtan Bourgé (GB) : Créée le 13 mai 2002, Bretagne B2B a pour vocation de faciliter les affaires de ses membres (entreprises bretonnes) en développant des synergies au sein de ce réseau d'entreprises, en établissant des relations avec des organismes facilitateurs d'affaires et en contractant des partenariats avec d'autres réseaux d'affaires, sur le territoire des cinq départements bretons mais aussi national, européen et international. L'association ambitionne non seulement de permettre aux chefs d'entreprises de mieux se connaître, mais aussi de devenir un carrefour d'échanges et un lieu de promotion pour chacun.

HB : Il existe déjà beaucoup de clubs de chefs d'entreprises en Bretagne ! Qu'apporte de plus B2B ?

GB : Son originalité vient de son positionnement. C'est un réseau qui annonce clairement être fait pour faciliter le business de ses membres, qui est présent à un échelon régional et qui est transversal en terme de secteurs d'activité. De plus, tout club de chefs d'entreprises qui souhaite échanger avec Bretagne-B2B est le bienvenu !

HB : Comment cela se passe-t-il ?

GB : Les actions menées par Bretagne-B2B s'inscrivent dans le prolongement des objectifs définis par la vocation de la structure : mise en place de rencontres régulières entre les membres effectifs et potentiels, création du "Carrefour des Affaires" aux alentours de mai 2003, recherche des partenaires (organismes et clubs d'affaires bretons, français, européens ou internationaux) et animation d'un site Internet/Extranet élément indispensable pour travailler à un niveau régional.

HB : Des entreprises bretonnes ont-elles déjà obtenu un retour sur investissement ?



GB : C'est évidemment ceci qui est primordial ! Maintenant, lorsqu'une entreprise fait une affaire via Bretagne-B2B, elle ne le dit pas forcément ! Cela reste bien entendu son choix. Pour un réseau qui existe depuis le 13 mai 2002, nous avons pu quand même identifier certaines retombées : trois entreprises du réseau ont répondu ensemble à un appel à projet, une autre a trouvé par Bretagne B2B un client qui lui a permis de générer un chiffre d'affaires de 80 000 Euros. Par ailleurs, B2B a signé un partenariat avec le Centre d'Echange et de Coopération avec l'Amérique Latine (ONG internationale de droit suisse) et depuis, deux membres ont pu assister à une conférence sur le système international des brevets à l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (Genève) ... Je ne sais cependant pas tout et ne le veux pas non plus...

HB : Quel regard porte Bretagne-B2B sur la diaspora bretonne ?

GB : Elle se dit tout simplement qu'il y a des choses à faire ! Aujourd'hui, si notre réseau est ancré sur la Bretagne, beaucoup d'entrepreneurs souhaitent l'étendre. Par exemple, Jean-Luc Cabon, dirigeant de Marché Public Conseil (basé à Brest) propose une veille sur les marchés publics français (recherche des annonces et suivis des attributions) pour des sociétés établies hors de France : il se demande si ce réseau de Bretons de l'extérieur pourrait lui permettre de développer son portefeuille client. Un autre exemple ? Arkao Multimédia est une société de pro-

duction multimédia basée à Rennes. En co-production avec l'Université de Rennes II, elle développe un programme d'apprentissage des langues pour les écoles primaires qu'elle vise à distribuer partout dans le monde grâce à des relais au sein de la diaspora bretonne...

HB : B2B et l'O.B.E. pourraient-elles alors envisager une collaboration ?

GB : Nous avons des éléments communs (la Bretagne, la mentalité réseau) et des éléments complémentaires (la diaspora pour vous, notre ancrage dans le monde économique breton pour nous). Nous avons donc des possibilités d'échanges ! Pour les concrétiser, il faut que sur la durée chacune des parties s'y retrouve et que nous puissions afficher des résultats : des entreprises bretonnes développent leur chiffre d'affaires par l'intermédiaire de la diaspora, tandis que des Bretons de l'extérieur reviennent s'installer en Bretagne en créant ou reprenant une entreprise grâce à des "tuyaux" de B2B. Des chefs d'entreprises qui sont aussi des Bretons de l'extérieur deviennent membres de B2B et constituent donc le maillon qui permet d'articuler ces différents échanges ... Les possibilités ne manquent pas, il faut à notre sens être pragmatique et concret. Travaillons d'abord sur quelques cas précis bien identifiés de part et d'autre, testons-nous, dressons un premier bilan et surtout poursuivons ! La Bretagne ne s'est pas faite en un jour ...

HB : Que représente Bretagne-B2B ?

GB : Depuis le 13 mai 2002, c'est plus d'une centaine d'entreprises bretonnes qui s'intéressent à notre réseau. Nous sommes tous des chefs d'entreprises qui mettent du temps au service de ce réseau. Pour entrer en contact avec nous, vous pouvez appeler Guillaume Martinez, Vice-Président chargé du Développement, dirigeant de la société Aquateck spécialisée dans l'entretien et la restauration de milieux naturels (aquateck@free.fr, Tél 02 99 55 89 21) ou Yvon Paugam, Vice-Président chargé des Relations Extérieures, gérant de Mango communication, agence conseil en marketing et communication globale : Tél 02 98 30 31 22 et contact@mangocommunication.fr Ou encore moi-même, à Algomas, société de services et d'ingénierie informatique pour Internet basée à Rennes que je dirige : Tél 02 23 20 24 90 et gbourge@algomas.fr

Propos recueillis par XAVIER BELLANGER
Secrétaire Bretagne de l'O.B.E.

Le Grand Prix du court-métrage breton des Bretons de Rueil

La diaspora bretonne des Hauts-de-Seine est fort active ! Si nous avons déjà évoqué en novembre le dynamisme des Bretons de Courbevoie réunis dans "Kavadenn", nous donnons cette fois un coup de projecteur sur l'association des Bretons de Rueil-Malmaison qui, sous la présidence d'Anita Hauet, connaît un nouveau développement. Elle a ainsi lancé en 2002 une activité originale dans le milieu diasporique breton : le Grand Prix du Court-Métrage breton.

Le lancement du Grand Prix

Le Grand Prix du Court-Métrage breton a été créé en 2002 par les Bretons de Rueil sous le patronage de Jacques Baumel, maire de la ville et ancien ministre, et de Patrick Ollier député et président de la Commission de la Production et des Echanges à l'Assemblée Nationale. Il est destiné à récompenser des œuvres de cinéastes amateurs tournées en Bretagne pour mettre en valeur les différents aspects du patrimoine breton, qu'ils soient culturels, artistiques, touristiques ou artisanaux. Pour cette première fois, la durée maximum du court-métrage a été fixée à 10 minutes. A l'issue du concours, qui s'est déroulé d'avril à septembre 2002, les œuvres reçues ont été soumises à un Jury composé de personnalités attachées à la culture bretonne et présidé par la cinéaste Nicole Le Garrec.

Il n'est pas inutile de rappeler au grand public d'aujourd'hui la notoriété, dans le cinéma breton, des époux Félix et Nicole Le Garrec, dont le film "Plogoff, des pierres contre des fusils" est un film-culte donnant un sens à la résistance populaire bretonne contre l'implantation d'une centrale nucléaire à la Pointe du Raz au début des années 80.

C'est au cours du Grand Dîner annuel des Bretons de Rueil que le Prix, assorti d'un chèque de 800 Euros, a été remis, le 5 octobre, par Patrick Ollier à Giang Vu pour son film "Bretagne de nos aïeux".



Nicole Le Garrec, cinéaste, présidente du jury.

Le regard doublement extérieur du lauréat sur la Bretagne

Le lauréat est doublement extérieur à la Bretagne territoriale puisqu'il est non seulement intégré à Rueil à la diaspora bretonne, mais originaire du Sud-Est asiatique, ce qui lui donne une distanciation et une perception de notre pays qui ont retenu l'attention du Jury. Il est clair, aussi, que certaines analogies entre la vie rurale bretonne et celle de la campagne indochinoise, sans doute universelles puisque liées à des constantes d'organisation du milieu rural, ont sous-tendu son regard. Ne serait-ce qu'une certaine analogie des joies et des contraintes de la coopération communautaire dans ces bouts du monde de l'Europe et de l'Asie...

Et ce qui en ressort nettement, en arrière-plan de l'apparente nostalgie, c'est la recherche du sens de la l'ampleur et de la rapidité de l'évolution bretonne, tout comme chez Claude Berger auquel le Jury a décerné un prix spécial pour son film "Images d'hier et d'aujourd'hui". Avant que l'Europe ne connaisse la mondialisation, la Bretagne a connu la francisation avec la même problématique : comment bénéficier des avantages de la globalisation sans y perdre son âme ? Surtout si l'âme bretonne⁽¹⁾ reste étrangère à la psychologie jacobine qui règne toujours à Paris et y règle, du Conseil d'Etat aux Chambres et à l'Elysée, le ballet de la bonne conscience uniformisatrice...

Digression sur la décentralisation

La France serait-elle vraiment, selon l'expression de Ronsard, la "mère des arts, des armes et des lois" ? Au point de vue oppression linguistique, sûrement ! Dès lors, si elle veut faire prendre au sérieux son exigence d'exception culturelle, elle a intérêt à promouvoir les exceptions culturelles sur le territoire de la république qu'elle entend régenter, qu'elles soient bretonne, alsacienne ou flamande, occitane, catalane ou corse, et naturellement basque. Dans ce dernier cas, il faut rappeler que l'ethnogenèse de la culture basque est bien antérieure, non seulement à celle de la culture française et de ses substrats latin et grec, mais à celle de toutes cultures indo-européennes. Si la France se réfère au passé pour lutter contre l'hégémonie anglo-saxonne, qu'elle s'appuie donc sur les poches de résistance des cultures dites régionales !

L'œuvre du lauréat Giang Vu

Le lauréat Giang Vu ("Vu" étant le patronyme et "Giang" le prénom) a donc été primé pour son film,

tourné en numérique, qu'il a intitulé "Bretagne de nos aïeux" car il évoque d'abord avec beaucoup de poésie les métiers d'antan : les moissons, le travail de l'osier, le barattage du lait, le travail



Giang Vu
Grand prix du Court métrage breton 2002

des coiffes... Après l'effort commun, les Bretons savaient enchaîner sur un tourbillon de fêtes constituant la facette ludique de la vie des champs où le lancer de gerbe précède la course aux bottes de paille avant de céder la place aux danses bretonnes. Un portrait du pays Fañch en contrepoint du chant d'Anne Auffret !

Dans cette fresque empreinte de nostalgie et de chaleur humaine, la vision de la machine à vapeur de la Gare de Ponthieu en 1894 illustre l'impact considérable, quoique plus tardif que dans les grands bassins d'emplois industriels de France (miniers, textiles ou automobiles...) de la révolution industrielle sur l'économie bretonne. Elle nous rappelle encore l'importance du train, qui a été vecteur d'émigration aussi bien que trait d'union entre la Bretagne et sa diaspora de Normandie, de Région parisienne, d'Aquitaine et d'autres régions de France.

Pédagogie en vue pour 2003

Ce premier concours a mis en évidence l'intérêt de faire bénéficier les cinéastes amateurs de conseils pédagogiques. Il convient que leurs court-métrages ne soient pas seulement descriptifs mais révèlent un regard personnalisé suivant un fil conducteur dans l'appréhension de telle ou telle composante de l'identité bretonne. C'est ainsi qu'un concurrent avait interviewé un couple de Larmor-Plage ayant appris le français à l'école et se déclarant fier d'être breton. Mais ce bref aperçu, sur fonds de bombarde et orgue, aurait pu être inséré dans une perspective plus consistante, celle du phénomène universel de l'évolution des mentalités et cultures, de la résistance à l'adaptation ou à la disparition, tel qu'il s'est décliné en Bretagne...

En résumé, un début qui montre la voie du progrès dans le ciblage thématique !

EPL

(1) Bibliographie : "L'âme bretonne au XX^e siècle" par E. Vazel (Editions Jos Le Doaré à Châteaulin, 1967, 34 p).

AGENDA-Deiziadur / France et étranger / Bro-C'hall hag estrenvro

MB* : Mission bretonne
2 rue Delambre, 75014. Tél 01 43 35 26 41,
Répondeur : 01 43 21 99 86.
K-ldf* : Kendalc'h-Ile de France,
Tél 01 43 20 84 60 - Fax 01 43 21 99 22.
Sites recommandés : Bretonsdumonde.org
Gwalarn.org

L'agenda est un service de l'OBE

Janvier/Genver 2003

Mercredi 1^{er} Janvier

Paris-MB* (75) : 11h. Messe du Nouvel An célébrée par le Père Le Quémener.

Samedi 4 Janvier

Argenteuil (95) : 21h. Fest-noz du Cercle d'Argenteuil salle Jean Vilar : Chanteurs vannetais Trouzerion et Groupe Tud. ☎ A.M. Kerzerho 01 34 10 19 68.

Paris-MB* (75) : 11h-18h. Journée en breton.

Dimanche 5 Janvier

Bois-Colombes (92) : 12h. Déjeuner dansant par les Bretons de Colombes et Bois-Colombes en Salle Larribot, rue Ch. Duflos. ☎ 01 47 82 77 92.

Eaubonne (95) : 14h. AG des Bretons d'Eaubonne en Salle de l'Orangerie. ☎ 01 39 52 70.

Paris-MB* (75) : 15h-20h. Fest-deiz animé par groupes Tud et Distouvierien Berlobi (chants gallos).

Samedi 11 Janvier

Puteaux (92) : 14h. AG de l'Armorique à l'Hôtel de Ville. ☎ 01 47 75 09 29.

Dimanche 12 Janvier

Fresnes (94) : 9h à 13h. Journée d'étude du Rond de sautron et autres danses du pays nantais : Yvette Peaudecerf, du Cercle des Iles d'Indre. Gymnase de Fresnes. ☎ 01 43 20 84 60.

Paris-MB* (75) : 17h. Concert du Duo Bertrand (musiques du Marais breton-vendéen).

Samedi 18 Janvier

Clichy (92) : 11h30. AG des Bretons de Clichy en Salle Merthyr Tydfill, 1 rue Médéric. ☎ 01 42 70 09 80.

Paris-MB* (75) : 14h-18h. Stage d'initiation aux danses bretonnes par Sylvie Minard.

Dimanche 19 Janvier

Fresnes (94) : 9h à 12h et 14h à 17h. 3^e journée d'étude FGEB de Kendalc'h-ldF (Formation Générale d'Expression Bretonne : accompagnement musical de la danse). ☎ 01 43 20 84 60.

Radio-Pays 93,1 MHz
15 rue Kléber 93100 Montreuil
Emissions bretonnes Radio Bro
radiobro@free.fr

Vendredi 15h-17h et 21h-23h
Sam 10h-12h - ☎ 01 48 59 22 12

Adhésion 16 € - Chèque à l'ordre de Radio-Pays
(mention Radio-Bro au verso)

Paris-MB* (75) : 11h-18h. Journée "Evangile et Vie" avec le Père Le Quémener.

Samedi 25 Janvier

Cachan (94) : 14h. Stage K-ldF* de perlage et broderie sur velours avec Béatrice Mary.

Les Ulis (91) : 21h. Fest-noz d'Ar C'helvez salle Boris Vian. ☎ 06 61 99 53 49.

Paris-MB* (75) : 16h. AG de la Mission Bretonne.

Villejuif (91) : 21h. Fest-noz de Sklerigen ar Mintin, à l'Espace des Esselières, 3 Bd Chastenot de Gery : Trenk, Carré Manchot, Filifala, Baron et Anneix, Annie Ebré et Marcel Guillou. ☎ 06 70 30 45 28.

Dimanche 26

Paris-MB* (75) : 15h-20h. Fest-deiz animé par groupes Filifala et Tud yaouank, Bagad de Ti ar Vretoned, et sonneurs Marrec et Kerlaneg.

Février / C'hwevrer 2003

Samedi 1^{er} Février

Sartrouville (78) : 21h. Fest-noz de Kreiz ar Mor à l'Espace Gérard Philippe, rue Louise Michel : Tamm Kreiz, Tud yaouank, JM Alhais et compère. ☎ 01 39 14 59 44.

Dimanche 2 Février

Argenteuil (95) : AG des Bretons d'Argenteuil, à l'Espace Nelson Mandela. ☎ A.M. Kerzerho 01 34 10 19 68.

Fresnes (94) : 9h à 12h et 14h à 17h. 4^e journée d'étude FGEB de Kendalc'h-ldF (Formation Générale d'Expression Bret. : accompagnement musical de la danse). ☎ 01 43 20 84 60.

Villeneuve-Le-Roi (94) : 15h. Fest-deiz en Salle des Fêtes rue P. Martin. ☎ 01 45 97 59 53.

Samedi 8 Février

Cachan (94) : 9h à 12h et 14h à 17h. Stage de broderie sur tulle de Kendalc'h-ldF. ☎ 01 43 20 84 60.

Dimanche 9 Février

Paris-MB* (75) : 15h-20h. Fest-deiz déguisé animé par le groupe Kendirvi.

Dimanche 16 Février

Paris-MB* (75) : 11h-18h. Journée "Evangile et Vie" avec le Père Le Quémener.

Dimanche 23 Février

Bois-Colombes (92) : 12h. Déjeuner dansant des Bretons de Colombes et Bois-Colombes en Salle Charles Hernu, 40 Bd Leclerc. ☎ 01 42 70 09 80.

FRANCE hors RP Janvier/Genver 2003

Dimanche 12 Janvier

Bordeaux (33) : Galette des Rois des Bretons de Bordeaux au Bouscat (l'Ermitage-Compostelle). ☎ Monique Le Bronec 05 57 74 03 86.

Clermont-Fd (63) : 14h 30. Galette des Rois à la salle polyvalente de Montferrand. ☎ André David 04 73 70 87 24.

Samedi 25 Janvier

Bordeaux (33) : 21h. Soirée musicale des Bretons de Bordeaux : Soisig, Bagad Ker Vourdel, groupe de musique irlandaise "Dulcimer". Centre Marcel Paul, rue Judaïque. ☎ Monique Le Bronec 05 57 74 03 86.

Février / C'hwevrer 2003

Mardi 18 Février

Clermont-Ferrand (63) : Conférence de Christian Moncelet. Maison des associations, rue des Saulées, Chamalières. ☎ André David 04 73 70 87 24.

EUROPE ET MONDE

Janvier/Genver 2003

Jeudi 2 Janvier

Bruxelles (Belgique) : Breizh Emwel de l'UBB/Union des Bretons de Belgique à la crêperie "L'Abri Côtier", 50 place Jourdan.

Table de conversation en breton proposée par Jakez Braz (van de Vloet) de 19h à 20h.

Rens. : Jean-Pierre.Conan@cec.eu.int

Les 11, 23, 24 et 29 Janvier

Berne (Suisse) : Chorégraphie "Fest-noz" par le Bern Ballet et le quatuor lorientais Arz nevez, au Théâtre de Berne.

Kornhausplatz 14, 3000 Bern 7.

☎ 00 (41) 31 329 51 82.

Février / C'hwevrer 2003

Jeudi 6 Février

Bruxelles (Belgique) : Breizh Emwel de l'UBB à la crêperie "L'Abri Côtier", 50 pl. Jourdan.

Table de conversation en breton proposée par Jakez Braz (van de Vloet) de 19h à 20h.

Du 13 au 16 Février

Lutry (Suisse/Vaud) : Récital du chanteur Gilles Thoraval au Café-Théâtre L'Esprit frappeur.

☎ 00 (41) 21 793 12 01.

Lundi 18 Février

Berne (Suisse) : Chorégraphie "Fest-noz" par le Bern Ballet et le quatuor lorientais Arz nevez, au Théâtre de Berne.

Kornhausplatz 14, 3000 Bern 7.

☎ 00 (41) 31 329 51 82.

Directeur Horizons Bretons : Christian Le Guillou
Envoyez articles et adresses au Comité éditorial HB
via Eric Pianezza-Le Page

106, ch. de la Côte du Moulin - 78620 L'Etang-La-Ville
Fax/Répondeur 01 39 58 68 51

Courriel : eric-pianezza-lepage@netcourrier.com

Offres d'emploi

● La municipalité de **NOYAL-CHATTILLON** sur-Seiche rech. **JOURNALISTE PIGISTE** pour son journal communal. Contact : Carole Ropars - 02 99 05 20 05 ou Noëlle Delisse - 06 74 91 53 77.

DIWAN
a zo aklask
KASOURIEN
ha **KELENNERIEN-ERLEC'HIDI**
evit ar skolioù eil derez
Bac + 3 war an danvez kelennet
Brezhoneg komzet dre rel
Evit kaout titouroù, pellgomzit pe skrivit da :
DIWAN - BP 147 - 29411 LANDERNE
02 98 21 34 95

● Vous avez du **TALENT**, Téléouest est à la recherche de comédiens, artistes, imitateurs, chanteurs, etc. dans le cadre d'une émission qui sera enregistrée à Nantes en février 2003. **Contacteur Téléouest** au 06 15 92 57 51 ou par internet www.teleouest.net.

● **DIWAN** recherche des **ANIMATEURS** (postes emploi-jeunes) et des **PROFESSEURS** pour des remplacements dans ses collèges et lycée. Licence exigée dans la matière enseignée. Connaissance du breton - **Rens. DIWAN** - BP 147 - 29411 Landerne - Pgz : 02 98 21 34 95.

Demandes d'emploi

● Gaëtan **DOINEAU** - 25 ans - MST "Aménagement et Mise en valeur des régions" / DESS "Expertise et Gestion des Littoraux", recherche un poste dans les domaines : **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**, eau, urbanisme ou développement local. Tél. 06 64 28 85 45.

CHÔMEURS...

pour vous la publication d'une recherche d'emploi est **GRATUITE**

Formation et stages

● Le Théâtre de Folle Pensée propose aux comédiennes et comédiens amateurs un week-end de **RÉALISATION THÉÂTRALE** qui aura lieu à Saint-Brieuc les samedi 25 (de 14 à 23h) et dimanche 26 janvier (de 10 à 18h). Monique Lucas, comédienne, animera ce week-end de mise en lecture et en espace de "MANON", pièce écrite par la jeune auteure Virginie Thirion. **Rens. et inscript.** (40 €) au théâtre de Folle Pensée - 02 96 33 62 41 - e-mail : follepen-see@follepen-see.com

● En 840 heures, **FORMATION aux MÉTIERS BILINGUES** français-breton, pour les personnes qui désirent apprendre le breton dans un but professionnel ; plus de 80 % de nos stagiaires ont trouvé un emploi à l'issue de notre formation. **STUMDI** organise dans ses nouveaux locaux au Manoir de Keranden à **LANDERNEAU** la session de janvier 2003. Quelques places sont encore disponibles : **STUMDI** - BP 311 - 29413 LANDERNEAU - 02 98 21 39 94.

● Encore quelques places ! **FORMATION BABA BASE** du 23/02 au 02/03/2003 - **Contact** : FOL 02 96 94 16 08.

● Stage de **CHANT** technique vocale avec Charles Quimbert au conservatoire de **NANTES** le 9 février. **Organisat. Dastum** - 02 40 35 31 05.

● Atelier de **DANSE** : danses de Roumanie, le 15 février de 15h30 à 18h30 salle de la Barboire à Nantes. **Rens. Folk-club la Pibole** - 02 40 94 27 19.

● Séminaire **PROSPECTIVE & TERRITOIRES** le 14 février à Futuroest, Lorient. Fax 02 97 64 43 71.

● Chaque mois, stage w.e. d'apprentissage **ACCELERE** de la langue **BRETONNE** d'après la méthode "Oulpan" basée sur l'oral. Prochains stages : 18/19 janvier, 22/23 février, 22/23 mars, 26/27 avril, 24/25 mai. **Tarifs** : à partir de 40 €. Repas et héberg. poss. **Rens. Studi ha Dudi** - 6, rue St-Pierre - 22720 Plésidy - 02 96 13 10 69.

Diaspora

● **FEST-NOZ** des **ULIS** samedi 25 janvier **Centre culturel Boris Vian** - 21h - 8 €, trio Revault/Salmon/Tardivel (La Boueze).

● Souhaite rencontrer en région parisienne, bretonnants du **VANNETAIS**, ou disposant de littérature diversifiée en vannetais : livres - chants - rimadell... etc. **Anne Saille-Le Roux**, résidence Clairbois - Rond-Point du Petit-Clamart - 92290 Châtenay-Malabry.

● Une **Amicale de Bretons** vient d'être créée dans la région de **CHARTRES/RAMBOUILLET**, nommée **PENN KALET**. Objet : partager et vivre en toute convivialité la langue, les chants et les danses de notre pays. **Contact** : R. **POUDOLEG** : 01 34 84 68 52 - J.P. **JADE** : 01 34 84 68 52.

Kannadig

Bulletin d'information de Skoazell Vreizh

informe régulièrement sur les conditions d'existence des prisonniers politiques bretons.

Abonnement d'un an : 20 €

3, rue Aristide Briand, 44350 Guérande

Loisirs et vacances

● **SÉJOURS à la neige** pour les jeunes de 8 à 12 ans et de 13 à 16 ans du 28 février au 9 mars, soit 10 jours. Départs de **St-Brieuc, Plémet** et **Rennes**. L'hébergement à **SERRAVAL** près de **THONES** au pied des grandes stations. Ski enseigné par les moniteurs de **E.S.F. Rens. Le Camp Vert** - 22210 **PLEMET** - 02 96 25 61 68.

● Il reste quelques places au départ de **St-Brieuc** et **Rennes** - Familles, La Massana (hôtel) - Familles et adultes, Ordino-Arcalis (hôtel) (**ANDORRE**) - Familles et adultes, Chamonix (Chalet) - Etudiants et jeunes adultes, Verchaix - 13-17 ans, Les Carroz d'Arâches - 9-14 ans, **St Gervais (Hte Savoie)**. Départ le samedi soir 22/02 et 1/03 - retour le dimanche matin 2/03 et 9/03. **Rens. F.O.L. 22** - Janig - Tél. 02 96 94 16 08 - 24 bis, Bd Charner - **St-Brieuc**.

Culture

● Il reste quelques rares exemplaires du **DICTIONNAIRE DE VALLEE** reliés cuir et numérotés - Fax 0 296 296 330 - Réponse assurée.

● Concours de **NOUVELLES** en brezhoneg. **Rens. SAV HEOL**, 19 rue de Brest, Rennes.

● Association Musée Archipel Breton - **SCI Koad Sav Pell** - Le 1^{er} février, journée **MAB KSP** : 12h repas, 15h visite du terrain sur la Lande de la Rencontre - **A la salle des fêtes de Gosné** : 16h reconstitution miniature, de la bataille de Saint-Aubin du Cormier du 28 juillet 1488, par Patris Mealier Huchehault - 16h30 assemblée générale de **MAB** - 18h30 repas celtique **MAB** ouvert au public - Repas + Fest Noz : Adhérents **MAB** 12 €, non adhérents 15 €, enfants de moins de 12 ans 5 €. **Réserv. MAB**, Bel-Air - 35140 Gosné - Tél. 02 99 66 37 56 - 21h fest Noz de soutien à **MAB** : entrée 5 €, gratuit moins de 16 ans.

● Lecture-rencontre avec **RICHARD MORGIEVE** le 4 février à 20h30 à la Médiathèque Hermeland de **SAINT-HERBLAIN**.

● La commission "Histoire" qui réunit des historiens amateurs, du **S.I.** prépare le 5^e tome des "Mémoires du pays du Sel de Bretagne" qui paraîtra début 2003 et sera consacré à **SAULNIERES** et à **NARCISSE HASLE**. Pour compléter son ouvrage, l'ass. recherch. documents sur **SAULNIERES**, cartes postales, photos anciennes, textes, anecdotes sur cette commune. Tous les documents seront retournés. **Contact** : **S.I. du pays du Sel**, 1 rue Eugène-Aulnette - 35320 Le Sel de Bretagne - 02 99 44 67 40.

Conférences

● **LA QUESTION BRETONNE**, en quête sur les mouvements politiques bretons : conférence présentée par **ERWAN CHARTIER**, un des auteurs du livre, le vendredi 17 janvier à 20h30 au **Centre culturel Breton**, place de verdure à **Guingamp**. Partici. 2 € - Rens. du lundi au sam. au 02 96 44 27 88.

● **LE VIOL, un traumatisme grave, comment s'en remettre ?** soirée-discussion avec **Marie-Ange Le Boulaire** le 4 février à 20h30, salle des fêtes de **LAURENAN**. Part. 6 €. Rens. et Rés. 02 96 56 14 92

Message

● Mes vœux pour 2003 : un monde de paix et d'amour - Guerre à la guerre, par tous les moyens : la guerre est le **MAL ABSOLU** ; Une Europe démocratique et fraternelle jusqu'au pied de l'Oural ; la réunification (rapide) de ma **BRETAGNE** ; la participation du monde entier par l'intéressement ; la renaissance de notre **Marine Marchande**... Et la vie sera plus belle ! **Emile LECLERC**, 87 ans - Les balcons de Montparnasse, 33 rue Côté Mouchotte - 75014 PARIS et Erquy.

● **Le cabinet-conseil en communication JPG Conseil** - 38 rue de la gressiniais. **St-Malo**. 02 99 21 32 88 - vous souhaitez une excellente année 2003. **JP GUGUEN**.

Divers

● Participez à la rénovation de l'**OASIS ST-JOSEPH**, aide matérielle ou dons. **Monastère de la Sainte-Présence**, 56130 St-Dolay. **Contactez Jean-François Rousseau** au 02 99 90 11 08.

● Pour aider les **PRISONNIERS POLITIQUES** bretons, commandez les **CARTES** postales, les ouvrages, les marines de **Jakez Kastreg**, les CD... et **IFFIG le lapin breton**. **Rens. SKOAZELL VREIZH** - 3 rue A. Briand, 44350 Guérande.

LE PEUPLE BRETON

Pobl Vreizh

Pour comprendre et vivre la Bretagne aujourd'hui



Abonnement : 30 €

9, rue Pinot-Duclos - 22000 ST-BRIEUC

La ligne : 5 € + tva 19,6 % = 5,98 € - Cadre 9,57 € TTC (en sus : domiciliation au magazine : 6 €)



Yves
Rocher

ON N'A JAMAIS
AUTANT RESPECTÉ
LA NATURE DES FEMMES.

BIO SPECIFIC
NUTRITION

PEAUX SÈCHES

BREVET DÉPOSÉ

Né de l'intelligence végétale

Bio Spécific Nutrition

Nourrit, reconstruit, illumine

L'intelligence végétale, qu'est-ce que c'est ? Ce sont tout simplement les formidables mécanismes de vie et d'adaptation que développent les végétaux au cours de leur existence. Les laboratoires de biologie végétale Yves Rocher ont réussi à décoder et à traduire ces étonnants processus vitaux pour les adapter très exactement aux besoins de votre peau. Résultat ? La nouvelle gamme Bio Spécific Nutrition au Lait d'Oléosomes Végétaux. Votre peau n'a plus faim. Elle est nourrie. Elle est belle. A nouveau.

0 820 851 851 (0,110 €/mn)

Votre peau a faim ?

La réponse est dans l'intelligence végétale.™